TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 577 — 32 PAGES — JEUDI 1er FÉVRIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Aux États-Unis

DÉFICIT RECORD DE LA BALANCE COMMERCIALE EN 1978

LIRE PAGE 29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La tension entre Alger et Rabat

La tension est brusquement remontée entre Rabat et Alger, alors que le cessez-le-feu décrété unilatéralement en juillet 1978 par le Front Polisario en Mauritanie et l'attitude observée depuis lors par Nouakchott laissaient espérer une solution négociée du conflit du Sahara occidental. L'Algérie reproche au Maroc d'avoir fait larguer à la mi-décembre des armes en Kabylie, puis suscité des attentats à Oran et à Maghnia, proche de la ville marocaine d'Oujda, où les autorités algériennes sont accusées par Rabat d'avoir fait déposer des bombes début janvier.

A cette passe d'armes entre les deux capitales s'ajoute l'« offensive Boumediène » déclenchée par les Sahraouis depuis le début de l'année contre les forces chérifiennes. Dégagé sur son flanc sud par le cessez-le-feu et des contacts noués avec les dirigeants de Nouakchott, le Front Polisario a fait porter tout son effort sur la partie du Sahara occidental récupérée par Hassan II et sur le sud du Maroc. La chute du président Ould Daddah, la situation catastrophique de l'économie mauritanienne sont autant de succès pour le Front Polisario et démontrent que ses communiqués de victoire — bien que citant des chiffres visiblement exagérés — ne sont pas dénués de fondement.

L'attaque contre Tan-Tan, le 28 janvier, semble avoir été spectaculaire par son audace et par ses résultats matériels et psychologiques. Tout en affirmant avoir infligé de « très lourdes pertes » aux assaillants, les autorités marocaines n'ont guère donné de détails, tant sur ce qui s'est passé que sur leurs propres pertes. Le Front Polisario précise en revanche avoir occupé cette ville de vingt mille habitants pendant quatre heures, « fait un nombre important de prisonniers, détruit les casernes de l'armée et de la gendarmerie, le commissariat de police, les principaux bâtiments administratifs, les dépôts de carburant et la centrale électrique ». Par son style et son ampleur, cette attaque rappelle celle qui avait été menée contre la ville mauritanienne de Zouérate en mai 1977.

On est cependant frappé par la modération de la réaction de Rabat ; les autorités ont bien dénoncé auprès de instances internationales la « perfide attaque des bandes du Polisario », mais ont évité de mettre directement en cause l'armée algérienne, même si elles reprochent à l'« aile dure » du F.L.N. de jeter de l'huile sur le feu à des fins de politique intérieure. Non seulement le roi Hassan II n'a pas menacé de recourir au « droit de suite » comme il l'avait fait précédemment, mais il donne à entendre qu'il ne cédera pas à la provocation et « laissera la porte ouverte à la négociation ».

Plusieurs raisons peuvent avoir incité le souverain à la prudence : les difficultés économiques de son pays, l'attitude de Nouakchott, qui recherche une paix à tout prix, le fait que le rapport de force diplomatique et militaire semble plutôt évoluer actuellement en faveur de l'Algérie et du Front Polisario. En outre, Hassan II souhaite sans doute ne pas rompre le fil des contacts secrets qui avaient permis de préparer une rencontre, empêchée par la maladie du chef de l'Etat algérien.

Reste à savoir si la logique même de la guerre, les succès actuels du Front Polisario et la volonté exprimée à l'ouverture de son congrès par le F.L.N. de défendre le principe du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui ne rendront pas illusoire l'espoir de Rabat d'obtenir un règlement pacifique tout en conservant la partie du Sahara occidental qu'il occupe.

Prix en hausse stocks en baisse

LES MARCHÉS PÉTROLIERS ET LA CRISE IRANIENNE

(Lire page 32.)

Le retour de l'ayatollah Khomeiny

• Le chef religieux souhaite un « accueil très simple »
• Important déploiement militaire près de l'aéroport

L'Iran attend, dans une atmosphère de fête, le retour de l'ayatollah Khomeiny, qui devrait quitter Paris dans les premières heures du jeudi 1er février et arriver à Téhéran à 9 heures, heure locale. Des cortèges se sont formés spontanément ce mercredi dans la capitale.

Toutefois, un long convoi de la garde impériale, comportant de nombreux blindés, faisait route, en fin de matinée, en direction de l'aéroport. Les autorités font état d'un simple « transfert de troupes » mais ce déploiement de forces particulièrement fidèles au chah crée une vive émotion dans la population, qui redoute la mise en place d'un dispositif destiné à interdire le retour de l'ayatollah.

Un collaborateur du chef religieux chiite a déclaré, à Neauphle-le-Château, que celui-ci « souhaite un accueil très simple dans la tradition de l'islam » et que son retour à Téhéran « va précipiter la victoire ». Il a précisé que, à l'aéroport, des « représentants de toutes les couches de la population » prendront place symboliquement dans une tribune, et que la « maturité du peuple iranien » interdirait aux énormes manifestations populaires attendues de dégénérer dangereusement.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Cette fois, il n'y a plus de doute, ou presque plus. Mettant fin à quinze ans d'exil, l'ayatollah, à moins d'un contre-ordre toujours possible dans l'extraordinaire climat de confusion régnant aussi bien à Téhéran qu'à Neauphle-le-Château, sera de retour en Iran dans les prochaines heures. Le gouvernement de M. Bakhtiar a donné le feu vert au « vol révolutionnaire » Paris-Téhéran dans la soirée de mardi, à la suite, semble-t-il, d'une réunion extraordinaire du cabinet. L'annonce, aussitôt diffusée par l'agence officielle Pars, a pris de court tout le monde, y compris les responsables du comité d'accueil de l'ayatollah qui, interrogés par téléphone, ont affirmé « ne rien savoir » de l'autorisation accordée par les autorités militaires à l'atterrissage, jeudi matin, de l'avion charter d'Air France sur l'aérodrome de Mehrabad. M. Nasser Minatchi, principal responsable du comité, a affirmé que l'autorisation avait été accordée trop tard pour qu'il fût possible d'organiser une réception « digne du chef religieux chiite ».

Une ambiance extraordinaire de liesse règne dans la capitale, tandis que l'armée, absente des rues ces deux derniers jours, renforce singulièrement sa présence aux principaux carrefours.

Un moindre mal pour les militaires

Les derniers obstacles au retour paraissent avoir été levés dans la journée de mardi. On croit savoir, en effet, de source sûre, que les problèmes de maintien de l'ordre posés par le retour de Khomeiny étaient presque résolus au terme d'un compromis laborieux. Le gouvernement serait chargé d'assurer la protection de l'ayatollah de l'aéroport jusqu'à la place Chayad, et les religieux prendraient la relève jusqu'au cimetière de Behechtezahra.

Il semble également que les militaires soient finalement parvenus à la conviction que le retour de Khomeiny constitue après tout un moindre mal, et ils auraient surmonté leurs réticences, craignant notamment que la campagne de protestation organisée par les religieux contribue à aggraver le climat révolutionnaire régnant dans le pays.

Certains des chefs militaires penseraient également que, dès son retour au pays, l'ayatollah, sous l'influence des plus modérés des religieux, finira par mettre de l'eau dans son vin, ajournant aux calendes grecques son projet de république islamique.

Mardi, à quelques heures de l'annonce gouvernementale, la tension montait d'heure en heure avenue Reza, devenue une sorte de « République libre islamique », et où se succédaient presque sans interruption cortèges et défilés dénonçant la « duplicité » de M. Bakhtiar.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Trois dissidents fusillés en U.R.S.S.

Ils étaient accusés d'avoir commis un attentat dans le métro de Moscou

Un dissident arménien, Stepan Zatikian, a été exécuté, a annoncé l'agence Tass le mardi 30 janvier. Il avait été condamné à mort par la Cour suprême de l'Union soviétique quelques jours auparavant. Le jugement avait été communiqué le 26 janvier à sa famille. M. Stepan Zatikian était accusé d'être l'auteur de l'attentat commis le 8 janvier 1977 sur une ligne du métro de Moscou.

Deux « complices », dont on ignore l'identité, ont également été condamnés à mort et exécutés.

De notre correspondant

Moscou. — L'attentat et le procès restent entourés de mystère. L'agence Tass annonce que la Cour suprême a siégé en « audience publique », mais la famille de l'accusé n'aurait pas été admise à assister au procès. Elle n'aurait même pas été informée qu'il avait lieu. Selon l'académicien Sakharov elle aurait seulement été avertie de la sentence. D'autre part, les proches de Zatikian affirment qu'au moment de l'attentat il ne se trouvait pas à Moscou. L'agence Tass avait annoncé en juin dernier l'arrestation des « responsables » de l'explosion, sans en mentionner l'identité.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

La dégradation du climat social

Des manifestations de plus en plus dures se multiplient dans diverses régions

Poussée de fièvre sociale : au moment où les cinq fédérations de la métallurgie se mettaient d'accord sur la date du 16 février pour l'organisation d'une grève générale de vingt-quatre heures dans la sidérurgie, de sérieux incidents éclataient mardi 30 janvier à Longwy ; à la fin d'une manifestation de protestation contre l'intervention de la police la nuit précédente pour délivrer des cadres retenus par des sidérurgistes, près de quatre cents personnes ont attaqué le commissariat de police. Le même jour, d'autres manifestations énergiques (gares occupées, routes nationales bloquées et voie ferrée obstruée par 1 500 tonnes de minerai déversées par des mineurs de fer) se sont produites en Lorraine et dans le Nord.

Autre signe d'effervescence : mercredi matin, des ouvriers de Manufrance ont bloqué les principales routes d'accès à Saint-Etienne. De multiples actions revendicatives annoncées d'ici à la fin février par les syndicats dont la grève, ce mercredi 31 janvier, du personnel des banques, soulignent la dégradation du climat social et l'exaspération d'ouvriers que les syndicalistes n'arrivent pas toujours à canaliser.

Aux portes de la violence

Trains bloqués et déchargés sur la voie, archives jetées par les fenêtres, directeurs séquestrés, enfin commissariat de police attaqué... L'opposition des sidérurgistes aux licenciements a perdu, tant en Lorraine que dans le Nord, l'aspect traditionnel et parfois original, mais toujours calme, des actions revendicatives organisées par les syndicats. Après les grands défilés, imposants, mais pacifiques, les descentes à ski du crassier de Longwy et la promenade aux flambeaux des enfants, le temps de la violence a-t-il sonné ? Ou ne s'agit-il que d'un brutal mais bref accès de mauvaise humeur ?

Les dirigeants politiques sont versatiles, comme l'opinion : deux ou trois affrontements durs suffisent pour inciter ceux-là mêmes qui évoquaient le calme relatif du climat social et la passivité du monde ouvrier à vilipender les « marginaux », les jeunes, qui seraient à l'origine des manifestations de colère. Les milieux patronaux pensent, eux, que la France n'est pas à la veille d'un printemps chaud ; pour eux, la violence qui éclate ici et là demeure limitée.

De fait, les occupations et séquestrations — forme exacerbée mais ancienne des luttes ouvrières — n'atteignent pas l'ampleur de 1968, ni même des années 1969 et 1970. Mais il ne faudrait pas minimiser la sourde et légitime rancœur qui règne dans de nombreuses régions. Aussi, comment les incidents qui, depuis plus d'un mois, ont éclaté ici et là ? Le 17 novembre, à Caen, l'opération « ville morte » dégénère en bagarres et en mise à sac de magasins ; fin novembre, à Flers, dans l'Orne, la salle du conseil municipal est envahie et le courant électrique coupé ; le 20 décembre, à Saint-Nazaire, des dirigeants d'Alsthom-Atlantique sont retenus à l'hôtel de ville, et quand la police intervient la violence se déchaîne ; le 22 décembre, à Saint-Chamond, après l'évacuation de l'usine occupée J.B. Martin et l'installation de vigiles patronaux accompagnés de chiens, trois mille personnes prennent possession de l'établissement et certains manifestants engagent, jusque sur les toits, une chasse à l'homme.

Incidents d'inégale ampleur, mais révélateurs du fait que l'exaspération mal contenue de nombreux salariés peut vite déboucher sur des actions énergiques et tourner à la violence lorsque les forces de l'ordre interviennent brutalement. Phénomène marginal ? Dans plusieurs cas, la violence provenait, en effet, de jeunes gens en colère, organisés par des groupes « autonomes », comme ce fut le cas à Caen.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 27.)

LES INTERPELLATIONS DE RESSORTISSANTS ESPAGNOLS AU PAYS BASQUE

Madrid se félicite de la coopération française

Vive satisfaction du gouvernement de Madrid après l'interpellation de vingt ressortissants espagnols au Pays basque français. Sept d'entre eux, remis, le mardi 30 janvier, par la police française aux autorités espagnoles, ont été aussitôt incarcérés. Dans un communiqué, le ministère espagnol « remercie les autorités française de leur collaboration ».

On s'interroge cependant, à Madrid, sur ce qu'on qualifie de « revirement » français ayant abouti à l'opération de police de mardi, la suppression du statut de « réfugié » pour les Espagnols vivant en France étant, ainsi que les milieux autorisés de Paris le rappellent, un « fait acquis » *depuis la visite de M. Giscard d'Estaing à Madrid, le 30 juin 1978.*

On laisse entendre que M. Suarez s'apprêtait, ce mercredi 31 janvier, à critiquer vivement la « passivité » *française, à l'égard de l'ETA, devant l'assemblée du conseil de l'Europe, à Strasbourg.*

Dans un entretien accordé à notre correspondant à Madrid, M. Abril Martorell, vice-président du gouvernement espagnol, estime que la « répression » *est la seule attitude possible à l'égard de l'ETA.*

Contre l'ETA, seulement la répression

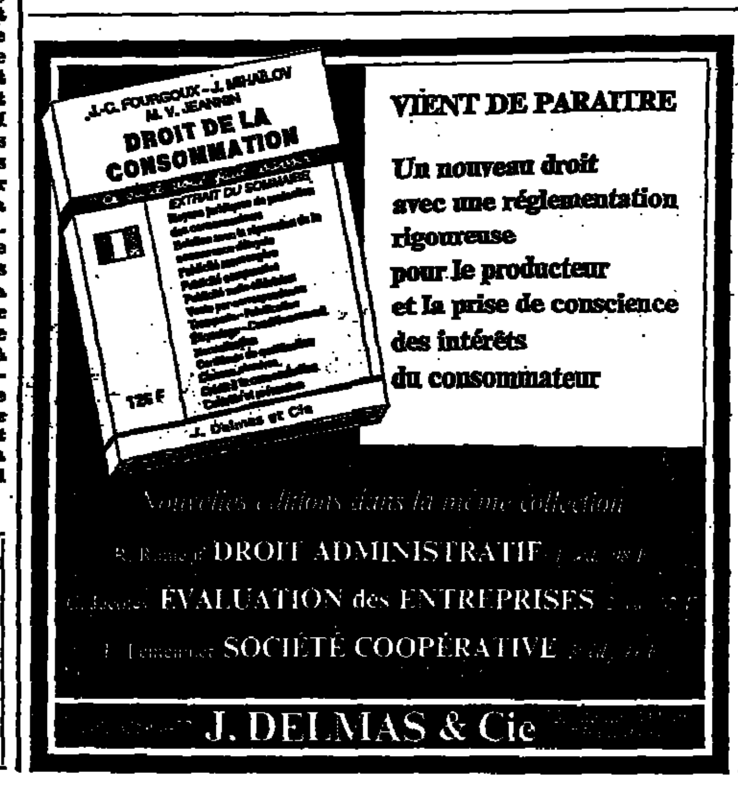
nous déclare le vice-président Abril Martorell

De notre correspondant
CHARLES VANHECKE

Madrid. — Un gouvernement de coalition entre l'Union du centre démocratique et le parti socialiste sera-t-il inévitable au lendemain des élections générales du 1er mars, faute pour l'une ou l'autre formation d'obtenir la majorité absolue à la nouvelle Chambre des députés ? Dans certains milieux politiques de la capitale, on le pense. En revanche, M. Fernando Abril Martorell, vice-président du gouvernement et numéro deux de l'équipe centriste au pouvoir, écarte et même condamne une telle solution. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Abril Martorell donne en outre son sentiment sur la question basque et la situation économique.

M. Abril Martorell est un Valencien de quarante-deux ans, qui frappe par sa carrure, au propre comme au figuré, car il s'est fait une réputation de fermeté, certains disent même de dureté, dans les différentes négociations qui lui ont été confiées. Ingénieur agronome, ministre de l'agriculture dans le premier gouvernement Suarez, il est l'homme de confiance du président, qui l'a nommé vice-président chargé des affaires politiques en juillet 1977, poste qu'il cumule avec le ministère de l'économie depuis février 1978. Artisan du pacte de la Moncloa, conclu en octobre 1977 entre toutes les forces parlementaires, interlocuteur permanent du parti socialiste pendant l'élaboration de la Constitution, président de la commission chargée de transférer certaines compétences de l'Etat à la Généralité de Catalogne, M. Abril Martorell a affronté tour à tour les nationalistes basques, le patronat, les syndicats ouvriers, lors de la discussion aux Cortès des autonomies régionales et de la préparation d'un nouveau pacte social — qui n'a pas abouti. Homme de coulisse plus que de tribune, négociateur habile, patient et froid, il a grandi dans le sillage de M. Suarez, auquel son sort politique reste étroitement lié.

(Lire la suite page 6.)



AU JOUR LE JOUR

Académichien

Selon M. Mark Mitine, membre de l'Académie des sciences soviétique, tout le mal vient du « capital juif ». *et cet esprit éclairé nous apprend que* « là où les rabbins et les sionistes dirigent, tout est soumis à un seul but : servir les intérêts du capital ».

Nous n'avons pas encore le détail des travaux scientifiques qui ont permis à M. Mitine d'aboutir à ces intéressantes conclusions, mais cette information nous confirme que, même en Union soviétique, il y a des scientifiques qui travaillent du chapeau, notamment parmi ceux qui ont inscrit le « capital juif » *à leur programme de recherches.*

BERNARD CHAPUIS.

CHARDIN AU GRAND PALAIS

Ni courtisan ni libertin

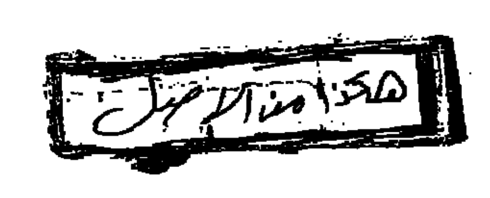
C'est presque trop beau, trop rapide, trop fort. Chardin après les Le Nain. Dans la même foulée, cette saveur picturale, cette perfection du métier, qui rachète tant de choses au dix-huitième siècle, après le ton grave, la distance attentive et prenante qui ajoute tant au dix-septième siècle.

On dirait que les musées de France, poussés par la mystérieuse « crise de civilisation » dont on parle si volontiers, ont eu à cœur d'égrener sans désemparer les moments privilégiés du chapelet national. Des trésors qui, certes, ne déçoivent pas, et dont on s'aperçoit soudain qu'on les connaissait plutôt mal.

Deux cents ans après la mort du peintre de « la Raie » et du « Benédicité », il s'avère qu'on ne l'a jamais jusqu'ici présenté au public dans son développement complet. Tout simplement pressés de réciter la grande homélie de l'art pur, qui nous vient spontanément devant ces « natures mortes » incomparables, nous avions oublié d'interroger à fond l'œuvre de Chardin.

L'année s'ouvre ainsi à Paris sur une expérience exceptionnelle, dont bénéficieront ensuite les musées de Cleveland et de Boston.

(Lire page 13 l'article d'ANDRÉ CHASTEL.)



EUROPE

Pour le sursaut

par CLAUDE BOURDET

NOUS assistons en France, depuis deux ans, et spécialement depuis la défaite de la gauche en mars dernier, à une déflation sauvage laissant loin derrière elle celle de Laval en 1935. Le but est, soi-disant, de rendre l'industrie française et l'agriculture « compétitives ». En fait, ce remède de cheval s'avère mortel.

Un banquier disait récemment : *« Ce n'est plus du dégraissage, c'est du désossage. Des firmes modernes, compétitives, et non les plus petites, sont détruites, on a l'impression que c'est volontairement. »* Seuls les géants, et encore pas tous, peuvent subsister, ou bien les filiales des sociétés étrangères ; et les multinationales sont les mieux placées pour racheter celles des firmes françaises qu'il paraît préférable de ne pas éliminer.

Toutes les régions de France en connaissent des exemples affolants. Le chômage, le sous-emploi, s'étendent. *Il ne s'agit là ni d'une erreur de parcours, ni seulement d'une répercussion de la crise mondiale.* Dès juin 1977, l'hebdomadaire financier américain *Businessweek*, dans un article placé sous le portrait de Metternich, expliquait que la Banque fédérale allemande imposait en Europe de l'Ouest, et notamment en France, la politique économique de Milton Friedman, prix Nobel, apôtre de la déflation et du laissez-faire.

On sait ce que les « Chicago Boys », l'équipe des collaborateurs de Friedman à l'université de Chicago, ont réussi à faire de l'économie chilienne sous Pinochet : un gâchis, avec la misère pour les masses, d'énormes profits pour les multinationales et la classe dirigeante. En France, pays développé, le processus est moins brutal, mais il s'agit toujours de la restructuration du capitalisme, ici, sous direction américano-allemande. Raymond Barre est le principal membre français de la Commission trilatérale, dont les perspectives mondiales envisagent une Europe où la R.F.A. est prédominante. Valéry Giscard d'Estaing, qui a rompu avec les tentatives d'indépendance gaullienne, a accepté le rôle de second d'Helmut Schmidt, que ce soit au Zaïre (pour sauver l'Otrag) (1) ou en Europe. Le « friedmanisme » fortifie toujours les « forts », les pôles économiques, détruit les « faibles » ou même les « moyens ». Dans l'Europe de la C.E.E., les pôles économiques sont allemands et américains.

Le Parlement européen élu au suffrage universel va accélérer le processus. Les éventuels veto français au conseil des ministres de la Communauté deviendront progressivement impossibles. La Commission, appuyée d'une part sur le Parlement, de l'autre sur la Cour de justice, tous deux de tendance supranationale, enfin sur le pouvoir financier de la R.F.A. qui domine le Fonds monétaire et les relations inter-gouvernementales, deviendra un véritable exécutif et aura les moyens de briser tout obstacle.

Il y a deux ans, Charles Piaget, l'animateur de Lip, soulignait déjà que les multinationales déplaçaient les vieilles industries vers leurs filiales des Etats à régime policier et à bas salaires, cependant que les industries de pointe, nécessitant d'énormes investissements scientifiques et financiers, étaient réservées aux pays-guides : Etats-Unis, R.F.A., Japon. Notre pays perd les vieilles industries, à cause de sa main-d'œuvre trop chère ; il ne recevra pas les nouvelles, réservées aux pays « politiquement sûrs ». La tentative gouvernementale de vivifier l'industrie en y orientant l'investissement privé, détourné du bâtiment que l'on pénalise, est condamnée par le climat morose que le pouvoir lui-même a créé : les capitaux, s'il y en a, iront vers les points forts, c'est-à-dire vers les multinationales — au mieux vers leurs filiales françaises. La France tendra vers un « sous-développement relatif » : un peu d'automobile, beaucoup de tourisme, et une certaine agriculture, dans la mesure où celle-ci ne gênera pas les « agribusiness » développés en hâte par les banques allemandes en Europe du Sud. L'appauvrissement de régions et de classes sociales entières, un chômage structurel définitif, sont possibles, voire probables.

Vers un mouvement de résistance et de révolte

Dans cette perspective, il paraît vraisemblable que la situation dramatique de larges couches de travailleurs, de cadres, voire d'anciens dirigeants de l'économie, provoquera tôt ou tard un mouvement de résistance et de révolte. La bourgeoisie « européenne » et les pro-consuls allemands du dispositif « trilatéral » n'auront d'autre ressource que d'organiser la répression, au minimum sur le modèle ouest-allemand, voire, plus durement encore, avec l'aide de la nouvelle légalité supranationale. Le nouvel « espace judiciaire européen » va être constitué à cette fin. Une épreuve de force est donc à envisager. La gauche pourrait et devrait prendre dès maintenant la tête de la lutte. Mais la majorité socialiste est bloquée par son européisme inconditionnel, et Rocard, qui a tourné le dos aux positions critiques de son livre *le Marché commun contre l'Europe*, va encore plus loin que Mitterrand. Le P.C.F. s'est aligné sur les positions socialistes au début de 1977. Le non-vote scandaleux du 20 juin 1977 pèse sur toutes les grandes forces politiques françaises, et notamment sur la gauche, rendant moins logiques et moins crédibles les initiatives destinées à défendre les travailleurs et l'économie.

Cela ne signifie pas que le redressement stratégique amorcé par le P.C.F., et que l'on peut espérer aussi de la part d'une fraction appréciable du P.S., doive être dédaigné. Mais il faudrait d'abord rassembler tous ceux qui, à gauche, sont restés internationalistes sans se laisser leurrer par la pseudo-Europe des multinationales. Le P.S.U., qui ne s'est jamais trompé dans ce domaine, le Comité contre l'Europe germano-américaine, le Cedetim, des mouvements régionalistes et autogestionnaires, certains écologistes, se sont rapprochés pour organiser une lutte commune, en liaison avec des regroupements similaires dans d'autres pays de la C.E.E. Il semble urgent que ce rassemblement se renforce et s'étende.

Il y a un immense effort d'explication à mettre en œuvre. Les ressorts économiques échappent généralement aux masses. Leurs souffrances leur paraissent être uniquement le résultat de « la crise », phénomène cosmique et irrésistible, ou bien d'erreurs locales de gestion. On leur a trop rarement montré qu'il s'agissait aussi de la volonté et des plans des hommes qui organisent la restructuration du capitalisme mondial — pour nous Français dans le cadre de la C.E.E. Il serait bon qu'une campagne puisse être organisée à l'occasion des élections européennes, mais c'est d'abord dans les luttes quotidiennes des villes et des campagnes qu'il faut faire porter l'action, en reliant chaque fois ce que les familles subissent chaque jour à ce qui est préparé par des pouvoirs lointains. Le résultat ne sera pas immédiat, il y a une lenteur de la prise de conscience : il faut que le point des injustices supportables soit dépassé mais je pense que, d'ici quelque temps, un sursaut se produira.

Il ne s'agit pas de faire la politique du pire. Il vaudrait mieux que Giscard, Barre et leurs amis ne se soient pas lancés à corps perdu dans cette Europe truquée. Il vaudrait mieux que la gauche ait fait barrage. Mais il est trop tard pour les regrets. Ce qui nous attend demain sera peut-être aussi grave que la Résistance d'hier. Nous devons être prêts à faire face.

(1) L'Otrag est une société ouest-allemande spécialisée dans la fabrication des lanceurs de satellites qui a procédé à des lancements de fusées au Zaïre.

L'Europe des ectoplasmes

par JEAN-FRANÇOIS PINTAT (*)

M. JACQUES CHIRAC a exposé, au cours de sa récente conférence de presse, une thèse qui a suscité la surprise de la plupart des parlementaires français.

Pour éviter les difficultés de préséance, il a trouvé une solution. Il demandera à ses quatre-vingt-un candidats de la liste R.P.R. aux élections européennes de s'engager sur l'honneur à démissionner au bout d'un an pour laisser la place à la tranche suivante : *« De la sorte,* a-t-il dit, *tous les membres de la liste auront été, au bout de cinq ans, parlementaires européens. Il n'y aura pas de potiches ! »*

Aucun parlementaire soucieux de la responsabilité et de l'autorité de son mandat ne peut suivre M. Chirac sur cette voie. En effet, un parlementaire a besoin d'un certain nombre de mois pour se mettre au courant des problèmes. Dans cette hypothèse, lorsqu'il serait opérationnel, il devrait démissionner ! N'évoquons pas trop le passé, mais enfin, il y avait autrefois dans nos conseils généraux ou dans nos assemblées parlementaires une tradition qui voulait que leurs collègues donnent comme conseils aux nouveaux élus de s'abstenir de monter à la tribune pendant la première année de leur mandat — ceci afin d'éviter des prises de position inconsidérées ! On peut alors se demander quelle serait l'autorité d'un parlementaire élu pour un an, en face de ministres désignés pour plusieurs années, de commissaires européens en place pour cinq ans, ou même de redoutables et expérimentés fonctionnaires pouvant avoir trente ou quarante ans d'expérience et pourvus d'ordinateurs !

En face de personnages parlant avec l'autorité que donnent l'expérience et la compétence, nos représentants élus seraient transformés en véritables « ectoplasmes », pour ne pas dire en « courants d'air ».

Je pense que la meilleure façon d'assurer le triomphe de la technocratie ou des « eurocrates » que redoute par ailleurs M. Chirac, serait d'adopter la mesure qu'il propose.

La tradition parlementaire française et d'ailleurs la Constitution veulent qu'il n'y ait aucun mandat impératif. Un parlementaire élu ne doit et ne peut prendre aucun engagement impératif, à plus forte raison s'engager à démissionner avant la fin de son mandat. Un tel engagement, s'il était pris, serait bien entendu nul et non avenu, et l'élu qui, par manque d'information, signerait un tel engagement pourrait, en toute légalité, s'en dégager.

Je pense que la mesure proposée par M. Chirac aboutirait à un affaiblissement considérable du pouvoir parlementaire. Les parlementaires sont, en effet, essentiellement élus pour voter et contrôler le budget. Tout le monde sait qu'un exercice budgétaire chevauche en général sur deux années civiles. Aucun contrôle parlementaire n'est plus possible dans de telles conditions. La durée des parlementaires rappellerait alors celle de ces « coureurs de relais » dont le seul objectif est de se passer le témoin le plus rapidement possible.

Nous espérons, pour la dignité de la fonction de parlementaire, qu'une telle conception ne sera pas retenue, et que ceux qui ont inspiré ces projets reviendront sur une décision hâtive dont ils n'ont pas mesuré toutes les conséquences.

C'est parce que nous croyons à la vie parlementaire, à la démocratie et à la construction de l'Europe que nous ne pouvons accepter de tels errements.

(*) Sénateur de la Gironde, membre du conseil national du parti républicain, président du groupe libéral du Parlement européen.

Une lettre de Folon

Folon nous écrit, à la suite de l'article de Jean Sur « Y croyez-vous Folon ? » (le Monde du 19 janvier).

Un jour où je me promenais dans la campagne américaine, je regardais des enfants et des chiens courir d'un jardin à l'autre. Cela me semblait étrange, je ne comprenais pas pourquoi. Jusqu'au moment où je compris qu'il n'y avait pas de haies entre les jardins. Au royaume des propriétaires, comment faisaient-ils pour retrouver les limites de chaque jardin ? Vous ne me croirez pas, chacun coupait l'herbe du jardin à un moment différent. Et l'on reconnaissait les limites de chacun à la hauteur de l'herbe. Je suis rentré en France et, non loin de chez moi, j'ai retrouvé les murs autour des jardins qui se terminent par du verre pilé. Voilà l'idée que j'ai essayé d'exprimer, en toute liberté. Mais aujourd'hui il n'est plus possible de s'exprimer à haute voix sans être suspect de récupération. L'innocence est intolérable.

En cela, cette affiche pose bien la première pierre de l'Europe, puisqu'elle fait enfin l'unanimité sur un point : des communistes à Debré tout le monde est contre.

Vivre ensemble pour agir ensemble

par ALAIN RAVENNES (*)

A mesure que rétrécissent le temps et l'espace, la construction européenne apparaît davantage comme un facteur indispensable à la liberté et à l'autorité des Etats qui la composent, aussi bien qu'à l'équilibre international.

Les transferts volontaires de souveraineté vers la Communauté européenne sont donc justifiés s'il s'agit de reconquérir, au niveau européen, une maîtrise que le niveau national ne permet pas toujours de préserver et d'atteindre à une puissance, un mieux être et un rayonnement partagés. Nous sommes prêts à accepter et à proposer beaucoup d'Europe, sous la seule réserve qu'elle soit beaucoup européenne.

1) La Communauté économique européenne repose toujours sur deux acquis principaux seulement : l'union douanière et la politique agricole commune ; double acquis battu en brèche par la distorsion des situations économiques, le désordre persistant des fluctuations monétaires, les dérogations forcées, les détournements de trafic. Vouloir la construction de l'Europe, c'est d'abord maintenir et consolider l'union douanière et la seule politique véritablement communautaire qu'est l'Europe verte.

Le développement de l'organisation européenne peut emprunter deux voies différentes : celle d'un progrès d'ensemble de la Communauté et de ses neuf Etats membres, celle d'une politique commune menée, selon le sujet, par tels ou tels des partenaires. En fait, il apparaît de plus en plus clairement que l'Europe à neuf, bientôt à dix puis à douze, ne fonctionnera et n'avancera que par la combinaison d'un maintien pour tous de l'union douanière et du marché agricole et de la réalisation de nouvelles solidarités européennes par les pays capables de les mener à bien.

Ainsi, le système monétaire européen, dont les principes viennent d'être formulés, n'associera-t-il, au moins dans un premier temps, que six des Etats membres. Ni assuré du succès ni impossible, c'est un objectif capital pour l'Europe. L'institution d'une zone monétaire européenne est la clé d'une intégration économique et de la capacité de l'Europe à peser en faveur d'un système international stable, équitable et responsable.

Si les Européens se décidaient à traiter ensemble la crise sidérurgique, le problème énergétique ou le « redéploiement » de l'emploi, on verrait bien qu'il ne s'agit plus de choisir entre l'Europe globale et l'Europe « à la carte », mais d'harmoniser du mieux possible ces deux démarches.

2) Les éléments à long terme de la construction européenne suscitent peu d'enthousiasme et peu d'efforts, parce qu'ils ne soulèvent pas de polémiques passionnées et ne coûteraient guère d'argent. Ce sont là deux bonnes raisons, au contraire, pour les mettre au premier plan de nos préoccupations. Les Europe du travail, de la santé, des transports, de l'éducation, de la culture et du cadre de vie, notamment, constituent les bases solides de la formation d'une identité européenne.

En tissant en profondeur la trame d'une société et d'une sensibilité européennes, les possibilités d'une union politique ou d'une sécurité commune apparaîtront plus clairement qu'à partir de schémas préfabriqués. Et il sera plus aisé de dégager les éléments d'un nouveau consensus social et culturel, synthèse des valeurs humanistes et du nouvel héritage techno-scientifique, et permettant de dépasser l'antagonisme stérilisant du modèle américain et de l'antimodèle soviétique.

L'Europe sera un modèle pour elle-même et pour les autres ou ne sera pas

La volonté d'abord

3) L'adhésion de la Grèce, les candidatures de l'Espagne et du Portugal posent des problèmes, mais sont une vraie chance pour l'Europe ; pour son équilibre géographique, politique, linguistique, culturel ; pour sa puissance et son rayonnement ; pour le développement de sa vocation méditerranéenne ou de coopération avec l'Amérique latine.

Néanmoins, le passage à une Europe à douze impliquera vraisemblablement un renforcement du conseil européen, de toute façon souhaitable, et son organisation à deux niveaux : quatre membres permanents et deux membres tournants.

Pour le reste, ni les perspectives d'élargissement ni aucune considération actuelle ne plaident en faveur d'une modification des institutions communautaires et des attributions que leur fixe le traité de Rome.

4) La France n'a pas à se taire pour que l'Europe parle. Moins encore a-t-elle à s'imposer silence pour se joindre au silence européen. Depuis très longtemps et pour très longtemps elle a une certaine vocation universelle : témoin des libertés, recours des indépendances menacées, acteur exigeant de l'équilibre et du pluralisme international. L'absence de la France, c'est toujours la désertion d'une espérance.

Pour autant, rien ne nous interdit de souhaiter et de faire que l'Europe, chaque fois qu'elle le peut, s'exprime d'une voix cohérente sur l'évolution du monde. Aucun mécanisme ne saurait contraindre les Européens à parler toujours le même langage, mais aucune fatalité ne les oblige à la cacophonie. Que la France soit donc l'artisan d'une concertation et chaque fois que possible d'une influence européenne.

Le développement souhaitable des relations avec l'Union soviétique doit s'accompagner de lucidité et de rigueur ; il faut refuser la « détente à sens unique », qui verrait les Européens de l'Ouest renoncer à la défense des droits de l'homme, dont ils tirent leur plus profonde légitimité.

En juin 1979, neuf peuples liront en même temps leurs représentants respectifs à l'Assemblée des Communautés européennes. Peu importe leur rôle : ils seront librement élus par neuf peuples.

L'Europe des libertés est un îlot dans un monde d'arbitraire et de tyrannies. Le destin de la liberté dans le monde se joue essentiellement à travers l'avenir de cette Europe des libertés. Si les Européens se montrent résolus pour eux-mêmes, attentifs et généreux envers les autres, ils sauveront leur propre liberté et aideront à celles des incarcérés, des interdits de parole et d'être, qui sont la masse de l'humanité d'aujourd'hui ; s'ils s'avèrent timorés, sourds et égoïstes, ils perdront l'Europe et, avec elle, tous ceux qui espèrent encore dans le monde. La liberté ne devient pas impunément une simple habitude — et une habitude molle : « *La liberté,* disait Stendhal, *commande qu'on s'en occupe.* »

(*) Délégué général du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe.

Réplique à... Maurice Duverger

M. Jean Mischo, docteur en droit, de Luxembourg, nous écrit :

Dans son article du 26 décembre 1978 (« Confédérale et supranationale »), M. Duverger écrit que, en droit, l'Europe est confédérale pour les compétences futures qui pourraient être accordées aux organes communautaires, parce que, dans ce cas, l'unanimité est requise au sein du conseil des ministres, mais qu'elle est supranationale pour les compétences que les traités ont déjà transférées à la Communauté, parce que dans ces domaines les décisions sont prises, sauf disposition contraire, à la majorité qualifiée, voire, dans certains cas très rares, à la majorité simple.

Si je suis entièrement d'accord avec la première partie de cette thèse, je regrette de ne pouvoir la suivre en ce qui concerne la seconde partie.

Dans le passé, en effet, quatre confédérations particulièrement importantes ont admis le principe de l'adoption des décisions de gestion courante à la majorité qualifiée des voix (tout en subordonnant l'accroissement des compétences de la confédération et certaines autres décisions de portée majeure à l'accord unanime de tous les Etats membres). Il s'agit de la Confédération des Provinces-Unies (1599-1795), de la Confédération des Etats de l'Amérique du Nord (1777 à 1787), de la Confédération helvétique (période de 1803 à 1814) et de la Confédération germanique (1815 à 1866).

Il semble donc permis d'en conclure que le principe majoritaire n'est pas incompatible avec la notion de confédération. A moins qu'on ne veuille qualifier les quatre confédérations susmentionnées de « supranationales » avant la lettre.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES CRISES DU PROCHE-ORIENT

La visite du ministre israélien des affaires étrangères

La France insiste sur la nécessité d'une paix «globale»

M. Dayan, m[illegible]istre israélien des affaires étrangère[illegible] prolonge ce mercredi 31 janvier par u[illegible] séjour privé sa visite en France en re[illegible]ant diverses personnalités, notamme[illegible] M. Mitterrand. Le ministre israélien [illegible] été reçu mardi pendant une heure e[illegible]demie par M. Giscard d'Estaing, en pr[illegible]nce de M. François-Poncet, ministre [illegible]s affaires étrangères. Celui-ci a eu ens[illegible]e un nouvel entretien en tête à tête av[illegible] M. Dayan.

En quittant l'E[illegible]ée, le ministre israélien a déclaré q[illegible] M. Giscard d'Estaing l'avait essentiell[illegible]ent interrogé sur le Proche-Orient et [illegible]e, de son côté, il avait trouvé « très in[illegible]uctif » son exposé de la position franç[illegible]e. La possibilité d'une visite en France du premier ministre israélien, M. Begin, a été évoquée. La radio israélienne déclare qu'elle aura lieu cette année, précision qui n'est pas confirmée à Paris, où l'on se contente de dire qu'elle aura lieu « au moment opportun ».

Dans les milieux français, on indique que les conversations de lundi (M. Dayan avait été reçu par M. Barre) et de mardi ont porté sur le conflit israélo-arabe, le Liban et les relations bilatérales. Sur le premier point, M. François-Poncet a souligné que la paix doit être « globale et prendre en considération les droits et intérêts de chacun ». Si un premier pas est nécessaire, a-t-il dit, « il ne peut être qu'une étape vers un progrès d'ensemble ». Sur le Liban, le ministre français s'est déclaré préoccupé par l'« escalade des affrontements » au sud. Il a rappelé que l'ONU et le gouvernement de Beyrouth devaient établir un calendrier de mesures propres à faciliter le rétablissement de l'autorité libanaise dans la région. M. Dayan a souligné la volonté d'Israël d'empêcher toute infiltration palestinienne à travers la frontière libanaise. Paris et Jérusalem resteront en contact à ce sujet. Enfin, il a été décidé que le directeur des affaires économiques du Quai d'Orsay, M. Froment-Meurice, irait prochainement en Israël pour établir un programme de développement des échanges économiques.

La crise ira[illegible]ienne accroît les «réticences» de l'Égypte à signer le traité avec Israël

SELON M. MOSHE DAYAN

« Ce qui s'est p[illegible] en Iran ne facilite pas les [illegible]ociations de [illegible]'Egyp[illegible], a déclaré M. Dayan, minist[illegible] israélien des affaires étrangè[illegible] répondant mardi 30 janvier [illegible]x questions des journalistes [illegible]a presse diplomatique françai[illegible]. M. Dayan s'est[illegible]t « inquiet » du sort de la co[illegible]unauté juive d'Iran et de « l'e[illegible] des événements d'Iran dan[illegible] certains pays arabes comme [illegible] Jordanie et l'Egypte ». « On n[illegible] une tension chez certains dirig[illegible]ts, a-t-il dit. Les Egyptiens so[illegible] devenus encore plus sensibi[illegible]s, plus soucieux de ne pas [illegible]rovoquer de scission, de reste[illegible] dans la ligne des autres pays [illegible]es. L'Egypte est beaucoup plus [illegible]icente encore envers un accord [illegible]el qu'il soit avec Israël. »

« Il ne s'agit pa[illegible] de paix séparée, a précisé M. Dayan. Les Egyptiens n'en [illegible]ent pas et nous non plus. [illegible] cherchons une paix global[illegible]. Nous disons seulement qu'un [illegible]ccord avec l'Egypte serait le [illegible]emier accord et que les autr[illegible] pays arabes pourraient suivre[illegible] Mais aujourd'hui l'Egypte cra[illegible] plus encore d'être critiquée par [illegible] pays [illegible]es. »

M. Dayan a i[illegible]ué qu'avant [illegible] événements d'Iran [illegible] obt[illegible] l'assurance [illegible] la [illegible]x conlne, il [illegible]eter [illegible] pétrole du Sinaï. Il ne le s[illegible]aite aujourd'hui que davan[illegible]e.

Voici les princ[illegible]les réponses de M. Dayan au[illegible] autres questions :

Les Palestiniens. — M. Dayan distingue deux s[illegible]s de Palestiniens : ceux q[illegible] vivent dans « ce qui était la [illegible]ordanie » et Gaza (1 250 000) et [illegible]x qui vivent dans d'autres pay[illegible]. [illegible]ux premiers M. Dayan propose [illegible]'il n'y ait ni Etat palestinien [illegible] administration militaire isra[illegible]ne, mais un « régime d'autono[illegible] ». Quant aux seconds, ils ont [illegible]é ce qui est maintenant Israël. « Rentrer chez eux, dit M. Dayan, voudrait dire qu'ils viennent en Israël. » Il faut, poursuit le ministre israélien, que les réfugiés reconnaissent Israël, changent la charte de l'O.L.P. (qui a pour objectif la destruction d'Israël) et arrêtent le terrorisme. « *Nous ne voulons pas leur parler avant* », dit M. Dayan, qui souligne qu'à Camp David Israël s'est mis d'accord avec l'Egypte, « *qui n'est pas le moindre des pays arabes* », pour que des entretiens aient lieu « *avec les populations de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza pour déterminer leur avenir.* » M. Dayan rappelle qu'en 1948 l'ONU avait voulu créer en Palestine un Etat juif et un Etat arabe et que ce sont les Arabes qui n'en avaient pas voulu. « *Mais*, dit-il, *on ne ramènera pas en arrière l'horloge de l'histoire.* »

La France « pays ami »

Il reconnaît que la majorité des Palestiniens veulent sans doute disposer d'un Etat. Mais, dit-il, « *ce n'est pas si simple* ». « *Si on admettait qu'il soit possible d'établir un Etat dans ces territoires, que feraient les réfugiés ? L'O.L.P. voudrait installer des camps terroristes. Comment Israël pourrait-il accepter cela ? Ce que nous cherchons, c'est à établir un* modus vivendi, *la coexistence pacifique entre juifs et Arabes. Nous sommes pour que chacun détermine son avenir, mais pas à nos dépens.* »

M. Dayan estime toujours que la paix « *a de bonnes chances d'être conclue* » sur la base des accords de Camp David, bien que l'Egypte soit « *plus hésitante* ». Depuis la dernière mission de M. Atherton, émissaire de M. Carter, l'Egypte et Israël ont accepté, dit-il, de poursuivre la négociation sous la présidence américaine, mais les Etats-Unis ne veulent pas faire de nouvelles offres sans être « *raisonnablement sûrs d'obtenir un résultat positif (...) La balle est donc à Washington pour le moment* ». M. Dayan ne pense pas que « *le temps travaille contre Israël* ». « *Si la tentative actuelle n'aboutit pas*, dit-il, *ce sera bien dommage, mais plus tard, il y aura peut-être un autre dirigeant arabe qui voudra négocier la paix.* »

Les relations franco-israéliennes. — « *Les relations franco-israéliennes ont été réservées*, dit M. Dayan. *La France est un pays ami, ce n'est pas un pays hostile, mais c'est un pays qui pourrait être encore un peu plus amical pour Israël. (...) La France fait parfois des déclarations sans qu'il y ait eu auparavant un dialogue avec Israël comme nous en avons avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et même la Belgique. (...) Si nous dialoguons, nos relations s'amélioreront, même si nous ne sommes pas d'accord. Il y a un effort de compréhension.* »

La communauté européenne. — Le futur élargissement de la Communauté à trois pays méridionaux pose à Israël des problèmes économiques (les exportations agricoles en Europe seront plus difficiles) et politiques, l'Espagne étant le seul Etat européen qui n'ait pas de relations diplomatiques avec Jérusalem. M. Dayan s'en est ouvert à M. François-Poncet, en tant que président du conseil de la Communauté, comme il l'avait fait avec son prédécesseur ouest-allemand, M. Genscher. Tous deux lui ont « *promis* » d'étudier le problème économique « *pour que l'élargissement ne porte pas atteinte aux intérêts israéliens* » et « *d'user de leur influence auprès de l'Espagne pour qu'elle normalise ses relations avec Israël* ».

Les relations avec les Etats-Unis. — « *Le président Carter est le président des Etats-Unis qui a le plus mis son prestige dans la balance*, dit M. Dayan, *non seulement pour le bien d'Israël, mais parce qu'il sert ainsi ce qu'il considère comme l'intérêt des Etats-Unis.* »

Les relations avec le monde communiste. — M. Dayan espère que la Chine reconnaîtra Israël. Quant à l'U.R.S.S., ses relations avec Israël sont une « *longue histoire* ». Ce qui est en cause, dit M. Dayan, ce n'est pas seulement l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays et l'aide militaire fournie par les Soviétiques aux pays arabes, mais aussi le sort de trois millions de juifs soviétiques. « *Pour ceux qui veulent quitter l'U.R.S.S., c'est très dur* », dit M. Dayan pour qui « *le fait d'être juif est plus important que d'être citoyen israélien.* » — M. D.

La Syrie e[illegible] l'Irak assurent avoir « franchi une grand[illegible] étape sur la voie de l'unité »

De notre correspondant

Beyrouth. — S[illegible] le signe de l'« unité » en gest[illegible]n (le *Monde* daté 21-22 janvie[illegible]) l'Irak et la Syrie ont annonc[illegible] mardi 30 janvier, leur décisio[illegible] de faire face en commun à [illegible]es menaces internes ou exter[illegible] contre leur sécurité. Cette [illegible]ution commune équivaut, en [illegible], à un pacte de défense orienté [illegible]entiellement contre Israël.

Le communiqué [illegible]joint publié à l'issue de trois [illegible]urs d'entretiens à Damas en[illegible] le président syrien, M. El Ass[illegible] et le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, souligne [illegible]e les deux pays ont « fran[illegible] une grande étape sur la voie [illegible] l'unité » et qu'une réunion s[illegible]endra prochainement à Bag[illegible] pour « arrêter la forme [illegible]titutionnelle de l'union entre [illegible] deux provinces (ce qui, d[illegible] la terminologie baassiste si[illegible]e entre les deux pays) et [illegible] l'union du parti ».

L'« unité » ainsi [illegible]éparée sera de type fédéral ou [illegible]fédéral ; de plus, elle sera [illegible] progressive. Le processus d'unl[illegible]ion ne touchera dans une [illegible]mière étape — celle qui, pr[illegible]ément, doit faire l'objet du pr[illegible]ain sommet syro-irakien, à B[illegible]ad — que trois ministères : [illegible] défense, les affaires étrangère[illegible] l'intérieur. L'objectif final du [illegible]et à l'étude est, toutefois, co[illegible]e-t-on à Damas, la créat[illegible] d'un seul pays doté d'une [illegible]ale unique, qui serait Damas. [illegible] président, qui serait M. Ass[illegible] d'un parti baas réunifié, do[illegible] secrétaire général serait le [illegible]sident irakien, M. Bakr. Tou[illegible]is, M. Hussein a tenu à r[illegible]er que les deux pays, « instr[illegible] par les précédentes expérien[illegible] unionistes dans le monde a[illegible] (...), s'appliquent à se hâte[illegible]ns précipitation ». L'Irak et [illegible] Syrie formeraient un ensem[illegible] géographique homogène d[illegible]0 millions d'habitants environ (12 millions pour l'Irak, 8 millions pour la Syrie) disposant de vastes ressources (le pétrole en Irak et dans une moindre mesure en Syrie, l'agriculture dans les deux pays), et possédant des façades maritimes sur la Méditerranée (littoral syrien) et sur le Golfe (littoral irakien). L'armée du futeur Etat — s'il voit jamais le jour — pourrait aligner 450 000 hommes. — L. G.

Égypte

Un pèlerinage de juifs marocains

De notre correspondant

Le Caire. — *Un groupe d'environ cent soixante-dix Marocains de confession israélite, résidant au Maroc et en France, ont accompli ce mois-ci, en Egypte, un pèlerinage sur le tombeau de saint Jacob Abou Hassira. Ce rabbin voyageur, originaire du Sud-Marocain, repose à Damanhour, ville du delta du Nil située entre Le Caire et Alexandrie.*

Les pèlerins ont visité dans la capitale égyptienne la synagogue du centre ville et celle du vieux-Caire, dite de Ben Ezra — le plus ancien sanctuaire juif de la vallée du Nil. Selon l'ambassade du Maroc au Caire, les visiteurs, conduits par M. Henri Cadoch, président du comité des lieux saints et pèlerinages juifs du Maroc, ont partout reçu le meilleur accueil de la part des Egyptiens. M. Cadoch a déclaré que « le nom d'Anouar El Sadate s'inscrivait en lettres d'or dans les relations judéo-arabes depuis qu'il avait ouvert la voie à la paix dans la région en allant à Jérusalem ».

Si le royaume chérifien est le seul Etat arabe qui, en raison de sa politique libérale à l'égard de ses ressortissants juifs, conserve une communauté israélite relativement importante (environ vingt mille personnes), les soixante-dix mille juifs égyptiens ont dû quitter leur pays pour Israël ou pour l'Occident à l'époque nassérienne. Ce n'est qu'après la guerre d'octobre 1973 que le président Sadate a fait lever les dernières dispositions spéciales, notamment en matière de voyages à l'étranger, qui s'appliquaient encore aux quelques dizaines d'israélites restés au Caire ou à Alexandrie. Un ancien notable juif d'Egypte, M. Albert Mizrahi, établi en Amérique depuis vingt ans, a été récemment reçu dans son pays d'origine sur l'invitation du raïs. — J.-P. P. H.

Le retour de l'ayatollah Khomeiny en Iran

(Suite de la première page.)

Pour « chauffer » les esprits, des groupes de jeunes érigeaient des barricades, provoquant dans le quartier des embouteillages. Le service d'ordre des religieux s'efforçait cependant d'éviter les incidents et avait établi un cordon de sécurité vigilant autour du siège de la gendarmerie, place 24-Esfand, protégé par une douzaine de blindés de l'armée.

Sur le campus universitaire, l'agitation, d'abord pacifique, atteignait au début de l'après-midi des sommets insoupçonnés et il était difficile de s'y déplacer tant était immense la foule venue témoigner sa sympathie aux quelque mille cinq cents ulémas et mollahs qui se sont installés à l'intérieur de la mosquée de l'université depuis lundi, pour protester contre l'interdiction faite à l'ayatollah de rentrer en Iran.

Assis en tailleur dans l'une des pièces exiguës de la mosquée, le vénérable ayatollah Rabanni-Chirazi, de Qom, proche compagnon de l'ayatollah Khomeiny, répond avec une franchise brutale à nos questions :

« *Y a-t-il eu un accord entre MM. Bazergan, Behechte et Moutaheri et l'entourage de M. Bakhtiar, au sujet de la visite avortée du premier ministre à Paris ? (le Monde du 30 janvier).*

— Non. On ne peut pas parler d'un accord. Il y a eu tout simplement des propositions rejetées aussitôt par Khomeiny, qui estime qu'il ne peut reconnaître le chef d'un gouvernement illégal. Nous n'avons aucune confiance en Bakhtiar et nous estimons que son véritable objectif est de gagner du temps pour assurer, à plus ou moins longue échéance, le retour du chah sur le trône. Toute entente avec lui équivaudrait donc à trahir la révolution.

— *L'ayatollah acceptera-t-il à son retour à Téhéran de rencontrer M. Bakhtiar ?*

— Oui, mais seulement à la condition expresse qu'il ait au préalable démissionné de son poste de premier ministre.

— *Quelle sera la première mesure qu'adoptera l'ayatollah après son retour à Téhéran ?*

— Il mettra en place un conseil révolutionnaire qui sera chargé d'organiser rapidement un référendum au sujet de la République islamique. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de créer un gouvernement provisoire. Le conseil révolutionnaire suffira à assurer la transition.

— *Et si M. Bakhtiar ne s'efface pas ?*

— Nous le ferons partir. N'oubliez pas que son gouvernement n'a aucune base populaire et n'est qu'une enveloppe formelle dépourvue de tout contenu réel. Ses ministres ne sont pas acceptés par le peuple et ne peuvent même pas pénétrer dans leur ministère. Les grèves continuent et iront en s'intensifiant. Elles paralysent totalement la vie politique et économique du pays, isolant de plus en plus l'équipe au pouvoir.

— *Pensez-vous obtenir son départ uniquement par des moyens pacifiques.*

— Oui. Mais s'il résiste, sa chute sera assurée par d'autres méthodes.

— *Lesquelles ?*

— Nous avons toujours été partisans d'une révolution pacifique. Mais si nous constatons que ces méthodes n'apportent pas de résultats satisfaisants, nous aurons recours à la lutte armée, que certains réclament déjà.

— *Ne craignez-vous pas dans ce cas un coup d'Etat militaire ?*

» *Cette éventualité n'est pas exclue, mais elle ne fera qu'intensifier la lutte armée. De toute façon, nous savons que l'armée est profondément divisée. Déjà, une importante fraction des forces aériennes et navales a proclamé sa solidarité avec la république islamique. Les forces terrestres ne sont pas aussi sûres que certains le prétendent. Les officiers les plus jeunes sympathisent avec notre cause islamique. Les soldats qui tirent contre la population font partie de la garde impériale et des forces spéciales de gendarmerie entraînées pour combattre les émeutes.* »

L'ayatollah Rabbani-Chirazi ne doute pas un seul instant de l'issue de la bataille. Il estime que le peuple, mobilisé pour la lutte, est « *invincible* ». Dehors, dans le campus, poursuivant leur ronde interminable, les rudes travailleurs originaires de l'Azerbaïdjan iranien, battant du pied la mesure et brandissant le poing, chantent une nouvelle complainte révolutionnaire, qui résume naïvement, et mieux que tous les programmes savants, les revendications du mouvement populaire et religieux :

Nous récupérerons nos droits inaliénables
Même si le monde doit s'écrouler
Nous avons le Coran et vous avez les armes
Tous les membres de la dynastie Pahlevi doivent périr
Notre révolution est islamique et populaire
Et nous ne laisserons personne la détruire
Nous sommes tous prêts à mourir pour l'Islam
Vous avez chassé Azhari mais Bakhtiar lui ressemble
Vous qui appuyez le chah et son régime honni
Sachez que Dieu et le peuple les détruiront
Sachez que notre Khomeiny qui est à Paris
Gagnera tous ses droits et rentrera à Téhéran
Nous espérons que Carter sera atteint d'un mal incurable
Et si nos dirigeants nous le permettent
Nous prendrons les armes et tuerons le chah
Qui est le fils de Reza Khan le dictateur.

Un peu plus loin, les travailleurs en grève des arsenaux, protégés par un service d'ordre impressionnant de militants religieux, manifestaient aux cris de « *Mort à Bakhtiar !* », « *Nous refusons de fabriquer les balles qui tuent nos frères !* ». Des bruits incontrôlés circulent au sujet de désertions massives de conscrits. On parle même de cas de mutinerie qui se seraient produits dans certaines unités de l'armée de l'air. Le chef de l'état-major iranien, le général Gharabaghi, a reconnu, pour sa part, qu'un nombre indéterminé de militaires de l'armée de l'air avaient participé récemment à des manifestations en faveur de la République islamique, et qu'ils seraient jugés au terme de la loi martiale, qui prévoit des peines sévères pour les actes d'indiscipline.

Jusqu'à quand l'armée pourra-t-elle maintenir sa cohésion face à un mouvement révolutionnaire d'une telle ampleur ?

JEAN GUEYRAS.

Une lettre de l'ambassadeur d'Iran

M. Bahramy, ambassadeur d'Iran, nous adresse la lettre suivante :

Des informations me concernant parues dans *le Monde* le 25 janvier 1979 comportent des inexactitudes.

Malgré le grand respect que j'ai toujours éprouvé à l'égard des dignitaires de ma religion et notamment envers l'ayatollah Khomeiny, malgré le rôle que j'ai été amené à jouer ces derniers temps pour sauvegarder en France un esprit d'entente, de coopération et de calme au sein de la communauté iranienne, sans jamais me dérober lorsqu'il a fallu, au service de mon pays, faciliter certaines démarches récentes, dans une perspective de rapprochement national, je n'ai cependant jamais eu à faire, contrairement à vos affirmations, un quelconque acte d'allégeance, qui ne m'a d'ailleurs jamais été demandé.

Je pense que le sort que connaît mon pays aujourd'hui justifie à lui seul qu'on ne l'aggrave encore par des suggestions qui n'apportent rien, sinon un surplus de désolations et de confusions.

● *M. François Mitterrand* a déclaré, mardi 30 janvier, au cours de sa conférence de presse : « *La déstabilisation est là. La carte est suffisamment transformée pour que dans cette région du monde on entre dans une nouvelle époque.* » Il a toutefois souligné que la démarche de l'U.R.S.S. était « *infiniment plus feutrée et contradictoire* » que le laisserait supposer une analyse rapide et il a mis en lumière la prudence des autres pays voisins, et notamment de l'Irak.

MILLE ROUTIERS EN DÉTRESSE...

Bazargan (A.F.P.). — A ce poste de la frontière turco-iranienne, dans les montagnes enneigées, à 700 kilomètres à l'ouest de Téhéran, huit cents poids lourds étrangers, en majorité suisses, allemands et bulgares, sont immobilisés. Un millier d'hommes, la femme d'un routier et leurs deux enfants en bas âge sont en détresse sur un parking.

En raison de la grève des douanes iraniennes, les camions qui voyagent sous contrôle douanier (TIR), ne peuvent en effet ni traverser la frontière ni faire demi-tour. Les téléphones sont coupés et il est pratiquement impossible à ces routiers d'avoir un contact avec leurs familles ou leurs employeurs.

Les conditions de vie sont difficiles. « Il nous reste peu de fuel. Trouver à manger est toute une expédition. Il faut décrocher la remorque bloquée en douane, donner son passeport aux douaniers iraniens et descendre à la ville la plus proche, Bachou, où l'on trouve quelques conserves », explique un chauffeur français.

Souvent les camions sont attaqués par une population en révolte. « Il y a une semaine, des manifestants iraniens sont montés jusqu'à la frontière et ils ont incendié plusieurs poids lourds », raconte le même chauffeur. A un journaliste français de passage, les camionneurs bloqués à Bazargan ont demandé lundi de lancer un appel aux ambassades étrangères « afin que soit trouvée une solution rapide mettant fin à l'attente dramatique ».

AFRIQUE

Rhodésie

M. Ian Smith remporte une écrasante victoire au référendum constitutionnel

Les électeurs européens ont participé en grand nombre au référendum constitutionnel organisé mardi 30 janvier par M. Ian Smith sur le transfert limité du pouvoir à la majorité noire. Environ 70 % des quelque 90 000 électeurs ont déposé leur bulletin dans l'urne et, mercredi au matin, alors que les résultats de dix-sept des cinquante-quatre circonscriptions n'étaient pas encore connus, les « *oui* » l'emportaient à 85 %. L'opposition d'extrême droite, battue, assure par la voix d'un de ses dirigeants que la population rhodésienne blanche a « *vendu son âme au diable* ».

M. Smith a pour sa part exprimé sa vive satisfaction pour cette « *décision merveilleuse de gens qui font face aux réalités* ». Maintenant que la « *Rhodésie-Zimbabwe* » — c'est le nom du nouvel État — a accepté le transfert du pouvoir aux Noirs, a déclaré le premier ministre. Washington et Londres sont « *moralement obligés de jouer leur rôle dans un règlement.* » Il a souhaité que l'Occident accepte la bonne foi des Blancs et fasse preuve d' « *un peu de moralité* ». « *Je pense,* a-t-il poursuivi, *que nous avons les populations noires les plus heureuses dans ce pays, et je crois que nos relations raciales sont un exemple pour le reste du monde. Si seulement on nous laissait en paix, je crois que nous pourrions réussir.* »

La prochaine étape du processus, engagé par M. Smith, sera la ratification, la semaine prochaine, du projet de Constitution par l'Assemblée, à forte majorité blanche, puis l'organisation, le 20 avril, d'élections générales au suffrage universel. Les Blancs disposeront toutefois dans le nouveau régime d'importantes garanties, puisqu'ils garderont le contrôle, par l'intermédiaire de « commissions » indépendantes, de l'armée, de la police, de l'administration et de la justice, pendant dix ans. Ils auront aussi 28 sièges sur 100 au Parlement et, comme le futur gouvernement d'« *union nationale* » devra être composé de ministres choisis dans tous les partis, au prorata de leur nombre de députés, le parti de M. Smith conservera un quart des portefeuilles. Il y a en Rhodésie 250 000 Blancs et 6,7 millions de Noirs.

Ces résultats ne devraient cependant pas avoir d'influence sur la décision du Front patriotique de poursuivre la guérilla qu'il mène depuis des années contre le régime de M. Smith. Ses dirigeants, MM. Nkomo et Mugabe, ont déjà fermement condamné le « règlement interne » conclu en mars dernier entre M. Smith et trois dirigeants noirs modérés, l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau (*A.F.P., UPI, Reuter.*)

DIPLOMATIE

Le président Tito va visiter plusieurs pays du Proche-Orient

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Tito va commencer le 1er février un voyage qui le conduira au Koweït, en Jordanie, en Syrie et en Irak.

Des entreprises yougoslaves sont solidement implantées dans cette partie du monde depuis plusieurs années et y font d'excellentes affaires. Ainsi, les échanges commerciaux avec l'Irak ont atteint en 1978 le chiffre record de 700 millions de dollars, dans les deux sens, et l'industrie yougoslave a, en outre, obtenu des contrats pour ces travaux d'investissement évalués à 2 milliards de dollars. L'Irak est d'ailleurs un partenaire particulièrement intéressant : c'est le principal fournisseur de la Yougoslavie en pétrole.

Mais le président Tito n'entreprend pas ce long voyage pour parler de pétrole. Belgrade s'inquiète du pourrissement de la situation au Proche-Orient, d'une part, et des difficultés auxquelles se heurte le mouvement des non-alignés, d'autre part. L'état « ni guerre ni paix » qui se prolonge au Proche-Orient est jugé très dangereux. La Yougoslavie n'a pas condamné les accords de Camp David mais ne les a pas approuvés non plus. Elle avait pris une position dans l'espoir, semble-t-il, que l'accord serait le point de départ d'un règlement global des problèmes de la région. Ce ne fut pas le cas.

Alors, on ne cesse ici de répéter que l'évacuation par Israël des territoires arabes occupés, la reconnaissance des droits du peuple palestinien à un État national et les garanties sûres de sécurité à tous les pays du Proche-Orient, y compris Israël, sont les conditions nécessaires d'une solution pacifique ; il est évident, assure-t-on, que les plans du « Front du refus » d'anéantissement d'Israël sont tout aussi irréalisables que ceux de Jérusalem de détruire le peuple palestinien.

Les fissures de plus en plus nombreuses au sein du mouvement des non-alignés, surtout depuis la guerre vietnamo-cambodgienne, suscitent d'autre part une vive inquiétude. Or, au sein de ce mouvement, les pays arabes ont toujours joué un rôle important. Avec leurs dissensions actuelles et la tendance qu'ont certains d'entre eux à trop s'engager aux côtés d'un bloc ou d'un autre ils menacent d'y introduire de nouveaux éléments de discorde. Il ne s'agit pas, pour le président Tito, de se poser en médiateur, mais il insistera sur la nécessité d'un minimum d'harmonie entre les pays arabes.

PAUL YANKOVITCH.

À la conférence des non-alignés de Maputo

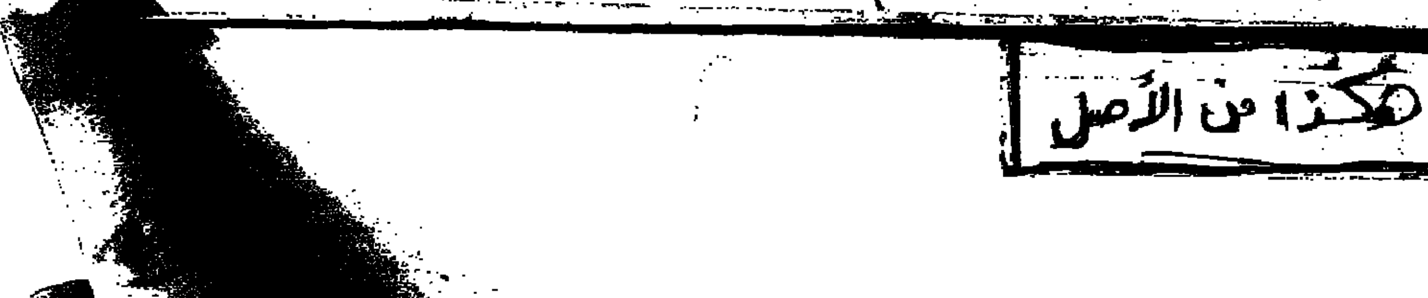
LE PRÉSIDENT MACHEL PRONONCE UN RÉQUISITOIRE CONTRE L' « OCCIDENT IMPÉRIALISTE »

Maputo, 31 janvier (A.F.P., Reuter.). — Le président Samora Machel a ouvert, mardi après-midi 30 janvier, la réunion des ministres du bureau de coordination des pays non alignés au cercle militaire de Maputo. Outre les délégations d'observateurs, notamment de mouvements de libération, vingt-quatre des membres sont présents, le vingt-cinquième, l'Indonésie, n'ayant pas voulu être représentée au Mozambique, dont le gouvernement a reconnu la République du Timor oriental, proclamée par le FRETELIN, alors que Djakarta a annexé cet ancien territoire portugais.

Voici la liste des participants : Algérie, Angola, Bangladesh, Botswana, Cuba, Guinée, Guyane, Inde, Irak, Jamaïque, Libéria, Niger, Nigéria, organisation de libération de la Palestine, Pérou, Soudan, Sri-Lanka, Syrie, Tanzanie, Tchad, Vietnam, Yougoslavie, Zaïre et Zambie. Le Mozambique, pays hôte, n'est pas membre du bureau de coordination du Mouvement qui compte quatre-vingt-quatre membres, plus l'O.L.P.

Dans son discours inaugural, le président Machel, a accusé « *l'Occident impérialiste* », d'essayer de conserver ses intérêts économiques en Afrique australe, en « *refusant la véritable indépendance aux peuples de Rhodésie et de Namibie* », et de « *tenter de renverser les gouvernements du Mozambique et de l'Angola* ».

« *Les puissances occidentales,* a-t-il dit, *ont toujours appuyé les régimes racistes minoritaires de la région. Ils veulent maintenant faire en sorte que l'inévitable chute de ces régimes ne soit pas assortie de la liquidation définitive de leurs intérêts, de leur hégémonie et de leur puissance dans la région.* »



هكذا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

Trois dissidents fusillés

(Suite de la première page.)

Les maigres informat[ions] officielles ou officieuses d[o]nnées au sujet de l'attentat son[t] le plus souvent contradicto[ires]. Une charge de plastic a e[x]plosé le 8 janvier 1977 sur la lign[e] Chtchelkovo du métro de Mos[co]u. Deux jours après, l'agence T[a]ss avait annoncé qu'une « exp[lo]sion de faible puissance » ava[it] eu lieu à la station Sthchelko[vs]kaïa, au nord-est de la capital[e] et qu'il y avait eu des « blessé[s] » parmi les passagers.

Mais le journaliste [so]viétique Victor Louis, dont les [li]ens avec les services officiels n[e] relèvent pas seulement de la lé[ge]nde, répandait aussitôt une v[er]sion un peu différente. L'explo[si]on avait eu lieu non pas dans [u]ne station, mais sur la ligne [ell]e-même, entre deux stations. [El]le était plus forte que Tass [ne] voulait bien le dire puisqu'elle [av]ait fait plusieurs morts (de tr[ois] à sept, selon les sources) et [u]ne vingtaine de blessés. M. Lo[ui]s suggérait également que l'[en]quête se dirigeait vers les mil[ieu]x dissidents composés de [p]ersonnes « instables », sensibles [à] la propagande de la presse bourgeoise coupable de donner trop de publicité aux terroristes occidentaux. M. Sakharov, pour sa part, n'excluait pas une provocation du K.G.B., ce qui lui avait valu une convocation au parquet suivie d'une mise en garde.

La sévérité du jugement contre Zatikian et la rapidité avec laquelle il a été exécuté ont surpris les milieux dissidents de Moscou qui considèrent l'accusé comme un des leurs. M. Sakharov, qui est partisan de l'abolition de la peine de mort pour des raisons de principe, a décidé d'observer ce mercredi une grève de la faim symbolique pour protester contre l'absence de procès public.

Stepan Zatikian, qui était âgé de trente-deux ans, était marié et père de deux enfants. Il avait passé cinq ans dans un camp, de 1967 à 1972, pour « activités nationalistes antisoviétiques ». Il est le premier accusé politique à être condamné à mort et exécuté depuis de nombreuses années. Il est possible, toutefois, que des condamnés aient été fusillés sans qu'il en soit fait mention publiquement.

Selon les milieux dissidents, le capitaine Sabline, du torpilleur *Storojevoi*, dont l'équipage s'était mutiné en 1976 et avai ttenté de gagner la Suède, a été fusillé pour trahison en octobre 1977. Mais cette exécution n'a jamais été rendue publique. Il faut cependant remarquer que le capitaine Sabline était non seulement militaire mais encore officier politique du *Storojevoi*. A la suite du procès de Leningrad en 1978, Kouznetsov et Dymchitz, auxquels il était reproché d'avoir projeté de détourner un avion, avaient été tous deux condamnés à mort, mais leur peine avait été commuée en quinze ans de détention. D'autre part, l'homme qui, le 22 janvier 1969, avait tiré sur le cortège officiel alors que M. Brejnev se rendait aux cérémonies du « triomphe des cosmonautes » a été interné dans un asile psychiatrique.

Une des explications de l'exécution de Zatikian se trouve sans doute dans les premières indications données au lendemain même de l'attentat par M. Victor Louis. Les autorités soviétiques ont été très sensibles au développement du terrorisme en Occident et ont craint l'extension du phénomène dans leur pays. Aussi ont-elles cherché à faire un exemple ; tant vis-à-vis de l'étranger que des milieux contestataires à l'intérieur de l'U.R.S.S. qui — il faut le souligner — n'ont jamais prôné la violence comme moyen de leur politique. Le coût de la démonstration est élevé.

DANIEL VERNET.

« Une mesure de répression de caractère transitoire »

De notre correspondant

Moscou. — La pei[ne] de mort est officiellement pr[é]sentée en U.R.S.S. comme une « mesure de répression de car[act]ère transitoire » appelée à [dis]paraître avec les progrès de [l'éd]ification de la société socia[lis]te, puis communiste, mais p[er]sonne ne se risque à fixer un [ter]me.

Officiellement, tou[jour]s, elle ne serait appliquée [qu]e dans les « cas exceptionne[ls] » contre des « individus parti[culi]èrement dangereux », mais au[cune] statistique n'est disponib[le] (on ne connaît d'ailleurs pa[s n]on plus le nombre des autre[s c]ondamnations). De temps e[n te]mps, la presse fait état [de c]ondamnations à mort, mais [...] indique [...] a été [...] derniers [...] meurtriers [...] et son complice [...] chauffeur de camion qui, en état [d']ivresse, avait fauché quinze [pe]rsonnes sur un trottoir de Moscou, faisant sept morts. D'autre part, plus de trente ans après la fin de la guerre, des anciens collaborateurs avec l'envahisseur allemand sont encore exécutés.

Il semble que les exécutions pour vol de la propriété socialiste, spéculations, etc., aient diminué depuis le début des années 60. Les autres crimes pouvant entraîner la peine capitale sont, outre le meurtre, la trahison, le viol collectif, la fabrication de fausse monnaie. Selon des sources non officielles, le nombre des condamnations à mort pourrait atteindre cinq cents par an, mais il est difficile de dire la proportion de celles qui ont été commuées en quinze ans de détention, la peine de détention la plus forte prévue par le code pénal. Les condamnés à mort en Union soviétique sont en général fusillés. — D. V.

CORRESPONDANCE

A propos de l'affrontement gréco-turc

Le Bulletin de l'étranger paru dans le Monde *daté 21-22 janvier sous le titre « Surenchère entre Athènes et Ankara » a suscité des réactions divergentes.*

Un diplomate turc, parlant en son nom personnel, nous écrit :

En disant que « *les Turcs d'aujourd'hui se consolent mal de voir le drapeau grec flotter sur des îles d'Asie Mineure* », *le Monde* a l'air d'accuser la Turquie de désirer changer le statut établi en 1923.

Or ce n'est pas la Turquie qui a soulevé la « *question de la mer Egée* ». Le problème a surgi lorsque la Grèce, il y a quelques années, a indiqué son intention d'étendre jusqu'à 12 milles marins les eaux territoriales de toutes les îles — y compris celles des îles côtières anatoliennes — et îlots de cette mer extrêmement resserrée et qui relie, pour la navigation internationale, la Méditerranée à la mer Noire : prétention qu'elle semble avoir abandonnée, les nations maritimes ayant fait comprendre qu'elles s'opposeraient à une telle mesure, car elle transformerait en eaux territoriales grecques une grande partie des eaux libres de cette mer restée ouverte à la navigation et au passage tout au long de l'histoire.

Le problème a été soulevé aussi parce que la Grèce soutient que les îles côtières anatoliennes, qui ont déjà 6 milles d'eaux territoriales, donc également de fonds marins — elles forment de grandes enclaves tout au long de la côte turque, — ont droit à *tout* le plateau continental de l'Anatolie. L'Anatolie — 1 000 kilomètres de côtes — n'aurait pratiquement aucun droit dans son prolongement immédiat au plateau continental de l'Egée ! Dans ces conditions, ne semblerait-il pas que cette crainte de l'« *expansionnisme turc en mer Egée* » ne soit qu'une crainte de la réaction de la Turquie devant des prétentions que celle-ci juge difficiles à comprendre, vu le fait que la solution de 1923 avait favorisé la Grèce bien au-delà de ce que le droit de la mer concède dans des situations similaires et qu'elle avait toujours respecté scrupuleusement cette solution.

Les Grecs déclarent en effet qu'ils craignent la puissance turque en mer Egée, et que leurs attitudes et leurs réactions sont conditionnées par cette inquiétude ; mais cette crainte est-elle sincère, et peut-elle être fondée ? La Turquie a cédé en 1923 à la Grèce toutes les îles côtières de l'Anatolie, arrangement qui peut être considéré extrêmement favorable à cette dernière. Il faut, d'autre part, se souvenir que ces îles n'avaient que trois milles marins d'eaux territoriales en 1923, que la Grèce les a portées à 6 milles par une décision unilatérale en 1936 sans que la Turquie ait voulu à cette époque soulever d'objection, dans le souci de ne pas troubler l'amitié politique rétablie entre les deux pays avec tant d'efforts et de soins. (...) Il n'y a jamais eu de velléités d'expansionnisme turc en mer Egée, et aujourd'hui encore la Turquie ne désire pas changer le statut établi en 1923 et, chaque fois que l'occasion se présente, elle n'hésite pas à indiquer à la Grèce qu'elle est prête à donner des assurances et des garanties en ce qui concerne la souveraineté grecque sur les îles en question.

∴

D'autre part, M. Constantin Papas nous a adressé le commentaire suivant :

L'expansionnisme turc n'a pas de motifs historiques, mais des motifs de pillage. Ce sont les Grecs qui devraient regarder avec amertume derrière cette ligne « bleue des Vosges » qu'est l'Ionie et où ils ont vécu depuis des millénaires, patrie qu'ils ont perdue par la volonté des grandes puissances de l'époque.

Dire que l'hostilité actuelle entre les deux pays s'explique par l'histoire, c'est vraiment méconnaître les motifs du conflit actuel. Cette crise ne date que depuis quelques années, où du pétrole a été découvert près de Thassos. Ce ne sont pas des raisons historiques qui poussent les Turcs vers les îles de la mer Egée, mais le goût du pillage, surtout depuis leur récente expérience à Chypre où ils sont restés impunis. Car, il faut remonter au temps d'Attila pour rencontrer une armée appartenant de surcroît à une alliance dite du monde libre, qui déménage avec un plan précis les biens que les pauvres Chypriotes grecs n'ont pas pu emporter dans leur fuite, sans parler des droits de l'homme. Ceci leur a donné le goût de la répétition, c'est tout de même clair.

Le drame de la Grèce est que, depuis la libération, elle est gouvernée par des hommes insignifiants, sans aucune envergure politique, car avec le crédit qu'elle avait acquis pendant la guerre — la Grèce s'est battue pour le monde libre là où la France a fait semblant — elle aurait pu prétendre à une meilleure considération de la part de ses alliés. Elle a fini par réclamer qu'on la laisse vivre en paix.

Dire que les alliés des deux pays n'ont à choisir ni psychologiquement ni politiquement, n'est-ce pas la meilleure démonstration du cynisme qui dicte l'attitude du monde actuel dit « civilisé » ? Vous rappeler ce que votre culture doit à la Grèce, c'est du temps perdu, puisque vous ne semblez pas le savoir déjà. Du sentimentalisme ? Peut-être, face à un monde qui ne vit que pour les affaires. A propos, je doute qu'il ait un jour un métro à construire à Ankara. Les Turcs préfèrent les ânes.

∴

Enfin, M. Roger Milliex, ancien conseiller culturel français à Athènes, fait observer que « les Turcs de 1979 n'ont pas de frères de sang dans des îles comme Lesbos, Chio, Samos, et ces îles ne sont pas occupées par la Grèce : elles ont été *délivrées* par elle en 1912 du long joug ottoman, conformément aux aspirations séculaires de leurs habitants, Grecs en très grande majorité. Et il n'est pas nécessaire, pour les fonder, de remonter aux lointaines et nobles origines antiques (peuplement thessalien de Lesbos dès la fin du deuxième millénaire avant J.-C., rayonnement ionien des deux autres aux septième et sixième siècles avant J.-C.). Il suffit d'évoquer les insurrections patriotiques des insulaires en 1821, 1822. On connaît l'holocauste de Chio cette année-là, répété à Samos en 1849, puis en 1908 encore. Occupées jusqu'en 1912, les îles ont fini par faire retour à la mère patrie, dans la dynamique du remembrement national progressif de l'hellénisme irrédimé qui a couvert la période de 1864 (îles ioniennes), 1948 (Dodécanèse), en passant par les étapes intermédiaires : Thessalie, Macédoine, Epire, Crète — et en conformité chaque fois avec le droit d'autodisposition.

» La « comparaison » ne deviendrait « raison » que si — à Dieu ne plaise ! — un expansionnisme revanchard allemand se remettait à convoiter nos deux provinces de l'Est. Heureusement, ce n'est plus le cas. Il semble, hélas ! que ce soit le cas aujourd'hui des dirigeants d'Ankara à l'égard des îles grecque jouxtant l'Asie Mineure. Je dis : des dirigeants et non pas du peuple turc, dont, selon les résultats d'un sondage d'opinion publique effectué en mai 1977, l'Egée et Chypre sont littéralement le dernier des soucis (dans la proportion de 1,4 %) pour les deux problèmes à la fois et qui, lorsqu'il rencontre sur son sol un voyageur grec, ne se départit pas à son égard, bien au contraire, de son traditionnel esprit d'hospitalité et de sa chaleur humaine et continue, sans rancune, à l'appeler « Yunan », c'est-à-dire « Ionien ».

Italie

M. Andreotti présente au chef de l'État la démission de son gouvernement

De notre correspondant

Rome. — M. Giulio Andreotti devait se rendre au Quirinal ce mercredi après-midi 31 janvier pour présenter au chef de l'Etat la démission de son gouvernement. Un président du conseil serait désigné avant la fin de la semaine. Le nom le plus souvent cité est celui de M. Andreotti lui-même qui cherche visiblement à ménager l'avenir. Son adieu au Parlement, lundi soir, ressemblait surtout à un discours d'investiture.

Le président du conseil désigné n'aura pas la tâche aisée : au cours du débat parlementaire, chacun des principaux partis a réaffirmé sa position sans la moindre ouverture. Nul ne devait dévoiler trop tôt ses batteries.

Les communistes ont réaffirmé que la Démocratie chrétienne était entièrement responsable de la rupture de la majorité d'union nationale. Selon eux, on ne résoudra cette crise qu'en reconnaissant au P.C.I. le rôle qui lui revient, c'est-à-dire une place au gouvernement. Mais sur ce point, le « non » de la D.C. est formel. « *Nos deux partis se situent sur des plans différents* », a dit M. Giovanni Galloni, le président du groupe parlementaire démocrate chrétien. « *Nous ne pouvons pas nous rencontrer, mais nous ne devons pas nous affronter.* »

Entre l'*incontro* (rencontre) et le *scontro* (choc), le parti gouvernemental continue donc à prôner le *confronto* (confrontation). Et il ne comprend pas pourquoi le P.C.I. a brusquement mis fin à une expérience qui ne demandait qu'à se poursuivre.

Très inquiets par la perspective d'élections anticipées, les socialistes cherchent un compromis par tous les moyens. Leur secrétaire général adjoint, M. Claudio Signorile, a proposé mardi une formule inédite : la nomination d'un « laïc » à la présidence du conseil pour ressouder la majorité d'union nationale. Et de citer le nom de M. Ugo La Malfa, président du parti républicain, qui était brouillé avec le P.S.I. depuis des mois.

Cette proposition ne séduit ni la démocratie chrétienne ni le P.C.I. Recevra-t-elle davantage d'écho au Quirinal où le nouveau président de la République, M. Pertini (socialiste), entend jouer un rôle actif dans la première crise gouvernementale de son septennant ? M. Pertini s'était rendu à Gênes pour assister aux funérailles du syndicaliste communiste assassiné par les Brigades rouges. Il ne pouvait faire moins pour le magistrat tué à Milan par Prima Linea : les obsèques de M. Emilio Alessandrini ont été présidées, ce mercredi matin, par le chef de l'Etat en personne.

Pourquoi ce substitut de trente ans, menacé de mort, ne jouissait-il pas d'une protection de police ? M. Pertini s'en est étonné. Puis, en tant que président du conseil supérieur de la magistrature, il a entendu les doléances des membres de cet organisme réunis à Rome en session extraordinaire.

Les juges italiens sont au bord de la révolte. On a assassiné sept d'entre eux depuis juillet 1975. Comble du scandale : c'est parce qu'il « *était efficace* », qu'Emilio Alessandrini a perdu la vie, selon le communiqué de Prima Linea, une organisation clandestine qui est en train de ressembler de plus en plus aux Brigades rouges.

Le ministre de la justice va mettre plusieurs automobiles blindées à la disposition des magistrats. Ceux-ci réclament néanmoins des retouches à la législation qui ne leur seront pas accordées facilement. Ils ont trouvé un allié en la personne de M. Amintore Fanfani, président du Sénat, qui invite les pouvoirs publics à remplacer « *la litanie des doléances par des décisions et des actes* ». Ce n'est pas une simple formule de circonstance dans la bouche de cet homme à poigne, qui pourrait jouer un certain rôle si la crise gouvernementale s'enlisait ou si le président de la République voulait emprunter, dès le départ, des voies originales pour la résoudre.

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

ARRESTATION D'UN AGENT EST-ALLEMAND

Karlsruhe (A.F.P.). — La police ouest-allemande a arrêté un agent présumé des services secrets est-allemands, annonce-t-on mardi 30 janvier, à Karlsruhe.

Ce dernier avait réussi à se soustraire tout d'abord aux recherches après le passage à l'Ouest du lieutenant des services de renseignements est-allemands Werner Stiller, qui avait remis une importante documentation sur l'activité d'espionnage en République fédérale d'Allemagne.

L'espion présumé, dont le nom n'a pas été communiqué par le parquet fédéral, a été mis en état d'arrestation « il y a quelques jours » et présenté lundi soir au juge d'instruction de la Cour fédérale qui lui a signifié son mandat d'arrêt.

Trois autres agents présumés ont pu s'enfuir.

EUROPE

APRÈS LES INTERPELLATIONS DE RESSORTISSANTS ESPAGNOLS AU PAYS BASQUE

MADRID : le gouvernement français a cédé à nos pressions

Le gouvernement espagnol se félicite des mesures adoptées le mardi 30 janvier par le gouvernement français à l'encontre de réfugiés basques espagnols. Madrid, qui estime que Paris a finalement cédé aux pressions espagnoles, note que neuf des treize ressortissants espagnols assignés à résidence dans les Alpes de Haute-Provence sont des « membres importants » de l'ETA qui auraient commis « des crimes de sang » (nos dernières éditions).

A Paris, on fait valoir que la décision française de mardi est la « suite logique » du point de vue déjà exprimé à Madrid par M. Giscard d'Estaing le 30 juin dernier. La France n'accordait plus le statut de réfugié politique aux Espagnols vivant en France, l'Espagne étant une démocratie. Ce point de vue avait été de nouveau exposé au ministre espagnol des affaires étrangères, M. Carcelino Oreja, lors de sa visite à Paris le 12 janvier dernier. Mais l'opération de police française au Pays basque de mardi est un « geste » qui répond évidemment aux requêtes espagnoles.

De notre correspondant

Madrid. — Les mesures prises le mardi 30 janvier par les autorités françaises à l'encontre de réfugiés basques espagnols ont provoqué une grande satisfaction à Madrid. C'est la première fois que Paris répond par un geste concret à nos demandes, dit-on en substance dans certains milieux officiels de la capitale. On rappelle ici que le gouvernement espagnol insistait depuis longtemps auprès de la France pour obtenir sa coopération dans la lutte contre l'ETA. Quand le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, avait fait une visite éclair à M. François-Poncet, le 12 janvier, il avait réitéré des exigences souvent formulées dans le passé. Les militants de l'ETA résidant dans les Pyrénées-Atlantiques devraient être éloignés de la frontière, avait demandé le ministre, et les Espagnols vivant en France ne devraient plus bénéficier du statut de réfugiés. A l'appui de sa demande, le gouvernement madrilène pouvait affirmer qu'un tel statut ne se justifiait plus dès lors que l'Espagne vivait en démocratie. Le ministre a pu présenter un argument supplémentaire : A savoir que l'Espagne dispose depuis un mois d'une nouvelle Constitution, fruit d'un consensus entre les principales forces politiques.

Ce n'est pas la première fois que le ministère français de l'intérieur déplace des Basques espagnols de la frontière pour les assigner à résidence dans des départements éloignés. Mais cette mesure, efficace par elle-même, n'était pas respectée, affirmait-on à Madrid, où l'on relevait que de nombreux dirigeants de l'ETA habitant la région de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz étaient théoriquement interdits de séjour dans les Pyrénées-Atlantiques. Il est probable, dans ces conditions, que les autorités espagnoles ne se donneront pour satisfaites que si la quinzaine de Basques expédiés dans les Alpes de Haute-Provence ne s'arrangent pas pour revenir clandestinement à leur point de départ et y reprendre leurs activités.

En revanche, la décision prise par Paris, et qui consiste à suspendre pratiquement le statut de réfugiés pour les Espagnols vivant en France, a causé une certaine surprise. La thèse finale défendue ces dernières semaines du côté français semblait différente : elle consistait à dire que les cartes de réfugiés ne seraient pas renouvelées, et qu'il était difficile — pour des raisons juridiques fort complexes — d'en faire davantage. Le gouvernement de M. Giscard d'Estaing a donc cédé aux pressions de Madrid, qui se sont exercées avec une particulière virulence ces dernières semaines et qui se sont traduites, dans une certaine presse, par une vague de xénophobie antifrançaise. Il faut dire que les raisons juridiques avancées par Paris se heurtaient ici à l'incrédulité générale. « *Quand la volonté de coopération existe*, disait-on, *la formule n'est jamais difficile à trouver*. » Et de citer à ce propos avec quel empressement la justice française avait oublié le droit d'asile politique pour livrer aux autorités de Bonn l'avocat allemand Klaus Croissant. — C. V.

LE COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY

Voici le texte du communiqué publié par le ministère des affaires étrangères, le 30 janvier, dans l'après-midi :

« *La démocratisation du régime en Espagne, la loi d'amnistie générale, l'adoption de sa Constitution, son adhésion à la convention de Genève, relative au statut de réfugié, ont conduit le ministère des affaires étrangères à estimer que, conformément à la convention du 28 juillet 1951, les circonstances, à la suite desquelles les réfugiés espagnols ont été conduits à invoquer ce statut sont désormais caduques.*

» *En conséquence, leurs cartes parvenues à expiration n'ont pas été renouvelées. En outre, ceux qui en sont encore titulaires vont recevoir prochainement notification du retrait de leur statut et se verront accorder automatiquement les cartes de séjour et de travail de ressortissant espagnol.* »

LE TEXTE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le ministère français de l'intérieur avait publié en début d'après-midi, mardi, le communiqué suivant : « Treize ressortissants espagnols, susceptibles de créer des troubles en Espagne à l'occasion des élections qui doivent s'y dérouler prochainement selon les règles démocratiques, ont été interpellés ce matin dans le département des Pyrénées-Atlantiques et assignés à résidence dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. D'autre part, sept ressortissants espagnols se trouvant sans aucun titre de séjour sur le territoire français ont été refoulés en Espagne. »

La cible et le refuge

De notre envoyé spécial

Biarritz. — « *Sapirain, Beneclartua, Angel Iturbe, Miguel Guicoecha...* », tous ont été nommés, les treize éloignés du territoire des Pyrénées-Atlantiques à celui des Alpes-de-Haute-Provence, comme les sept refoulés en Espagne.

Pour les radios « popular » du Pays basque qui s'écoutent aussi du côté français, c'était et c'est encore le sujet du jour. Dans la soirée du 30 janvier, de 22 heures à 22 h. 25, elles ont raconté l'affaire par le menu. Elles ont dit que les rafles s'étaient opérées à Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Elles ont assuré que les sept refoulés, selon les termes du communiqué français, avaient été plus précisément remis à la police espagnole au poste frontière de Biriatou.

Elles ont dit encore savoir que quatre d'entre eux avaient été aussitôt emmenés au commissariat central de Pampelune, tandis que les trois autres prenaient le chemin de Saint-Sébastien, tous pour être gardés et interrogés, tombant déjà sous le coup de la loi antiterroristes, car, pour certains, ils seraient impliqués dans le meurtre d'un gradé de la police de Pampelune, accompli au printemps de 1978.

De ce côté-ci de la frontière, il faut bien constater qu'on n'en fait pas une grande histoire. Sans doute ceux qui sont les plus proches de ces clandestins, à qui il arrivait au reste de l'être fort peu ou insuffisamment, réagissent et s'inquiètent. L'abbé français Larzabal, du mouvement *Anaï Artéa (entraide basque) a parlé* de mesures à la fois « *antidémocratiques et inhumaines* ». La révolte connaît, pour l'heure encore, de bien faibles échos.

« Menu fretin »

Qui d'ailleurs a été vraiment surpris de l'annonce de la suppression du statut de réfugié ? Depuis que M. Valéry Giscard d'Estaing avait rencontré le roi Juan Carlos, l'été dernier, chacun savait que la chose était dans les faits. Les intéressés, les premiers. Dès ce temps-là, on ne renouvela plus les cartes de réfugiés parvenues à expiration, à plus forte raison n'a-t-on plus consenti à de nouvelles attributions. La situation proclamée le 30 janvier par Paris existait avant la lettre.

Dans les événements du lundi 30 janvier, l'inédit est assurément cette rafle bien calculée et surtout, pour la première fois, cette remise à la frontière de sept des vingt interpellés. Car des éloignements dans d'autres départements, il y en eut déjà. On n'en faisait pas une affaire, sachant trop bien qu'il suffisait de laisser passer un peu de temps avant de faire retour.

Une remise à la frontière, ce n'est plus le même jeu. On peut toujours se consoler, comme on semble déjà le faire dans les milieux de la gauche basque, en disant, avec un petit sourire : « *Ils n'ont eu que le menu fretin. Ceux qu'ils voulaient vraiment ont échappé.* » Le coup porté est quand même un coup porté. S'il y a actuellement, dans les Pyrénées-Atlantiques, près de cinq cents ressortissants espagnols bénéficiant de la qualité de réfugiés, il est évident qu'ils ne sont pas tous militants et clandestins actifs de l'organisation basque.

Mais les cinquante à soixante qui peuvent être sont, sinon repérés, du moins repérables. Plus encore, ceux qui, privés maintenant de la moindre possibilité d'invoquer le droit d'asile, voudront encore passer au jour le jour la frontière vont se retrouver dans l'obligation d'une autre clandestinité, puisque, faute de statut, leur situation ne sera plus que celle d'émigrés tout à fait ordinaires.

Le Pays basque français n'en pleurera pas. S'il n'a jamais lésiné pour accueillir des frères, il a toujours été plus réticent pour se mêler de leur combat. Il est vrai que, du côté français, ils est deux cent vingt mille et pas trop mal lotis, tandis que de l'autre côté, ils sont trois millions et qui continuent de dire : si la nature du gouvernement espagnol a effectivement changé, celle de la police reste ce qu'elle était au temps du franquisme.

En cela ils ne sont pas près de partager les vues officielles de Paris sur la « démocratisation du régime en Espagne ». Mais bon gré, mal gré, ils seront peut-être obligés, à Biarritz comme à Saint-Jean-de-Luz, de se montrer plus méfiants. Cette terre ne sera plus, pour eux, celle de l'insouciance, et difficilement celle du refuge. Elle devient celle de la cible. C'est sans doute ce qu'a bien compris M. de Monzon, l'exilé de 1937, figure parmi les figures des Abertzale, lorsqu'il a dit : « *Tout cela ne fera que donner plus de vigueur à l'action basque.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A Digne

UN PROBLÈME DE LOGEMENT

(De notre correspondant)

Digne. — La préfecture des Alpes-de-Haute-Provence a confirmé, *mardi soir 30 janvier*, que les treize militants basques interpellés le matin même étaient attendus, mercredi soir, dans le département où ils seront assignés à résidence.

Leur logement était prévu, à l'origine, près de Barcelonnette et de la frontière italienne. Cependant, des difficultés d'hébergement ont surgi parce que les hôtels retenus se trouvent actuellement en réfection et que, dans les stations de ski alentour, on ne trouve plus, en cette saison, treize chambres d'hôtel au même endroit.

Ces nouveaux résidents seront libres de toute surveillance, contrairement à ce qui s'était passé avec Henri Curiel lorsqu'il effectua un long séjour à Digne. Ils devront seulement se présenter, une fois par jour, à la gendarmerie la plus proche de leur lieu d'affectation. En 1976 cependant, un militant basque qui avait été accueilli dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les mêmes conditions, s'en était échappé trois heures après son arrivée, en compagnie de son épouse qui l'avait enlevé en taxi. — J. B.

« Contre l'ETA, seulement la répression »

(Suite de la première page.)

« Depuis un an et demi, l'U.C.D. a gouverné en recherchant le consensus avec les autres forces parlementaires, et mené une politique souvent qualifiée de centre gauche. Que voyez-vous après le 1er mars, si vous vous maintenez au pouvoir ?

— Parler de centre gauche, c'est une simplification. Dans beaucoup d'autres pays d'Europe notre politique aurait été qualifiée de centriste. Tout dépend, en effet, du point de départ. Ce que nous avons fait, c'est apporter des solutions à de vieux problèmes. Nous avons dédramatisé la vieille dichotomie entre droite et gauche, grâce aux réformes que nous avons entreprises. Nous avons fait perdre à la question religieuse le caractère public, lourd de conflits, qui a été le sien pendant de nombreuses années, grâce à une Constitution qui traite la religion comme une affaire intéressant l'intimité des personnes. Nous avons désamorcé la polémique entre les partisans du centralisme et ceux des autonomies, et trouvé un terrain d'entente prudent, raisonnable, dans le cadre constitutionnel. En outre, depuis juillet 1977, nous avons rétabli les équilibres fondamentaux de l'économie. La majorité des problèmes sont maintenant derrière nous. La logique, et les sondages nous indiquent que nous obtiendrons le 1er mars assez de voix pour gouverner seuls à nouveau, et de manière distincte, en appliquant notre programme.

— Donc le consensus est terminé ?

— Le consensus est nécessaire pour construire ou reconstruire un pays. Tel a été le cas de beaucoup de nations d'Europe après la guerre. Ici, il nous a servi à mettre au point un modèle de société qui est parfaitement défini dans la Constitution. Cette étape est terminée.

— Etes-vous vraiment certains d'obtenir la majorité des sièges de députés ? Ecartez-vous totalement une poussée de la droite et du parti communiste, aux dépens du centre et du parti socialiste ?

— Notre système électoral rend difficile une telle situation. Contrairement au système anglais ou italien, il permet de dégager une majorité assez facilement. De toute façon, la Constitution a été rédigée de façon assez sage pour permettre à un parti de gouverner, même s'il lui manque quelques sièges pour atteindre la majorité absolue des députés. Tel a été d'ailleurs notre cas depuis un an et demi.

— Que pensez-vous du programme de gouvernement présenté par le parti socialiste ? Ne croyez-vous pas qu'il a été élaboré de façon modérée pour permettre au P.S.O.E. d'accéder au pouvoir en coalition avec le centre ?

— Je ne connais pas encore dans ses détails le programme du parti socialiste. A première vue, c'est un méli-mélo conçu de façon modérée, à des fins électorales, pour pêcher des voix au centre. Mais le problème avec le P.S.O.E. — je l'ai constaté depuis un an et demi, — c'est qu'à l'heure de vérité le langage modéré des dirigeants ne coïncide pas avec le radicalisme de la base.

— Si votre parti n'est pas en condition de gouverner seul, fera-t-il coalition avec le parti socialiste ?

— Nous verrons quand le problème se posera. Mais, à mon avis, cette solution est totalement écartée. Un gouvernement de coalition avec le P.S.O.E., ce serait désastreux pour le pays.

— Ne serez-vous pas tentés d'infléchir votre politique à droite pour offrir des solutions d'autorité aux secteurs de l'opinion qui les réclament, notamment aux milieu d'affaires et aux forces de l'ordre ?

Une folie de liberté

— La politique de consensus n'a pas été exempte de fermeté et nous avons gouverné avec réalisme, comme je vous l'ai démontré tout à l'heure. Quant aux milieux d'affaires, nous leur avons tout de même offert, avec le pacte de la Moncloa, une année de trêve sociale.

— Et le terrorisme basque ? Pensez-vous qu'il y a des risques de sécession au Pays basque ?

— Je ne le crois pas. Le problème basque est très ancien, très compliqué. Il s'est envenimé ces quarante dernières années. Avec le nouveau régime, il s'est produit ce que j'appellerai une folie de liberté. Un problème ancien demande du temps pour être résolu, et celui-ci réclame la compréhension de l'ensemble de la communauté espagnole, celle des Basques en particulier. Le principal parti nationaliste, le P.N.V., a été amené à clarifier certaines choses. Lors du débat aux Cortès, il a dit non à l'autodétermination et approuvé l'article 2 de la constitution en faveur de l'unité indissoluble de l'Espagne. Ce qui existe, c'est un risque de déstabilisation, en raison de l'activité d'un groupe armé.

— Le gouvernement a déjà tenté de négocier avec l'ETA. Fera-t-il une nouvelle tentative ?

— Nous n'avons pas négocié, et nous ne négocierons pas avec l'ETA. Il n'y a pas de négociation possible avec des gens du type maffiosi, qui essaient de faire une révolution déjà pourrie. C'est une question de dignité.

— Contre l'ETA, seulement la répression ?

— Seulement la répression.

— Cette organisation bénéficie-t-elle, à votre avis, d'un appui international ?

— Un pareil groupe d'assassins, je vois mal comment il pourrait se maintenir sans un appui international.

— L'autonomie d'Euskadi aiderait-elle à réduire et finalement à éliminer l'ETA ?

— L'implantation d'un régime d'autonomie au Pays basque — je dis Pays basque et non Euskadi — doit se faire sans penser à l'ETA. Les Basques obtiendront leur autonomie, de façon graduelle, efficace et irréversible, parce que c'est écrit dans la Constitution, parce que nous sommes tous d'accord là-dessus. Mais cela n'aura aucune influence sur l'ETA. Quel que soit le statut d'autonomie, l'ETA avancera toujours des prétextes politiques pour justifier ses assassinats. Quand nous avons accordé l'amnistie, nous savions que l'ETA continuerait de tuer. En revanche, on peut prévoir que le renouvellement des municipalités et un ample statut d'autonomie créeront une dynamique politique qui fera perdre à l'ETA le peu d'appui populaire dont il dispose encore. La société basque vérifiera alors qu'elle peut résoudre ses problèmes dans un cadre démocratique. Déjà certains militants de l'ETA militaire ont abandonné cette organisation et utilisent la voie politique pour défendre des positions très à gauche et très « *abertzale* » (1).

— Le projet d'autonomie basque prévoit une autonomie fiscale et le contrôle de l'ordre public par le futur gouvernement de la région. Sera-t-il accepté, dans ces conditions ?

— La Constitution est très claire sur ce point. Il faudra une loi organique (2) pour permettre la création de polices autonomes, et celles-ci seront les auxiliaires de la police de l'Etat. Les communautés autonomes ne seront pas souveraines dans le domaine fiscal. Seul l'Etat aura compétence pour instituer l'impôt. Il n'y aura pas de privilégié fiscal et le principe de la solidarité interrégionale sera respecté. Dans ce domaine il y a place pour un accord.

Une réduction des déséquilibres régionaux

— La multiplication des régimes d'autonomie fait craindre à certains de vos compagnons de parti une balkanisation du pays...

— Le pays s'est exprimé très clairement lors des dernières élections législatives. Les partis régionalistes n'ont eu qu'une représentation populaire infime : 96 % des sièges dans les Cortès qui viennent d'être dissoutes étaient occupés par des partis de caractère national. La réalité du pays, c'est qu'il est unitaire, conscient aussi que l'Etat centraliste a été nocif et qu'il convient d'implanter des structures moins asphyxiantes. Une nouvelle classe politique s'est créée, plus prudente, plus mûre, qui sait collaborer avec l'administration pour résoudre les problèmes d'un pays moderne, industrialisé, donc complexe, et qui a pris conscience que l'autonomie des régions devrait se faire en respectant celle des municipalités et des provinces. Nous allons donc vers une organisation de l'Etat qui permettra une réduction des déséquilibres régionaux et une meilleure répartition territoriale du pouvoir.

— Vous avez dit avoir offert aux chefs d'entreprises une année de trêve sociale. Comment expliquer que, pour la quatrième année consécutive, l'investissement privé espagnol ait baissé alors que les investissements étrangers ont fait un bond remarquable ?

— 1978 a été une année de récupération économique et de stabilisation. Il est normal, dans ces conditions, qu'il y ait eu une baisse des investissements. Nous l'avions prévu en élaborant le pacte de la Moncloa. Il devrait en être autrement cette année, puisque nous avions décidé d'augmenter le taux de croissance, sans compromettre les équilibres fondamentaux. La réactivation de la demande et une situation monétaire plus détendue créeront des conditions favorables à l'investissement, donc à l'amélioration de l'emploi. En outre, la confiance politique devrait renaître après les élections, car les règles du jeu seront alors définies. Pour compenser le hiatus qui va se créer pendant le premier trimestre, le gouvernement a décidé d'accroître les investissements publics.

Mais ce que nous n'avions pas prévu, c'est que nous dépasserions certains de nos objectifs en 1978. Nous avions pensé à un taux de croissance de 1 % : il a été de 3 %. A un déficit de 1,5 milliard à 2 milliards de dollars dans notre balance des comptes courants : elle a été excédentaire de 1 milliard de dollars...

— L'inflation a dérapé en décembre. Cela n'explique-t-il pas la méfiance des syndicats à l'égard des précisions de hausse des prix faites par le gouvernement, ainsi que la multiplication des conflits sociaux ?

— Nous avions annoncé qu'à la fin de 1978 l'inflation se situerait entre 16 et 17 % et elle a été de 16,5 %. Je connais peu de gouvernements occidentaux capables d'atteindre une telle précision. En outre, l'an dernier, la hausse des salaires a été supérieure à celle des prix. Les conflits sociaux actuels s'expliquent par le fait que nous sommes en période électorale et que les syndicats majoritaires sont très liés aux partis de gauche. Il ne faut pas oublier non plus que, pour la première fois, les syndicats peuvent négocier librement le renouvellement des conventions collectives. Celles qui ont déjà été signées établissent une augmentation moyenne des salaires de 12,80 %, et c'est tout à fait conforme aux recommandations du gouvernement. Nous sommes loin de ce qui se passe en Angleterre...

— Le patronat se plaint de la rigidité de l'emploi et de l'indiscipline dans les entreprises. Allez-vous lui donner des assurances sur ce point ?

— Quelle est la réalité ? La productivité a augmenté de 4 % en 1978. Grâce à la compréhension des syndicats, nous avons pu réguler l'emploi dans de nombreuses entreprises. Des accords ont été signés entre le patronat et les syndicats pour restructurer certains secteurs, comme l'industrie navale. Ailleurs, nous avons mis au point avec les syndicats des solutions qui ont évité le recours à la nationalisation. Ce qu'il faut, c'est établir un nouveau système de relations entre les patrons et les ouvriers, quelque chose à mi-chemin du système français et du système allemand. Pour permettre une discipline et une organisation convenable dans les entreprises, et une certaine mobilité interne des travailleurs, sans porter atteinte à leurs droits, ni à la politique globale de l'emploi.

— Peut-on dire, comme M. Carrillo, que certains articles de la Constitution permettraient éventuellement des « transformations de caractère socialiste » de l'économie ?

— Notre Constitution est d'inspiration libérale. Mais elle a été rédigée en 1978, et non en 1958, comme la Constitution française : elle tient compte de ce qui a été assimilé entre-temps par les sociétés occidentales. Elle est en réalité plus restrictive que la législation franquiste en ce qui concerne, par exemple, la nationalisation des entreprises. Pour qu'une telle décision soit prise, il faudra désormais une loi, donc un débat public, alors qu'un décret gouvernemental suffisait sous le régime antérieur.

Propos recueillis par CHARLES VANHECKE.

(1) *Abertzale* : patriote en basque.
(2) Les lois organiques sont celles qui intéressent les aspects fondamentaux de l'organisation de la société espagnole. Pour être approuvées, elles doivent obtenir la majorité absolue à la Chambre des députés.

L'IDENTITÉ DES INTERPELLÉS

Les milieux autonomistes basques ont diffusé le 30 janvier l'identité des vingt personnes interpellées.

Sont assignés à résidence dans les Alpes-de-Haute-Provence : MM. Juan Lopategui, Angel Iturbe, José-Marie Zapirain, Miguel Goikoetxea, Maria Dolores Gonzalez, Francisco José et Jesus Marie Arin-Baxtarrica, Juan Galarraga, Juan Otegui, Martin Apalloraza, Pedro Leguina, José Ramon de la Fuente et José Marie Beriecíatua.

Ont été refoulés en Espagne : MM. Garatea, Carlos Catalan, Alberto Biurrun, Miguel Argiles, Kiko Martinez, Fernandez Lopategui et Trecet Sastre.

● *Environ huit mille étudiants* de l'université de Madrid ont manifesté mardi 30 janvier, devant le rectorat pour dénoncer « *la présence de fascistes dans les facultés* ». La manifestation a été dispersée par la police. Des incidents ont opposé les étudiants aux locataires d'immeubles riverains, qui ont déployé aux balcons des drapeaux espagnols. Deux locataires ont exhibé un revolver, provoquant un début de panique parmi les étudiants qui ont lancé des pierres. Les manifestants protestaient contre les incidents qui ont fait vendredi six blessés, dont deux par balles, à la faculté de droit investie par des jeunes gens lançant des cocktails Molotov et tirant des coups de revolver. Les assaillants, qui criaient « Vive le Christ-Roi », réclamaient l'amnistie pour des militants d'extrême droite impliqués dans l'assassinat, en février 1975, à Madrid, de cinq avocats communistes. — *(Corresp.)*

● *Une personne a été tuée* par une rafale de mitraillette, mardi, près de Saint-Sébastien. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*

Le [illegible]injiang, au bord de la Chine

II. — Une région tenue à bout de bras

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Après avoir t[illegible]ité de la cohabitation entr[illegible] les Hans et les populations [illegible]u Xinsiang (« le Monde » du [illegible]1 janvier), Alain Jacob évoq[illegible]e l'aide de Pékin à cette r[illegible]ion autonome.

Shiheze (Shi He-t[illegible]). — Deux tracteurs travaillent [illegible]r les 25 hectares de ce champ d[illegible] betteraves, dont les produits fera[illegible]nt honneur à n'importe quelle [illegible]xploitation du nord de la France[illegible]Avec vingt-six moissonneuses-[illegible]tteuses et plus de cent trac[illegible]eurs pour 12 000 hectares de te[illegible]es cultivées, la ferme d'Etat n° 1[illegible] — du matricule du régiment [illegible]ui l'a fondée — est presque s[illegible]-mécanisée. Aucun rapport avec [illegible] qu'on peut voir dans la majeu[illegible] partie des provinces chinoises[illegible] La main-d'œuvre ne manque [illegible]s non plus : sur les quarante m[illegible]e habitants de la « ferme », quin[illegible] mille sont des travailleurs agric[illegible]es à proprement parler. Plus d[illegible]ne paire de bras par hectare...

L'armée, ici, a tou[illegible]ait. Elle est arrivée en 1950 sur u[illegible]e terre pratiquement vierge, p[illegible]tagée entre marais et taillis, c[illegible]sée de lits de torrents erratiqu[illegible] Transformés en « Corps de [illegible]onstruction et de production », [illegible]es anciens soldats de la Ire A[illegible]ée de campagne ont pris la [illegible]oche et la pelle, nivelé les so[illegible] planté les rideaux d'arbres qui[illegible]laient permettre de couper le[illegible]afales d'un vent destructeur, i[illegible]gué, drainé et canalisé. La moiti[illegible]e ces vétérans de la premièr[illegible]heure sont encore sur place, a[illegible] leurs familles. Plusieurs m[illegible]lliers de « jeunes instruits [illegible]venus de toutes les grandes [illegible]villes chinoises (1) complèten[illegible]es effectifs.

Il existe un peu [illegible]s de deux cents fermes d'E[illegible] du même genre au Xinjiang, [illegible]i assurent un quart de la pro[illegible]ction agricole de la région. [illegible] ferme 143 produit des céréale[illegible]ur plus de la moitié de ses te[illegible]s cultivées, du coton, des better[illegible]s, des fourrages et des engrai[illegible]verts sur le reste. A quoi s'ajout[illegible]n troupeau de vingt-cinq m[illegible] moutons, dix mille cochons, [illegible]sieurs centaines de bêtes de [illegible]t. Plus encore, bien sûr, frui[illegible]légumes et volailles, principale[illegible]nt pour la consommation local[illegible]

Progrès[illegible]

Le problème est [illegible] cette imposante exploitation[illegible] un modèle du genre, que le p[illegible]ident Hua Guofeng a honoré d[illegible]a visite au mois de septembre [illegible]son retour d'Europe — n'arrive[illegible]s à joindre les deux bouts. Pou[illegible]978, le déficit est estimé à [illegible]millions de yuans, chiffre asse[illegible]portant si on le compare à [illegible]masse des salaires versés sur la[illegible]rme et qui, sur une base [illegible]suelle de 60 yuans par trav[illegible]eur, doit s'élever à environ [illegible]millions de yuans. On nous ass[illegible] qu'il n'en n'a pas toujours [illegible] ainsi.

La situation es[illegible] nettement meilleure à l'usine [illegible]nière Premier-Août — de la[illegible]ate à laquelle est célébrée [illegible]que année la fête de l'armée, —[illegible]i annonce pour 1978 un « prof[illegible] de 7 millions de yuans. La [illegible]otion de « profit » doit être [illegible]interprétée avec quelques réserves, car elle représente en fait le total des sommes versées à l'Etat — y compris en impôts — après règlement des frais normaux d'exploitation de l'entreprise. Ce qui ne tient pas compte notamment des « investissements majeurs » réalisés grâce à des allocations spéciales en provenance des fonds publics.

Par rapport à d'autres entreprises du même genre et de dimensions comparables visitées en Chine, l'usine du Premier-Août n'en donne pas moins l'impression d'être une « bonne unité », « rentable » selon les critères de l'industrie chinoise. Là aussi, nous sommes dans une création de l'armée. C'est elle qui a fondé l'entreprise il y a vingt ans et qui en a assuré la gestion jusqu'aux lendemains de la révolution culturelle. Suit alors une période peu claire, pendant laquelle un « comité de la révolution culturelle » tente d'établir son contrôle sur l'usine. Sans succès apparemment, et, en 1974, un militaire est dépêché tout exprès pour reprendre les choses en main. Un an plus tard, l'unité revient théoriquement sous contrôle civil mais — avec trois ans d'avance sur ce qui se passe actuellement en Chine, — sous l'autorité d'un « directeur » et non d'un comité révolutionnaire. Ce qui n'empêche pas, après la chute de la « bande des quatre » en octobre 1976, un renouvellement presque intégral de l'équipe dirigeante.

Histoire confuse et qui révèle seulement à quel point l'armée — c'est-à-dire le pouvoir central — a été directement mêlée à l'histoire d'une unité de production parmi d'autres dans cette lointaine préfecture du Xinsiang.

Il ne s'agit pas seulement de problèmes de gestion ou de contrôle politique. Une difficile conversation — car tous les chiffres ou presque sont considérés comme secrets d'Etat, — avec les représentants de diverses directions économiques régionales à Urumqi laisse l'impression que le Xinjiang est littéralement tenu à bout de bras depuis Pékin.

Les progrès accomplis depuis 1949 sont considérables et dans tous les domaines. Ecoles, hôpitaux, usines, se sont multipliés dans des proportions d'autant plus remarquables que l'on partait pratiquement de zéro. Une image illustre la transformation du niveau de vie : il y a trente ans, pour le prix d'un kilo de laine — l'une des principales productions régionales traditionnelles, — on pouvait acheter une boîte d'allumettes ; on pourrait aujourd'hui s'en offrir deux bonnes centaines. D'autres données, moins pittoresques, sont tout aussi impressionnantes : la production de céréales s'est accrue de 300 % depuis 1949, celle du coton de 900 %, la production industrielle s'est multipliée par 37 ou 38.

... et stagnation

Il reste, de l'aveu même des responsables interrogés, que les exportations du Xinjiang vers d'autres provinces chinoises (ou vers l'étranger, pour les laines cachemires par exemple) sont « *de loin inférieures* » à ses importations. L'Etat comble la différence sous forme de subventions directes ou d'avantages divers : prix aménagés, crédits à long terme sans intérêt, salaires améliorés, etc. Pour le seul chapitre de la mécanisation agricole, les crédits prévus par le plan d'ici à 1980 seront fournis par l'Etat, dans la proportion de 35 %.

Malgré ces efforts considérables, les résultats ne sont encore qu'à moitié convaincants. Le paradoxe — coûteux — est que, dans une région où plus de 80 % de la population est engagée dans des activités agricoles, c'est précisément le secteur agricole qui a le plus de difficulté à trouver son équilibre. L'élevage, occupation pourtant traditionnelle, donne lui-même des résultats décevants. Si l'on est discret sur ce point à Urumqi, *le Quotidien du peuple*, à Pékin, révèle sans ambages que, avec un peu moins de 24 millions de têtes, le cheptel de la région autonome était, en 1977, de 12 % moins nombreux qu'en 1965. Une fois de plus, on parle des « *sabotages* » de la « bande des quatre », également tenue pour responsable de la stagnation de la production céréalière, qui a obligé le Xinjiang — jusqu'à l'année dernière, nous dit-on — à s'alimenter grâce à l'aide du reste du pays.

Les responsables locaux ne succombent d'ailleurs à aucun triomphalisme, et se bornent à dire que le niveau de vie des populations a connu « *une certaine amélioration* », la satisfaction des besoins élémentaires en matière d'alimentation ou pour les vêtements étant « *assurée pour l'essentiel* ». Il reste que le logement — exception faite de l'habitat rural traditionnel dans les oasis — laisse fortement à désirer.

Enfin, la transformation non achevée, du milieu social et de l'économie se traduit souvent par une sorte de clochardisation — provisoire, sans doute, mais qui donne le sentiment d'un pays entre deux mondes, entre deux stades de développement.

Riches promesses

Car l'avenir est riche de promesses. Le secret se fait ici plus rigoureux encore. Mais on veut bien nous dire que le Xinjiang produit déjà « *plusieurs millions de tonnes de pétrole* », extrait de gisements situés « *au nord comme au sud de la région* » ; que le charbon ne manque pas ; que le minerai de fer — dont on ignore les réserves — existe en quantités suffisantes ; que des gisements d'or, d'uranium, de manganèse et autres sont également exploités ou repérés. Impossible d'en savoir plus. Prière de se reporter, pour de plus amples détails, aux publications américaines spécialisées, dont les informations proviennent, notamment, des observations à partir de satellites...

D'où vient cette impression de lenteur dans la mise en valeur de cet Eldorado futur ? Affaire de gestion ? On ne cache pas ici que M. Seypidin, principale personnalité politique d'origine ouighoure et premier secrétaire de l'organisation du parti au Xinjiang depuis 1973, a été destitué (*le Monde* du 1er février 1978) parce qu'il « *avait commis des erreurs* ».

On penserait plus volontiers à des explications plus... naturelles. A la pesanteur ou à l'inertie propres à ces contrées de la Haute-Asie, où l'on comptait encore, il y a de vingt ans, moins de quatre habitants au kilomètre carré. Aux contradictions inhérentes à une politique de colonisation fondée sur l'immigration massive de populations nouvelles, génératrices certes d'activité économique, mais qu'il faut bien non seulement aider à vivre leur vie de pionniers, mais encore — même en Chine — inciter par divers avantages à rester sur place.

Il y a peut-être un décalage, enfin, entre les moyens dont dispose la Chine, elle-même sous-développée, et la tâche que représente la modernisation d'une région pratiquement coupée du reste du monde par ses montagnes et ses déserts et où ne vivait guère, il y a trente ans à peine, qu'une population de bergers.

Les responsables que l'on peut interroger à Urumqi ne semblent au courant d'aucun projet qui comporterait le recours à une assistance technologique ou financière étrangère. Peut-être, pour Pékin, est-ce affaire de priorités. Mais il n'est pas certain qu'au Xinjiang le principe « *compter sur ses propres forces* » soit conciliable avec les objectifs d'un développement accéléré.

FIN

(1) Inauguré vers la fin des années 50 le mouvement des Jeunes instruits à la campagne consistait à diriger les jeunes citadins qui avaient achevé leurs études secondaires vers les zones rurales — souvent les régions frontières — de la République populaire, soit pour des stages de quelques années, soit pour des installations définitives. Pendant la révolution culturelle, ce mouvement s'est développé jusqu'à affecter des millions de personnes. A la ferme 143, curieusement, on nous a affirmé que cet afflux s'était arrêté dès 1966.

PÉTROCHIMIE, [illegible]URTES ET CAVALIERS [illegible]ZAKHS

Le Xinjiang est [illegible] pays de contrastes. Cel est [illegible] pour le paysage — car d[illegible] sommets enneigés ferment [illegible]rizon du désert — et pour le [illegible]at — qui fait passer la tempér[illegible]e du torride tropical au fr[illegible] sibérien.

Il en va de même [illegible] paysage humain. Aux porte[illegible]'Urumqi, un vaste complexe [illegible]trochimique vient de comme[illegible]r à fonctionner. La flamme [illegible]ne haute torchère s'élève da[illegible] un ciel souillé de fumées [illegible]ires, au-dessus des réserv[illegible] et des cylindres de crack[illegible] dont le métal, tout neuf, bri[illegible]au soleil.

De l'autre côté [illegible]a route, une vieille femme e[illegible]tient un feu de bois entre [illegible] yourtes de feutre, fortemen[illegible]apiécées, dont un chien dél[illegible] bruyamment l'approche. A [illegible] ça, l'endroit est désert.

Nous retrouvons q[illegible]ues kilomètres plus loin les [illegible]mes, les jeunes, leurs montur[illegible] Il y a là toute une foule, réu[illegible] pour les réjouissances d'u[illegible] mariage kazakh. Presque tou[illegible] monde est en selle. Trois f[illegible] se sont cassées sur le dos d'[illegible]chameau. Une autre, ses che[illegible] blonds tirés en arrière, relè[illegible]haut ses jupes pour enfourch[illegible] l'un de ces petits chevaux d[illegible] steppe, comme on en voit d[illegible]Boukhara jusqu'à Oulan-Bator. [illegible] père, le fouet à manche cou[illegible]ans une main, retient de l'au[illegible] un très jeune fils, à califo[illegible]on sur l'encolure.

De temps en temp[illegible]avec de grands cris, une de[illegible]douzaine de cavaliers partent[illegible] grand galop vers la montag[illegible] Croupes luisantes de sueur, [illegible]veux au vent, le groupe dis[illegible]ît dans un épais nuage de [illegible]ssière... par-delà lequel o[illegible]aperçoit encore, au loin, les [illegible]ées de l'usine d'Urumqi. — [illegible]

La prière du vendredi

Il est un peu plus de 14 heures — mais midi seulement à l'heure du soleil — quand le muezzin monte comme chaque vendredi au minaret de la mosquée Yangkhan, au centre d'Urumqi, pour lancer l'appel à la prière. Les fidèles montent déjà les marches du vieil édifice en bois qui fait plutôt penser à une église russe qu'à un lieu saint de l'Islam. Chacun s'arrête sous le porche pour se déchausser ou au moins déposer les « galoches » qui protègent de légères bottes de cuir.

Beaucoup de vieillards à barbe blanche dans cette assistance, coiffés de turbans, de calottes blanches ou rouges, de toques fourrées. Mais aussi des hommes dans la force de l'âge, en blouson et casquette, et même quelques enfants.

Le plancher résonne lorsque l'assemblée, comme un seul homme, se jette à genoux. Les fronts s'inclinent à toucher le sol, et ceux qui sont en casquette portent pour l'occasion la visière de leur coiffure sur la nuque. L'imam prêche en arabe, d'une voix ferme, brièvement, devant ces quelque deux cents hommes aux visages graves, serrés les uns contre les autres.

Un imam — on dit ici un « Harong » — et quatre autres religieux assurent le service de la mosquée. Ancien maçon, l'imam lui-même se consacre exclusivement à sa charge et reçoit une subvention de l'Etat. Les autres exercent des métiers divers : tailleur, charpentier, forgeron...

L'imam Abdullah Hadj (il a fait, en 1958, le pèlerinage de La Mecque) a été élu dans ses fonctions, il y a cinq ans, après la mort de son prédécesseur. Il est sorti avant la libération de l'école coranique de Turfan, mais il n'existe plus d'établissement de ce genre aujourd'hui.

Comment peut être assurée la formation de nouveaux religieux ? « De vieilles personnes peuvent transmettre leur enseignement, des jeunes gens viennent parfois se renseigner sur les rites. » Ils sont alors les bienvenus, mais la « politique du parti », si elle reconnaît le droit de pratiquer une religion, interdit toute propagande religieuse active.

L'imam Abdullah Hadj a-t-il le sentiment que la foi s'éteint au Xinjiang ? La réponse est un peu embarrassée, car l'objectif de la « politique du parti », précisément, est d'éliminer progressivement ce qu'il considère comme les vestiges de croyances superstitieuses et de coutumes féodales. Non, pourtant, Abdullah Hadj ne pense pas que l'Islam est en train de mourir au Xinjiang. Après lui il se trouvera un autre imam pour prendre sa succession. Cette assemblée du vendredi, pour la prière, ne prouve-t-elle pas — mieux qu'aucun discours — que la foi, elle, vit toujours ? — A. J.

M. Deng Xiaoping rassure Washington sur les méthodes envisagées pour la « réunification » de la Chine et de Taiwan

De notre correspondant

M. Deng Xiaoping signe ce mercredi 31 janvier, à Washington, plusieurs accords portant sur la coopération scientifique, technique et culturelle entre la Chine et les Etats-Unis. Le vice-premier ministre chinois, qui doit être fait docteur « honoris causa » de l'université Temple, de Philadelphie, devait offrir mercredi dans la soirée, une réception à la mission de liaison chinoise à Washington (qui deviendra une ambassade à part entière le 1er mars prochain).

M. Deng Xiaoping commencera jeudi son voyage à travers les Etats-Unis, qui le mènera d'Atlanta (Georgie), à Seattle (Washington), en passant par Houston (Texas).

Washington. — M. Deng Xiaoping passe ce mercredi 31 janvier la troisième journée de son séjour officiel aux Etats-Unis, mais la dernière à Washington avant d'entamer sa tournée en Géorgie, au Texas et à Seattle, sur la côte ouest. Après une visite de la capitale, le matin, il devait prendre congé de M. Carter et signer plusieurs accords, notamment sur la coopération scientifique et technique, les échanges d'étudiants et la coopération culturelle. Il devait aussi rencontrer à sa résidence de Blair House avant son départ MM. Nixon et Kissinger, à qui deux audiences séparées ont été réservées.

Aucun communiqué commun ne sera publié — probablement sur l'insistance des Américains qui ne souhaitaient pas mécontenter la direction soviétique par l'étalage de trop grandes convergences d'opinion sur la situation mondiale. Toutefois MM. Carter et Deng Xiaoping devaient dresser un bilan de leurs entretiens dans les allocutions prononcées à la cérémonie de signature.

Le souci américain de ménager l'Union soviétique a été pris en compte par le visiteur chinois qui s'est abstenu dans ses discours publics d'attaquer directement Moscou. Mais son sentiment sur la nécessité de s'« *unir contre l'ours polaire* » a été exprimé dans les entretiens avec M. Carter tout aussi clairement que dans les déclarations faites précédemment à l'hebdomadaire *Time*, et il est apparu de diverses manières ici ou là. Ainsi, dans un discours mardi soir devant l'Association d'amitié Chine-Etats-Unis, M. Deng a mis en garde contre « *une fausse détente utilisée comme couverture par certains pays* ». Parlant aux sénateurs, le vice-premier ministre chinois a exprimé ses doutes sur l'intérêt et l'importance d'un accord Salt, sans pourtant s'élever contre sa conclusion.

Les résultats ont « dépassé les espoirs »

Ces positions étaient connues, mais l'on regrette dans les milieux proches du gouvernement américain que M. Deng Xiaoping ait cru devoir soutenir dans ses déclarations à *Time* les prises de positions de cent soixante-dix généraux et amiraux américains en retraite, tous plus conservateurs les uns que les autres, qui s'étaient opposés à la politique officielle en ce domaine. Même les personnalités réunies au sein du « *Comité sur le danger actuel* », sjécialisées dans la dénonciation des préparatifs militaires soviétiques, se sentent brusquement dépassées par les positions du dirigeant chinois.

Désireux de maintenir cette visite dans le cadre bilatéral, M. Carter a donné le maximum d'éclat à la troisième et dernière séance d'entretiens mardi matin, qui était prinicipalement consacrée à l'examen des relations entre les deux pays. Alors que les conversations de lundi, centrées sur les problèmes « globaux » et « régionaux » avaient été commentées en termes soigneusement pesés, cette séance, précédée par un tête-à-tête des deux hommes d'Etat, a été présentée par M. Carter comme « *très franche, sincère, cordiale, harmonieuse, extrêmement bénéfique et constructive* ». M. Deng Xiaoping, qui se tenait aux côtés de son hôte a renchéri en se disant « *d'accord avec chaque mot* » du président. Comme l'a expliqué par la suite le porte-parole de la Maison Blanche, les résultats ont « *dépassé les espoirs* » en permettant des progrès sur presque toutes les questions en discussion, qu'il s'agisse de l'aide financière ou de la mise sur pied de la coopération « *qui s'instaure pour la première fois dans un contexte de relations normales* ». Un désaccord subsiste toutefois à propos des expériences nucléaires : les Chinois confirment qu'ils ne peuvent s'engager à arrêter maintenant les essais dans l'atmosphère. Cela reste pourtant leur but à long terme.

Le problème de Taiwan a été discuté dans le cadre des relations bilatérales et non dans celui des problèmes régionaux évoqués lundi. Selon la Maison Blanche, M. Deng a réitéré ses déclarations antérieures positives sur l'avenir politique de l'île d'une manière qui a été jugée satisfaisante par le gouvernement. Le vice-premier ministre chinois a dû aller toutefois plus loin sur ce point avec les membres du Congrès qui l'ont interrogé, comme prévu, avec beaucoup d'insistance. Selon les participants au déjeuner offert par la commission des affaires étrangères du Sénat, et auquel ont participé, en fait, presque tous les sénateurs, M. Deng Xiaoping aurait dit notamment : « *Nous laisserons inchangés le système et le mode de vie actuels à Taiwan. Nous permettrons au gouvernement local de Taipeh d'entretenir des relations de peuple à peuple avec d'autres pays, comme le Japon ou les Etats-Unis. Par cette politique, nous pensons pouvoir parvenir à une réunification pacifique. Comme vous, nous souhaitons résoudre ce problème par la négociation. Les Chinois ont de la patience. Cependant, la Chine ne peut s'engager à renoncer à d'autres moyens car un tel geste ne servirait pas la cause d'une réunification pacifique.* »

Ces assurances ont été diversement interprétées, selon la couleur politique des sénateurs. M. Helms, l'un des plus ardents partisans de Taiwan au Congrès, et farouche anticommuniste, en a conclu que Pékin annonce déjà son intention de recourir à la force. Les dirigeants démocrates du Congrès sont les plus satisfaits, tandis que M. Jackson, dont les positions sont, sur les questions soviétiques, assez proches de celle des Chinois, estimait que M. Deng « *ne pouvait donner une réponse différente* » afin de garder son atout dans la négociation avec Taiwan. « *Cependant,* a-t-il ajouté, *il s'est référé sans cesse à la patience chinoise.* »

Au cours d'une autre intervention sur ce sujet, mardi, M. Deng Xiaoping a redit que Taiwan pourrait maintenir ses forces armées et que la normalisation des relations avec les Etats-Unis « *augmente les chances d'une solution pacifique du problème* ». Le vice-premier ministre chinois a pris soin de faire observer lui-même à ses hôtes du Congrès que son gouvernement avait cessé de parler d'une « *libération* » de l'île. Le nouveau terme de « réunification » qu'il a employé confirme en effet l'idée que les structures politiques et sociales du régime en place ne seront pas modifiées.

A propos du Vietnam, M. Deng a fait part aux élus américains d'une réflexion jugée par certains alarmante. Après avoir évoqué la nécessité de freiner les ambitions excessives de Hanoï et d'empêcher le Vietnam de s'« *agiter partout* », il a ajouté : « *Nous pourrions être amenés à faire ce que nous n'avons pas envie de faire.* » Les officiels américains s'inquiètent à cet égard de la situation à la frontière sino-vietnamienne, aux abords de laquelle seraient concentrées maintenant dix à douze divisions chinoises. On fait valoir ici que ces effectifs sont très supérieurs à ce qui serait nécessaire pour faire face à des incidents de frontières « *normaux* », mais il se peut aussi que la Chine ait voulu immobiliser le maximum de forces vietnamiennes au nord afin d'aggraver les difficultés actuelles de Hanoï face aux Khmers rouges du Cambodge.

La situation en Corée a *été* évoquée, tant à la Maison Blanche qu'au Congrès. M. Deng Xiaoping aurait approuvé les tentatives de dialogue entre Pyongyang et Séoul et rassuré ses interlocuteurs au sujet des risques d'une attaque nordiste. Les craintes à ce sujet sont « superflues », aurait-il dit.

MICHEL TATU.

A travers le monde

Corée du Nord

- PYONGYANG A DECIDE DE CESSER toute propagande et toute activité hostile au régime de Séoul, à partir du 1er février.

Maroc

- LES QUELQUE TROIS MILLE CINQ CENTS DOCKERS du port de Casablanca se sont mis en grève générale illimitée, le 30 janvier, pour appuyer leurs revendications qui sont essentiellement d'ordre salarial.

Tchad

- LE PRESIDENT FELIX MALLOUM n'a pas donné de réponse définitive à une proposition qui lui a été faite par le Soudan d'organiser une rencontre avec son propre premier ministre, M. Hissène Habré, pour tenter de débloquer la crise politique due au conflit entre les deux hommes.

Turquie

- LE PROCUREUR DE TASOVA, au nord-est de la capitale turque, a été assassiné, le 30 janvier, par des inconnus, devant la sous-préfecture.

AMÉRIQUES

Le voyage de Jean Paul II

Après sa tournée de cinq jours en Amérique centrale, Jean Paul II devait quitter le Mexique, ce mercredi 31 janvier à 16 heures 15 (heure locale), après avoir rencontré les journalistes, au grand séminaire de Mexico, puis visité la ville industrielle de Monterrey, où il rencontrera des délégations ouvrières.

Après une escale technique, de deux heures, à Nassau (Bahamas), le pape arrivera à Rome dans la matinée du 1er février. Les cardinaux présents à Rome sont convoqués au Vatican, à 15 heures 30, pour recevoir le pape et recueillir ses premières réactions.

Avant de quitter Mexico, Jean Paul II recevra, ce mercredi matin, au siège de la délégation apostolique, plusieurs ministres des affaires étrangère des pays de l'Amérique centrale : MM. Julio Quintana (Nicaragua), Angel Calderon (Costa-Rica), les colonels Roberto Palma (Honduras) et Rafael Castillo (Guatemala) ; El Salvador est représenté, en l'absence du ministre des affaires étrangères, par M. Rafael Florès, ministre de la justice.

Selon l'A.F.P., les représentants du Nicaragua et du Salvador demanderaient au pape, la destitution des évêques « se livrant à des activités anti-gouvernementales ».

Le pape demande aux chrétiens d'être des « artisans de justice »

De notre envoyé spécial

Guadalajara. — Seconde cité du Mexique avec près de deux millions d'habitants, Guadalajara a, le mardi 30 janvier, réservé au pape un accueil proche du délire. C'est par centaines de milliers que les habitants de cette ville située à près de 700 kilomètres au nord-ouest de Mexico, réputée un des bastions du catholicisme militant du pays, ont crié, chanté, scandé leur satisfaction d'accueillir Jean Paul II.

La journée avait pourtant fort mal commencé. Le pape, qui avait visité deux écoles privées dans la capitale avant de s'envoler pour la province, était arrivé avec près de deux heures de retard. Sa première étape était Santa-Cecilia, une agglomération populeuse à la périphérie de la métropole « occidentale » du Mexique. L'hélicoptère du pape atterrit complètement à l'écart de ce quartier pauvre, dont il ne put guère entrevoir que l'école modèle. Un vaste espace avait été délimité par deux rangées de fil de fer barbelé contre lesquelles avaient pris place des gardes en uniforme et armés de matraques. La foule était ainsi tenue bien loin de la tribune de laquelle le pape devait s'adresser à elle. La sonorisation, de surcroît, était à peu près inexistante. Aussitôt arrivé, Jean Paul II fut happé vers la tribune par la foule des dignitaires catholiques. Il y prononça un bref discours dans lequel il manifesta sa « *solidarité* » aux habitants de Santa-Cecilia qui « *en tant que pauvres, ont droit à sa particulière sollicitude* ».

« *Le pape vous aime,* ajouta Jean Paul II, *parce que vous êtes les préférés de Dieu... Pour racheter l'humanité, il a envoyé son fils qui est né pauvre et a vécu entre les pauvres, pour nous rendre riches de sa pauvreté.* » Pour améliorer la « *situation angoissante* » des pauvres, le pape en appela « *à tous les chrétiens disposant de quelque pouvoir afin que, renouvelant leur esprit et leur cœur, ils promeuvent davantage de justice, jusqu'à prendre sur leurs biens propres, afin que nul ne manque de nourriture, de vêtements, de logement, d'éducation, de travail* ». Le pape se rendit ensuite, toujours en hélicoptère, au stade Galisco où il devait prononcer un discours devant « *les ouvriers et les ouvrières* » de cette grande cité industrielle. Il fit un éloge de la famille, de la pauvreté et du travail — « *bénédiction de Dieu* » et non « *malédiction* », et qui doit être tenu pour « *une vocation* » et non pour une « *simple nécessité* ».

« *Les difficultés du travail me font souffrir, tout comme l'injustice et les conflits,* indiqua Jean Paul II. *Me font souffrir aussi les idéologies de haine et de violence, qui ne sont pas évangéliques, et qui ont causé tant de blessures à l'humanité contemporaine. Pour le chrétien, il ne suffit pas de dénoncer les injustices. Il lui faut être le témoin et l'agent de la justice. Celui qui travaille a des droits à défendre, mais il a aussi des devoirs qu'il doit accomplir généreusement. Comme chrétiens, vous êtes appelés à être des artisans de justice, de vraie liberté et de charité sociale.* »

Après cette exhortation, dont les conséquences pratiques, à tout le moins, n'apparaissaient pas très nettes à ses auditeurs, le pape se rendit en hélicoptère en face du « *pénitencier du stade* » à l'entrée de la ville, où il donna sa « *bénédiction à tous et particulièrement à nos frères prisonniers* ».

Puis un cortège de voitures se forma qui entreprit de traverser les principales artères de la cité, entre deux rangées ininterrompues d'une foule clamant son enthousiasme au cri de « *Christ est vivant !* ». Aux abords de la cathédrale, une cinquantaine de *charros* (gauchos) à cheval se joignirent à l'escorte. Vers la place d'Armes, le ciel était littéralement obscurci par des nuées de confettis.

Les quatre grandes places qui bordent chacun des côtés de la cathédrale, et font de cet ensemble un des principaux joyaux architecturaux de l'Amérique latines, étaient remplies à craquer d'une foule survoltée, accueillant le pape en agitant des drapeaux du Vatican et des fleurs en papier, lâchant des ballons d'enfants et des colombes, hurlant le « ra-ra-ra » qui est un peu le cri de guerre des Mexicains, entonnant en alternance des cantiques et *cielito lindo*, une chanson si populaire qu'elle est devenue une sorte d'hymne national.

De l'un des balcons de la cathédrale, le pape, aussi visiblement ému qu'épuisé, s'écria, après avoir donné sa bénédiction : « *E viva Guadalajara catolica* », repris par une foule en délire qui n'oubliait sans doute pas que la grande cité de l'ouest du Mexique avait été, il y a un demi-siècle, le bastion de ces *Cristeros*, soulevés au nom du Christ-Roi contre l'application des lois anticléricales.

JEAN-PIERRE CLERC.

En Amérique latine

Le lourd bilan de la répression contre l'Église de 1968 à 1978

Au Brésil, en 1969, un prêtre, qui était l'assistant de Mgr Helder Camara, a été enlevé, torturé et assassiné. Episode parmi d'autres de la campagne lancée par des groupes de choc d'extrême droite encouragés et protégés par les autorités brésiliennes, la mort d'Enrique Neto n'a pas ralenti l'ardeur combative de Don Helder, évêque des pauvres de Recife, qui osait défier le gouvernement militaire au pouvoir depuis 1964. Mais elle a encore alourdi la liste des évêques, prêtres, religieux ou simples laïcs victimes de la violence « institutionnelle » depuis la conférence de Medellin en 1968.

Longue liste, encore incomplète, particulièrement en ce qui concerne les laïcs, plus difficilement identifiables que les « gens d'Eglise », mais en tout cas bilan sévère de la répression subie par l'Eglise en Amérique latine au cours des dix dernières années, espace de temps séparant les deux conférences du CELAM, de Medellin en 1968 et de Puebla aujourd'hui.

Le Père Charles Antoine, qui dirige à Paris un bulletin d'information religieuse sur l'Amérique latine (1), a tenté de dresser ce bilan. Il précise que ses données sont encore en dessous de la réalité, bien qu'il ait recensé quelque 1 500 noms et que les recherches doivent être poursuivies. Compte tenu de ces réserves, ce bilan montre que la grande période répressive a commencé dans la plupart des pays d'Amérique latine en 1969-1970 (au Brésil dès 1965) et qu'elle s'est poursuivie avec intensité jusqu'en 1976. (dans d'autres pays, comme El Salvador, l'Argentine, le Chili, le Paraguay, elle s'est encore intensifiée au cours des deux dernières années). La conférence de Medellin ayant eu lieu en 1968, « *la coïncidence n'est pas fortuite* ». Il cite le rapport Rockefeller de 1969 qui parlait de l'Eglise « *comme d'une force appliquée au changement, y compris révolutionnaire* », et note que le rapport Rand, de 1972, destiné au département d'Etat de Washington parlait du rôle de l'Eglise « *critique du capitalisme comme système économique* ». Il précise que la répression n'a pas ménagé certains milieux protestants, particulièrement en Uruguay et au Chili.

Les totaux n'ont pas de valeur absolue, mais sont indicatifs. Qu'on en juge ! En Argentine, pour la seule année 1976, dix religieux, dont un évêque, assassinés. Au Salvador, dix victimes en 1977 et quatre en 1978. Le conflit ouvert entre la hiérarchie catholique de ce pays d'Amérique centrale et le gouvernement Romero s'est encore aggravé ces derniers jours avec l'assassinat dans une maison paroissiale de San-Salvador de quatre jeunes gens et d'un prêtre par la police.

Bilan provisoire pour toute l'Amérique latine : en dix ans 788 arrestations (dont celles de 21 évêques et 485 prêtres) ; 71 cas de torture vérifiés (sur 46 prêtres et 7 religieuses) ; 69 assassinats (parmi les victimes, 36 prêtres) (2). On note encore 21 enlèvements et près de 300 cas d'expulsions, dont celles de très nombreux ecclésiastiques étrangers (3). — M. N.

(1) DIAL, Diffusion de l'information sur l'Amérique latine, 170, boulevard du Montparnasse, Paris.

(2) Six d'entre eux ont été tués dans des opérations de guérilla, en particulier en Colombia.

(3) Une centaine de prêtres du Chili ont été contraints de quitter le pays.

LA CONFÉRENCE DE PUEBLA

Proclamer les droits fondamentaux de l'homme est la tâche la plus urgente

affirme le cardinal Lorscheider

De notre envoyé spécial

Puebla. — Dès les premières lignes de son discours d'ouverture de la conférence de l'épiscopat d'Amérique latine, le cardinal Aloisio Lorscheider, président du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain) et de l'assemblée, évoque « *l'espérance* » des peuples d'Amérique latine, mais aussi combien ceux-ci étaient « *torturés au plus profond de leur être* », dans leur « *dignité* ». Ces faits appellent de notre part, poursuit l'orateur, « *une réponse prophétique conforme à l'incarnation de la parole de Dieu* ». Mgr Lorscheider ne nie pas les lacunes du document de travail qui devait surtout, précise-t-il, être « *un stimulant pour la créativité* ».

Il caractérise d'une façon très encourageante la « *vitalité* » actuelle des Eglises du continent. Celle-ci se traduit par une collégialité épiscopale mieux vécue, par un développement constant des petites communautés de base en communion avec la hiérarchie ; de nouveaux ministères ; une vie de foi plus profonde dans une partie de la jeunesse ; une action pastorale intense des religieux et des religieuses ; un processus de participation à tous les niveaux ; la présence toujours plus active des évêques au sein de leur peuple ; une liberté de plus en plus grande par rapport au bras séculier ; une conscience plus aiguë des laïcs à l'égard de leurs responsabilités ecclésiales.

Ce tableau, volontairement optimiste, le cardinal tient à ne l'assortir d'aucune mise en garde dans l'intention évidente de faire contrepoids aux « *prophètes de malheur* ». Aucune allusion par exemple n'est faite aux infiltrations marxistes qui sont le cheval de bataille des conservateurs.

Mgr Aloisio Lorscheider énumère cependant « *les problèmes les plus préoccupants* » : les injustices sociales, les menaces grandissantes de domination, l'emprise de plus en plus forte de la technique, les atteintes à la dignité de l'homme, etc.

Il voit dans « *la défense et la proclamation de la dignité de la personne humaine et de ses droits fondamentaux à la lumière de Jésus-Christ la tâche la plus urgente de la conférence* ». Le cardinal réclame une recherche de la « *libération* » de l'homme qui aille au-delà de toutes les limites temporelles (invitation implicite aux théologiens de la libération à poursuivre leurs travaux).

Parmi les secteurs à privilégier, l'orateur signale expressément l'amélioration des conditions de vie de la femme (dont le pape n'avait parlé qu'en fonction de la maternité), les indigènes, les paysans, etc.

Dans sa conclusion, le cardinal Lorscheider revient à nouveau sur les communautés de base et sur l'esprit qui doit les animer et auquel il attache plus d'importance qu'à leurs structures. Il termine en recommandant « *un dialogue permanent* » de l'Eglise avec toutes les cultures présentes sur le continent.

HENRI FESQUET.

TRENTE ÉVÊQUES BRÉSILIENS AU CELAM

« Pour que l'Église serve »

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — « *Là où va le Brésil, va l'Amérique latine* », avait déclaré le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger. Sur un plan au moins, la phrase conserve toute son actualité : celui de l'Eglise. C'est ainsi qu'au troisième Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) de Puebla, le Brésil — avec ses trois cent dix évêques au total — a trente et un représentants parmi les cent trente-huit évêques élus par les vingt-deux pays d'Amérique latine. C'est, de loin, la délégation la plus importante. De plus, Mgr Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, président de la conférence épiscopale du Brésil et président du CELAM, est aussi l'un des trois présidents de la conférence de Puebla.

Face à leurs collègues plus conservateurs d'Argentine, de Colombie ou du Mexique, les évêques du plus grand pays catholique du monde sont considérés comme les principaux artisans de la « *prise de conscience sociale* » de l'Eglise dans l'esprit de la deuxième conférence du CELAM en 1968 à Medellin.

Si les prélats « progressistes » jouent en son sein un rôle particulier, l'Eglise brésilienne présente, elle aussi, des contradictions. Et les évêques conservateurs ont lancé une véritable contre-offensive. « *La libération de la pauvreté, de la misère et du sous-développement n'est pas la mission première de l'Eglise* », affirmait Mgr Viccente Scherer, archevêque de Porto-Alegre, qualifiant de « *faux messianisme politique* » la théologie de la libération. « *Le Sauveur n'a pas fondé une démocratie, mais créé une société hiérarchique gouvernée par les évêques sous la direction du pape* », soulignait de son côté le cardinal Eugenio Sales, archevêque de Rio-de-Janeiro.

A Itaici, où furent élus les représentants à la réunion de Puebla, le groupe conservateur a fait porter tout son effort sur le choix des délégués, alors que les évêques « progressistes » se consacraient surtout à la discussion des thèses et des documents. Ainsi, la délégation brésilienne à Puebla comprend-elle un contingent important, quoique minoritaire, décidé à freiner les ardeurs novatrices des évêques les plus avancés.

Ces derniers n'en ont pas moins le vent en poupe, car l'Eglise brésilienne a profondément évolué depuis la réunion de Medellin. Un document que vient de publier le Centre œcuménique de documentation et d'information de Sao-Paulo ne dénombre pas moins de trente évêques brésiliens qui, depuis 1968, ont été directement victimes de la répression politique pour leur action sociale. Depuis 1969 surtout, les différents documents publiés par la conférence épiscopale brésilienne ont pris constamment position sur les problèmes des inégalités sociales, de la concentration du revenu, de la torture et de la persécution politique.

Pour éviter que les travaux de Puebla ne s'enlisent dans des discussions abstraites, une partie de la délégation brésilienne a décidé de « *porter le débat sur le terrain de la pratique* ». « *Il s'agira pour nous,* nous a déclaré, avant son départ, l'un des évêques progressistes, *de partir d'expériences concrètes et non de théories générales.* »

Dans cet esprit, les évêques progressistes brésiliens veulent mettre en avant ce qu'ils considèrent comme la réalisation la plus importante de l'Eglise de leur pays : les communautés ecclésiastiques de base. Eparpillées dans le pays entier, ces communautés représentent un essai de regroupement populaire, articulé autour du clergé local, et elles touchent, aujourd'hui, près d'un million et demi de personnes.

« *L'Eglise du tiers-monde doit évangéliser dans le concret* », affirmait, pour sa part, le cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo.

THIERRY MALINIAK.



LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DU PACIFIQUE

Le Chili est vivement pris à partie par les gouvernements péruvien et bolivien

Une trentaine de ressortissants chiliens soupçonnés de se livrer à des activités d'espionnage, ont été expulsés de Bolivie au cours du mois de janvier, annonce-t-on officiellement à La Paz le mercredi 31 janvier. Ces expulsions illustrent une tension grandissante entre la Bolivie, qui revendique un accès au Pacifique, et le Chili, pris d'autre part à partie par le gouvernement de Lima.

De notre envoyé spécial

Lima. — Les différends frontaliers en Amérique du Sud prennent un relief particulier en cette année du centième anniversaire de la guerre du Pacifique qui avait permis au Chili d'agrandir son territoire aux dépens de la Bolivie et du Pérou. La découverte d'une affaire d'espionage à Lima a nettement fait rebondir la tension latente entre le Chili et le Pérou.

A Lima, les susceptibilités sont d'autant plus vives que 1979 a été proclamée « *année des héros de la guerre du Pacifique* », (le Pérou avait perdu les régions d'Arica et de Tarapaca). Le 20 janvier, l'ambassadeur du Chili au Pérou, M. Bulnes, a été expulsé. En même temps, les autorités péruviennes annonçaient l'exécution d'un sous-officier de réserve condamné à mort pour « haute trahison ». (*Le Monde* du 23 janvier.) Fin décembre déjà, quatre diplomates chiliens, accusés d'espionnage, avaient été expulsés. Le sous-officier passé par les armes leur aurait fourni des plans et des photos de la base aérienne de Talara dans le nord du pays.

Les efforts déployés par le général Pinochet, qui avait dépêché, à Lima, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, le général Brady, ont été inutiles. Le gouvernement de Lima a utilisé cette affaire pour appeler à l'unité, laissant au second plan la grave crise économique et financière. A l'Assemblée constituante, les partis de droite et du centre ont fait approuver une motion réaffirmant que « *le peuple péruvien restait fermement uni dans la défense de sa souveraineté et de ses intérêts nationaux* ». Le cardinal Juan Landazuri Ricketts et les partis d'extrême gauche ont également approuvé les mesures prises par le gouvernement. Le chef de file de la droite, M. Luis Bedoya Reyes, ancien maire de Lima et candidat virtuel à la présidence, a même suggéré « *d'ajourner le cas échéant les élections générales* ». Dans un élan de surenchère, il a invité les hommes politiques à s'effacer, « *car il ne saurait y avoir de place pour la politique quand la patrie est en danger* ».

En Bolivie, le gouvernement du général Padilla se prépare de son côté à marquer le centenaire de la guerre du Pacifique (au cours de laquelle la Bolivie perdit son accès à la mer). 1979 a été déclarée « *année de deuil pour la nation bolivienne* ». Le 14 février, date de l'invasion, il y a un siècle, du port d'Antofagasta par les troupes chiliennes, toutes les activités du pays seront paralysées pendant cinq minutes. Une messe sera célébrée à la cathédrale de La Paz et le général Padilla fera prêter serment à des représentants de toutes les régions du pays et de toutes les couches sociales de s'engager à récupérer « l'accès au Pacifique ». Le même jour, une « marche » s'achèvera par un rassemblement populaire à la frontière chilienne. D'autres manifestations du même genre sont prévues tout au long de l'année.

« *Il n'y aura pas de paix sur le continent* — affirme-t-on à La Paz — *tant que la Bolivie restera privée de son littoral.* » Le cardinal Jose Clemente Maurer a déclaré : « *L'isolement de la Bolivie est une injustice internationale qui pourrait devenir un grave foyer de discorde* ». Depuis l'échec des négociations entamées par le général Banzer, les relations diplomatiques entre le Chili et la Bolivie ont à nouveau été rompues le 17 mars 1978 et leurs rapports sont tendus. Un cheminot bolivien a été arrêté au début de l'année en territoire chilien pour avoir clamé trop fort qu'Antofagasta appartenait à son pays. La Bolivie a dénoncé des déplacements de bornes-frontières, et deux étudiants chiliens viennent d'être expulsés. Ils avaient eu des « activités antiboliviennes ». A La Paz, le général Victor Castillo, chef de l'état-major interarmes, a indiqué, le samedi 27 janvier, que les services secrets boliviens publieraient prochainement un rapport complet sur l'espionnage chilien en Bolivie.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

États-Unis

UN NOIR DEVIENT PRÉSIDENT DE LA FONDATION FORD

New-York. — Un juriste noir de New-York, M. Franklin Thomas, a été désigné le 30 janvier par le conseil d'administration de la Fondation Ford pour succéder à la présidence de celle-ci à M. McGeorge Bundy, ancien conseiller des présidents Kennedy et Johnson. Atteignant la soixantaine le 30 mars prochain, âge auquel il avait décidé de se démettre de ses fonctions, M. Bundy quittera le 1er juin la Fondation qu'il a dirigée pendant treize ans.

M. Thomas s'est consacré depuis 1969 au sauvetage du quartier où il est né, Bedford-Stuyvesant, à la périphérie de Manhattan, un des plus désolés de l'agglomération new-yorkaise. Les pouvoirs publics et les donations privées ont investi plus de 60 millions de dollars dans l'espoir — non encore comblé — d'enrayer la déchéance de ce quartier misérable.

Sous le règne de M. Bundy, la Fondation, outre l'octroi de bourses, a multiplié ses activités à l'étranger et aux Etats-Unis, finançant des projets d'amélioration sociale et diverses expériences-pilotes. La conjoncture boursière n'a pas été favorable à une politique qu'entendait suivre M. Bundy : le capital placé de la Fondation a fondu de près d'un tiers.

Il est évalué aujourd'hui à 2,2 millions de dollars, dont le rendement permet encore, à l'échelle européenne, des largesses considérables. On s'attend que M. Franklin Thomas accentue encore l'orientation « sociale » et « communale » donnée par M. Bundy aux efforts de la Fondation.

Canada

La question linguistique

M. LÉVESQUE TENTE DE RASSURER LES JUIFS QUÉBÉCOIS

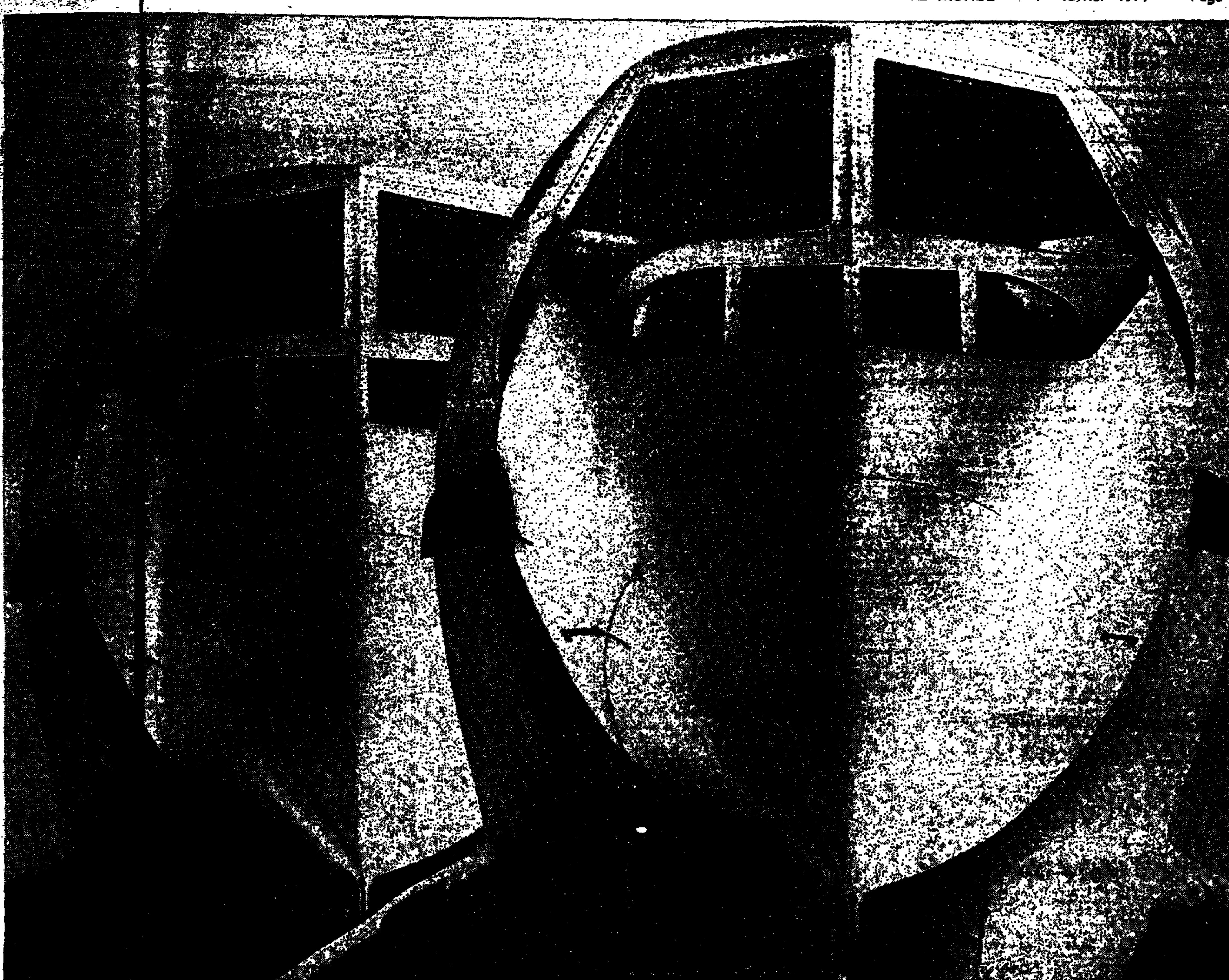
Montréal (*A.F.P.*). — M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a pris la parole mardi 30 janvier devant environ un millier de membres du Congrès juif canadien réunis dans une synagogue de Montréal. « *La démarche actuelle des Québécois, qui veulent se doter d'un pays normal (...) s'apparente beaucoup plus à celle du peuple juif qui a bâti l'Etat d'Israël qu'à un comportement national-socialiste ou nazi dont une petite minorité nous accuse depuis l'adoption de la loi 101* », a déclaré M. Lévesque.

Le premier ministre s'est adressé à son auditoire en anglais, à l'exception d'un long passage en français destiné, a-t-il affirmé, « *à permettre aux anglophones de pratiquer la langue du Québec* ».

[La loi 101 proclame le français langue officielle du Québec (« le Monde » daté 28-29 août 1977). Principalement anglophone et traditionnellement libérale, la communauté juive québécoise, à l'exception des immigrants sépharades souvent francophones eux-mêmes, n'a guère apprécié les mesures prises par le gouvernement de M. Lévesque pour défendre la langue majoritaire de la province. Certains propos excessifs ont été tenus à l'encontre d'un homme dont même ses adversaires les plus acharnés s'accordent à reconnaître qu'il n'est pas raciste. Le premier ministre tente de rassurer cette partie de l'électorat.]

هكذا من الاهل





olez vers l'Extrême-Orient leux fois plus vite que le son.

Départ Roissy	Départ Londres	Départ Bahrein	Arrivée Singapour
13 h 30	14 h 30	22 h 35	07 h 00 le lendemain

Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, avec oncorde British Airways, Singapour est à 9 heures de Londres.*

C'est-à-dire qu'en allant à Londres-Heathrow pour prendre ncorde, vous gagnez près de 3 heures sur n'importe quel autre direct au départ de Paris.

De Singapour, de nombreuses correspondances vous relient grands centres d'affaires de l'Extrême-Orient.

De Londres, British Airways vous propose également autres vols par semaine vers ngkok, Tokyo, Hong Kong, gapour, Osaka, Kuala Lumpur, dar Seri Begawan.

British airways

Nous prenons bien soin de vous.

* llaboration avec Singapore Airlines.

Le Monde

politique

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND

Les socialistes vont élaborer un « contre-plan »

déclare le premier secrétaire du P.S.

M. François Mitterrand, qui a tenu mardi 30 janvier une conférence de presse, a voulu prouver que son parti était encore capable de s'intéresser aux grands dossiers du pays en dépit de ses querelles internes. Ne voulant voir dans le premier ministre qu'un « commis », il s'est efforcé de poursuivre un dialogue direct avec le président de la République, dialogue qui vise à le faire apparaître non seulement comme le chef de file du P.S. mais, en outre, comme le porte-parole de l'opposition.

Cette attitude a toutefois un caractère artificiel, qui est apparu chaque fois que le premier secrétaire du P.S. a refusé de répondre aux questions portant sur la situation au sein de sa formation. M. Mitterrand a annoncé que le P.S. va élaborer un « contre-plan », mais il lui a bien fallu préciser que ce document ne pourrait être publié qu'après le congrès de Metz.

Le premier secrétaire ignore en effet, comme tout le monde, ce que sera le résultat des assises socialistes du mois d'avril. En faisant abstraction des débats qui précèdent ces assises, et en annonçant des projets à moyen terme, il a voulu peser sur le déroulement des discussions en cours, en manifestant sa capacité à rassembler le P.S. et à le mener au combat contre le pouvoir.

T. P.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a donné, mardi après-midi 30 janvier, dans les locaux de l'Assemblée nationale, une conférence de presse. Il a d'abord, dans une déclaration liminaire, constaté « l'échec du plan Giscard ». « *Le plan Giscard, a-t-il dit, prépare la faillite de la France, ne rétablit pas la stabilité des prix, ne fait pas redémarrer la croissance. (...) Il fait de la France un pays exsangue, affaibli et inégalitaire. Il ne s'attaque pas aux problèmes de l'avenir* » (la démographie, l'énergie, l'informatique, la biologie).

Le leader socialiste a développé ensuite la thèse selon laquelle « *une autre politique économique est possible* », fondée dans l'immédiat sur « *une expansion contrôlée* », à moyen terme sur « *un plein emploi restauré* », à long terme sur « *une industrie adaptée* ».

Il précise successivement :

● LE CONTROLE DE L'EXPANSION : « *A cette fin : aucun salaire ne devrait être inférieur aux deux tiers du revenu moyen ; le revenu minimum des personnes âgées ne devrait pas être inférieur à la moitié du revenu moyen ; la T.V.A. devrait être réduite au taux 0 ; les investissements dans les secteurs de pointe devraient être financés à taux réduit ; le revenu des familles devrait être augmenté de façon sensible et l'épargne populaire indexée.* »

● LA RESTAURATION DU PLEIN EMPLOI : « *Par la mise en place de la cinquième équipe ; par la réduction du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures à salaire maintenu, négociée par les partenaires sociaux ; par le recrutement d'agents publics à des fins d'utilité sociale et culturelle (soixante mille d'entre eux seraient mis au service des collectivités locales) et de cent cinquante mille agents publics (éducation, santé publique, P.T.T.).* »

● L'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE : « *Grâce à un choix de secteurs privilégiés : une politique industrielle exige le choix de secteurs fondamentaux de développement. Pour la France, les socialistes ont toujours affirmé que l'agro-alimentaire, la machine-outil, la bio-industrie, le matériel de transports, la chimie fine, la sidérurgie complexe sont les secteurs essentiels.*

» *Et par un financement adapté à ce choix : un financement correct de la politique industrielle exige l'application de trois réformes fondamentales :*

» *Nationalisation du crédit et des entreprises prévue par le programme socialiste ;*

» *Planification des choix industriels et des grands investissements ;*

» *Décentralisation des finances publiques et du système bancaire pour favoriser l'innovation et les P.M.E.* »

Constatant que « *les cadres sont en colère* », M. Mitterrand a critiqué la C.G.C., « *qui a laissé croire aux cadres que le libéralisme assurait leur avenir.* » « *Aujourd'hui, a-t-il dit, la crise fera peut-être comprendre aux cadres que leurs intérêts de salariés seraient mieux servis par une politique de réforme fiscale, pénalisant le capital, et par une transformation de l'assiette des cotisations sociales, pour qu'elle pèse moins sur les salaires.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *Quelques mois après les élections de mars 1978, les cadres se rendent compte qu'ils ont voté contre leurs intérêts. A eux, aujourd'hui, d'en tirer les conséquences.* »

M. Mitterrand a rappelé que le parti socialiste avait condamné le plan pour la sidérurgie présenté par le gouvernement en septembre 1978. Il a déclaré : « *Le parti socialiste refuse le démantèlement de la sidérurgie française. Quelle que soit l'évolution du marché mondial, un grand pays développé ne saurait se passer d'une sidérurgie puissante et diversifiée. C'est l'une des conditions d'une politique industrielle dynamique*

» *Dès maintenant, le P.S. se prononce pour le maintien des installations d'Usinor à Denain et à Longwy, où la construction d'une nouvelle aciérie s'impose si l'on veut sauvegarder son potentiel de production.* »

Le P.S. demande l'arrêt de toute mesure de licenciement, la création d'une cinquième équipe, la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine, et l'élaboration d'un « plan acier ». Il réclame que ces points fassent l'objet d'une négociation quadripartite associant l'Etat, les employeurs, les syndicats et les élus.

M. Mitterrand, qui a précisé que M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., est chargé du dossier « sidérurgie » au sein de la formation socialiste, a annoncé que son parti réunira, le 10 février, une conférence nationale de travail sur cette question.

« Le traité de Rome n'est pas appliqué »

Evoquant les prochaines élections cantonales, le premier secrétaire a indiqué que le P.S. présentera un candidat dans presque tous les cantons renouvelables. Il a ajouté qu'en six ans le P.S. a gagné trois cents des neuf cents cantons qu'il détient. Estimant que cette consultation constituera « *un vrai sondage* », il a noté : « *Le parti socialiste l'emportera d'autant plus qu'il sera amené à donner la primauté aux problèmes français sur ses problèmes internes, qui sont secondaires.* »

Interrogé sur l'Europe, M. Mitterrand a rappelé que son parti est favorable à l'application du traité de Rome mais qu'il s'en tient là. Il refuse en particulier toutes compétences nouvelles à l'Assemblée de Strasbourg alors que « *le traité n'est pas appliqué ou dévoyé* ». « *Nous acceptons l'institution, a-t-il ajouté, mais pas son contenu économique et social.* »

En ce qui concerne la position des autres formations, M. Mitterrand a déclaré : « *L'U.D.F., par la voix de son chef, le président de la République, dit oui. Mais à quoi ? A l'admission de trois nouveaux pays dans la Communauté (...). Le R.P.R. et le P.C.F. disent non à tout. Pour notre part, nous disons oui à l'élection de l'Assemblée au suffrage universel, oui à une Communauté amendée et oui à l'élargissement sous des conditions expresses et précises.* »

Le premier secrétaire a, en outre, annoncé qu'au lendemain du congrès socialiste de Metz son parti élaborera un « contre-plan ». Il a indiqué que le projet de quotidien socialiste fera l'objet d'un rapport, dans les trois mois, et que les militants du P.S. trancheront.

Après avoir noté que M. Raymond Barre « *n'est qu'un commis* » et qu'il convient donc de parler d'un « plan Giscard » en matière économique, M. Mitterrand a évoqué la situation de la majorité. « *Les rivalités au sein de l'U.D.F.,* a-t-il expliqué, *sont subalternes. Elles sont plus profondes entre le R.P.R. et le reste de la majorité. L'U.D.F. n'a aucune unité, si ce n'est un réflexe d'autodéfense. Le R.P.R. a, lui, plus de volonté que de moyens. Il cherche à se distinguer en politique étrangère et sur l'Europe et il cherchera demain de plus en plus à le faire en politique économique et sociale. Le choix de Chirac exprime une détermination qui ne peut créer qu'une distorsion aggravée.* »

A propos de l'union de la gauche, il a noté : « *Nous sommes disposés à respecter nos engagements programmatiques et la discipline électorale de la gauche. On ne verra pas un socialiste faire autre chose que se retirer au profit d'un communiste si celui-ci l'a devancé au premier tour. Le P.C.F., en revanche, contribue au succès de la droite quand il le peut, la préférant ainsi au P.S. (...) Nous sommes disposés à aller plus loin et à unir les efforts pour défendre les travailleurs, les régions sacrifiées. Mais le P.C.F. semble redouter le retard qu'il a pris sur le terrain électoral. Il fait passer ses intérêts de parti avant ceux des travailleurs.* »



(Dessin de KONK.)

Une glose bien rapide...

En condamnant sévèrement le plan de redressement de la sidérurgie présenté par le gouvernement en septembre 1978, M. Mitterrand prend la défense des régions et des populations touchées, avec lesquelles il se solidarise. On l'a vu récemment, à Longwy, manifester « comme un simple militant ». *Doit-il pour autant s'aligner pratiquement sur les revendications du P.C. et de la C.G.T., en refusant le démantèlement de la sidérurgie française — la C.F.D.T. tient un langage différent — et réclamer le maintien intégral du potentiel actuel « quelle que soit l'évolution du marché mondial » ?*

Ce dernier, on le sait, s'oriente vers une redistribution partielle des cartes au profit des pays en voie de développement et au détriment des producteurs traditionnels, notamment en Europe. Ces derniers en ont tenu compte, et, sous l'égide de la Commission européenne de Bruxelles, ont entrepris de réduire leur capacité de production excédentaire, tout en améliorant leur productivité.

Pour le gouvernement français, l'objectif, face à la crise de l'acier, est de revenir d'une capacité nationale de 33 millions de tonnes par an début 1977 à une capacité de 28,5 millions de tonnes en 1983. Soit encore un quart de plus que la production française de 1978 (22,8 millions de tonnes d'acier) et de 1977 (22 millions) et 6 % de plus que la production record de 1974 (27 millions), l'« année folle » d'avant la crise du pétrole.

Encore, sur les 22,8 millions de tonnes produites l'an dernier, la France a-t-elle exporté près de 9 millions de tonnes (mais importé 7,5 millions de tonnes), ce qui signifie que les livraisons de la sidérurgie nationales à l'industrie française n'ont atteint que 14 millions de tonnes environ. Cela donne la mesure des débouchés intérieurs, à côté d'exportations toujours aléatoires. L'ensemble est sensiblement inférieur à ce qui paraît croire le premier secrétaire du P.S.

M. Mitterrand évoque ensuite les pertes de l'industrie sidérurgique française « mises à la charge des contribuables », *tandis que* « les intérêts privés ont la possibilité de reconstituer leurs marges de profit sans aucune contrepartie sociale, les restructurations étant laissées à leur initiative ». *En fait, on ne voit pas comment l'équilibre financier des entreprises pourrait être rétabli sans fermeture des installations les moins productives.*

Certes, le Trésor — c'est-à-dire les contribuables — a pris en charge 25 milliards de francs de dettes de la sidérurgie, sur un total [illegible]. Mais on ne peut refuser au plan gouvernemental une certaine cohérence dans la mesure où il veut sortir les entreprises de cette position d'éternelles assistées, où se maintiennent à grands frais pour le contribuable, les sidérurgies britannique et italienne.

Le retour à l'équilibre, quoi qu'on en dise, passe, hélas ! par la fermeture des installations de Denain — déjà condamnées il y a des années par la construction de l'usine géante de Dunkerque — et par celles de Longwy ou de Neuves-Maisons, au choix. Le maintien de ces deux dernières impliquerait, en l'état prévisible du marché, une contribution importante du budget au compte d'exploitation de ces entreprises, sans compter les 500 ou 600 millions de francs nécessaires à la reconstruction de l'aciérie de Longwy, en plus de celle de Neuves-Maisons, pratiquement achevée.

M. Mitterrand aurait dû indiquer, en formulant ses contre-propositions, les conséquences financières, de même qu'il aurait dû préciser le coût de l'instauration de la semaine de trente-cinq heures, mesure fort souhaitable, certes, mais qui nécessiterait un partage des frais entre les entreprises, la collectivité et la CECA, comme le suggérait M. Chérèque, secrétaire fédéral de la métallurgie C.F.D.T.

La sidérurgie française et ses 130 000 salariés constituent une affaire trop sérieuse pour que l'on puisse gloser aussi rapidement sur son avenir sans risque de « jouer avec les nerfs de la population », *comme le disait récemment M. Bérégovoy, secrétaire national du P.S., à propos des déclarations contradictoires de MM. Messmer et Giraud sur les emplois en Lorraine.* — P. R.

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'annonce publicitaire « Défendre Vincennes » publiée dans « le Monde » daté du 30 janvier 1979. M. Jean Bernard, signataire de l'appel « Pour sauver Vincennes », n'est pas le docteur Jean Bernard, professeur de médecine. L'université de Paris-VIII - Vincennes le prie de bien vouloir accepter ses excuses pour cette méprise.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, rue des Italiens
PARIS-IX
1977

Le Conseil de Paris a adopté le budget municipal

Hausse de 19,9 % des impôts locaux

Les conseillers de Paris ont adopté, mardi soir 30 janvier, le projet de budget pour 1979 présenté par M. Jacques Chirac, par 67 voix (celles de la majorité) contre 38 (celles du P.C. et du P.S.) et 4 abstentions (2 C.D.S. et 2 M.R.G.). Le budget de la Ville s'élève pour 1979 à 10 947 millions de francs, dont 3 166 millions correspondent au budget départemental (Paris est une commune et un département). Les impôts locaux des Parisiens augmenteront cette année de 9,9 %.

Deux voix de la majorité ont donc fait défaut à M. Chirac lors du vote du budget, celles de Mme Colette Talmon et de M. Georges Mesmin, député du seizième arrondissement, tous deux C.D.S. L'une et l'autre avaient expliqué lundi les raisons de leur attitude (*le Monde* du 30 janvier). Ils avaient nettement critiqué les « méthodes de travail » du maire.

De son côté, l'opposition, bien que divisée a émis un vote identique et négatif. Toutefois, elle ne compte plus que 38 voix au lieu de 40. Les deux conseillers élus avec l'étiquette M.R.G., MM. Guy Gennesseaux et Pierre Mattei, devenus depuis « fabristes », *se sont,* en *effet,* abstenus, se situant ainsi à mi-chemin de l'opposition et de la majorité municipale. *Il est vrai qu'ils n*'étaient plus, depuis le mois d'octobre, rattachés au groupe socialiste. Proche de la fédération pour une démocratie radicale (M. Gennesseaux en est l'un des animateurs) ils sont conduits à se rapprocher de la majorité.

Les débats qui ont précédé le scrutin *ont* notamment permis à M. Henri Meillat (P.C.) de faire plusieurs propositions susceptibles d'aider les chômeurs. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, en a retenu *deux* et s'est engagé à chercher les moyens d'obtenir que les enfants des chômeurs parisiens bénéficient de la gratuité dans les cantines des écoles et dans les colonies de vacances. Ces deux propositions du groupe communiste, adoptées à l'unanimité, ont donc été renvoyées au cabinet du maire pour étude.

Au cours de l'examen, chapitre par chapitre, du budget d'investissement de la Ville, plusieurs orateurs ont souhaité le maintien de l'école Decroly. M. François Collet (R.P.R.), adjoint chargé de l'enseignement, a répondu, d'une part que la Ville ne peut prendre à sa charge la totalité de la dépense pour un établissement qui ne reçoit que cent trente Parisiens et qui est située sur une autre commune, et, d'autre part, qu'il revient à l'Etat de « *prendre ses responsabilités* ».

D'autres interventions ont porté sur la transformation du Théâtre du Châtelet en un théâtre lyrique populaire pour lequel 20 millions de francs sont prévus en 1979. M. de La Malène a précisé qu'il « *ne s'agit pas de faire concurrence à l'Opéra de Paris* ».

Après un débat consacré à l'urbanisme et après que M. Claude Voguet (P.C.) eût proposé en vain l'inscription d'un crédit de 60 millions pour développer les activités industrielles dans Paris, le budget d'investissement a été voté par 67 voix (majorité) contre 38 (P.C. et P.S.) et 2 abstentions (M. Mesmin et Mme Talmon). Ce budget prévoit 10 [illegible] millions de francs d'autorisations de programme nouvelles. La séance a été levée à 21 h [illegible]. — J.-M. C.

M. Poniatowski : ceux qui parlent tant de la droite se regardent dans leur miroir

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain et membre du conseil de l'U.D.F. était, mardi 30 janvier, l'invité de l'émission Radioscopie sur France-Inter. Il a estimé que « *la France ne prend pas conscience des vrais problèmes parce qu'il y a, entre elle et eux, l'écran de la politique politicienne* ».

Le samedi 27 janvier, au micro de R.T.L., M. Jacques Chirac avait déclaré : « *Je comprends que ceux qui veulent affirmer leur différence soient amers de se voir fondus, sous la houlette de M. Poniatowski, dans une droite classique et traditionnelle qui est incarnée par le parti républicain.* » M. Poniatowski a répondu : « *C'est là une attaque relevant de la politique politicienne. Je ferai seulement une remarque qui a trait au vocabulaire : les gens cherchent tous à être de plus en plus à gauche et de moins en moins à droite. (...) L'opinion sait que ceux qui soutiennent le chef de l'Etat ne sont pas à droite. Ceux qui parlent tant de la droite sont, en réalité, des experts de la droite et se regardent dans leur propre miroir. (...) Je ne trouve pas ce genre d'attaque sérieux. Je trouve même cela presque drôle.* »

A propos de la situation au parti socialiste, l'ancien ministre d'Etat a noté : « *François Mitterrand et Michel Rocard sont, tous deux, des hommes de qualité. François Mitterrand a des qualités d'Etat. Mais il y a des hommes qui agissent en fonction du passé, d'autres en fonction de l'avenir. François Mitterrand réagit en fonction de son conditionnement passé. Michel Rocard raisonne en fonction de son imagination de l'avenir. Ce qu'il faut savoir, c'est s'il fait le bon choix, s'il a une bonne vision de l'avenir, ou non.* »

● *M. André Diligent*, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, écrit dans *C.D.S.-Actualités*, bulletin de liaison de son parti : « *Le conseil politique du C.D.S. (qui a siégé les 27 et 28 janvier) est la démonstration faite que l'U.D.F. doit changer de nature : ne pas être le parti des inconditionnels du président, mais le parti des idées défendues en commun avec le président. Cela passe par plus de démocratie interne, l'expression franche et directe des composantes, des synthèses loyales sur des positions claires. (...) L'U.D.F., en grande partie grâce au C.D.S., exprimera, en juin, un courant authentiquement et vigoureusement européen.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN

UN TROPHÉE DU CIVISME

Le Centre d'information civique (1) a pris l'initiative de mettre en compétition une œuvre d'art destinée à honorer la ville européenne de plus de cent mille habitants qui aura enregistré la plus forte participation aux élections du 10 juin. Cette œuvre — le Trophée européen du civisme — est due à Bernard Lorjou.

Le comité d'honneur est composé des présidents des Assemblées des pays de la Communauté : M. Carstens, président de la Diète fédérale de la République fédérale d'Allemagne ; M. Leburton, président de la Chambre des députés de Belgique ; M. Andersen, président de l'Assemblée du peuple du Danemark ; M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale ; M. Brennan, président de l'Assemblée irlandaise ; M. Ingrao, président de la Chambre des députés de la République italienne ; M. Van den Bulcke, président de la Chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg ; M. Vondeling, président de la Deuxième Chambre des Etats généraux des Pays-Bas.

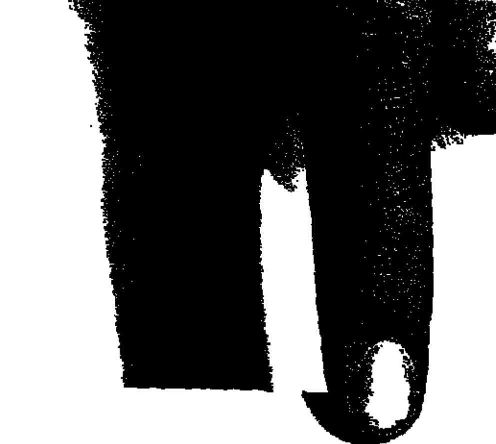
Le cas de la Grande-Bretagne étant particulier (décompte des voix par circonscription, au nombre de quatre-vingt-une), le C.I.C. n'a pas cité le président de la Chambre des Communes, cependant favorable à cette initiative ; il lui a été suggéré d'assimiler chaque circonscription à une ville de plus de cent mille habitants.

(1) 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, 544-14-17 (lignes groupées).

● *Le Centre national des indépendants et paysans* rendra publique, à la mi-février, sa « plate-forme » européenne. Dans un éditorial du journal de sa formation (numéro du 29 janvier), M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., écrit : « *C'est à partir de cette plate-forme que le comité directeur choisira, en regard du dispositif électoral, la voie la meilleure pour atteindre à l'élection de candidats C.N.I.P. à l'Assemblée européenne.* »

● *L'Espagne et le Portugal* doivent « *rejoindre dans les meilleurs délais la Communauté économique européenne* », estime le Groupe mixte des démocrates de l'Assemblée du Conseil de l'Europe dont la première vice-présidence est assumée par M. Valleix (R.P.R., député de la Gironde). Cette prise de position est le fait de l'ensemble du groupe qui rassemble les représentants R.P.R., ceux du parti social démocrate portugais (P.S.D.), ceux de l'Union du centre démocratique espagnol (U.C.D.), et le député du Front démocratique francophone belge. Ces parlementaires, dont les neuf R.P.R. qui se distancent de ce fait des positions exprimées par M. Chirac, estiment que l'espace économique européen doit se modeler sur l'espace culturel européen et souhaitent que, après la Grèce, l'Espagne et le Portugal viennent se joindre à l'Europe des Neuf. — (*Corresp.*)

هكذا من الأصل



Le Monde

société

JUSTICE

M. PEYREFITTE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » :

Le nombre des échecs dans les permissions de sortir a diminué de moitié depuis la réforme de l'exécution des peines

Pendant plus de t ois heures, mardi 30 janvier e garde des sceaux a répo du aux questions d'une qu rantaine de Français, sur l justice, dans le cadre des Dossiers de l'Ecran », sur A tenne 2. M. Alain Peyrefitte à cette occasion, apporté ueiques précisions chiffrées ur l'action de son mini tère et quelques indication sur ses projets.

● LE PROCES RAN CCI NE SERA PAS REVISE. — Un livre à succès, le Pull-Over uge, de Gilles Perrault, a fait oire que cette affaire était une e ur judiciaire, a indiqué M. Pe efitte. Il n'en est rien, comme e diront bientôt lesmagistrats ns une conférence de presse. R nucci est bien coupable. Les rai ns mises en avant pour la révis de son procès ne peuvent être etenues.

> **LES TÉLÉSPECTA EURS INVITÉS**
>
> *22 hommes, 22 fe mes*
>
> *● 18-30 ans (9 pers nes) : 2 lycéennes, 1 lycéen 1 employé de banque, 1 uvrier qualifié, 1 dactylo, aide-soignante, 1 infir ère, 1 femme sans profes n.*
>
> *● 30-50 ans (19 per nnes) : 2 enseignantes, 2 ens nants, 3 femmes sans p ession, 1 retoucheuse, 2 se taires, 1 employée de burea petit commerçant, 1 agent mmercial, 1 chômeur, chargé d'études financières, éomètre, 1 routier, 1 chef xploitation R.A.T.P., 1 ag ulteur.*
>
> *● 50 ans et plus 5 personnes) : 3 retr ées, 1 concierge, 1 lingèr chômeuse, 1 technicien aute-ment qualifiée, 5 raités, 1 charpentier, 1 agr ulteur, 1 électricien, 1 tran orteur.*

C'est pourquoi, après l' is de la commission chargée xaminer cette demande, j'ai l'in ation de la rejeter.»

Christian Ranucci, re nnu coupable du meurtre d'une fant de huit ans, a été exécut après le rejet de son recours en âce par M. Valéry Giscard d'Es ng, président de la République 28 juillet 1976 (le Monde du 3 juillet 1976).

● LA PEINE DE ORT. — *«Je ne crois pas te ment à l'exemplarité d'une pei de mort très répandue »,* a estim e garde des sceaux. Il a évoqué cas de la Grande-Bretagne à oque de la reine Victoria. Celle devant la prolifération des p pockets, avait décidé qu'ils eraient condamnés à mort e exécutés publiquement. *« Penda les exécutions,* conclut M. Pe fitte, *on n'avait jamais vu ant de pickpockets officier. Notre pays s'honorera,* a décl d'autre part, le ministre, *le r où il sera capable de reno r à la peine de mort (...), m il n'est pas raisonnable de vou l'abolir tant qu'il y aura en nce un sentiment d'insécurité que celui qui est actuelleme Il faut donner à la population n sentiment de sécurité. Rem cer une exécution capitale tou es deux ans par des dizaines d écutions sauvages ne serait pas isonnable.»* M. Peyrefitte a alement indiqué qu'il convena d'abord de réduire le nomb des cas pour lesquels la peine itale est prévue, ensuite d'insti r *« une peine de substitution, comme au Canada, pourrait tre de vingt-cinq années in pressibles ».* La loi du 22 nov bre 1978 sur la réforme de l'exé ion des peines *(le Monde* du novembre 1978), qui prévoit l titution d'un régime de sûreté, *e partie de la peine ... été incompressible »,* est, selon i, *« un premier pas en ce sens*

● LES PERMI IONS DE SORTIR. — *Depuis* vote de la loi du 22 novembr 978 sur l'exécution des peines, nombre d'échecs en matière permission de sortir a di nué de moitié, a indiqué le rde des sceaux. Est considé comme échec toute absence t tout retard de retour à prison après la fin du temp de permission. *« En 1977, 15 000 permissions de sortir,* précisé le ministre, *on notait échecs, dont 80 infractions ues, 30 récidives et 5 crimes de ng. (...) Depuis septembre 1978 es récidives ont été réduites éant. »*

● LES LIBERATION CONDITIONNELLES sont de ues rares : *« Les remises peine étaient, en effet, acco es avec baucoup trop de gén sité. Il y a des individus qui se laissent pas corriger et qu ont des monstres. »*

● LES EVASIONS. — *« On a été trop loin dans la volonté d'humaniser les prisons. (...) Il n'existe pas pour autant de prisons trois étoiles en France. Un établissement pénitentiaire n'est pas un hôtel de luxe. »*

● LES PEINES DE SUBSTITUTION A LA PRISON. — Comme la majorité des Français interrogés par la SOFRES (73 %), le garde des sceaux estime que la prison *« n'est pas nécessairement la bonne réponse à tous les problèmes de délinquance ». « Notamment pour les vols,* a-t-il ajouté, *il vaut mieux remplacer trois mois de prison par une amende équivalant à trois mois de salaire. »*

● L'AUTODEFENSE. — Après avoir rappelé les limites de la légitime défense — *« une réponse proportionnée à l'attaque »,* — le garde des sceaux a dénoncé l'autodéfense, ses excès et ses conséquences. *« Un père qui tue son fils, une femme qui tue son mari (...), un problème détestable. Il existe actuellement une panique que rien ne justifie. »*

● CRIMES. — *« Il y en a cinq cents en France chaque année. Cela n'a pas changé depuis des dizaines d'années. A ce chiffre, il faut comparer les seize mille morts annuels de la route, les huit mille cinq cents suicidés, ainsi que les deux mille cinq cents accidents du travail. »* Selon le ministre, *« s'il faut, certes, lutter contre la criminalité, il faut aussi faire une effort pour diminuer les autres causes de mort brutale ».*

● SEVERITE. — *« Les magistrats sont beaucoup plus sévères que jadis, quoi qu'on en dise. Il y avait vingt-six mille détenus en 1975, il y en a dix mille de plus aujourd'hui. »*

● INDEPENDANCE DES MAGISTRATS. — *« Les magistrats du siège sont totalement indépendants. Le gouvernement ne peut leur donner ni ordre ni le moindre conseil. Je n'ai aucun pouvoir sur les juges du siège, j'en ai un sur les magistrats du parquet, mais dans l'étroite marge laissée par les lois. La justice est beaucoup plus indépendante qu'elle ne l'était autrefois. »*

● GRATUITE. — *« 25 % des plaideurs bénéficient de l'aide judiciaire qui a succédé depuis 1972 à l'assistance judiciaire. »*

● VIEILLISSEMENT DE LA JUSTICE. — *« La robe représente la dignité avec laquelle la justice doit être rendue. Elle impressionne les magistrats eux-mêmes et a donc son utilité. Quant au latin, les juges l'ont abandonné. Il y a une évolution très rapide de la justice dans ce domaine. »*

● PAUVRETE. — *« La justice est pauvre, c'est vrai. Mais pour la première fois cette année, son budget représente plus de 1 % du budget de l'Etat. En 1978-1979 ce budget a été augmenté de plus de 50 % par rapport à l'an dernier. C'est encore insuffisant, il faudra continuer. »*

● LENTEUR. — *« Il y a une bonne lenteur qui permet de réfléchir et de garantir ainsi les droits des citoyens. Il y en a une mauvaise qui est purement administrative. Ainsi, dans certaines juridictions, il fallait parfois attendre deux ans pour avoir une copie d'un jugement. Depuis le 1er juillet 1973, un important effort de recrutement a été fait, notamment en ce qui concerne le personnel des greffes. Là où les juridictions sont nouvelles, comme dans la banlieue parisienne, les choses vont déjà plus vite. Il faut poursuivre cet effort. »*

● LES CONCILIATEURS. — *« Ils sont nécessaires pour permettre que la justice pénètre dans tous les milieux et dans tout le territoire. Il en faudrait un par canton et un par quartier de ville. Trois mille seront mis en place cette année, grâce au bénévolat. »*

— *VU* —

Pourquoi attendre ?

On était invités — enfin une quarantaine d'entre nous — à rencontrer M. Alain Peyrefitte, mardi soir, à la chancellerie, place Vendôme. Et à lui dire un peu ce qu'on pensait de la justice rendue en notre nom, au nom du peuple souverain. Sélectionnés par la SOFRES à l'instigation des « Dossiers de l'écran », les interlocuteurs du garde des sceaux n'ont pas mâché leurs mots, des mots souvent malhabiles et touchants par leur sincérité. Qu'on soit d'accord ou pas d'accord, ces interventions reflétaient bien les résultats du sondage effectué à cette occasion. Lente, aux yeux de 89 % des Français, vieillotte (70 %), coûteuse (80 %), soumise au pouvoir politique (47 %), trop indulgente (53 %), trop encline à accorder des permissions de sortie (59 %), la justice, décidément, n'a pas la cote.

D'où cette opération séduction, ce désir d'améliorer une image de marque qui laisse à désirer — M. Alain Peyrefitte s'y est déjà longuement employé dans ces colonnes, — et de signaler les nombreuses et récentes initiatives prises par ses services — il les rappelait à l'antenne — pour que notre justice soit plus juste et plus moderne, avec en prime, l'assurance de la totale liberté du pouvoir judiciaire (même dans l'affaire du Canard enchaîné !). Désir, aussi, de la faire mieux comprendre, grâce, en particulier, à cette explication nécessaire et bienvenue sur la différence entre la magistrature assise et la magistrature debout, entre juges du siège et du parquet.

Au-delà de ces explications, de ces satisfecits et de ces assurances, on voyait se dessiner à l'évidence, à travers les propos du ministre, la ligne politique du gouvernement. Partisan de l'abolition de la peine de mort, ennemi déclaré des milices et des assassinats commis au nom de l'autodéfense — le garde des sceaux n'a pas caché son indignation à voir un malfaiteur risquer de payer de sa vie le vol d'une paire de draps, — il s'agissait d'abord pour lui de rassurer l'opinion et de lui garantir que les grands criminels ne bénéficieront plus de permissions de sortie, occasions redoutées de récidive ; bref, de la tranquilliser.

Après quoi seulement, on pourra rejoindre, à l'en croire, en supprimant la peine capitale, la plupart des pays du monde occidental, y compris l'Espagne. Alors qu'en France on a encore droit à une exécution tous les vingt mois, ce qui n'est pas négligeable.

C'est sur ce point — sur le chapitre aussi de la détention préventive expédiée bien cavalièrement par une ou deux petites phrases du genre « si le prévenu était laissé en liberté, les tribunaux risqueraient de se montrer plus indulgents », — oui, c'est sur cette question de priorité que l'on doit s'interroger et se demander comment s'y sont pris nos voisins. Car enfin ni les Canadiens, ni les Allemands, ni les Italiens n'ont attendu la bénédiction des foules, en majorité favorables à la peine de mort absolument partout, y compris au Danemark, pour la supprimer. On le sait très bien à la chancellerie. Dans ces conditions, on ne voit pas ce que peut apporter le débat qui devrait s'ouvrir à ce propos dans les mois à venir au Parlement, sinon l'occasion de retarder encore une décision impopulaire, forcément.

CLAUDE SARRAUTE.

Après l'interview de Jacques Mesrine

LA DIRECTRICE ET UN JOURNALISTE DE « LIBÉRATION » INCULPÉS

Après l'interview de Jacques Mesrine publiée par le journal *Libération* les 3 et 4 janvier, Mme Zina Rouabah, directrice de la publication du *quotidien*, et M. Gilles Millet, le journaliste qui a recueilli les déclarations du malfaiteur, ont été inculpés le mardi 30 janvier par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, d'apologie de crimes, de meurtre et de vol qualifié, de diffamation envers l'administration pénitentiaire et d'injures envers un magistrat (M. Charles Petit, président de la cour d'assises), pour Mme Rouabah, et de complicité de ces délits, pour M. Millet.

Les mêmes inculpations avaient été prononcées le 17 août dernier contre M. Daniel Filipacchi, directeur de la publication de l'hebdomadaire *Paris-Match*, après la publication d'une interview de Jacques Mesrine le 27 juillet (*le Monde* du 19 août 1978). L'auteur de l'interview, Isabelle Pelletier, avait également été inculpée de complicité le 13 novembre (*le Monde* du 14 novembre 1978).

Un autre magistrat instructeur, M. Claude Hanoteau a, d'autre part, confronté trois membres de la famille de M. Charles Petit, sa femme, sa fille et son gendre avec Jean-Luc Coupé qui accompagnait Mesrine le 10 novembre lors de l'agression commise au domicile du président des assises. Jean-Luc Coupé a toujours affirmé avoir ignoré les intentions exactes de Jacques Mesrine à l'égard de la famille Petit, et n'avoir eu qu'un rôle purement passif dans cette expédition. Mme Petit, sa fille et son gendre ont confirmé que Jean-Luc Coupé, porteur d'un pistolet, n'a pas pris la parole lors de cette action.

[Même si l'on juge excessive la publicité faite à un bandit qui finit par être présenté comme un héros, l'inculpation de « Libération » après celle de « Paris-Match » pour « apologie de crimes » (!) est une atteinte à la liberté d'information et fait regretter une fois de plus l'absence d'un statut garanti par la loi et permettant aux journalistes d'informer en toute liberté.]

SPORTS

FOOTBALL

La subvention municipale pour l'O.G.C. Nice est réduite à 2 500 000 francs

De notre correspondant régional

Nice. — Le conseil municipal a longuement débattu, mardi 30 janvier, après des interventions des élus de l'opposition, de la situation de l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.), actuellement dix-huitième sur vingt en championnat de France de première division. L'adjoint aux sports, M. Charles Ehrmann, député (P.R.) des Alpes-Maritimes, a annoncé qu'à compter de l'année prochaine et pour trois ans la subvention municipale au club professionnel serait réduite et bloquée à 2 500 000 francs par an au lieu de 4 000 000 de francs en 1978 et de 4 500 000 francs prévus en 1979.

La discussion au sujet de l'O.G.C.N. a été l'une des rares occasions de convergence des points de vue entre les élus niçois de l'opposition et ceux de la majorité, au cours d'une séance, qui, mardi, a duré près de neuf heures. Aucun des conseillers n'a remis en cause le principe du football professionnel, mais tous se sont prononcés pour un assainissement rapide de la situation.

En réponse à des questions des élus de l'opposition, M. Roger Loeillet, conseiller municipal (R.P.R.) et ancien président de l'O.G.C.N., membre du conseil fédéral et du groupement du football professionnel (G.F.P.), a donné une série de chiffres intéressants, en particulier sur les salaires des joueurs.

« La seule solution, si on veut réduire les charges salariales, a déclaré M. Loeillet, *est d'imposer dans la composition de chaque équipe, cinq à six jeunes joueurs, aspirants ou stagiaires, issus de centres de formation des clubs. Je l'ai personnellement proposé aux autres dirigeants français, mais certains clubs, qui consacrent des dépenses énormes à l'acquisition de joueurs vedettes, tels que les Parisiens ou l'Olympique de Marseille, on refusé.*

» L'O.G.C.N. a une politique raisonnable dans ce domaine, puisque le joueur le mieux payé est le capitaine de l'équipe, Jean-Marc Guillou, dont le salaire fixe est de 20 000 francs par mois. Katalinski vient après avec 17 000 francs, mais le jeune Buscher, stagiaire formé au club et actuellement l'un de ses meilleurs éléments, ne perçoit que 1 200 francs par mois. Roger Jouve, qui jouait la saison dernière à l'O.G.C.N. avait un salaire de 12 0000 francs. A Strasbourg, on lui a donné 27 000 francs et on a mis une villa à sa disposition. On ne peut pas suivre des ville comme cela ! »

M. Loeillet a, d'autre part, précisé que M. Albert Batteux, le nouvel entraîneur de l'O.G.C.N., avait été engagé sur la base d'un salaire net mensuel de 30 000 F. De son côté, le député (P.R.) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, a déploré que *« la ville sorte de l'argent de sa poche pour payer des taxes à l'Etat, car, finalement, la note fiscale absorbe le montant de la subvention ».*

En fait, d'après M. Loeillet, les taxes professionnelles payées par l'O.G.C.N. se sont élevées en 1978 à 1,4 million de francs, alors que la masse salariale (personnel administratif et entraîneurs compris) dépassait 5 millions de francs. M. Jean-Hugues Colonna (P.S.) a notamment estimé nécessaire une nouvelle répartition des subventions municipales entre les associations et groupements sportifs niçois, en soulignant que, en 1978, près de 40 % des crédits étaient allés au seul O.G.C.N.

GUY PORTE.



ÉDUCATION

Une fête pour défendre Paris-VIII

A l'approche de son transfert dans les locaux d'un institut universitaire de technologie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), l'université de Paris-VIII-Vincennes multiplie les actions pour sa défense. Mardi 30 janvier, une manifestation a été organisée à Paris au palais de la Mutualité. A cette occasion, un livre collectif, « Vincennes ou le désir d'apprendre », a été mis en vente. On le trouvera en librairie à partir du 7 février.

APPRENDRE A VINCENNES

Ce désir qu'on veut étouffer

Passe encore pour le bon sens, mais que l'évidence ne soit pas partagée... L'université de Vincennes, l'une des plus originales et des plus créatrices du monde avec ses trente-deux mille étudiants, ouverte aux non-bacheliers, fondée sur la pluridisciplinarité et la polyvalence, est menacée. Vincennes-l'institution, au point que ce nom seul n'évoque plus la justice de Saint-Louis, le fort ou le zoo, mais l'université de Paris-VIII et ses dix ans de vie mouvementée qui l'ont rendue célèbre partout où l'on a soif de connaître, Vincennes doit, à présent, lutter pour survivre, comme si elle avait encore à naître.

Son transfert sur les terrains deux fois plus exigus de l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis pourrait entraîner son démantèlement. C'est, disent les Vincennois, l'objectif de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités. C'est aussi le secret espoir des conservateurs, qui ne voient qu'une *« université poubelle »* où sévit le *« laxisme démagogique et tutoyeur »*. Paris-VIII, calomniée — *« on a délivré un diplôme à un cheval »*, affirmait l'été dernier le ministre des universités, — doit aujourd'hui présenter une « Défense et illustration de Vincennes », un exercice de style dérisoire que les circonstances ont rendu nécessaire.

Le poids d'une conviction

Un ouvrage collectif *Vincennes ou le désir d'apprendre*, publié sous la responsabilité de six enseignants : Mme Jacqueline Brunet, MM. Bernard Cassen, François Chatelet, Pierre Dommergues, Pierre Merlin et Mme Madeleine Reberioux, somme de dix années vincennoises, vient apporter dans ce mauvais procès le poids d'une conviction. A travers les témoignages de nombreux enseignants et étudiants, à chaque page l'image de l'université de Paris-VIII se précise. On est frappé par la cohérence des textes, par le naturel avec lequel les auteurs trouvent la définition de Vincennes, une unité qui correspond à une réalité très homogène. La seule université française ouverte aux non-bacheliers, l'un des rares lieux d'études où la diversité des populations, étudiants et professeurs, ait permis d'entreprendre une pédagogie nouvelle, un enseignement critique où le savoir n'est plus dispensé de haut en bas. *« Le désir d'apprendre fait tomber les barrières à Vincennes »*, écrit M. Nicos Poulantzas.

De la diversité ont jailli des rapprochements féconds. Par le choc de l'informatique et de la linguistique, les Vincennois ont su fabriquer des programmes et les vendre à divers instituts européens ou américains. Le département de musique s'est ouvert de son côté à l'informatique : des artistes-informaticiens sont nés, pour qui l'ordinateur n'est plus « une bête rétive ». Des recherches sur l'histoire de l'Antiquité ont pu voir le jour.

Les témoignages abondent, émouvants : *« Je ferai tout pour sauver à mon tour celle qui me sauva »*, écrit un ancien détenu. Un militaire parle de *« notre université »* et une grand-mère qui suit des cours pense joliment : *« Les espérances sont têtues. »* Un menuisier y est devenu agrégé d'histoire, un Breton de Bretagne y passe deux heures chaque semaine, pour ne pas crever d'ennui. Sans omettre tous ceux qui n'ont pas le bac et à qui Vincennes a donné la possibilité d'accéder à un enseignement supérieur, les fils d'ouvriers, un peu plus nombreux que dans les autres universités françaises (14,8 %).

Une autre politique

Aux anecdotes significatives, aux « réalisations sociales » — Vincennes joue un rôle de premier plan dans la promotion des adultes — s'ajoutent les bilans des enseignements et des recherches. Une richesse insoupçonnée. Les études chinoises, les enseignements de langues amérindiennes, le département d'audiovisuel, les revues... M. Noam Chomsky rappelle ce qu'il doit au département de linguistique générale. Mme Allende met l'accent sur le rôle de Vincennes pour la connaissance de l'Amérique latine, et Mme Maria-Antonietta Macchiochi souligne l'importance des travaux des étudiants de Vincennes pour l'approfondissement de l'œuvre de Gramsci. M. Roland Barthes explique à quel point l'enseignement du français s'est développé dans des voies nouvelles à Paris-VIII.

Eloges de circonstance, dira-t-on. Ce qu'on a pu reprocher à Vincennes — le laxisme, la politique, le sexe, la drogue, moisson de faits divers — n'est pas pour autant laissé aux mains des détracteurs, mais est présenté sous un autre éclairage.

L'agitation politique qui caractérisait en partie l'université de Vincennes à ses débuts a laissé la place au sentiment solidaire d'une originalité profonde. Les conflits sont internes, à présent... entre Vincennois. *« Vincennes est devenue l'université la moins politique qui soit »*, fait remarquer le professeur Jean Bouvier. Une autre politique en réalité, que résume ainsi M. Pierre Dommergues : *« Lutter pour la survie de Vincennes, c'est aussi lutter contre des forces conservatrices dans la nouvelle société d'austérité. »*

Le « désir d'apprendre » dresse contre les adversaires de Vincennes un réquisitoire. Il plaide en même temps que Vincennes ne doit pas être détruite, que le monde y perdrait un peu de sa clarté. Le dernier texte est un poème. Michel Butor l'intitule *Quelques fleurs pour la galerie*. *« Par quel bout négligé, rejeté, vilipendé, le monde va-t-il, demain, redevenir visible ? »* Une interrogation à laquelle tout l'ouvrage répond.

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ *Vincennes ou le désir d'apprendre*. Editions Alain Moreau, 287 p., 26 F. En vente à partir du 7 février.

UN COUDE A COUDE SOLIDAIRE

Pas tout à fait une fête, un coude à coude solidaire. Une foule de sympathisants se pressaient en effet, mardi 30 janvier, à la soirée organisée au palais de la Mutualité, à Paris, par l'université de Vincennes. Les cinq ou six mille étudiants, enseignants et amis venus fêter le dixième anniversaire de Paris-VIII et protester contre son éventuel démantèlement n'ont pas eu la possibilité d'apprécier le programme qui leur était offert. Trop dense, trop serrée, l'assistance, divisée en grands courants ambulatoires, n'a pu que témoigner par sa présence.

Le spectacle théâtral, les films du département cinéma, les ensembles musicaux, tous impossibles à approcher, n'ont servi que de décor lointain à cette protestation et au débat sur « la presse féminine et féministe ».

L'autre débat, sur « la presse satirique », n'a pas davantage « remué » un auditoire figé par le nombre. Le « folklore » aussi était mis en caque : stands de mineures en lutte, d'homosexuels, de militantes du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) étouffées par la multitude. Seule l'exposition des travaux — des centaines d'ouvrages sur les thèmes les plus divers — émergeait de la cohue. Vincennes défendue par le poids de ses œuvres.

C. C.

LES CALCULATRICES DE POCHE VONT ÊTRE AUTORISÉES POUR CERTAINS EXAMENS ET CONCOURS

L'usage des calculatrices de poche vient d'être autorisé pour les concours d'admission aux grandes écoles (session 1979) par arrêté du ministère des universités. Le ministre de l'éducation, quant à lui, prévoit d'autoriser les calculatrices au baccalauréat pour la session 1980.

La décision du ministère des universités ne fait qu'entériner un état de fait, étant donné que la plupart des grandes écoles autorisaient déjà l'usage des calculatrices lors du concours. En ce qui concerne les examens universitaires, beaucoup de conseils d'université ont déjà autorisé leur emploi.

Pour le baccalauréat, le ministère de l'éducation n'a pas encore réglé tous les problèmes qui font obstacle à l'autorisation. *« On ne peut pas accepter que des élèves soient favorisés par une machine qu'ils achètent*, dit-on à la direction des lycées. *On ne peut pas non plus imposer un modèle de machine, c'est-à-dire en fait une marque. »*

Le ministère de l'éducation envisage donc d'interdire les calculatrices « programmables », capables d'effectuer des opérations complexes. Il pourrait autoriser les machines simples, en exigeant toutefois du candidat qu'il décrive le détail de ses calculs.

Bachelière sans le savoir

Isabelle Barbe n'a pas de chance. A la session du baccalauréat 1977, son père meurt la veille de la première épreuve. Elle s'y présente quand même. Elle échoue. A la session 1978, Isabelle repasse son bac (série D), après avoir redoublé dans son lycée de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). A l'issue des épreuves orales, elle a bon moral. *« Elle avait bien répondu »*, dit sa mère.

Aussi est-elle effondrée lorsque, le jour de l'affichage des résultats, elle ne trouve son nom *« ni sur le journal ni sur les listes »* affichées au lycée Chopin de Nancy, son centre d'examen. Une simple erreur d'addition du jury, que l'ordinateur du rectorat eut tôt fait de rectifier. *« Nous vérifions chaque procès-verbal*, indique-t-on au service des examens. *Sur quatorze mille candidats dans l'académie, il est inévitable qu'il y ait des erreurs. »*

Mais Isabelle n'en saura rien, car elle n'a pas lu le paragraphe 3 de sa convocation aux épreuves, qui précise que les relevés de notes seront remis *« en mains propres »* aux candidats, dans leur établissement d'origine. Elle ne sait pas non plus que les listes affichées ou communiquées à la presse n'ont qu'un caractère *« indicatif et officieux »*, et qu'il vaut mieux se fier à son relevé de notes.

Persuadée d'avoir échoué, Isabelle s'inscrit pour la troisième fois en terminale, mais au lycée Chopin à Nancy pour ne pas tripler dans le même établissement. La nouvelle directrice *ne peut se douter de rien ;* quant à celle du lycée de Pont-à-Mousson — qui détient les *résultats définitifs*, — elle croit qu'Isabelle Barbe *« redouble pour obtenir une double mention »*. En ces temps de chômage, il n'est pas rare de voir des candidats redoubler en série C — la voie royale — pour augmenter leurs chances. *« J'ai encore quatre relevés de notes non réclamés*, dit Mlle Duval, la directrice. *Deux élèves n'ont même pas demandé leur certificat de fin d'études secondaires. »*

Isabelle n'a découvert son état de bachelière — mention passable — qu'au moment de sa troisième inscription au baccalauréat, puisqu'il faut alors fournir un relevé de notes. A la fois heureuse et désemparée, elle essaye maintenant de se faire admettre à l'U.E.R. d'éducation physique de Nancy-Vandeuvre.

ROGER CANS.

CORRESPONDANCE

La gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France

Nous avons reçu de M. Bernard Montanier, directeur général de la Mutuelle nationale des étudiants de France, la lettre suivante :

L'article paru dans le *Monde* du 26 janvier dernier, sur la Mutuelle nationale des étudiants de France, a retenu toute mon attention. Aussi, je voudrais apporter un complément d'information concernant les problèmes de gestion. La Caisse nationale d'assurance maladie a consenti des avances de trésorerie à la M.N.E.F., en 1973, en 1974, en 1975 et en 1976. Elles représentaient 17 776 600 F. A ce jour, un moratoire a été signé entre la C.N.A.M. et la M.N.E.F., aux termes duquel la M.N.E.F. s'engage à rembourser ces avances. Deux échéances ont d'ailleurs été honorées : celle du 31 décembre 1977 et celle du 31 décembre 1978.

Dans un même temps, le déficit budgétaire de la M.N.E.F. est passé de 15 à 6 %. Encore faut-il remarquer que ce dernier déficit n'incombe pas à la gestion, mais à l'augmentation de la consommation médicale, d'une part, et à la perte d'adhérents, d'autre part.

En conclusion, on peut estimer que la M.N.E.F. a stabilisé sa gestion et a commencé à rembourser les avances à la C.N.A.M. consenties à des gestions précédentes.

DÉFENSE

La France et l'Allemagne fédérale envisagent de coopérer à la production d'un char de combat

La France et la République fédérale d'Allemagne envisagent de coopérer à la conception d'un char, qui succéderait, si le projet aboutit, aux blindés A.M.X.-30 et Léopard actuellement en service dans les deux armées de terre. Des experts des deux pays tentent d'examiner les possibilités d'une harmonisation des besoins militaires, des performances des matériels et des calendriers de fabrication.

Ce n'est pas le premier programme important d'armement classique à la réalisation duquel la France et l'Allemagne fédérale pourraient décider de collaborer. Les deux pays coopèrent déjà par exemple, à la construction de systèmes d'armes aussi importants que l'avion-école Alpha-Jet ou le missile antiaérien Roland.

Dans le domaine des armements terrestres, outre les missiles antichars Milan et Hot, la France et l'Allemagne fédérale ont entrepris de rendre « interopérables » certains équipements. C'est ainsi que des études sont menées en France pour rendre échangeable l'obus de 120 avec celui du canon ouest-allemand Rheinmetal.

Le projet d'un char franco-allemand a ceci d'important qu'il semble que la Grande-Bretagne, approchée néanmoins par ses deux partenaires européens il y a plusieurs mois, ait choisi de ne pas s'y associer et de faire cavalier seul pour le remplacement de ses chars Chieftain. Les contacts entre les trois pays avaient eu lieu, l'année dernière, au cours d'une session de travail à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), entre les ministres de la défense concernés.

En 1977, des études concernant un futur grand char de bataille avaient été entreprises entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Bien qu'un accord ait existé sur un grand nombre des caractéristiques du matériel considéré, les deux pays avaient finalement estimé que le développement et la production en commun ne seraient pas possibles, les calendriers des deux pays pour ce char de remplacement s'étant, à la réflexion, révélés incompatibles.

Depuis, les Britanniques ont décidé de consacrer en 1980 et 1981 une somme de 510 millions de francs à l'étude d'un nouveau char baptisé M.B.T.-80 (main battle tank - 1980).

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, la France et la République fédérale d'Allemagne, dans des conversations exploratoires qui démontreraient, dit-on, l'existence de points de vue assez semblables, envisagent une coopération sur ce nouveau char de la fin du siècle, malgré l'attitude actuelle du Royaume-Uni.

Le général Pierre Brasart, commandant les forces françaises en Allemagne, s'est, du reste, prononcé mardi 30 janvier à Baden-Baden (Allemagne de l'Ouest) en faveur de l'accélération de la coopération franco-allemande en ce domaine qui, a-t-il expliqué, « correspond à un souci d'efficacité et de rentabilité ».

DES MANŒUVRES NATIONALES AURONT LIEU EN AVRIL DANS LES PAYS DE LOIRE

Des manœuvres militaires nationales auront lieu du 22 au 28 avril, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée, a annoncé mardi 30 janvier le général de Goneville, commandant la 33e division militaire à Nantes.

Cet exercice, baptisé « Extentia », c'est-à-dire exercice national inter-armées, mettra en action plus de cinq mille militaires des trois armées. Son objectif est de vérifier si le nouveau concept de défense du territoire, regroupant en divisions les unités de l'ancienne défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) dispersées dans l'ensemble du pays, est bien adapté.

Le thème en est le suivant : un parti ennemi venant de l'Ouest, et soutenu par des parachutistes, débarquera sur les côtes. Les éléments de réserve de la 33e division militaire et des gendarmes, au total mille hommes, tenteront de les contenir jusqu'à l'arrivée du parti allié (9e division d'infanterie de marine de Saint-Malo et 15e division d'infanterie de Limoges).

Le porte-avions *Clemenceau* participera, au large des côtes, à la manœuvre, qui aura lieu en « terrain libre », après entente avec les municipalités concernées et les propriétaires privés, qui pourront être indemnisés pour les éventuels dommages provoqués par le déplacement des troupes et des blindés.

En 1978

LA FRANCE A REÇU POUR 25 MILLIARDS DE FRANCS DE COMMANDES D'ARMEMENTS A L'EXPORTATION

Selon les premières estimations de source officielle, les prises de commandes d'armements enregistrées à l'exportation par la France s'élèvent à un total de 25 milliards de francs en 1978.

Par rapport aux commandes de 1977, qui se montaient à environ 27 milliards de francs, les exportations d'armements de la France marquent donc, en 1978, un recul sensible surtout perceptible dans le domaine aéronautique, où, dans le même temps, les commandes à des fins militaires sont passées de 19 à 12 milliards de francs.

La baisse des exportations observée en 1978 s'explique, aussi, par le fait que de nombreux contrats dont la conclusion était attendue continuent de donner lieu à des discussions avec la clientèle. C'est ainsi que n'est pas comptabilisée, dans les calculs de 1978, la négociation en cours avec les quatre pays arabes (Egypte, Arabie Saoudite, Qatar et Emirats arabes unis) sur la production de l'avion Alpha-Jet.

Selon les industriels concernés, d'importants accords sont sur le point d'être conclus avec l'Irak, le Pakistan et l'Arabie Saoudite, notamment pour la vente d'avions Mirage et de matériels terrestres.

● *La Belgique a commandé* une nouvelle série de missiles antichars « Milan » produits par le consortium franco-allemand Euromissile. Il s'agit d'un « contrat-cadre » portant sur des livraisons étalées sur plusieurs années de six mille missiles au total. Conçu pour l'infanterie et capable de détruire un char à 2 000 mètres, le « Milan » a été choisi par seize pays — dont la France — qui ont commandé pour près de soixante-douze mille exemplaires à ce jour.

MODE

Les nostalgies de l'avant-guerre



Croquis de MARCQ.

LANVIN : *tailleur à col officier boutonné en gilet dans une flanelle de laine fuchsia de Prudhomme sur une jupe marine de Pétillault dans la même matière, une blouse croisée à nœud en damas blanc et bleu de Bianchini-Férier. Orné d'une fleur sur l'épaule et portée avec un petit canotier de Barthet.*

UNGARO : *ensemble du soir à veste en paillettes et strass quadrillée dans les couleurs du prisme de Schlaepfer sur une jupe longue de satin gaufré noir et une blouse transparente en mousseline jacquard noire de Bucol.*

PATOU : *deux-pièces à haut blousant ceinturé sur une basque et une large jupe à volant, dans une étamine de laine rouge quadrillée de noir de Fournier.*

CHANEL : *tailleur en jersey de laine blanc de Racine bordé de marine, s'ouvrant sur une blouse de coton marine à pois blancs de Moreau. Porté avec un petit chapeau à voilette.*

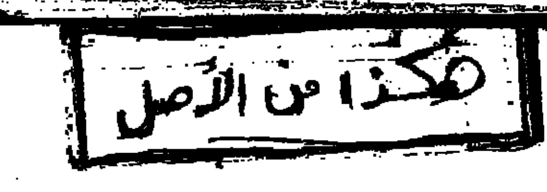
Deux maisons d'avant-guerre, Lanvin et Chanel, donnent une belle leçon d'élégance en travaillant des éléments des années 1938 et 1939 et en les adaptant aux nécessités de la vie moderne.

Jules-François Crahay, chez Lanvin, apporte des solutions intelligentes et seyantes : un style à base de tailleurs, de redingotes, de blouses douces et de chapeaux amusants, qui se répercutera sur la façon de s'habiller de madame tout-le-monde. Ses robes du soir s'enroulent autour du corps, dont elles dénudent avec humour, tantôt les épaules, tantôt une jambe.

Jean Cazaubon et Yvonne Dudel, chez Chanel, à force de maintenir un style quasi immuable, se placent à nouveau à la pointe de la mode. Les variantes de la saison comprennent des cols marins, des accessoires et des broderies nautiques et la couleur, symbole du printemps parisien, avec une blouse blanche, un camélia au revers et un mini-canotier basculé sur le front. Quelques ensembles à pantalons blancs, les tailleurs et les robes de soie imprimée s'éclairent de parements, col et poignets blancs.

Emmanuel Ungaro continue d'habiller la femme pour une existence partagée entre l'avenue Montaigne et l'avenue de l'Opéra. Tout brille et scintille ici, du mini-chapeau retenu sur le front à l'ensemble de satin vif ou noir, dont la blouse est souvent transparente. La jupe alterne entre le droit, le court et le fendu et le drapé long, s'ouvrant haut sur la jambe.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Chardin au Grand Palais

Ni courtisan ni libertin

UNE carrière toute simple de Parisien indéracinable. Un de ces peintres qui, comme le dira plus tard Vuillard, voyagent toute leur vie dans leur fauteuil de travail. On naît rue de Seine, on habite rue Princesse, on expose place Dauphine, puis, après 1737, quand il y aura de nouveau des salons au Louvre ; c'est à ce même Louvre qu'on loge à moins de soixante ans et meurt à quatre-vingts ans. Sur le personnage même, son grand protecteur et conseiller, C.-N. Cochin a dit l'essentiel au lendemain de sa mort : « M. Chardin était de petite nature, mais fort et musclé », et il eut « les plus grands succès dans toutes les expositions ».

Mais ce succès même, étant donné le « genre » choisi par Chardin, avait quelque chose de singulier. Sur ce point et sur beaucoup d'autres, on trouvera toutes sortes de renseignements nouveaux, tirés des contemporains et des archives dans le gros catalogue de Pierre Rosenberg, devenu, selon l'usage qui prévaut maintenant, un dossier plein de références, de documents, de détails impitoyables et de discussions érudites.

Il le fallait pour deux ou trois bonnes et même excellentes raisons. Depuis la « redécouverte » de Chardin au milieu du siècle dernier par l'inévitable Thoré, Champfleury et les Goncourt, amateurs et marchands ont été hantés par le catalogue d'un peintre devenu l'un des plus recherchés par les musées du monde. Cette opération nécessaire trouve sa limite dans l'accumulation des fiches et des « pedigree » interchangeables. C'est ainsi que la nouvelle édition parue en 1963 du catalogue fondamental publié trente ans plus tôt sous la direction de Georges Wildenstein est loin, au dire des experts, d'avoir amélioré la situation. P. Rosenberg a bien compris que, pour donner plus d'intérêt aux nombreux redressements de dates et de places qu'il proposait, il fallait accumuler les informations nécessaires.

D'abord, sur le milieu et les amitiés de Chardin, où l'on trouve Aved, qui sera peint à la manière de Rembrandt dans le tableau dit *le Souffleur* (Louvre), Pigalle, dont le *Mercure* apparaît plusieurs fois parmi les attributs du dessin. Ensuite, les clients et les protecteurs : l'ambassadeur Rothenbourg, qui commande en 1730 les quatre grands « dessins de porte » (dont on ne connaissait guère que les deux exemplaires du musée Jacquemart-André) ; le joaillier Godefroy, père du gentil modèle de *l'Enfant au toton* (Louvre) ; la margravine de Bade, etc. Des gens bien à qui convient la poésie des choses communes élaborées par Chardin.

Il est assez étonnant que Chardin soit très tôt devenu pour les journalistes l' « *inimitable Chardin* », les grands cris d'admiration de Diderot : « *Cette magie* », etc., n'étant qu'un épisode dans une presse si unanime qu'un connaisseur comme Mariette sera amené à faire la fine bouche en disant que « *le talent de M. Chardin n'est qu'un renouvellement de celui des frères Le Nain* » (1749). Attirant et décourageant le commentaire par la séduction calme de sa peinture, Chardin a souvent élevé les critiques au-dessus d'elles-mêmes ; un abbé du dix-huitième a dit tout simplement : « *Il a l'art de saisir ce qui échapperait à tout autre.* »

Ce qui nous paraît évident devant les lapins morts du début, blafards et presque macabres, que nul ne confondra avec ceux des spécialistes hollandais, devant le *Négligé bleu et blanc* (1741, Stockholm) ou la *Serinette* commandée par le roi (1751, coll.), qui ne souffrent aucun rapprochement avec les personnages-marionnettes du Vénitien Pietro Longhi, exact contemporain de Chardin.

Le temps du peintre

Voici donc Chardin replacé dans *son temps* aux deux sens du mot : l'époque qu'il a séduite en imposant sa manière et ses choix, et surtout sa propre durée, c'est-à-dire la courbe de son évolution, que la distribution, l'accrochage, les groupements réussissent à mettre en évidence, malgré l'articulation ingrate de la galerie du Grand Palais.

Débuts lents et comme laborieux jusqu'aux deux « morceaux de réception » à grand effet (1728) : *la Raie* et *le Buffet* (Louvre), sous lesquels passent en contrepoint les tableaux gris et ocres des lapins morts et le surprenant *Col-vert à la bigarade* reparu il y a quinze ans au Musée de la chasse. Le parti de la table de pierre inégale et usée, comme une dalle funéraire — et si commode pour signer — est trouvé ; et aussi le petit format, qui resserre l'effet sur le morceau de viande ou le chaudron de cuivre rouge ; et le besoin d'introduire dans l'espèce de conversation colorée entre ces objets-personnages un élément instable, prêt à glisser : couteau, serviette, brin...

Soudain, vers 1733, toujours dans des dimensions réduites, les figures, les gestes de la buanderie et de l'office, avec ces merveilleuses silhouettes grises aperçues par la porte entrouverte, dont l'équivalent se trouve plutôt chez Velasquez que chez les Hollandais (double version, Stockholm et l'Ermitage).

Vers 1738, arrivant à la quarantaine, Chardin, selon l'explication assez satisfaisante du catalogue, passe au « maigre », réduit la touche grasse et grumeleuse, adopte un faire plus lisse dans les figures en buste ; on passe ainsi de la *Dame au thé* (Glasgow) à l'effet de nacre ou de porcelaine de la *Fillette au volant* (coll.), aux douces, aux tendres « scènes de genre » célèbres de *la Gouvernante* (Ottawa), du *Bénédicité* (une esquisse et deux versions au Louvre).

Ici vibre un petit monde qui ignore, qui repousse par le choix du peintre « les grands genres » et les sujets glorieux. Sensibilité d'abord.

Chardin eut, dix ans plus tard, la bonne idée de ne pas persévérer dans ce registre guetté par la facilité sentimentale, comme s'il entendait le laisser à Greuze, et de revenir à *sa* « nature morte », et ce sont les grandes allégories chaleureuses des *arts* destinées à Catherine II (1766, l'Ermitage) et au château de Bellème (1767, coll.), et, d'autre part, les nombreuses petites toiles qui reprennent vingt ou trente ans après, avec une maîtrise folle et une simplicité si juste qu'elle en devient poignante, les fruits et les gobelets sur dalles d'autrefois.

Avec le *Bocal d'olives* (1760, Louvre), le *Panier de fraises des bois* (vers 1760, coll.) c'est un paysage d'objets qui se propose dans l'instabilité habituelle des choses et une musique essentielle qui n'a plus besoin des commentaires de Diderot, des Goncourt ou même de Proust. Car, justement, c'est devant ces petites merveilles que chacun doit saisir ce qui ne revient qu'à la peinture. Chardin savait ce qu'il faut faire passer sur la toile pour que l'événement ait lieu. Et il lui arrivait de sourire de son application en jouant sur la vieille image du peintre-singe, que le catalogue nous semble minimiser à tort.

La dernière surprise viendra en 1771 des pastels, dont il manque malheureusement et par force de beaux exemplaires. Mais l'exposition s'achève, comme il le fallait, avec les autoportraits et ce *Chardin à la visière* de 1775 (Louvre) qui défie toujours le spectateur par son acuité, comme il a frappé Cézanne, bien placé pour ressentir la fascination de son ancêtre.



Perdrix morte, prunes et panier de poires



Table de pierre avec un pichet

La qualité pure

Au long de l'itinéraire si utilement reconstitué, deux problèmes liés à la pratique de l'époque reparaissent régulièrement et sont, au vu des pièces, résolus ou non : les *pendants*, dont les grandes allégories abstraites des arts sont de bons et courants exemples, interviennent aussi pour des couples de nature morte : *Menu de gras, menu de maigre* (1751, Louvre) et pour les figures : *les Osselets* (Baltimore). Deux cas où Chardin est très près des Hollandais, et où il y a de la « morale » dans l'air.

Plus importante et pour beaucoup déconcertante, l'habitude des doubles versions, très rarement trois, semble-t-il : la répétition est le fait normal de l'artisan de la peinture qu'entend être Chardin. Les confrontations que permet la réunion du Grand Palais, avec l'appréciation possible des légers changements de détail et de l'évolution différente de la texture, sont d'un intérêt qui n'a pas besoin d'être souligné. Il y aura de grandes joies pour les amateurs.

La ligne suivie par Chardin modifie notre appréciation du dix-huitième siècle. Max Friedländer l'a dit autrefois en deux mots : « *Ni courtisan ni libertin* ». C'est un rare mérite. Dans ce monde artistique trop pressé et trop docile, vif, mais gâté par la flagornerie et le cynisme, il a fallu une certaine obstination et pas mal de dédain caché ou avoué pour garder cette tenue tranquille et cette grâce sérieuse. Le moment était déjà venu où, du moins dans le goût, le « système » officiel des arts se défaisait. Le succès de Chardin suffit à prouver que la notion, toujours difficile à formuler mais d'une évidence propre, de la « qualité » de la peinture l'emportait sur les définitions hiérarchiques. Nous le comprendrons mieux maintenant : il y fallait un monde immobile, où la pulsation de la durée est devenue secrète, et la lente permutation des objets sous une lumière qui n'obéit qu'au peintre et qui comme un suc délicieux et actif peut tout égaliser sous nos yeux.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Chardin (1699-1779), cent quarante-deux pièces, catalogue et introduction par P. Rosenberg et Mme S. Savina. Répertoire biographique, etc... Galerie nationale du Grand Palais. Jusqu'au 30 avril.

« L'OR DU RHIN » A STRASBOURG

L'An III de « l'après-Chéreau »

IL ne suffit pas d'avoir servi chez les princes pour être une bonne maîtresse de maison ni d'avoir travaillé avec Wieland Wagner pour être un grand metteur en scène (Peter Lehmann l'a appris à ses dépens). Que Nicolas Joël ait été l'assistant de Jean-Pierre Ponnelle à Strasbourg et à Salzbourg et de Patrice Chéreau à Bayreuth, constituait certes d'excellentes références, mais non un gage d'originalité. Mais qu'il ait réalisé pour ses débuts, à vingt-sept ans, une mise en scène aussi brillante et vivante de *l'Or du Rhin* dénote un talent certain. L'audace d'Alain Lombard et de Louis Erlo le choisissant pour cette coproduction entre Strasbourg et Lyon a été fructueuse en confirmant qu'il y a aujourd'hui en France une vraie pépinière de jeunes talents pour le lyrique.

L'influence de Ponnelle et surtout peut-être de Chéreau n'en est pas moins patente ; comme on pouvait s'y attendre, Wagner est entré dans l'ère de l'après-Chéreau ; les tabous sont brisés, les dieux déboulonnés, le hiératisme renvoyé parmi les vieilles lunes ; *la cruauté s'exprime* sans politesse, la nonchalance et la familiarité sont reines, comme à l'université...

Les filles du Rhin, en combinaison décolletée, chevelure frisée et foisonnante, se veulent moins gracieuses qu'aguichantes et se livrent sans retenue aux étreintes d'*Alberich*, fût-ce pour accentuer sa frustration par de brusques retraits ; Fricka (Eva Randova) est une grande dame attardée et sans pouvoir ; Wotan, Froh et Donner semblent moins intéressés par le Walhalla qu'ils n'ont envie de dormir en ramenant sans cesse leurs couvertures sur leurs têtes.

D'ailleurs Wotan (Raimund Herincx) n'est déjà qu'un dieu à demi-déchu dont la cuirasse s'arrête sur les reins, découvrant un pantalon gris du dernier bourgeois. Froh (Vinson Cole) donne une image peu virile avec ses lèvres et sa robe rouge de Néron, tandis que Donner (E. Tumageanian), malgré son uniforme d'officier SS et ses pattes noires de contrebandier espagnol, est incapable de déchaîner l'orage avec son marteau, bien qu'il l'astique soigneusement et se crache dans les mains, sinon en le laissant tomber par terre ; tous deux se font expédier à dix pas par le moindre geste de Fafner ou Fasolt, malgré leurs simulacres de « shadow-boxing »...

Seuls personnages bien dans leur peau, les géants qui ne font pas de métaphysique, bien que Fasolt coure à sa perte en se montrant un peu trop « fleur bleue » avec la douce Freia (M. Cononovici), et Alberich (R. Constantin), qui crache la haine, maudit l'amour et, malgré une petite erreur de jugement, domine finalement le monde en flétrissant tout idéal et toute beauté, et prépare la chute des dieux, des géants et des hommes. C'est le triomphe de « l'Esprit qui nie ». Son frère Mime (l'excellent Rémy Corazza) n'est qu'un maniaque qui tourne dans la petite sphère de sa plaisante imbécilité, toujours perchée sur la roche Tarpéienne...

Beau comme un jeune dieu

Au-dessus de ce combat aussi âpre que dérisoire où Alberich lui-même sera finalement floué, plane cependant un être supérieur, sceptique, décontracté, qui observe et s'amuse, mais pour un peu baillerait d'ennui devant ces intrigues dont il connaît la vanité : Loge, le Mercure de l'antiquité grecque, d'autant plus séduisant qu'il est incarné par Peter Hofmann, beau comme un jeune dieu dans sa combinaison collante et rose, avec cette voix épanouie, parfaite, aux mille nuances d'aurore que nous avait révélées son Siegmund de Bayreuth. Il se prête au jeu, invente des histoires et des stratagèmes puisqu'on les lui demande, ne voit aucun inconvénient à rosser Alberich, mais se tient hors de l'action quand on n'a pas besoin de lui, négligemment étendu, les mains croisées béatement sur le ventre.

Dans tout cela on aura reconnu souvent l'influence de Chéreau (mais non pour Loge, qui était un personnage tout autre, gnome bossu, factotum empressé de Wotan, l'inoubliable Hans Zednik), dans une optique encore plus radicale, qui semble exclure toute idéologie ; il faudra attendre toutefois les trois autres volets de la Tétralogie pour en juger.

De Wagner, que reste-t-il en cet an III de l'après-Chéreau où la destruction des mythes semble à son terme ? La musique bien sûr : elle garde une très grande beauté grâce à l'Orchestre de Strasbourg, sous la direction d'Alain Lombard, qui est d'une grandeur conforme à la tradition, fervente et sans nervosité, ainsi qu'à une distribution très homogène ; derrière l'incomparable Hofmann, chacun a une véritable voix wagnérienne, puissante, large, bien timbrée, sans tension exagérée, qu'il s'agisse des chanteurs invités ou des membres de la troupe permanente (telles Christine Barbaux, Eva Saurova et Mara Baygulova, excellentes filles du Rhin).

Mais Wagner reste aussi présent par la qualité d'une intrigue dramatique qui se soutient ici malgré la distance prise avec le support idéologique, et permet une caractérisation aussi poussée des personnages. On ne peut certes demander à Nicolas Joël une maîtrise aussi constante que celle de Ponnelle ou de Chéreau.

Il y a parfois des vides, des temps morts, des gestes inutiles, et d'autant plus que l'espace de jeu est relativement étroit sur la scène du Palais de la musique de Strasbourg, où c'est déjà miracle qu'avec des moyens techniques aussi réduits Pet Halmen ait pu monter un spectacle aussi plausible.

La plupart des problèmes scéniques sont résolus avec élégance, mises à part les métamorphoses d'Alberich, elles aussi aimablement démythifiées, malgré les cris d'horreur que poussent Wotan et Loge pour faire plaisir à leur dupe.

Ainsi est-on sans cesse tenu en haleine, aguiché, amusé par un spectacle plein de vie fourmillante et cruelle, soutenu par cette extraordinaire musique dont chacun est libre de faire une autre lecture que Nicolas Joël. Pour celui-ci en tout cas, ce sont des débuts prometteurs et un grand succès que cette représentation qui avait attiré près de mille Mulhousiens et Colmariens, dont les cars s'alignaient dimanche devant le Palais de la musique comme pour un match de football...

JACQUES LONCHAMPT.

GINA PANE A BEAUBOURG

Happening

DEUX cents personnes environ, sur mille cinq cents invitées, se sont rendues à la convocation du Centre Georges-Pompidou, le vendredi 26 janvier à 19 h. 30, pour assister à une « action » de Gina Pane intitulée *Mezzogiorno Allmena* 3. Il y avait quelques Parisiens raffinés, des Italiens venus soutenir la starlette de leur « *body art* », des féministes, une jeune fille obèse avec des chaussons de velours noir lacés et des bas jaunes. Quelques étudiants en histoire de l'art se racontaient la dernière action de Journiac, qui les avait aspergés de sang de brebis et de tripes. Le solitaire, perfidement, écoutait les conversations. Comme dans la cour de récréation, certains étaient venus pour crier : « Du sang ! ». Qui pouvait encore être fasciné ?

Le corps de Gina Pane ne dégageait aucune odeur suffocante, n'a révélé aucune nudité aberrante. Gina Pane ne s'est arraché aucun ongle pour le concasser entre ses iliaques précédemment extraits. Le dommage au corps, l'outrage que tout le monde attendait, a été minime : quelques aiguilles d'acupuncture finement fichées dans le bras, la main tenant une pelote de laine noire, le visage mimant la concentration, parfois un repli douloureux. Gina Pane a sauté pieds joints sur une plaque de verre, mais elle avait des baskets, elle a dit : « *Merci, merci beaucoup* », c'était fini, un type en rigolant est allé ramasser, comme une relique, un éclat de verre.

« *Action* » ? Représentation, dont chaque geste avait été répété, et qui était maintenant enregistrée par l'appareil photo et la vidéo. Les clichés seront bientôt vendus, numérotés, dans une galerie de la rue de Seine. Gina Pane mixait son corps, vêtu d'une chemise et d'un pantalon blanc, et celui d'une partenaire, avec une bande-son qui débitait des prénoms italiens et des noms de villes et de pays, des diapos projetant des écrans lumineux où les corps se découpaient, un tableau noir prêt à recevoir des dessins enfantins, et des grandes lunettes aveuglées par du papier, la voix, juste un son, « à », répété jusqu'à l'épuisement, jusqu'au cri, mécaniquement, schizophrénique, bientôt déshumanisé. La photographe encerclait chaque mouvement, et encore au-delà, dans l'ombre, un autre encerclement : les agents de sécurité de Beaubourg avec leurs talkies-walkies. Décrire minutieusement le déroulement du rituel ne ferait que démontrer la pauvreté des images et de la création. Sans parler des trapézistes et des strip-teaseuses, les bouchers à leurs devantures, les femmes ivres dans les cafés, les usagers atrabilaires des autobus sont des faiseurs d'happenings plus efficaces.

HERVÉ GUIBERT.

CINÉMA « VERT » A GRENOBLE

Glissements progressifs de l'écologie

L'ÉCOLOGIE est traversée par la même crise d'idéologie que les partis politiques. Démobilisation, recyclages, virages. Les débats sont confus, et les affrontements ne débouchent nulle part. On ne sait plus qui défend quoi et pourquoi. Glissements progressifs de l'écologie ?... L'opposition entre la vieille tradition naturaliste (conservatrice) et les écologistes contestataires (globalement libertaires) n'est plus très claire. Les divisions n'en finissent plus de se diviser. A la fin, il n'y a plus que des individus qui débattent dans la salle. A défaut de clarté, cela a du moins un avantage : parfois certains en écoutent d'autres.

Le troisième Festival de la nature et de l'écologie, qui se tient du 9 janvier au 18 février à Grenoble, reflète bien les contradictions du mouvement. Films, publics, discussions changent tout le temps, vont dans tous les sens. On a l'impression d'avancer un peu dans le noir. C'est une nouvelle manière.

Depuis trois ans, la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature (FRAPNA) organise avec la Maison de la culture de Grenoble un Festival qui ne se limite pas au cinéma (des expositions, des lectures publiques l'accompagnent). Si, pour la FRAPNA, il s'agit surtout de faire connaître le combat écologique, la Maison de la culture entend aussi montrer des films qui ne sont pas distribués dans le circuit traditionnel (cela fait partie d'une politique ancienne et concertée de la maison de la culture). Cette année, Jean-Pierre Bailly et Dominique Labbé ont voulu, en outre, réintroduire une dimension souvent oubliée dans le discours écologique. *« On a voulu pousser la discussion sur un certain nombre de points peu clairs, toujours évacués, comme l'agriculture par exemple, point de contradictions formidables. Il faut que les gens des villes apprennent, comprennent un peu ce qui se passe à la campagne. Les écologistes ont oublié la dimension sociale, l'homme au travail. »*

Ainsi le Festival a-t-il été organisé autour de quatre thèmes (un thème par week-end) : la mer, les minorités ethniques, l'agriculture, l'homme et le travail. Samedi 27 et dimanche 28 janvier, il y avait beaucoup de monde pour l'agriculture. Huit films ont été présentés, courts, moyens et longs métrages produits avec des bouts de ficelle par le ministère de l'agriculture, par le GREC (Groupe de recherches et d'essais cinématographiques), par de petites coopératives. Huit films qui vont du document franchement militant, comme *Sem Escanats (« On nous étrangle »)*, de Francis Fourcou, sur le combat des viticulteurs dans le Languedoc-Roussillon, qui exprime le point de vue des comités d'action viticoles, au document de type plus ethnologique, comme *Benleu Ben (« Peut-être bien »)*, de Barbe, Meseau et Ravaux, regard nostalgique sur la vie quotidienne d'un village de l'Ardèche...

Ce deuxième film a été un peu contesté à cause de sa vision passéiste. Les auteurs ont rapidement fait leur autocritique, et le débat est parti sur les essais de regroupement de jeunes agriculteurs (question non évoquée dans le film) et sur la philosophie (non enregistrée) du berger, une pensée justement « écologique ».

Pas de production éblouissante, pas de choc (dans la manière de traiter l'information, l'image), mais de bons documents dans l'ensemble : ce sont des films qui mériteraient pour la plupart de passer à la télévision, surtout *le Pétrole de la France*, un excellent film réalisé par Yves Billon, qui raconte l'impossibilité de transhumer aujourd'hui dans le Var.

Le public et l'ancien berger

La salle s'est rallumée brusquement, loin du bruit des cloches, de l'aboiement des chiens, de la crue des moutons, fleuve envahissant les rues des villages, coincé sur une route entre les touristes et les voitures. Le public lui s'est retrouvé face à Jean Blanc. Ancien berger aujourd'hui au chômage, celui-ci a parlé des problèmes de la transhumance dans le sud de la France, des quatre mille à six mille bergers qui, dit-il, vont disparaître par « décision nationale » (parce que, avec l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, le mouton de Nouvelle-Zélande va concurrencer le mouton provençal).

Quels rapports avec l'écologie ? Les bergers qui mènent chaque année quatre cent mille bêtes dans les Alpes non seulement produisent de la viande, mais les animaux tondent, entretiennent, fument 2 millions d'hectares. La transhumance, qui remonte à huit mille ans, maintient donc un équilibre, un espace, une herbe, des fleurs. La disparition du mouton entraînera aussi, à long terme, la disparition du domaine skiable (l'herbe non tondue multipliant les risques d'avalanche). *« Que cinq à dix mille propriétaires éleveurs disparaissent, ce n'est pas grave,* a dit Jean Blanc, avec ses lunettes rondes et son humour particulier. *Le problème grave, c'est cet espace, ce sera terrible pour la civilisation citadine. Et là, nous vous faisons juges de notre cause ! »*

Jean Blanc a parlé ensuite de la direction du troupeau dans le brouillard, du calcul à faire entre la pente, le vent, l'époque et la psychologie des troupeaux. Il a parlé des agnelles, tendres jeunes filles qu'il faut séparer des « gros soudards ». Il a parlé de la montagne, de la technique de croissance de l'herbe, de la joie de voir manger un mouton. Il s'est moqué des « nouveaux bergers », qui viennent des écoles et qui arrivent dans le métier avec des mythes (la beauté du paysage, ...). Il y en avait deux dans la salle, pas très contents, il les a rabroués vertement : *« Le berger,* dit-il, *est d'abord un producteur de viande. »*

Finalement, on a peu parlé cinéma. Qu'importe, le cinéma est aussi un outil de rencontre.

CATHERINE HUMBLOT.

Trois cellules de production régionale

COMME à chacune des manifestations organisées par la maison de la culture, la plupart des films montrés au cours du festival circulent pendant la semaine dans tout le département grâce à un large réseau de diffusion parallèle constitué depuis trois ans. Ce réseau, suscité au départ par la maison de la culture s'inscrit aujourd'hui dans une politique menée avec la municipalité de Grenoble. Tentative unique dans son genre pour constituer un cinéma régional.

Au départ donc, en 1972, le festival du court métrage et la décentralisation constante des films par la maison de la culture. Ces deux actions ont conduit à la naissance en 1975 d'une fédération d'associations culturelles, l'U.N.P.A.C.C. (Union pour l'animation et la création cinématographique), devenue rapidement par son nombre et son dynamisme, un interlocuteur de la municipalité.

De la charte culturelle signée en mai 1975 entre M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, et M. Hubert Dubedout, maire socialiste de Grenoble, est venue une brusque impulsion, qui visait trois objectifs principaux :

1) L'aide à la création et à la diffusion par le soutien apporté à des équipes non professionnelles. L'U.N.P.A.C.C., dont le rôle était jusqu'alors de diffuser des films, s'est dotée d'un matériel important de réalisation. Plus récemment, des négociations avec le Centre national de la cinématographie ont permis d'accentuer cet effort. Chaque année, un certain nombre de bourses sont distribuées par une commission paramunicipale qui siège à la mairie (quatre films ont été réalisés, d'une qualité relative, dit-on, dix sont au montage). Par ailleurs des aides sont données à la cinémathèque française, à des ciné-clubs...

2) La mise sur pied d'une petite équipe professionnelle, l'Atelier cinéma du Dauphiné (financé presque exclusivement par la ville), cellule de création comparable à une troupe de théâtre régionale. Dotée elle aussi d'un matériel, elle est chargée de produire des films qui parlent de la région, de les diffuser, d'organiser des manifestations, des rencontres. Pour le moment, elle a réalisé un film, *Josette*, deux autres sont en cours de tournage ;

3) Enfin l'organisation d'une manifestation annuelle dont le contenu est encore en discussion. Le Festival du cinéma européen qui a remplacé le Festival du court métrage, parti pour Lille, ayant déclenché de vives polémiques avec le parti communiste, on parle aujourd'hui d'un prochain festival du cinéma français.

La section cinéma de la maison de la culture (qui a elle aussi du matériel pour réaliser des films) complète l'éventail des possibilités de la production cinématographique à Grenoble.

Déjà se posent beaucoup de questions. Peut-on obtenir une bourse deux fois de suite ? Comment passer à l'échelon supérieur, celui du professionnalisme ? Faut-il coordonner ces activités dispersées ? Comment éviter le « saupoudrage » ? Est-il normal que Renaud Victor, l'un des rares cinéastes professionnels fixés en province, soit empêché de terminer le film qu'il a entrepris, faute de pouvoir s'adresser à l'une ou l'autre de ces structures ?... Pour M. Rizzardo, chargé des affaires culturelles à la municipalité de Grenoble, pour continuer il faudrait des moyens importants et l'Etat ne suit pas. M. Rizzardo entend donc reprendre son bâton de pèlerin. — C. H.

Comment lancer Van Der Keuken

Loin du marketing

DANS une époque de crise économique où, au cinéma comme partout ailleurs, seule la grosse production, dûment étiquetée et lancée comme un yaourt ou un nouveau modèle de voiture, a quelque chance de trouver un public, il est sympatique et important de relever l'originalité des efforts qui ont entouré la sortie d'un large échantillon de films courts et longs du cinéaste néerlandais Johan Van Der Keuken (*le Monde* du 20 janvier).

Trois initiatives, sinon quatre, ont concouru au succès de l'expérience. Au départ, il y a tout simplement le fait que des revues, *Ça cinéma* (n° 14, janvier 1978) et *les Cahiers du cinéma* (nos 289 et 290-291, juin et juillet-août 1978), ont su attirer presque simultanément l'attention de lecteurs attentifs sur le cinéaste. Johan Van Der Keuken n'est pas exactement un inconnu ; mais il aura fallu attendre la présentation de ses films à la Cinémathèque québécoise à Montréal, début 1975, sur l'initiative de son directeur Robert Daudelin, pour que quelque chose bouge.

Le groupe cinématographique du parti communiste Unicité projette à son tour quelques-uns des films, inconnus en France, dans sa salle de Bagnolet. L'ancien rédacteur de *Cinéthique*, Jean-Paul Fargier, s'attache à suivre le travail de Van Der Keuken sur plusieurs années et écrit dans les *Cahiers* un texte essentiel. La machine se met en marche.

Pierre-Olivier Bardet, qui dirige une petite salle expérimentale au parc Montsouris consacrée à la vidéo légère, et Paolo Branco, qui a pris en charge le Studio Action-République, se retrouvent presque en même temps chez Jean-Jacques Henry, responsable du secteur cinéma à l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle). Ensemble, et avec la collaboration de la fédération des ciné-clubs Jean-Vigo de « salles de recherche » du secteur Art et Essai en province, ils vont créer, le temps de la diffusion d'une série d'œuvres d'un cinéaste important de ce temps, un réseau comme ni Gaumont (qui, rappelons-le, a absorbé la majorité des salles d'art et d'essai, les ramenant aux normes de son seul choix), ni l'Art et l'Essai classique, auraient pu le concevoir.

Vidéo Ciné Troc a donc entièrement refait sa petite salle de projection, devenue le Périphe, avec cent cinquante fauteuils, un bar, des possibilités d'exposition — on montre actuellement les photos de Johan Van Der Keuken, de ses débuts, à l'âge de dix-sept ans, à aujourd'hui. La salle fonctionne trois fois par semaine selon le statut du ciné-club, avec l'aide de la Fédération Jean-Vigo.

Rôle décisif de la province

Vidéo Ciné Troc ne peut être une entreprise commerciale, n'existe qu'à l'aide de subventions; même si un quart de son budget annuel, 400 000 francs, lui vient des entrées, le reste étant fourni par divers ministères (santé, jeunesse et sports, culture), ou associations. Outre les projections régulières, la petite salle s'intègre dans un mini-ensemble composé de salles de montage super-8 et vidéo légère, d'une salle de mixage.

Le Studio Action-République, et Paolo Branco son animateur, doivent se plier, eux, aux seules règles du commerce, de la rentabilité, ce qui n'exclut ni l'initiative ni le plaisir. Une salle assez grande, trois cents places. Un travail de recherche, de reconstitution d'œuvres jugées difficiles à rassembler comme celles de Robert Bresson, Marguerite Duras, qui font date. Mais aussi des inédits, prochainement les films de Oliveira. Dans l'immédiat, Johan Van Der Keuken : une copie 16 mm couleur sous-titrée revient à 10 000 francs. Trois films longs, donc 30 000 F à rembourser au plus tôt.

Paolo Branco a créé sa maison de distribution pour lancer certains films qui lui tiennent à cœur. La province, cette fois va jouer un rôle décisif. Le 20 février, deux salles lyonnaises pendant deux semaines, commencent à montrer des films courts et les trois longs métrages de Van Der Keuken.

Jean-Jacques Henry de l'ATAC a mobilisé vingt-quatre maisons de la culture et centres culturels, qui garantissent le passage des films. La Fédération Jean-Vigo a pris en distribution régulière deux courts métrages, dans le cadre d'une initiative pour faire connaître le film court. *Les Cahiers du cinéma* animeront en province quelques-uns des débats autour des films. Cette goutte d'eau dans l'océan de la routine cinématographique, la passion d'un Pierre-Olivier Bardet et d'un Paolo Branco, méritent plus qu'un coup de chapeau de principe : elles tracent la voie, le Centre national de la cinématographie aidant, à d'autres initiatives, à d'autres découvertes.

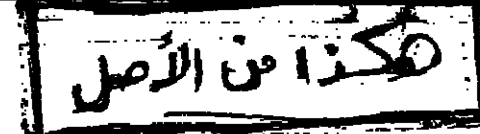
L. M.

★ Video Ciné Troc, Le Périphe, 8, villa du Parc-Montsouris, Paris (14e), tél. : 588-21-65.
★ Studio Action-République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris (11e), tél. : 805-51-33.
★ ATAC, 22, rue du Renard, Paris (4e), tél. : 277-33-22.









هكذا من الاصل

A BERKELEY (DE FACE) COMME A BUDAPEST (DE PROFIL)

Les vérités sont toujours bonnes à dire

VOIR coup sur coup, au gré des [illegible] deux films [illegible] différents dans leur conception, dans leur style, et pourtant aussi proches, aussi complémentaires, en un sens, que l'américain *Word is out* (devenu en français *Parlons-en*) et le hongrois *Quand Joseph revient* (titre impossible mais ironique, traduit tel quel de l'original), c'est peut-être redécouvrir *le risque* du cinéma : ni Snow Michael ni Straub Jean-Marie, bien sûr, mais autre chose quand même qu'*Une histoire simple* et *Superman*.

Quand Joseph revient et *Parlons-en ont été* conçus tous deux à peu près à la même époque, 1975-1976, reflètent l'un et l'autre, par-delà les différences de régime politique et de style cinématographique, le même refus des conventions établies, le même rejet de l'ordre moral cher à la *majorité* silencieuse. *Parlons-en* est le plus apparemment audacieux, le plus choquant pour nous Français qui avons tant de peine à croire à la nécessaire évolution des sociétés et des mœurs. *Quand Joseph revient*, lui, ne s'abrite aussi précautionneusement derrière la tradition que pour rejeter l'hypocrisie d'un système qui prétend avoir institué une qualité différente de rapports humains.

Le prix de *Quand Joseph revient*, quatrième film de Zsolt Kezdi-Kovacs (1), c'est la tranquille insolence avec laquelle il raconte une histoire conventionnelle au possible, le destin d'une jeune Bovary prolétarienne, fille de la campagne venue chercher fortune dans la grande ville comme des milliers de paysans, ou d'enfants de paysans, de par le monde. Maria, le lendemain de son mariage, accompagne son époux qui part sillonner les mers — la marine hongroise a existé, comme la marine suisse. Tout le film ne sera que le portrait confronté de deux solitudes féminines, de deux esclavages, Agnès, la mère de Joseph, et Maria, qui partagent le même toit.

Au départ, dans l'esprit de Zsolt Kezdi-Kovacs, le film s'articule sur la figure de la mère, Agnès, puis trouve progressivement son équilibre et son sens par le contraste entre deux femmes asservies à une même utopie, le bonheur à tout prix du jeune mâle, fils ou époux, auquel tout sera sacrifié. Agnès (interprétée magistralement par Eva Ruttkai, mais on ne célébrera jamais assez la qualité exceptionnelle des comédiens magyars, qui nous rappelle le Hollywood de la grande époque) a accédé à une certaine respectabilité bourgeoise : elle exerce quelque chose comme les fonctions de contremaître dans l'entreprise de conditionnement pharmaceutique qui l'emploie. Femme de cinquante ans, elle a sa vie privée, ses amours, mais veille jalousement, si l'on peut dire, à l'intégrité morale de sa bru.

Une caméra vissée au sol

Tout se gâche avec Maria, cette jeune femme papier-buvard dont Lili Monori, découverte au théâtre par Zsolt Kezdi-Kovacs et revue plus tard dans les films de Marta Meszaros, trace avec un art raffiné les contours incertains : comme l'héroïne du film de notre compatriote Paula Delsol *la Dérive*, Maria dérive, sans défense, désarmée. Le film se clôt sur le retour (provisoire, définitif ?) de Joseph, tout revient dans l'ordre. Pour combien de temps ? La technique pointilliste du metteur en scène, dépourvue d'afféterie technique, mais d'une précision, d'une rigueur dans le détail dont on trouverait difficilement l'équivalent chez nous, évite un double piège : ce qu'on appelait autrefois le « réalisme de l'évier » (dans le cinéma anglais issu du *free cinema*) et la subjectivité exacerbée. Par delà le romanesque de bon aloi, un peu comme l'entomologiste devant sa collection de papillons, Zsolt Kezdi-Kovacs dit le désespoir d'un monde égoïstement replié sur soi, terne au possible, sans lueur à l'horizon.

A l'extrême opposé de ce constat *romanesque, mais plus proche qu'on ne l'imagine* d'un bilan si négatif, *Parlons-en*, *œuvre collective de six cinéastes*, trois hommes, trois femmes, brandit le drapeau de la révolte... des mœurs, de l'homosexualité triomphante. Le sérieux, la rigueur du travail en imposent au moins autant que les subtiles arabesques hongroises. Peter Adair, cinéaste de profession, documentariste couronné d'un Oscar pour un film sur une Eglise évangélique, et sa sœur Nancy, venue au cinéma pour la circonstance — elle tient la caméra, — tous deux homosexuels, entreprennent un jour de dire la vérité sur la situation des homosexuels dans la société américaine. Ils réunissent une équipe à Berkeley. Aucune fondation ne leur donne de l'argent, ils s'adressent directement aux intéressés, qui subventionnent eux-mêmes une sorte de film manifeste de deux heures, longuement préparé par une série d'entretiens sur bande vidéo. On retiendra pour le montage final vingt-six échantillons qu'on tournera de nouveau pour le cinéma.

Grâce à la spontanéité et à la coopération totale des personnes interviewées, on n'a jamais l'impression d'assister à une récitation de textes, même si la caméra, littéralement vissée au sol, n'a pas le dixième de la grâce, sur un sujet voisin, du très beau film féminin *In the best interest of the children*, du collectif Iris. Le montage final s'articule selon trois tranches distinctes : hier (« *les premières années* »), aujourd'hui (« *grandir* »), demain (« *et maintenant ?* »). Hommes et femmes, tous issus de la classe moyenne, proclament leur droit à la différence, exaltent la minorité « gaie » — le terme consacré pour décrire outre-Atlantique la revendication homosexuelle — avec la même ferveur que d'autres défendent les droits des Noirs ou des Indiens. L'infinie variété des visages, des timbres de voix, nous séduit, nous intoxique, nous instruit aussi, sans jamais tout à fait dépasser le folklore.

La volonté d'évangélisation de militants doués — les interprètes aussi bien que les cinéastes — ne saurait masquer le schématisme de l'analyse, ou plutôt son insuffisance, tout comme le film noir, très noir de Zsolt Kezdi-Kovacs nous laisse partiellement insatisfaits. L'un comme les autres ont le mérite de se dresser contre les idées reçues, les analyses rassurantes, de nous révéler le décalage par rapport à la norme, la marginalité, avec ses conséquences bénéfiques (Etats-Unis) ou néfastes (Hongrie). C'est l'avantage d'œuvres féminines comme *In the best interest of the children* déjà cité, de Cathy Reid et Liz Stevens, et des deux documentaires de Judit Elek, la femme de Zsolt Kezdi-Kovacs, sur un village hongrois, d'oser aller un peu plus loin et, par-delà le romanesque ou le militantisme (autre visage du romanesque ?), d'oser affronter le quotidien *réellement* vécu sans grossissement excessif. Mais verrons-nous jamais ces films, projetés aux Festivals de Manheim et de Grenoble, en distribution régulière ? Nos distributeurs choisissent de préférence la moindre difficulté.

LOUIS MARCORELLES.

(1) On lira avec profit, dans le numéro de janvier de la revue *Positif*, un ensemble sur Zsolt Kezdi-Kovacs et Judit Elek.

★ *Quand Joseph revient* (v.o.) et *Parlons-en* (v.o.). (Voir les films nouveaux.)

«PRISONNIERS DE MAO», de V. Belmont

Destruction filmée de l'individu consentant

VERA BELMONT a dédié ses *Prisonniers de Mao* à George Orwell. Hommage justifié. Jamais le caractère prémonitoire du roman *1984* écrit il y a trente ans par le Britannique n'avait autant été mis en relief que par la relation de l'aventure véridique que constitue ce film. Le Perrini qu'on voit sur l'écran, c'est Jean Pasqualini qui, avec Rudolph Chelminski, a déjà raconté sa détention en Chine dans un ouvrage paru chez Gallimard en 1975 (et réédité depuis dans la collection « Folio »).

Citoyen français, né d'une mère chinoise et d'un père corse, marié lui-même à une Chinoise, Perrini-Pasqualini fut arrêté en décembre 1957 à Pékin. Condamné à douze ans de « *réforme par le travail* » pour collaboration avec l'impérialisme, il sera libéré par anticipation en novembre 1964 après l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine. Le film, comme le livre, raconte ces sept ans passés dans des prisons et des camps de travail. Il a été tourné, avec des moyens financiers manifestement limités, à Hongkong et Taiwan.

L'espace manquant là-bas pour une mise en scène des grands travaux collectifs des prisonniers, l'œuvre de Vera Belmont se présente surtout comme une étude quasi intimiste d'un univers dans lequel, explique la réalisatrice, « *l'entreprise de destruction de l'individu se fait avec le consentement et la participation active de ses victimes* ».

Effet du vocabulaire

Les rapports ambigus de la victime et du bourreau sont bien mis en évidence dans les scènes montrant pourquoi il ne s'agit pas seulement d'« *aider* » les condamnés à avouer leurs crimes mais aussi de les amener à expier ceux-ci avec enthousiasme. D'où des compétitions démentes entre cellules appelées à se surpasser dans la production de livres en langues étrangères à la gloire du paradis socialiste... A cet égard, la mise en scène sans esbroufe de Vera Belmont convient tout à fait pour rendre l'humour navré du livre.

Des séances d'accusation publique — par les autres prisonniers — aident les récalcitrants à « *extirper leurs mauvaises pensées* ». Est-ce un effet du vocabulaire employé ? On pense davantage, parfois, au pensionnat religieux qu'à l'Inquisition. Les violences physiques sont rares, mais une exécution sommaire sanctionne l'« *injure au système carcéral socialiste* » que constituent des relations homosexuelles entre détenus.

Au demeurant, les obsessions sont surtout d'ordre alimentaire pour ces hommes soumis à un régime savamment calculé en fonction de ce qu'on attend d'eux : productivité ou passivité. Le film montre comment des compagnons du Perrini lui offrent leurs portions pour qu'il survive, lui auquel sa qualité de Français donne une chance de pouvoir dire un jour ce qui a été fait en Chine dans les années 60 au nom du socialisme.

Allant à contre-courant des idées reçues d'alors, le livre de Jean Pasqualini n'avait pas eu toute l'audience qu'il méritait. Puisse l'excellent film de Vera Belmont attirer l'attention sur ce témoignage capital.

JEAN DE LA GU[illegible]VIÈRE.

★ Voir les films nouveaux.

LE MONDE

une sélection



« Parlons-en » et « Quand Joseph revient » vus par Bonnaffé.

cinéma

SUPERMAN
de Richard Donner

Déchaîne autant de passions contradictoires que Grease. *Là où certains voient un grave degré de « débilité », une idéologie grotesque, d'autres rient et s'enchantent des vertus de ce justicier des années 30, transporté tout d'une pièce dans un décor contemporain sans réalité, prêt à recevoir n'importe quelle fantaisie féerique.*

QUAND JOSEPH REVIENT
de Zsolt Kezdi-Kovacs

(Lire notre article page 15.)

PARLONS-EN
du collectif Mariposa

(Lire notre article page 15.)

JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE
de Shugi Terayama

Reprise d'un film japonais qui fit découvrir, il y a six ans, un cinéaste indépendant proche de Jean-Luc Godard. Le cri de révolte d'un garçon de dix-neuf ans appartenant au prolétariat. De cette révolte, Terayama étend sa démarche au cinéma lui-même, « qui n'existe pas hors la durée de projection d'un film ».

L'AMOUR EN FUITE
de François Truffaut

Nouvel (et dernier ?) épisode de la vie d'Antoine Doinel, composé comme un puzzle poétique, avec des souvenirs, des retours en arrière, des fragments de ce qui pourrait être la suite de Domicile conjugal. *L'adolescent des* 400 Coups *a passé la trentaine, il aime toujours le même genre de femmes, il ne sera jamais « installé » dans la vie. François Truffaut se penche sur sa vie, sur l'hérédité qu'il lui a donnée.*

L'ŒUVRE DE JOHAN VAN DER KEUKEN

Le travail fondamental d'un documentariste hollandais qui ne sépare jamais la réalité sociale qu'il traite d'un questionnement de la forme, d'une analyse de la perception, à la fois soucieux de réflexion et de plaisir.

NOSFERATU
de Werner Herzog

Le monde des esprits est en nous, explique Werner Herzog, fasciné par l'au-delà et les forces du mal mêlées à celles du bien. Son film de vampire, hommage à Murnau et à Lotte Eisner, est une vision en couleurs, habitée par la singulière présence de Klaus Kinski et d'Isabelle Adjani.

ET AUSSI : *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, de Jean Schmidt (témoignages impressionnants sur la misère des jeunes « marginalisés ») ; *le Cycle*, de Dariush Mehrjui (dénonciation réaliste du trafic du sang des pauvres en Iran) ; *Confidences pour confidences*, de Pascal Thomas (tendresse d'un cinéaste pour l'histoire d'une famille des années 50) ; *La femme qui pleure*, de Jacques Doillon (un homme et deux femmes, enfermés dans un huis clos tragique par l'une d'entre elles) ; *Simone de Beauvoir*, de Josée Dayan et Malka Ribowska (par elle-même et par ses amis, le portrait d'une femme qui ne voulait pas être autre chose qu'un écrivain célèbre) ; *l'Esclave de l'amour*, de Nikita Mikhalkov (drame psychologique à Odessa, en 1917, où l'on tourne un film) ; *Intérieurs*, de Woody Allen (le pouvoir d'une mère qui s'effondre, la démonstration du salut par le sentiment) ; *Au nom du Führer*, de Lydia Chagoll (un documentaire sur le destin des enfants dans l'Allemagne nazie).

théâtre

DES PETITS CAILLOUX DANS LES POCHES
au Théâtre Oblique

Les fervents de Virginia Woolf peuvent accompagner les Athévains au cours de cette recherche d'une femme, recomposée avec les morceaux choisis de son œuvre. Une œuvre inextricablement liée à sa vie.

L'EMBRANCHEMENT DE MUGBY
au Centre Pompidou

Une belle nouvelle de Dickens : une nuit, un monsieur descend d'un train dans une gare de triage. Il y restera, préférant les rails aux affreuses villes où ils mènent. Plutôt du cinéma. Peut émouvoir la jeunesse.

PHÈDRE
au Théâtre Marie-Stuart

La pièce de Racine, en principe, a lieu au bord de la mer. Jean-Christian Grinevald l'a transportée dans les djebels. C'est Œnone qui prononce le récit de Théramène, et Thésée ne se montre pas : il dicte ses ordres par walkie-talkie. Des chanteurs africains scandent l'action. Curieusement, la tragédie tient debout en souriant d'un œil.

ZOUC
à Bobino

On ne se lasse pas de Zouc, parce qu'elle ne se lasse pas de vivre, de regarder et de prendre en charge les autres, tous les autres.

BERNARD HALLER
au Théâtre national de Chaillot

Le nouveau spectacle d'un comique en liberté profondément sensible, jamais loin de l'absurde, qui a ses instants de tendresse, de fraternité, qui est parfois cruel, terrifiant et toujours d'une grande modernité.

LA SŒUR DE SHAKESPEARE
à la Cartoucherie

Shakespeare n'était pas plus doué que sa sœur, mais, pendant qu'il écrivait, elle lavait les chemises, les assiettes. Quatre militantes (en robe de mariée) essaient de convertir leur maman (en tablier bleu) à la lutte directe contre les machos.

PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
au Montparnasse

Ce sont les dernières représentations parisiennes. Le 4 février s'évanouissent les animaux féeriques. Le T.S.E. retire ses masques et le 13 commence le voyage d'un train mystérieux appelé l'Etoile du Nord.

MESURE POUR MESURE
aux Bouffes-du-Nord

Peter Brook et Shakespeare, rencontre toujours fructueuse. Jusqu'au 3 février, les acteurs sont là, vivants, réels. Ils ne disparaîtront pas avant d'avoir fixé leur image pour la télévision.

musique

ÉPIPHANIE
de Caplet

André Caplet n'était pas seulement l'ami intime et le collaborateur de Debussy, c'était avant tout un compositeur original dont l'œuvre de plus en plus marquée par un mysticisme très vif a été malheureusement interrompue par sa mort prématurée en 1925. Alors qu'on vient de célébrer le soixante-dixième anniversaire d'Olivier Messiaen, il était temps de se souvenir que, si Epiphanie *d'André Caplet a pu montrer l'exemple, c'était l'exemple inimitable du chef-d'œuvre. Au même programme, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, l'Orchestre de Paris jouera l'*Ouverture de Benvenuto Cellini, *de Berlioz, la* Première Symphonie, *de Dutilleux et le* Boléro, *de Ravel (Théâtre des Champs-Elysées, jeudi 1er février, à 20 h. 30, et samedi 3, à 10 h.).*

UN TRIO SE MET EN QUATRE
à Orsay

Certains cafés ont leurs couche-tard, le Théâtre d'Orsay a ses lève-tôt qui se retrouvent un peu avant 11 heures chaque dimanche matin et sacrifient joyeusement au culte de la musique de chambre. Si leur fidélité tient du miracle, que dire du trio à cordes français qui doit y jouer deux quintettes de Mozart ? Sinon qu'il a appelé à la rescousse Paul Bonnafous et Serge Hurel... (Dimanche 4 février.)

DÉCOUVRIR L'AMÉRIQUE

Beaucoup de gens ignorent toujours pourquoi le Collectif musical de Champigny s'appelle aussi l'Ensemble 2e2m : le sauraient-ils qu'ils demanderaient encore ce que c'est qu'un collectif musical... Il faudrait leur conseiller, s'ils veulent en apprendre davantage, d'aller le mardi soir (4 février, à 21 heures), à l'American Center, 261, boulevard Raspail, car cette étonnante réunion d'interprètes hors pair doit y donner un programme de musique américaine (Griffith Rose, Stephen Kleiman, George Rochberg), les Espaces nocturnes, *d'Edith Lejet et le* Sentuor, *de Stravinski, au grand étonnement de ceux qui doutent encore qu'il existe aux Etats-Unis beaucoup d'excellents compositeurs.*

ET AUSSI : Repli au grand auditorium de la Maison de Radio-France du concert Halffter prévu aux Invalides (mercredi 31 janvier, à 20 h. 30). Atelier Hans Zender dans l'Espace de projection de l'IRCAM (mardi 30 janvier, 1er, 2 et 3 février, à 20 h. 30). Premières auditions de Francis Leclère et Claude Abromont (vendredi 2 février, à 20 h. 30, Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Entrée libre). Cycle Berg au Théâtre d'Orsay, avec les solistes de l'Ensemble contemporain (Berg, Stravinski, lundi 5 février, à 20 h. 30). Musiques électro-acoustiques primées au concours de Bourges (Espace de projection de l'IRCAM, lundi 5 février, à 20 h. 30). Une heure avec Michel Debost et Christian Ivaldi, salle Gaveau, à 18 h. 45, mercredi 7 février (Schubert, Bach, Beethoven). *Requiem*, de Verdi, à Lyon, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dirigé par Alain Lombard (3 et 4 février). Musique du vingtième siècle à la Maison de la culture de Grenoble, avec le quatuor Arcadie (jeudi 8 février, à 20 h. 45). Week-end lyrique : *Don Carlos*, à Nice avec M. Caballe et J. Carreras (2 et 4 février), *Roméo et Juliette*, à Rouen (2 et 4 février), *Madame Butterfly*, à Avignon (2 et 4 février), et, à Tours, création de *l'Affaire Plopp*, de Patrice Sciortino (les 3 et 4 février).

expositions

CHARDIN
au Grand-Palais

(Lire notre article page 15.)

MAGRITTE
à Beaubourg

La rétrospective Magritte qui nous vient de Bruxelles. La même, avec ses quelque deux cents tableaux, mais enrichie et clairement présentée. Magritte avait le génie de faire basculer la réalité banale dans l'imaginaire, il jouait superbement sur l'apparence conventionnelle des choses.

LE TEMPS DES GARES
au Centre Georges-Pompidou

Les gares, nos cathédrales des temps modernes. Elles cristallisèrent sur leur cœur de verre et de fer les grandes innovations architecturales du siècle dernier. Elles furent le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tout ordre, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, de peintres, de cinéastes.

UN CERTAIN ART ANGLAIS
à l'Arc

C'est un panorama de l'art britannique et de ses tendances, depuis 1970. Il met l'accent sur les individus, leur importance et leur rôle dans la société, à travers photographies, images murales, textes, objets... Vingt-sept artistes ou groupes d'artistes y sont présentés, rarement, sinon jamais, exposés à Paris. *L'occasion* de combler *une lacune.*

ET AUSSI : *Almanach des P.T.T.*, au Centre Georges-Pompidou ; le nouveau musée du SEITA (le tabac en vitrine, comme aux A.T.P., et des affiches) ; *Formes chinoises*, au musée Cernuschi (un hommage à Victor Segalen) ; *La traversée du temps perdu*, au Musée des arts décoratifs (l'évocation d'une famille française au dix-neuvième siècle) ; *Picasso*, au Centre culturel du Marais (plus de cent cinquante gravures et leurs états préparatoires, de 1970 à 1972).

variétés

LE CUARTETO CEDRON
au Forum des Halles

La modernité d'une expression populaire (le tango), un langage musical qui a su s'adapter aux temps nouveaux sans se couper des racines, la violence et le lyrisme de Buenos-Aires par un groupe qui a atteint sa plénitude (20 h. 30).

ET AUSSI : *Ben et Tanugi*, au Lucernaire Forum (un duo de guitaristes entre le classique et la bossa-nova).

jazz

GEORGE DUKE
au Stadium

Rock et jazz par George Duke, qui fait la synthèse musicale de ses expériences au cours des années où il a joué aux côtés d'Adderley, Ponty, Zappa (le 2 février à 20 h.).

URBAN SAX
au T.E.P.

A l'écart des conceptions américaines, une musique « répétitive » fondée sur les fluctuations de ton de trente saxophones, et qui exprime l'angoisse de la cité moderne tout en agissant comme un exorcisme (le 1er février, à 20 h. 30).

ET AUSSI : *Jenny-Clark* (au Riverbop) et *Vitous* à la chapelle des Lombards (deux des plus grands bassistes contemporains en club, et donc une fête du geste et du son) ; *Luther Allison* au Palais des Arts, une occasion unique de rencontrer — en toute authenticité — le blues moderne de Chicago (dimanche, 17 h. 30) ; *autour de Michel Portal* à l'Olympia, de François Jeanneau à Henri Guédon, une douzaine de musiciens remarquables, et la promesse de inventions les plus débridées (dimanche 4, 21 h.).

danse

MAURICE BÉJART
au Palais des Sports

Second programme : une relecture personnalisée des chefs-d'œuvre. Oiseau de feu, *transformé en pas des partisans, un* Sacre du printemps *primitif et un* Petrouchka *revu à la lumière de Freud pour Vassiliev, qui le crée à Bruxelles.*

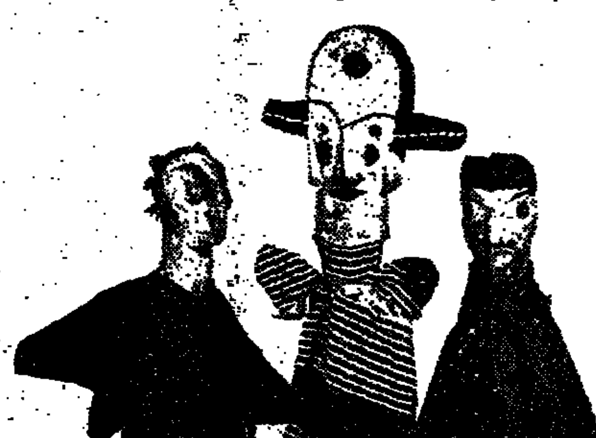
ET AUSSI : Maina Gielgud à l'Espace Cardin (humour et pointes sur le thème de *Giselle*, avec le concours d'Yvette Chauviré) ; la *Giselle* de l'Opéra de Paris, réfugiée au Théâtre des Champs-Elysées (le temps d'une grève) ; Yano et le groupe Mâ à la Cité universitaire (variation sur les nombres impairs) ; *Camera oscura* à l'auditorium Maurice-Ravel à Lyon (spectacle acoustique dansé, musique de François Bayle, chorégraphie de Jean Babilée, 7 février, 20 h. 30).

هكذا من الأصل

LES MARIONNETTES DE KLEE

Quand Guignol dialoguait avec le Diable

Il reste très exactement trente des marionnettes que Paul Klee avait fabriquées et vêtues pour son fils Félix (parmi les défuntes, douze ont péri sous les bombes). Toutes sont actuellement visibles à Paris après avoir été (presque) toutes exposées à Neuchâtel. Puis, on ne les verra plus, sinon reproduites grandeur nature et en couleurs dans l'ouvrage prêt à paraître aux Editions de la Galerie suisse de Paris.



Trop fragiles pour supporter d'autres voyages, d'autres manipulations. C'est *donc un événement et l'occasion ou jamais de faire connaissance avec une face insolite de ce génie protéiforme qui, quoi qu'il fasse, même en se jouant, ne pouvait être que Klee.*

Les voici dans leurs cages octogonales de verre revivifiés par de savants éclairages, ces personnages multicolores créés pour un Puppen theater de rêve. Qui, en réalité, ont mis en joie le cercle de famille dès 1916 à Munich, quand Félix avait neuf ans et que Guignol dialoguait avec le Diable en dialectes bavarois et bernois. Qui faisait le Suisse, qui faisait l'Allemand ?

Lorsque les Klee s'installèrent à Schwabingen, les amis du Bauhaus naissant connurent chez eux, puis au Bauhaus de Weimar, où le petit théâtre se déplaçait, des moments de folle détente à leurs studieuses recherches.

Jeux et théories s'inscrivaient dans le même esprit. A mesure que, d'année en année, la troupe de marionnettes s'enrichissait, l'humour cocasse de Klee, assorti d'un tragique sous-jacent, métamorphosait les figurines de plâtre du début, affublées d'oripeaux faits de toute sorte de chutes d'étoffe, en petits chefs-d'œuvre expressifs et fantastiques. Une mythologie très personnelle et merveilleusement inventive les intègre, à la fois onirique et sarcastique. Klee ne s'est pas épargné lui-même, mais dans son admirable Autoportrait *(1922), les familiers de l'artiste ont retrouvé son inoubliable regard. Il portait alors la barbe... et une toque de fourrure. Une autre poupée caricature les traits d'Emmy Gulka Scheyer (1924), l'amie qui avait eu l'idée de réunir Klee, Kandinsky, Feininger et Jawlensky dans le groupe des « Quatre Bleu ».*

Toutes sont profondément « personnalisées » : le Barbier de Bagdad *et le* Moine bouddhiste, *le* Spectre électrique *et* Monsieur la Mort, *le* Poète couronné *et le* Canard, *etc. A la fin, Klee emploie des objets hors d'usage en place de visages : l'*Esprit de la boîte d'allumettes, *surmonté d'une plume d'oiseau, l'*Esprit à la prise électrique... *Là encore, dans son utilisation des déchets, Klee fait œuvre de précurseur. Tout lui est bon pour transformer le sordide en poésie et pour donner (d'abord) à ses contemporains une extraordinaire leçon de liberté.*

Avec trois doigts animant une poupée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice. Jusqu'au 31 mars.

UN GRAVEUR DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les charmants paysages de Wenzel Hollar

S'IL y eut jamais une *mission* diplomatique onéreuse pour le Trésor et nulle pour les résultats, ce fut bien celle de Thomas Arundel, comte d'Arundel et de Surrey, qui portait à la cour de Charles Ier le titre shakespearien de lord Maltravers. En 1636 — c'était la guerre de Trente Ans, — il se rendit en Europe centrale avec un *train considérable, où se trouvait même le fameux médecin royal* William Harvey. En passant par Cologne, le comte engagea un graveur de vingt-neuf ans, d'origine tchèque, Wenzel Hollar, spécialiste de l'aquarelle et de l'eau-forte topographiques, *c'est-à-dire* de ces vues de *villes* de petit *format allongé, dont on aimait alors faire des recueils. Grand voyageur et grand amateur d'art,* il fallait à Thomas Arundel quelqu'un d'apte à fixer les paysages et à graver ses collections. Il garda Hollar six ans.

Les vignettes nombreuses, que le graveur tirait souvent après coup *d'après des dessins soigneusement accumulés, constituent un véritable répertoire* des rives du Rhin, du Neckar, des villes des Pays-Bas, des demeures au bord des fleuves. Une eau-forte un peu sèche, souvent reprise au burin pour plus de précision, coupant le panorama par le milieu en tirant le fil de l'horizon, variant par quelques écrans sombres *l'étalement en frise que ponctuent châteaux et églises, repères nécessaires,* toujours *soulignés* d'une inscription.

Sténographe du roi

La formule est très néerlandaise — penser aux Van de Velde — et n'a rien de génial ; mais elle fonctionne bien ; *les huit vues de* Strasbourg, *les champs des environs de Prague,* les *remparts de Cologne... méritent* bien d'être qualifiés de « lieux charmants », comme le veut le titre de la série.

L'œuvre de cet artiste fécond est présentée d'après les fonds de l'Institut néerlandais, qui, comme d'habitude, compte de fort belles pièces, parfois très rares : ainsi la grande vue de Prague (*1649*), dont on a pu rapprocher *le dessin à la plume, conservé à Paris. Hollar a surtout un nom cher aux historiens par les gravures d'après* les tableaux d'Arundel : portraits par Holbein, Van Dyck les fameuses têtes grotesques dessinées par Léonard... La « gravure de reproduction » occupait une place considérable sur le marché, et Hollar la pratiqua toute sa vie ; il nous rend le service d'avoir fixé des ouvrages d'Elsheimer, *qu'il admirait ou l'émouvant autoportrait de Giorgione en* David, *qu'il connut dans une* collection d'Anvers.

Au retour d'Arundel, il se fixa à Londres, d'où il s'absenta pour Anvers mais revint et tint à rester, malgré les troubles. Il y composa dans le même esprit de « charmants » bords de la Tamise ; à la suite du grand incendie dévastateur de 1666, ses estampes prirent une importance capitale. Hollar fut *scaenographus regius,* ce qui ne l'empêcha pas d'être ruiné. Non sans finesse, il avait gravé des suites des quatre saisons : silhouette féminine *s'enlevant sur un fond de paysage urbain, un voile léger pour l'été, masque, capuche et manchon fourré pour l'hiver. Il y avait, naturellement,* un graveur de mode chez Hollar. C'est un peu le frère d'Abraham Bosse.

Il ne manqua pas d'illustrer des livres, *souvent* d'après des modèles de peinture : insectes, hérons... d'une facture sans surprise, et assez *adoucie. Beaucoup de bateaux aussi, un répertoire inépuisable de lignes et de voiles sur le ciel, d'après* Bruegel. Il *produisit ainsi plus* de deux mille sept cents pièces. La grande composition ne lui réussissait pas : on en jugera d'après la grande allégorie tout encombrée qu'il composa à la mort d'Arundel en *1646. Le sort a voulu qu'un lot de cuivres — gravés par Hollar — ait été acheté à Liège au siècle dernier et fasse partie maintenant du fonds de la chalcographie* au Louvre. On peut voir celui du Giorgione, belle matrice rouge à la surface égratignée.

« L'hiver » à Londres (1643).

Des présentations d'artistes contemporains accompagnent d'ordinaire à l'Institut néerlandais les expositions classiques Cette année, *on a eu la main heureuse car les deux graveurs néerlandais* prolongent d'une manière plus qu'intéressante l'art de Wenzel Hollar : l'un, Donker (né en 1940), par ses mises en pages légères, le rendu des pelages, des textures ; l'autre Pannekoch (né en 1937) par l'assiette *calme et horizontale des « vedute ».* Tous deux héritiers très conscients d'un beau métier.

A. C.

★ Wenzel Hollar (1607-1677), *185 numéros, catalogue par* Maria Van Berge, Institut néerlandais, 119, r. de Lille (jusqu'au 25 février).

LES TAPISSERIES DU LESOTHO

Sur les pentes de la Montagne Bleue

LA montagne n'est sans doute pas toujours bleue, ni la vie toujours rose, dans les lointains villages du Lesotho, d'où proviennent les « *tapisseries de la Montagne Bleue* », *présentées à Paris pour la première fois.* Toujours est-il que ces panneaux bien tissés sont, à distance des problèmes que pose l'existence d'un petit pays « particulièrement déshérité » et peu connu (1 200 000 habitants), aux confins de l'Afrique du Sud, où travaillent dans les mines et les usines les deux tiers des hommes, une véritable fête des yeux. La vie des villages de la *montagne y est racontée sur un ton simple et animé* qui dégage tout naturellement la poésie archaïque des lourds gestes quotidiens du monde rustique.

Les femmes du Lesotho, puisque la main-d'œuvre des ateliers de la Montagne Bleue est essentiellement féminine, ont su mettre en scène les rythmes éternels des travaux et des jours avec une dignité qui leur associe l'ampleur du cadre : certains panneaux permettent une circulation du regard, de la rivière *qui coule aux groupes de cases rondes.* Tout *semble* bien en place entre la terre et le ciel sur les pentes où bougent bêtes et gens. Et ces rythmes bien conduits, ces couleurs nettes bien juxtaposées qui surprennent par leur sûreté de goût autant que par leur gaîté, ne peuvent laisser indifférent : la vie quotidienne que racontent les femmes seules dans la montagne est une *courageuse survie. Plus que d'agréables, de rafraîchissants objets* d'art naïf, *nous sommes* en face de documents qui touchent.

Bien entendu, les tapisseries du Lesotho ne manqueront pas d'être rapprochées de celles produites en Egypte à l'instigation de Ramsès Wissa Wassef et rencontreront le même succès. Bien que fort différentes, les unes et les autres reposent sur une situation locale de l'artisanat. Dans le cas de la Montagne Bleue, les lissières basatho utilisent la belle laine à fibre longue des *moutons de races très estimées élevés sur place* (*mérinos, karakulo*) et le poil de la chèvre angora.

Plusieurs ateliers développent des styles respectifs, parmi lesquels les plus réussis font appel à de multiples représentations stylisées réparties dans une surface-espace modulée pour définir les accents du milieu-paysage. Le Fonds de recherches et d'investissements pour le développement de l'Afrique (FRIDA) soutient ces ateliers qui pratiquent avec les soins *d'autrefois* la plupart des opérations préalables au tissage, telles que cardage, filage, etc. Des résultats d'une éblouissante fraîcheur.

PAULE-MARIE GRAND.

★ La Demeure, 19, r. Lagrange, 5e, troisième étage. Jusqu'au 18 février.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche. — KANDINSKY. du 2 février au 26 mars.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques. Du 2 février au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. Jusqu'au 9 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 12 : Agnès Racine et Henri Broglia. Sculptures. Jusqu'au 12 février.

MILLE DESSINS D'ENFANTS HOSPITALISES : J'ai rencontré un ami. — Foyer du sous-sol. A partir du 3 février.

Centre de création industrielle

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. Jusqu'au 5 mars.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe ET XXe SIECLES. Jusqu'au 19 février.

ALMANACH DES P.T.T. Ou cent trente ans d'histoire sociale française. Jusqu'au 12 février.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

RETABLES ITALIENS DU XIIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 5 février.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 8 F; dimanche : 4 F (gratuite le 4 mars). Du 3 février au 30 avril.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS... Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusque fin mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEURS TEMPS : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 18 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LA MUSIQUE. — Musée postal, 34, boul. de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 4 février.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 février.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus) Entrée : 6 F Jusqu'au 22 avril

LA CHINE entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois De 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, r. Raynouard (224-56-38) Jusqu'au 25 février.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. LE C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR ET COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN: Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BERLIN. Paysages d'une ville. — Photographies de Manfred Hamm. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 13 février.

IRENE PESCHICK. Photos et dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 9 février.

WENZEL HOLLAR (1607-1677). CHARLES DONKER - FRANS PANNEKOEK, dessins, gravures et cuivres. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 25 février.

SUZANNE NESSIM, dessins, gravures, vidéo. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

PICASSO - 1970-1972. Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. Jusqu'au 11 février. — ROUMANIE. Jusqu'au 4 février. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.

PARIS VU PAR LES PEINTRES, de Corot à Foujita. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du 17e arrondissement, 16, rue des Batignolles. Jusqu'au 11 février.

BRUNO MARABINI. Sculptures. — Unesco (salle des Pas-Perdus). 7, pl. Fontenoy (577-16-10).

QUESTIONS D'URBANISME A PARIS. — Bibliothèque Picpus, 70, rue de Picpus (345-82-22). Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

CABINET DES DESSINS : Angeli, Bona, Delmal, Magen, Massard, etc. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (563-52-74). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 3 mars.

DIX ANS D'ACADEMIE LIBRE VUS PAR SES PEINTRES. — PIAP, 30, rue Cabanis. De 9 h. à 22 h. Jusqu'au 24 février.

MEUBLES. Dessinés par Le Corbusier, P. Jeanneret et C. Perriand. — Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (288-41-53). Jusqu'au 23 février.

BERNARD GRANGE. Photographies. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

PETITS FORMATS : Barberousse, Charlot, Dumitresco, Istrati, Pianbert, etc. — Galerie Aresta, 47, rue de l'Arbre-Sec (260-18-04). Jusqu'au 7 février.

LES TAPISSERIES DE LA MONTAGNE BLEUE (Lesotho, Afrique). — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 18 février.

CASSEGRAIN - LANGLOIS - NIVOLLET - REITHMANN - SORG - THIOLAT. Œuvres récentes. — Texte critique de M. Pleynet. Galerie K. Pissarro et C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 17 février.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE. Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 10 mars.

ART AU FEMININ : F. Cervantes, D. Lefebvre, J. Lier, D. Vasa. — L'Arc-en-ciel, 17, rue de Picardie (271-93-08). Jusqu'au 17 février.

PORTES ET FENETRES EN TROIS DIMENSIONS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 mars.

OPERAS ET AUDITORIUMS DE HAUTE ACOUSTIQUE. Maquettes, études, photographies. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 3 février.

DECORS ET COSTUMES DE THEATRE, de 1920 à 1979. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosvelt (266-91-41). Jusqu'au 23 février.

NASSER ASSAR. « Icones ». — Vingt peintures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 18 février.

HANS BELLMER. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol. Jusqu'au 4 mars.

MICHEL BRUNET. Aquarelles, dessins, gouaches, gravures. Galerie Blaise, 56, rue de l'Université (222-15-00). Jusqu'au 21 février.

MICHAEL BUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 3 mras.

ARISTIDE CAILLAUD. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 24 février.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-L'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

CORNEILLE. Lithographies. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 9 février.

FRANÇOISE ELIET. Mains aveugles. — Le Lieu-Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 17 février.

FACHARD. Sculptures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 10 février.

FASSIANOS. Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, r. du Renard (271-20-50). Jusqu'au 3 mars. — Gouaches et dessins. — Le Chapitre, 36, rue Saint-Louis-en-L'Isle (633-56-09). — Pointes sèches, 23, rue Guénégaud (033-27-70). Jusqu'au 3 mars.

JEAN FOURNIER. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 10 février.

GIORGIO GRIFFA. Œuvres récentes, N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 10 février.

JOUSSEAUME. Sculptures. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-68-79). Jusqu'au 17 février.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

JURG KREIENBUHL. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 février.

CLAUDE LAGOUTTE. Champs. — Galerie P. Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 10 février.

ANDRE LANSKOY. — Galerie du Centre, 5 rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 24 février.

SABINE MONIRYS. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 10 février.

MORANDI. Cinquante gravures. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 24 février.

NALLARD. Huiles sur toile et sur papier, 1976-1978. — Galerie Jeanne Bücher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 24 février.

PARSUS. Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 3 mars.

GIUSEPPE PENONE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 février.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

WERNER RITTER. Ambiance. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 23 février.

ROTELLA. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 février.

RIVABOREN. — L'Enseigne du Cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 10 février.

MAREK RUDNICKI. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Jusqu'au 24 février.

SCANAVINA. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann. (924-10-23). Jusqu'à mi-février.

OTTO SCHAUER. Peintures. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 24 février.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 3 mars.

TALANSIER. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (033-71-91). Jusqu'au 10 février.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. De l'écriture arabe à la gravure. — Atelier-musée municipal d'art graphique, 5, rue de la Convention (656-24-30, poste 296). De 17 h. à 19 h.; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

GARCHES. Futurissimo — Centre culturel, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 24 février.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Vie et habitat préhistoriques. — Hôtel de ville, tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

LE VESINET. Des arts de la matière. — Peintures sous verre de G. Dulis, tableaux brodés de Félicia, Patchworks anciens de la collection Fruman. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Entrée libre. Jusqu'au 21 février.

MARLY-LE-ROI. Charles Lecointe, photographe de l'Artois (1884-1975). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 28 février.

MONTREUIL. Fil : S. Hicks, D. Graffin, J. Melin. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Jusqu'au 10 février.

NEMOURS. Alexandre Gherban : Simulacres. — Château-musée (428-04-20). Jusqu'au 20 février.

PONTOISE. Camille Pissarro, gravures : « Pontoise, ses rues, ses marchés, sa campagne ». — Hommage à Ludovic Piette : 1821-1878. — Hommage à Charles-François Daubigny : 1817-1878. Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 8 février.

EN PROVINCE

AMIENS. Le roi, la sculpture et la mort. — Maison de la culture, place Léon-Gontier. Jusqu'au 12 février.

AVIGNON. Joan Miro. Lithographies et eaux-fortes de 1948 à 1978. — Palais des papes. Jusqu'au 28 février.

CHALON-SUR-SAONE. Babou. Catalogue des grandes tuileries de Bourgogne à Montchanin. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 4 mars.

CHAMBERY. L'autre et l'ailleurs. Itinéraire dans les collections exotiques des musées de Savoie. — Jusqu'au 5 mars. — Ben Shahn. Photographies. Jusqu'au 26 février. — Musée Savoisien (33-44-48).

LE CREUSOT. Jardins du quotidien. — Maison des arts et loisirs (55-13-11). Jusqu'au 9 mars.

LE MANS. 3.000 ans d'art mexicain - Juan Soriano. — Musée, 2, avenue de Paderborn (84-97-97).

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 25 février.

LOUVIERS. Noël, le Jour de l'an, les Rois, autrefois en Normandie. — Musée Jusqu'au 11 février.

MARSEILLE. Les Nautiles vus par Tessarolo. — Musée d'histoire naturelle, palais Longchampt (62-30-73). Jusqu'au 19 février.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

MONTAUBAN. Aglaé Liberaki : sculptures en pierre et dessins. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 11 février.

NANCY. Delacroix et la bataille de Nancy. — Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas (35-55-53). Jusqu'au 12 février.

NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 12 février. — Magdeleine Vessereau. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 26 mars.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril. — Le droit de regard. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 18 mars. — Raoul Dufy, cent dessins et gravures. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Du 3 au 18 février.

NIMES. Maîtres européens de la gravure (collection A. Wittert). — Musée des beaux-arts, rue Cité-Fonc. Jusqu'au 28 février.

RENNES. L'univers d'Aimé Maeght. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 25 février.

ROUEN. La caricature. Le monde de M. Proust. Nadar et la photographie. — Musée des beaux-arts, square Verdrel (71-28-40). Jusqu'au 15 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Damase, trente ans d'édition. Jean-Jacques Passera et ses amis. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-ETIENNE. Perspectives italiennes. — Musée d'art et d'industrie.

SAINT-OMER. Bozzolini : peintures et gravures. — Hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 12 février.

STRASBOURG. Peintures sous verres d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57) le 6, 21 h. : Canto das Cantores.
CHAPITEAU DES HALLES (233-60-96) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Cuarteto Cedron.
FORUM DES HALLES (233-60-96) (D., L.), 18 h. 30 : Anacrusa (dernière le 3); 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Chant profond juif.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Guy Bedos.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 17 h., dernière le 4 : les Etoiles.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., dim., 14 h. 30 : Eddy Mitchell.
PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : Serge Lama.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Sylvie Joly.
TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 22 h. : Jacqueline Dorian.
SALLE CORTOT (924-80-16), le 6, 12 h. 30 : Cora Vaucaire.

La danse

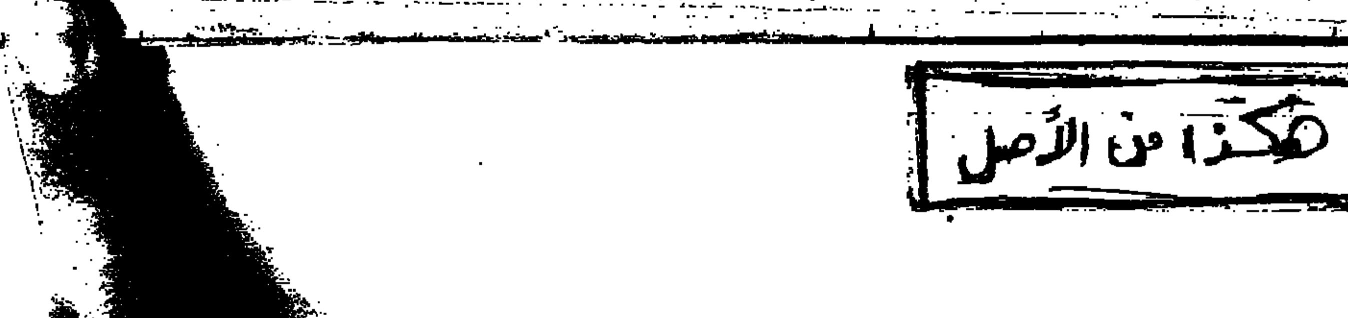
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Ballet du XXe siècle, M. Béjart (Petrouchka; l'Oiseau de feu; le Sacre du printemps).
LUCERNAIRE (544-57-34), le 4, à 18 h. 30 : Charlotte Delaporte.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57) D., L., Mar.), 20 h. 30 : Ma, Danse-Rituel - Théâtre.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), à 20 h. 30 : Petits pas et crac.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

Les comédies musicales

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) D. soir, L. 20 h. 30, mat. dim., 15 h.) : Toutes les mêmes sauf maman (à partir du 5).
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention fragile.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dimanche, 15 h. et 18 h. 30 : Gospel Caravan.
THEATRE MOGADOR - H.-VARNA (285-28-80) (L.), 20 h., mat. dim., 15 h. : le Grand music-hall d'Israël.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Harlem années 30.



هكذا من الاصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 31, 3 et 6, à 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée ; les 2 et 7, à 19 h. 30 : Giselle ; le 4, à 18 h. 30 : Concert de musique de chambre.
SALLE FAVART (742-59-69), le 2, à 20 h. ; les 3, 6 et 7, à 19 h. 30 : le ballet de l'Opéra.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 31, 2 et 3, à 20 h. 30 ; le 4, à 14 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 31, à 14 h. 30, le 1er, à 20 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin ; les 5, 6 et 7, à 20 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 : le Temps des cerises.
CHAILLOT (725-31-15), Grand Théâtre, les 2, 3, 5 et 6, à 20 h. 30 ; le 4, à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. : le Belvédère.
ODEON (325-70-32), les 31, 1er, 2 et 3, à 19 h. 30 ; le 4, à 14 h. 30 : Trilogie de la villégiature.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Jules César ; le 1er, à 20 h. 30 : Concert Urban Sax ; le 4, à 20 h. 30 : Raymond Devos.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D., L.), 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Musique : les 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. H. Zender (Atelier Zender) ; le 5, à 20 h. 30 : Musiques électro-acoustiques : Débats, le 1er, à 18 h. 30 : Conversations-rencontres (Drieu, Aragon, Malraux) ; le 2, à 14 h. : Le livre ouverture sur la vie ; le 6, à 17 h. 30 : La peau de l'habitat ; à 20 h. 30 : Revue parlée (du naturalisme intégral).

LES SALLES MUNICIPALES

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 4, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (la Damnation de Faust, de Berlioz).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 31, 1er, 2 et 3, à 18 h. 30 : Stéphane Grappelli ; les 6 et 7, à 18 h. 30 : Gilbert Lafaille ; les 31, 1er, 2, 3, 6 et 7, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 3, 4 et 7, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, le 3, à 14 h. 30 : Atelier G. Le Breton ; le 4, à 15 h., 15 h. 30 et 16 h. : film Calder ; le 7, à 14 h. 30 : le Scapio, ballet d'Amsterdam.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.
ATELIER-THEATRE 47 (227-68-81) (D. soir, L., J.), 20 h., mat. dim., 16 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
ATHENEE (742-63-33) (D. soir, L.), I, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires (à partir du 3) ; II, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Thermes vénitiens (à partir du 5).
BIOTHEATRE (281-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. et 18 h. 30 : la Crique (dern. le 4).
BOUFFES-DU-NORD (293-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat sam., 15 h. : Mesure pour mesure (dern. le 3).
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre-Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Sens.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57). Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41). (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir). 21 h., mat. dim., 15 h. : Ulysse au pays des merveilles.
ESSAION (278-46-42) (D.), I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs ; II (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit ; Gaîté-Montparnasse (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30 (à partir du 4), 22 h., mat. dim., 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 30 : la Cantatrice Chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise, la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Bonsoir, Rose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; le 31, 22 h. 45 : mime Pradel ; II, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-32-26) (D., L.), 21 h. : Magic Afternoon.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) le 31, à 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h., mat. sam. 17 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise (dernière le 3).
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : la Petite Hutte.
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, mer.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. + le 2, 14 h. : Des petits cailloux dans les poches (dernière le 5) ; à partir du 6 : Elektra. 18 h. 30 : l'Arbre à palabres.
ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.) à 20 h. 30, mat. dim. 15 et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. II : les 1er et 2, 20 h. 30 : Harold et Maude. Les 31, 3 et 6, 20 h. 30 ; le 4, 15 h et 18 h 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (mar.) 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.
LA PENICHE (205-40-39) (D., L.) 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sur la grand'route.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Zut.
RANELAGH (288-64-44) (J., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cantate à trois voix.
STUDIO-THEATRE 14 (542-28-77) (D., L.) 20 h. 30 : Hypnos ou les bâtisseurs d'empire (dernière le 3).
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.) 20 h 15 : Phèdre. 22 h 30 : Finnegans Wake.
THEATRE 13 (627-36-20) Mer., J., V., sam. 20 h. 30, dim., 15 h. : les Gens du Marais.
THEATROSPHERE-ODEON (329-70-53) (D.) 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le Dampezzo.
VARIETES (233-09-92) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir et L.), 9 h. 30, mat. dim 15 h. et 18 h. 30. Changement à vue (à partir du 2).
28, RUE DUNOIS-13e, J., V., sam. 21 h., dim. 15 h. : les Morosophes (dernière le 4).

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 2, à 20 h. 45 : Tartuffe.
ASNIERES-SUR-SEINE, Grand Théâtre, le 5, à 20 h. 30 : le Roi Lear.
BAGNOLET, Maison pour tous, le 1er, à 20 h. 30 : Luc Ferrari ; le 6, à 20 h. 30 : Atelier théâtre et musique G. Aperghis.
BEZONS, Théâtre, le 3, à 21 h. : Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M.
LE BLANC-MESNIL, Centre de jeunesse, le 3, 21 h. : Sol.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B., le 1er, à 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; les 2, 3, 6, à 20 h. 30, le 4, à 15 h. 30 : Tiare Tahiti.
BRETIGNY, C.C.C., le 3, à 20 h. 30 : J.-P. Farre ; le 6, à 20 h. 30 : Animation musicale, violon et clavecin.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 1er, à 21 h. : Tempête pluriel.
CARRIERES-SOUS-POISSY, Salle des fêtes, le 2, à 21 h. : B. Lubat.
CARRIERES-SUR-SEINE, Mille Club, le 3, à 20 h. 30 : Alain Rivey.
CHAMPIGNY, salle G.-Philipe, le 2, à 22 h. : C. François, J.-M. Rippes, P. Jacquet, jazz. — Le Soleil dans la tête, le 2, à 21 h. : les Privés ; le 3, à 21 h. : Roméo et Georgette.
CHELLES, les 1er, 2, à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 3, à 20 h. 30, le 4, à 16 h. : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins.
CHOISY-LE-ROI, théâtre P.-Eluard, les 2 et 3, à 21 h. : Comment ça va Zaoui ? ; le 31, à 19 h. : Rock.
COLOMBES, M.J.C., le 6, à 20 h. 30 : De belges histoires.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 1er, à 20 h. 30 : J.-L. Vincent ; le 2, à 20 h. 30 : P. Leguidecq et R. Rophali (hommage à D. Reinhardt) ; le 3, à 16 h. et 20 h. 30 : Café crème.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont, le 4, à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski).
CRETEIL, Espace Carole, le 2, à 21 h. : le Cœur déglingué ; Maison A.-Malraux, le 1er, à 20 h. 30 : Brian's bric-à-brac ; les 2 et 3, à 20 h. 30 : l'Illusion comique ; le 6, à 20 h. 30 : H. Varvarova.
ELANCOURT, APASC, le 2, 21 h. : Sol.
EVRY, Agora, le 2, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski).
GARCHES-LES-GONESSE, salle Rencontre, le 4, 15 h. : Big Band 95 ; Luis Fuentes.
GENNEVILLIERS, Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
GONESSE, église Saint-Pierre, Saint-Paul, le 2, 20 h. 45 : Ensemble Monteverdi de Paris (Monteverdi, Frescobaldi).
GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 3, 21 h. : Toto Bissainthe.

(Lire la suite page 20.)

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées et municipales.

MERCREDI 31

GRAND AUDITORIUM DE RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, dir. et sol. : Halffter, violoncelle (Halffter).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : Schmidsieck (Bach) ; 21 h. : N. Wysselc (Haydn, Beethoven, Schubert, Chopin).
ATHENEE, 21 h. : Atelier lyrique du Rhin, Atelier théâtre et musique G. Aperghuis.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : O. Bensa, guitare ; Ph. Pélissier, hautbois (Villa-Lobos, Ravel, de Falla, Brouwer, Purcell, Telemann, Hotteterre) ; 21 h. : M. Virlogeux-Henriet (Schumann, Poulenc, Beethoven) ; 22 h. 30 : Tango et Ben Musse (guitare classique sud-américaine).

JEUDI 1er FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J.-C. Casadesus, sol. A. Tétard, violoncelle (Berlioz, Dutilleux, Caplet, Ravel).
SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Weissenberg, piano (Bach).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : J. Simon, violon ; J.-Ph. Audin, violoncelle ; J.-Y. Thibaudet, piano (Haydn, Ravel, Beethoven).
RANELAGH, 20 h. 30 : Ensemble de chambre B. Thomas (Bach, Vivaldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Beguet (Beethoven, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. 30, 21 h. et 22 h. 30 : voir le 31 janvier.
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : P.-M. Bincemaille, orgue (improvisations).
GRAND AMPHITHEATRE DE LA SORBONNE, 21 h. : Los Calchakis (Misa Criolla).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Bongiorno, piano (Schumann, Chopin, Prokofiev).
TROGLODYTE, 20 h. : Ch. Mège, flûtes traversières (S. Dubois).

VENDREDI 2

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte, A. Lagoya, guitare (Scheidler, Giuliani, Paganini, Ravi Shankar, Bach, Villa-Lobos).
SALLE GAVEAU, 21 h. : I. Biret, piano (Berlioz, Liszt, Schubert, Stravinsky).
SORBONNE, 12 h. 30 : N. Henriot, piano, L. Yordanoff, violon (Franck, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 31 ; 21 h. : M. Virlogeux-Henriet, piano, G. Zalongri, violoncelle (Beethoven, Schumann, Chostakovitch) ; 22 h. 30 : Voir le 31.
TROGLODYTE, 20 h. : Voir le 1er.

SAMEDI 3

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. R. Boutry ; sol. D. Erlih, violon (Loucheur).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Ensemble celtique S. Le Viol ; B. Mathieu, orgue.
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Wiener Musikvereinstreichquartet (Mozart, Janacek, Schubert).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La Grand Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (musique baroque).
RANELAGH, 18 h. 30 : G. Causse, alto ; Trio Sibelius (Sibelius, Schumann, Chostakovitch).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : M. Caravassilis, flûte.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : Voir le 1er, 20 h. 30.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Russel, soprano ; F. Tillard, piano (Mozart, Wolf) ; 21 h. : Voir le 2 ; 22 h. 30 : Voir le 31.
TROGLODYTE, 20 h. : Voir le 1er.

DIMANCHE 4

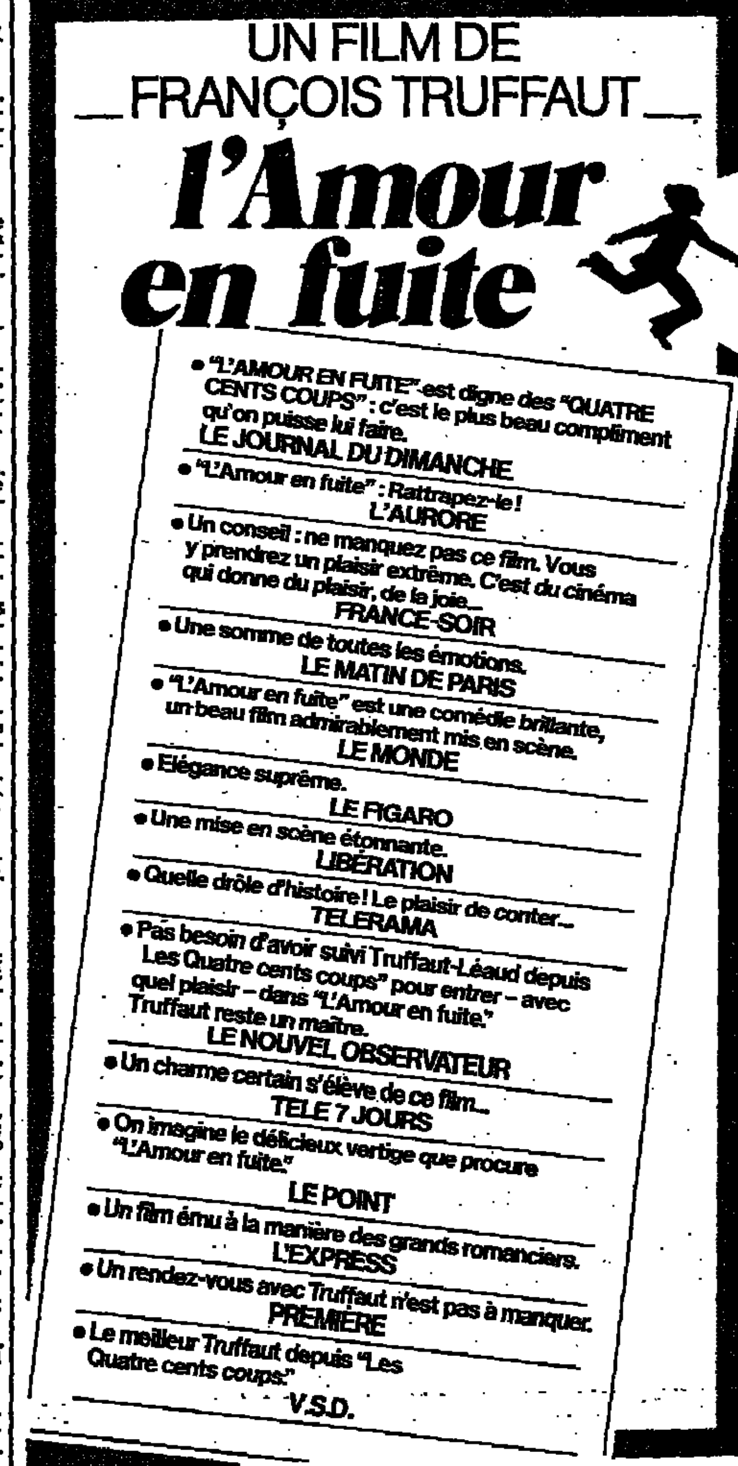
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble Nuove Musiche (musique baroque).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : Trio à cordes de Paris, P. Bonnafous, alto ; S. Hurel, violon (Mozart).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : B. Mathieu, orgue (Couperin, Clérambault, Bach, Vierne, Widor, Falcinelli, Messiaen, Langlais)
MAISON PAROISSIALE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 17 h. 30 : Ensemble Alma Musica, Ensemble vocal Renaissance de Paris, A. Sabourdin, soprano ; A. Chelli, guitare ; dir. N. Andreassian (Lassus, Byrd, Vittoria).
CHATELET, 18 h. 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. P. Dervaux, chorale E. Brasseur (Berlioz).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : J.-M Darré, piano ; Ch. Ferras, violon (Fauré, Debussy, Franck)
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol : H. Szeryng, Cl. Mertens (Bach, Spohr, Brahms).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 3.
HOTEL HEROUET, 18 h. : J. Dupouy, alto, M. Geliot, harpe (Dittersdorf, Rubinstein, Mozart, Debussy, Pierné, Britten, Zelter).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3 ; 21 h., voir le 2 ; 22 h. 30, voir le 31.
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : P.-Y. Asselin, orgue (Bach, Buxtehude).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : S. Part, hautbois ; E. Gaspart, harpe (Hotteterre, C.P.E. Bach, Britten, Fauré, Haendel, Vivaldi).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : H. Mencke, orgue (Ligeti, Frescobaldi, Bach, Reubke)
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : S. Landal, orgue (Buxtehude, Bach, Eben).
TROGLODYTE, 20 h. : voir le 1er.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 17 h. : L. Karhilo, piano, T. Okssanen, chant, E. Soinne, violon (Merikanto, Debussy, Kokkonen, Sibelius, E. J. Rautavaara...).

LUNDI 5

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. Garcia Navarro, sol. Ch. Eda-Pierre, soprano (Haydn, Mozart, Haendel, Dvorak).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Melos Quartet (Stravinsky, Chostakovitch, Schubert).
ATHENEE, 21 h. : Talvela, basse, R. Gothoni, piano (Schubert, Brahms, Kilpinen, Rachmaninov).
LUCERNAIRE, 21 h. : Duo Crommelynck, piano quatre mains (Schumann, Brahms, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : orchestre de chambre de l'Orchestre de Paris (Ravel, Jolivet, Schubert).
THEATRE ESSAION, 21 h. : M.-Th. Chailley, alto, S. Milliot, violoncelle (Beethoven, Reger, Stamitz, Ibert, Danzi).
GRAND THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, 21 h. : G. Poulet, violon, H. Friedrich, alto, J.-P. Gueneux, violoncelle (Schubert, Françaix, Beethoven).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : O. Catelin, piano, Cl. Delange, saxophone (Constant, Rienier, Tisné, Charpentier).
POINT VIRGULE, 21 h. : Takaschiro, clavecin, E. Israelievich, violon, M. Morages, flûte (Bach, Leclair).
TROGLODYTE, 20 h., voir le 1er.
THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain (Berg, Stravinsky).

MARDI 6

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre de chambre du Consort Orpheus (Haendel, Telemann, Vivaldi, Bach).
GRAND AUDITORIUM DE RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal, sol. P. Tortelier, violoncelle (Wagner, Schumann, Bruckner).
CITE DES ARTS, 21 h. : J.-P. Baudry, piano (Beethoven, Liszt, Debussy) ; Rio Toyada, violoncelle, Motoko Toyada, piano (Suk, Locatelli).
PALAIS DES CONGRES, 18 h 30 : Trio Sibelius, U. Reinemann, J.-C. Jaboulay (Telemann, Spohr, Brahms).
AMERICAN CENTER, 21 h. : Ensemble 2E2M (Lejet, Rose, Stravinsky, Kleiman, Rochberg).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 5 ; 22 h. 30 : voir le 31.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Ciccolini, J. Diéval (de Bach à Gershwin).
SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 5.
THEATRE ESSAION, 21 h. : M.-Th. Chailley, alto, S. Milliot, violoncelle (Beethoven, Reger, Stamitz, Ibert, Danzi).





Avertissement. La Commission de contrôle croit devoir souligner que le film dont il s'agit met en cause la genèse et la procréation par des parents normaux de monstres homicides. Un tel thème traité avec une grande brutalité lui paraît de nature à affecter et à blesser un public sensible, même adulte, notamment si il est féminin et concerné par les anxiétés de la maternité.

Théâtres

(Suite de la page 19.)

ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour tous, le 1er, 21 h. : Tony Trischka.
LEVALLOIS, Palais des Sports, le 2, 21 h. : Concert de la musique de la police nationale.
MALAKOFF, Théâtre 71, le 31, 21 h. : Raymond Devos.
MANTES-LA-JOLIE, le 31, 21 h. : les Haricots rouges.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar, le 4, 15 h. 30 : Concert des professeurs du conservatoire R. Boudin. — M.J.C. du Chenil, le 3, 21 h. : Malherbe.
MASSY-PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 6, 21 h. : E. Kotzia. R. Gratien (Vivaldi, Scarlatti, de Falla, Brouwer, Albeniz).
MEUDON, C.C., le 3, 21 h. : le Secret.
MONTREUIL, Auditorium, le 3, 20 h. 30, Atelier théâtre et musique G. Aperghis. — Maison populaire, le 2, 21 h. : J.-P. Farre.
LES MUREAUX, Théâtre du Centre hospitalier, le 2, 21 h. : Octuor de Paris (Mozart, Françaix, Schubert).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : l'Enfance de Vladimir Kobalt. — Le 31, 21 h. : Variété, variété.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais, le 3, 21 h. : Tartuffe.
RAMBOUILLET, église Sainte-Bernadette, le 2, 20 h. 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Telemann, Corelli, Calmel).
RIS-ORANGIS, les 3 et 4, 10 à 18 h. : Siskin ; le 3, à 21 h. : Martin Saint-Pierre. — Salle R.-Desnos, le 3, à 20 h. 30, Deuxième fête en musique.
ROMAINVILLE, M.J.C., le 2, 20 h. 30 : Atelier théâtre et musique G. Aperghis.
ROSNY-SOUS-BOIS, M.J.C., les 1, 2 et 3, 20 h. 30 ; le 4, 16 h. : Noces de sang.
RUEIL-MALMAISON, Elam, le 1er, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h., mar. à 19 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser (à partir du 1er) ; (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 17 h., mar. à 19 h. 30 : Pauvre B...
SAINT-GRATIEN, C.C., le 2, à 21 h. : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Gervaise, Haydn, Boccherini, Britten, Bartok).
SAINT-MAUR, Conservatoire, le 31, à 20 h. 45 : les Pauvres Gens (dernière).
SARTROUVILLE, Théâtre, les 1er, 2, 3, à 21 h. : les Femmes savantes ; le 6, à 21 h. : J. Salles, J.-P. Thomas, S. Wirz.
SAVIGNY-SUR-ORGE, Eglise Saint-Martin, le 4, à 17 h. : Ensemble G. Grognet.
SCEAUX, Les Gémeaux, le 2, à 21 h. : Luther Allison Blues ; le 3, à 16 h. 45, 18 h. et 21 h. : A. Sabouret et A. Lowanguth.
SUCY-EN-BRIE, C.C., le 2, à 20 h. 45 : Awatina de Bolivia.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 2, à 21 h. : David Rose ; Océan.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 2, à 21 h. : la Cuisine des anges ; le 3, à 21 h. : le Roi Lear.
LE VESINET, C.A.L., le 3, à 21 h. : Veillée québécoise ; le 6, à 21 h. : Orchestre tzigane et Ensemble national de Slovaquie orientale.
VILLE-D'AVRAY, Gymnase, le 1er, à 21 h. : Orchestre national et chœurs de Radio-France, direct. C. Halffter (Halffter).
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 3, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot (Prokofiev, Stravinski).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (S., D., L.), à 20 h. 30 : le Timbre et la Baguette.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 3, à 21 h. : Grand feu.
YERRES, C.E.C., le 2, à 21 h. : Casanova ; le 3, à 21 h. : Musique bretonne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 JANVIER

16 h. et 18 h. : Hommage à Claude Autant-Lara (16 h. : Ciboulette ; 18 h. : le Blé en herbe) ; 20 h. : Le cinéma et le chemin de fer : Rome express, de C. Stengel ; 22 h. : Le cinéma et les industries : la Meilleure Part, de Y. Allegret.

JEUDI 1er FEVRIER

16 h. et 18 h. : Hommage à Claude Autant-Lara (16 h. : le Mariage de Chiffon ; 18 h. : Occupe-toi d'Amélie) ; 20 h. et 22 h. : Panorama du cinéma roumain (20 h. : les Chardons du Baragan ; 22 h. : le Mur).

VENDREDI 2 FEVRIER

16 h. : Hommage à Claude Autant-Lara : Douce ; 18 h. : Panorama du cinéma roumain : Une nuit ombrageuse ; 20 h. : Courts-métrages de jeunes réalisateurs français ; 22 h. : Rétrospective J.-M. Straub-D. Huillet : Othon.

SAMEDI 3 FEVRIER

16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain (16 h. : Maure blanc ; 18 h. : les Matins d'un garçon sage) ; 20 h. : Hommage à Claude Autant-Lara : le Diable au corps ; 22 h. : le Chien andalou ; Terre sans pain, de L. Bunuel.

DIMANCHE 4 FEVRIER

15 h., 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. : Hommage à Georges Sadoul (15 h. : Un fils unique, de M. Polac ; 16 h. 30 : Goto, l'île d'amour, de W. Borowczyk ; 18 h. 30 : la Chute des feuilles, de Iosseliani ; 20 h. : la Dernière Tombe à Dimbaza).

LUNDI 5 FEVRIER

Relâche.

MARDI 6 FEVRIER

16 h. et 18 h. : Cinéma roumain (16 h. : l'Indépendance de la Roumanie ; 18 h. : la Chute de Plevna) ; 20 h. : Hommage à Claude Autant-Lara : la Traversée de Paris ; 22 h. : Rétrospective J.-M. Straub-D. Huillet :

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 JANVIER

15 h., Malec chez les Sioux (B. Keaton), Tramp, tramp, tramp ; 17 h., le cinéma et le fantastique : le Météore de la nuit, de J. Arnold ; 19 h. et 21 h., Panorama du cinéma roumain (19 h., Pommes rouges ; 21 h., Un conte d'été).

JEUDI 1er FEVRIER

15 h., le cinéma et le fantastique : l'Aventure de Mme Muir, de J. Mankiewicz ; 17 h. et 19 h., le cinéma et le monde des industries (17 h., le Chant du styrène, Berre, cité du pétrole, Zuyderzee ; 19 h., Elise ou la vraie vie, de M. Drach) ; 21 h., panorama du cinéma roumain : Méandres, de M. Saucan.

VENDREDI 2 FEVRIER

15 h., le cinéma et le fantastique : Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau ; 17 h., le cinéma et le monde des industries : la Tragédie de la mine, de G.W. Pabst ; 19 h. et 21 h., Panorama du cinéma roumain (19 h., La vallée retentit, de P. Calinescu ; 21 h., le Canari et la tourmente de neige, de M. Marcus).

SAMEDI 3 FEVRIER

15 h., le cinéma et le fantastique : Frankenstein, de J. Whale ; 17 h., rétrospective de J.-M. Straub - D. Huillet : Non réconciliés, ou seule la violence aide où la violence règne ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : Transamérica express, de A. Hiller ; 21 h. : panorama du cinéma roumain : De l'autre côté du pont, de M. Veroiu.

DIMANCHE 4 FEVRIER

15 h., le cinéma et le fantastique : la Planète des singes, de F. Schaffner ; 17 h., le cinéma et le monde des industries : Coup pour coup, de M. Karmitz ; 19 h. : le cinéma et le chemin de fer : l'Empereur du Nord, de R. Aldrich ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : Dimanche à six heures du soir, de L. Pintilie.

LUNDI 5 FEVRIER

15 h. et 17 h., le cinéma et le fantastique (15 h., le Fils du docteur Jekyll, de S. Friedman ; 17 h., Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur) ; 19 h. le cinéma et le chemin de fer : Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara ; 21 h., Panorama du cinéma roumain : le Hachereau, de M. Muresan.

MARDI 6 FEVRIER

Relâche.

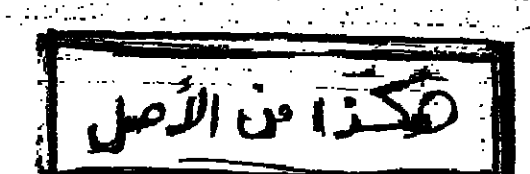
Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 8e (770-86-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) (jusqu'à jeudi) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (à partir de ven.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (jusqu'à jeu.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à Jeu).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) (jusqu'à Jeu) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) (jusqu'à Jeu) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE CYCLE (Irn., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

SUPERMAN, film américain de Richard Donner (v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o. - v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MARTIN ET LEA, film français d'Alain Cavalier : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
QUAND JOSEPH REVIENT, film hongrois de Zlot Kezdi Kovacs (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, film français de Danielle Jaeggi : Le Seine, 5e (325-92-46).
PARLONS-EN, film américain du collectif Mariposa (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Jean Renoir, 9e (874-40-75) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS, film américain de Larry Cohen (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
RHINOCEROS, film américain de Tom O'Horgan (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
JACK L'EVENTREUR, film anglo-allemand de Jeff Franco (v.f., **) : Cinévog-St-Lazare, 9e (874-77-44) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Ritz, 18e (606-58-60).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES, film français de Jean Girault, à partir de vendredi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Danton, 6e (329-42-63) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29 ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (2e partie) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf mer., sam., dim. ap.-midi).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (589-68-42) (jusqu'au jeudi) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FURIE (A.) (*), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74) (jusqu'à jeudi).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cin'ac, 2e (742-72-19).
GREASE (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) (jusq. jeu.) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) (à partir de vend.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) (jusqu'à jeudi) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA JUNGLE PLATE (Holl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-République, 11e (805-51-33).
KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), H. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. sp. ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.), (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (jusqu'à jeudi).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) (jusqu'à jeudi) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'à jeudi).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76).
PAREIL PAS PAREIL (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) (jusqu'à J.), Marignan, 8e (359-92-82) (jusqu'à J.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).



Cinéma

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Athéna, 12e (343-07-48), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (jusqu'à J.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Balzac, 8e (359-52-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.o., v.f. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
ANNIE HAL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BLUE JEAN (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
BORSALINO (Fr.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).
CASANOVA, DE FELLINI (It., v.o.) : Les templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CEREMONIE SECRETE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-72-86).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FIRTZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e.
JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE JEU DE LA MORT (Chin., v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MON ONCLE (Fr.), André-Bazin, 13e (337-74-39).
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
NOSFERATU (All., v.o.) (Murnau) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PIEDS DANS LE PLAT (A., v.f.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
SEBASTIANE (Angl., v. lat.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e.
LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 + sam. 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; V., 0 h. 15 : *l'Œuf du serpent*. — II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be.
ELDORADO, 10e (208-18-76) : Fête du fantastique.
ACACIAS, 17e (754-97-83) (v.o.) : 14 h. : Missouri Breaks ; 16 h. : le Tournant de la vie ; 18 h. : Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 45 : Une étoile est née ; 22 h. : Portier de nuit ; V., S., 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Plumes de cheval ; jeu., mar. : Une nuit à l'Opéra ; vend. : les Marx aux grands magasins ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Monkey Business ; lun. : la Soupe au canard.
GRETA GARBO (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : la Femme aux deux visages ; ven., sam. : Anna Karénine ; dim., lun., mar. : Ninotchka.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Une île au soleil ; jeu. : les Feux de l'été ; ven. : Elle et lui ; sam. : la Fille sur la balançoire ; dim. : la Mousson ; lun. : A l'est d'Eden ; mar. : l'Adorable Voisine.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : la Belle de Moscou ; jeu. : le Sucre ; ven. : le Cri du sorcier ; sam. : la Ballade des *Dalton* ; dim., mar. : Pair et impair.
FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47) ; mer. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; J., V., S. : Elles Deux ; D., L., mar. : la Salamandre.
FESTIVAL HOMOSEXUALITE : Bilboquet, 6e (222-87-23) (v.o.) : du mer. au sam. : Outrageous (*) ; du dim. au mar. : Flesh (**).
ESPACE 79, 9e (265-00-29), cinéma en marge, sélection 78.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33). Merc. : Maître après Dieu ; J. : la Loupiote ; V. : la Pocharde ; S. : la Marie du port ; D., L. : les Portes de la nuit ; Mar. : les Disparus.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Merc. : le Sergent noir ; J. : le Fantôme de Cat Dancing ; V. : les Cheyennes ; S. : l'Appât ; D. : Missouri Breaks ; L. : les Sept Mercenaires ; Mar. : la Poussière, la Sueur et la Poudre.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I, 13 h. 10 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Lauréat ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 45 : Phantom of the Paradise ; V., S. : 23 h. 30 : The Song remains the same. - II, 13 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 17 h. 45 : Love ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; V., S., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.). 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : le Grand Frisson ; 18 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 05 : Salo ; V., S. : 0 h. 15 : Répulsion.
CYCLE JOHAN VAN DER KEUKEN (Holl., v. angl.) : le Pérlpha, 14e (588-21-65). En alternance : Blind Child, The Wall, The Sprit of the Time, The Palestinians.
LES NUITS DU LOUP-GAROU, v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76), 24 h., le 2 : Martin ; le 3 : Ruby.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : l'Ile des dauphins bleus ; La coccinelle a monté Carlo.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Cendrillon ; le Cavaleur ; Riders.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Je vous ferai aimer la vie ; le Temps des vacances ; les Yeux de Laura Mars ; Furie ; l'Amour en fuite.
LA CELLE-ST-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Superman ; les Monstres sont toujours vivants.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84). A. : Cendrillon ; l'Enfant sauvage. — B. : les Filles du régiment.
LES MUREAUX, Club AZ : Cendrillon ; Furie ; Scènes de la vie conjugale. — Club YZ : le Jeu de la mort ; le Cavaleur.
LE VESINET, Cinécal (976-38-17) : la Clé sur la porte.
MANTES, Domino (082-04-05) : la Frisée aux lardons ; Nosferatu ; le Temps des vacances. — Normandie (477-02-35) : Superman.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : les Filles du régiment.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Temps des vacances ; Cendrillon ; Furie ; les Filles du régiment. — Ma., 20 h. 30 : Mahler.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : le Convoi de la peur ; Le ciel peut attendre.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE C2L (963-04-08) : Superman ; le Cavaleur.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Superman ; le Cavaleur ; l'Amour en fuite ; Cendrillon (Me. J.), à partir de V. : le Gendarme et les extra-terrestres.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Confidences pour confidences ; Nosferatu ; Fantôme de la nuit ; Cendrillon (Me. J.), à partir de V. : le Gendarme et les extraterrestres ; *le Cavaleur* ; *l'Adolescente* ; Superman. — C2L (950-55-55) : Intérieurs. — Club (950-17-98) : Nos plus belles années ; Plume de cheval ; Pourquoi pas ; l'Ile nue.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Superman ; l'Adolescente ; Furie ; le Cavaleur.
BRETIGNY, C.C. (084-38-68) : V 3 ; le Sel de la terre.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Temps des vacances ; le Jeu de la mort ; les Yeux de Laura Mars ; Furie.
BRUNOY, Palace (046-98-50) : le Bal des vauriens.
CORBEIL, *Arcel (088-08-44) : Superman* ; Furie ; l'Adolescente.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Nosferatu ; le Temps des vacances ; l'Amour en fuite ; Galactica ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Confidences pour Confidences.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : 20 000 lieues sous les mers ; les Yeux bandés.
VAL-COURCELLES (907-44-18) : Sans famille ; le Ciel peut attendre ; les Russes ne boiront pas de Coca-Cola ; Mer., sam. : le Petit Poucet ; Vend., sam. (24 h.) : Asylum.

GRIGNY, France (906-49-96) : l'Ouragan vient de Navarone ; Cendrillon ; Paris (905-79-60) : les Ringards ; la Flic chez les poulets.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Bad ; A la recherche de Mr Goodbar ; l'Amour blessé ; Bande de flics ; la Machine ; Dernière sortie avant Roissy.
SAVIGNY-SUR-ORGE, Rex (996-31-45) : C'est dingue, mais on y va ; la Frisée aux lardons.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : les Dents de la mer (2) ; C'est dingue, mais on y va ; le Temps des vacances ; le Jeu de la mort.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Je vous ferai aimer la vie ; l'Amour en fuite ; Nosferatu.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Une histoire simple.
CHAVILLE (926-51-96) : Julia ; les Dents de la mer (2e partie).
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Une journée particulière.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : la Femme gauchère ; 2001 Odyssée de l'espace.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Clé sur la porte.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Homme de marbre ; S., D. : le Secret de la planète des singes.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : l'Argent des autres ; Jeremiah Johnson ; Mar. 21 h. : Comme des anges déchus de la planète Saint-Michel.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Malédiction de la panthère rose ; Dernier Amour ; Déluge sur la ville.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Superman.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Confidences pour confidences ; l'Amour en fuite ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Studio (749-19-47) : Furie ; le Pot de vin ; Belfégor.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Mélodie du bonheur ; le Passé simple ; les Bronzés ; Gémeaux (660-05-64), le 31, 19 h. et 21 h. : Une sale histoire.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Pair et Impair ; la Grande Menace ; l'Empire de la passion.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Une histoire simple ; Blue Collar.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Superman ; Pair et Impair ; Nosferatu fantôme de la nuit ; Je vous ferai aimer la vie. — Prado : les Dents de la mer (2) ; Art et Essai : le Crabe tambour.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : la Belle au bois dormant ; Woodstock ; le Pirate ; Un jour à New-York ; les Parapluies de Cherbourg.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : C'est dingue mais on y va ; Cendrillon : le Pot de vin.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : : l'Argent des autres. — salle Giono (847-18-27) : la Vie t'en as qu'une ; Peter et Elliott le dragon.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Jeu de la mort ; Grease ; Confidences pour confidences ; le Gendarme et les extra-terrestres.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : *Superman* ; *Furie* ; *Cendrillon*.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Cendrillon.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Superman ; Les monstres sont toujours vivants ; le Cavaleur ; l'Adolescente ; Furie ; le Faiseur d'épouvantes.
ROSNY, Artel (528-90-00) : les Bronzés ; à partir ven. : le Gendarme et les extra-terrestres ; Nosferatu fantôme de la nuit ; le Cavaleur ; les Yeux de Laura Mars ; la Clé sur la porte ; le Faiseur d'épouvantes.
VINCENNES, Palace : la Fièvre du samedi soir.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24). l'Incompris.
CACHAN, Pléiade (665-13-38) : Cendrillon ; mar. : Girlfriends (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : l'Amour en fuite ; Galactica ; les Dents de la mer ; (Art et essai : Mort sur le Nil) ; à partir de ven. : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Cavaleur ; le Temps des vacances.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Cendrillon ; le Cavaleur ; l'Adolescente ; Les monstres sont toujours vivants ; Pair et impair ; le Faiseur d'épouvantes ; M.J.C. : Fedora ; Jeremiah Johnson ; Aventures fantastiques.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Une histoire simple.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Superman.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Superman ; Les monstres sont toujours vivants.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Temps des vacances ; les Dents de la mer ; l'Adoption.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Les monstres sont toujours vivants ; Nosferatu fantôme de la nuit ; l'Adolescente ; Grease ; Port ; Furie.
FONTENAY-SOUS-BOIS, mairie (875-44-88) : le Sucre ; le Petit Poucet ; les Diables.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Superman ; le Cavaleur.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Je vous ferai aimer la vie ; l'Amour en fuite ; le Temps des vacances ; Nosferatu ; Fantôme de la nuit ; Galactica ; Confidences pour confidences ; Riders (Me., J.) ; à partir de V. : le Gendarme et les extra-terrestres.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (389-08-54) : C'est dingue, mais on y va (Me., J.) ; à partir de V. : le Gendarme et les extra-terrestres ; Furie ; Superman.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (*981-00-07*) : Mer./J. : Cendrillon, à partir V. : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Temps des vacances ; les Monstres sont toujours vivants ; Grease ; le Cavaleur ; Riders. — Gamma (981-00-03) : Superman ; Furie ; les Yeux de Laura Mars ; L'adolescente.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Superman ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Furie ; le Temps des vacances.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Superman ; Furie ; Nosferatu fantôme de la nuit ; le Cavaleur ; Confidences pour confidences ; la Clé sur la porte (M. et J.), à partir V. : *le Gendarme et les extra-terrestres*. Cendrillon. — Marly : l'Amour en fuite.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : la Carapate.
PONTOISE, Art et essai (030-46-01) : Mer. 31 : la Tortue sur le dos.
SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : Le ciel peut attendre ; Kounak le lynx fidèle ; Sonate d'automne.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Frisée aux lardons ; Furie ; Superman ; le Temps des vacances ; les Filles du régiment (Mer.-J.), à partir V. : le Gendarme et les extra-terrestres.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

Les grèves de journalistes

SECOND PRÉAVIS A RADIO-FRANCE

● Les journaux de Radio-France ont été assurés le mardi 30 janvier par l'« encadrement » en raison de la grève des journalistes de cette société lancée pour protester contre le licenciement « arbitraire » d'une des leurs.

Une réunion est prévue ce mercredi 31 janvier entre la direction et les syndicats de journalistes F.O., C.F.D.T. et S.N.J. au cours de laquelle sera discuté « *l'article de la convention collective traitant des licenciements des journalistes à Radio-France* ». Un second préavis de grève a été déposé pour le vendredi 2 février.

LE MOUVEMENT S'ÉTEND A FR3

● Après l'annonce d'un préavis de grève déposé pour les 7 et 8 février prochain par les journalistes de FR 3 Nord-Picardie (*le Monde* du 31 janvier), d'autres préavis de grève ont été annoncés à Paris-Ile-de-France, puis à Nancy et à Reims.

A FR 3 Paris-Ile-de-France, les syndicats C.F.D.T., S.N.J. et C.G.T. des personnels ont déposé un préavis (« *Pour une durée indéterminée* ») à partir du 5 février (ce mouvement a été déclenché, précise un communiqué, des trois syndicats, « *devant l'incapacité de la direction de FR 3 de résoudre les graves problèmes posés au centre Deveze tant en ce qui concerne les locaux, les conditions de travail que l'emploi* » (nos dernières éditions du 31 janvier).

A FR 3 Nancy et à FR 3 Reims, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.J. et S.N.J.-C.G.T. ont déposé un *préavis de grève le même jour*, mais pour des raisons différentes. Selon le bureau national du Syndicat national de radio-télévision C.G.T., la grève a été décidée pour protester contre les mesures de licenciement envisagées à FR 3 Nancy à l'encontre d'un réalisateur, d'un responsable de la radio, d'un preneur de son et d'une attachée de presse.

M. GUILLAUD : UNE ATTITUDE A LA FOIS «SOLIDAIRE» ET «NON NAIVE» A L'ÉGARD DE LA S.F.P.

● M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, qui était l'invité, mardi 30 janvier, d'un déjeuner-débat organisé par l'Association française de la critique et des informateurs de radio-télévision (AFCIRT), a indiqué qu'il avait à l'égard de la Société française de production « *une attitude à la fois solidaire et non naïve* ». « *Solidaire* » parce que, a-t-il dit, « *il faut qu'il y ait une S.F.P. forte, bien équipée, avec un personnel important et d'une haute technicité* ». « *Non naïve* » parce que « *nous ne voyons pas la nécessité de payer beaucoup plus cher ce qui vient d'un service public que ce qui n'en vient pas* ».

M. Guillaud a souligné que les émissions de fiction française (dramatiques et séries) se sont accrues en moyenne de dix-huit heures par an depuis 1976 et que le budget de production consacré en 1979 par TF 1 à la S.F.P. serait en augmentation de plus de 20 % par rapport à 1978, la hausse étant même de 33 % pour la fiction. Il a rappelé sa proposition d'un plan de deux ou trois ans qui prévoirait simultanément une progression des commandes de TF 1 et une réduction des prix de la S.F.P., l'une et l'autre en francs constants.

● *M. Jean Farran*, qui fut directeur d'antenne à R.T.L. jusqu'en novembre 1978, vient d'entrer au groupe Hachette, en qualité de conseiller, plus spécialement chargé de l'animation du secteur audio-visuel (*Télé-Hachette et Channel 80*).

● *Le XIXe Festival international de télévision* de Monte-Carlo, qui aura lieu du 16 au 24 février, organise, simultanément, des rencontres internationales pour les programmes de télévision et un marché international du cinéma pour la télévision.

De grandes firmes, dont 20th Century Fox, M.C.A., Paramount, Gaumont, Unifrance, la S.F.P., participeront à ce marché. Ils présenteront leurs films dans soixante-dix salons de visionnage.

● *Pour la première fois dans l'histoire de la télévision*, une retransmission en provenance du continent antarctique a eu lieu dimanche 28 janvier au Japon par l'intermédiaire d'un satellite. L'émission montrait la base d'observation japonaise de l'Antarctique Showa, située sur l'île d'Ongul au sud de l'océan Indien à quelque 17 000 kilomètres de l'archipel japonais.

MERCREDI 31 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Comédie musicale : Paris-Vichy, de A. Revel-Bertrand, avec D. Volle, S. Desmarets, J.-P. Aumont, C. de Sica.

Sept personnages dans un château ont décidé de s'amuser. Un divertissement musical « rétro-disco », dit l'auteur.

22 h., Magazine : La part de vérité (Georges Suffert).

Aujourd'hui collaborateur de l'hebdomadaire « le Point », Georges Suffert parle de sa carrière de journaliste, aborde certains problèmes politiques et économiques, dont la politique du général de Gaulle et l'agriculture française.

22 h. 50, Voyage de Sa Sainteté Jean Paul II au Mexique.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos et Carlos) ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (L'amour et l'adolescence).

Des jeunes racontent leur façon de vivre l'amour, des spécialistes témoignent, le groupe Malicorne chante, trois comédiens interprètent un pot-pourri des situations amoureuses dans le théâtre classique.

21 h. 55, Sports : Patinage artistique (championnats d'Europe à Zagreb).

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre d'études Istina ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LUDWIG OU LE CREPUSCULE DES DIEUX, de L. Visconti (1972), avec H. Berger, R. Schneider, T. Howard, S. Mangano, G. Froebe, H. Griem, J. Moulder Brown. (Rediffusion.)

Le règne et la vie tourmentée du roi Louis II de Bavière, enfermant sa solitude et sa névrose dans d'extravagants châteaux.
Une magnifique reconstitution historique et, à travers l'histoire d'un souverain, metteur en scène de ses fantasmes, une méditation douloureuse sur l'échec d'une création esthétique.

23 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » de M. Ricaud ; 19 h 25, La science en marche : Ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité.
20 h., La musique et les hommes : Le chant de l'exil, par la *Camerata de Boston, dir. J. Cohen* ; 22 h 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 50, Toboggan ; 19 h 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h 30, En direct de l'église Saint-Louis des Invalides : « Concerto pour violoncelle » et « Officium defunctorum », par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, dir. C. Halffter, avec A. Meunier, violoncelle.
23 h., Ouvert la nuit : Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission réservée aux formations des partis politiques : L'opposition ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Série : Le Vérificateur (La plume facile), de G. Sire.

Cette fois, Jean-Louis, le « vérificateur », contrôle la situation fiscale de Maïté Valperrin, écrivain à succès.

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Journal.
22 h. 50, FILM : LE VOYAGE DE NOCES, de N. Trintignant (1975), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, F. Marthouret, S. Marquand.

Pour reconquérir sa femme, un mari infidèle, mais néanmoins jaloux, l'emmène au Maroc en nouveau voyage de noces.
Récit subtil d'une crise conjugale mais esthétique de magazine sophistiqué.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame (semblables et différents).

Cette première émission, d'une série consacrée aux malades mentaux, permet d'entrer dans le monde d'un hôpital psychiatrique, de donner la parole aux médecins, mais surtout aux « patients ».

15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Pascal Jardin ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le folk ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos et Bonny Tyler) ; 20 h., Journal.
20 h. 40, FILM : ADIEU L'AMI, de J. Herman (1968), avec A. Delon, C. Bronson, B. Fresson, O. Georges-Picot, B. Fossey, M. Falk.

Deux hommes de tempéraments différents, qui ont fait la guerre d'Algérie, se trouvent liés ensemble dans une affaire de cambriolage où ils ont été piégés.
Scénario totalement invraisemblable et mise en scène incertaine. Seul intérêt : les numéros d'acteurs.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran.
Avec Alain Cavalier (Martin et Léa).
23 h., Sports : Patinage artistique (championnat d'Europe).
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le comité inter-épiscopal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE, de D. Risi (1975), avec A. Belli, V. Gassman, U. Tognazzi, C. Ponzoni, R. Pozzetto, M. Arena, L. Toffolo.

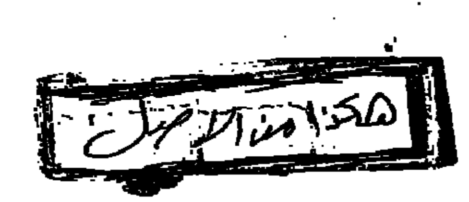
Les aventures d'une femme de chambre qui, à force de se servir de ses charmes devient, sous le fascisme, une star des films italiens factices, dits « à téléphones blancs ».
Parodie sarcastique du cinéma romanesque mussolinien et de sa faune. Avec, dans la deuxième partie, un glissement de la farce vers la tragédie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ethnologie préhistorique ; à 8 h. 32, *Le mouvement Cobra : Alechinsky* ; *8 h. 50*, La tour abolie ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zig-zag... à J.-P. Lacroix (« Allais France ») ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine (et à 17 h 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un *livre, des voix* : « Le Château vert » de C. Exbrayat ; 14 h. 47, Départementales : Martigues. Cézanne au bord de la mer ; 16 h. 50, Libre appel : Qu'est-ce qu'un pays civilisé ?
18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : La chirurgie cardiaque.
20 h., « Robinson ou l'amour vient de loin » de J. Supervielle, réal. : E. Cramer ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « L'envers » de J. Fremont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;
14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Représentation de l'Ame et du Corps (de Cavalieri), « Canzone et Ricercare pour orgue » (Antegnati) ; 16 h. 30, Musiques rares : Baird, Lutoslawski ; 17 h., Connections et confrontations ;
18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h. 30, Echanges internationaux... « Musique concertante pour orchestre » (Eisenmann), « Concerto pour piano et orchestre n° 24 » (Mozart), « Adagio de la Sonate « pathétique » en ut mineur » (Beethoven), « Symphonie en ut majeur » (Bizet), par l'Orchestre de la radio de la Suisse italienne, dir. M. Andreae, avec A. Fischer, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Evocation musicale d'Antoine Doinel par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

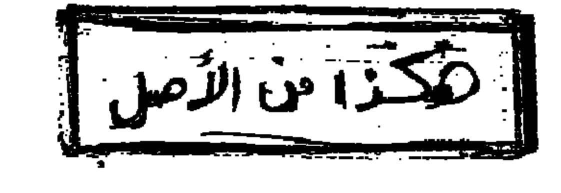
emplois internationaux

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

offres d'emploi



مكرر من الاصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SEREG

Schlumberger

Spécialiste européen de la Régulation et de la Robinetterie

recherche

JEUNES INGENIEURS

MECANICIENS ou ELECTRONICIENS

(A.M. - E.S.E. ou équivalent)

Postes à pourvoir en région parisienne et dans nos unités de province.

Des perspectives de carrières intéressantes s'offrent à des candidats à fort potentiel, acceptant la mobilité géographique.

Adresser C.V. détaillé en précisant le type de fonction qui vous attire au départ (Etudes, Production, Qualité, Commercial, etc ...) et la rémunération souhaitée à la Direction du Personnel de SEREG 100, rue de Paris 91302 MASSY Cedex.

Une très importante société d'études et de fabrication de biens d'équipement pour l'industrie, mondialement connue, siège à Paris, recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

La candidat devra justifier d'une expérience de quelques années dans la négociation à niveau élevé.

Bilingue Anglais et/ou Allemand

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº 6.984 « LE MONDE », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

POUR UNE MULTINATIONALE : UN INGENIEUR CHIMISTE

Un ingénieur qui fait le poids, 10 ans d'expérience au moins, diplômé grande école, profil requis pour lui confier la direction d'un laboratoire de chimie de recherches appliquées et de contrôle industriel dans les domaines suivants: revêtements des métaux, matières plastiques, dérivés pétroliers, tissus.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Groupe industriel français multinational, nous avons les moyens de valoriser votre expérience. Vous avez de l'envergure?

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 8460 à: rsc carrières - 92, rue Bonaparte 75006 PARIS.



HISPANO-SUIZA

recherche pour son Etablissement de BOIS-COLOMBES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour études d'automatismes de turbomachines.

Anglais souhaité.

Déplacements courte durée France et Etranger.

Adresser lettre avec CV, photo en précisant niveau rémunération *actuelle aux Relations du Travail* HISPANO SUIZA Siège Social 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

responsable assurances

HOMME ou FEMME

pour gestion des contrats d'assurances IARD et DOMAINE BANCAIRE.

Expérience acquise dans service assurances *d'une banque ou dans compagnie d'assurances.*

Anglais lu et écrit.

Adresser confidentiellement CV, photo, prétentions sous réf. 39 M 016 69, rue de Monceau 75008 PARIS



Partenaire pour la France de Consult-Eur

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

BANLIEUE SUD

recherche

Pour assurer la responsabilité complète de la *conception à la mise en service*, d'ENSEMBLES IMMOBILIERS COLLECTIFS (bureaux, hôtels, hôpitaux, etc.).

UN INGÉNIEUR D'INSTALLATIONS GÉNÉRALES ET ÉLECTRICITÉ DU BATIMENT

- Fluides hydrauliques et thermiques.
- Installations mécaniques.
- Courants forts.
- Courants faibles.

DIPLOME A et M - E.S.M.E. ou équivalent.

Ayant, de préférence, quelques années d'expérience.

ANGLAIS SOUHAITABLE.

Adresser C.V. et prétentions sous nº réf. 275 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE, PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE, offre au sein d'équipes structurées de haute technicité les postes suivants, créés dans le cadre de sa stratégie d'expansion

des ingénieurs informaticiens

Origine : grandes écoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...

Expérience : 0 à 2 ans.

pour participer à la conception et à la réalisation de :

- systèmes temps réel ;
- systèmes et logiciel de base

(traducteurs, moniteurs, systèmes de gestion de fichiers...).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous réf. GUIN à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOPAD - NESTLÉ

recherche

pour le Département Installations de son Siège à Courbevoie un

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

responsable d'études et réalisations d'installations électriques (B.T., M.T., Mesures, *Contrôle commande*) *dans le cadre de projets industriels.* Il aura des relations avec les fournisseurs et effectuera des déplacements de courte durée en province.

Ce poste conviendrait à un (e) jeune diplômé (e)

E.S.E., I.E.G., ...

ayant quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

Pour notre siège aux Clayes s/Bois (78) nous recherchons

PROGRAMMEURS ANALYSTES CONFIRMES

Excellents Programmeurs Cobol. Sens des responsabilités réf. 309

RESPONSABLE D'EXPLOITATION réf. 342

Excellente formation de base 3 ans d'expérience dans le poste.

Sa tâche : animation du service équipé de matériel Burroughs, planification et supervision des traitements Batch, remote Batch et temps réel.

PUPITEURS QUALIFIES réf. 338

Méthodiques et consciencieux

Formation assurée sur matériel Burroughs B2700/B2800.

Horaire : 2 X 8

Possibilité d'évolution pour tous ces postes.

Adresser C.V. + photo à Michel Salina.

ALFA-LAVAL INDUSTRIE

Equipements Agro-Alimentaires et Industriels

B.P. 16 – 78340 LES CLAYES S/BOIS.

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche pour son service organisation *et informatique*

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(Réf. 728)

qui seront *chargés de la réalisation* d'applications sur l'ordinateur REALITE 20 pour la gestion interne de l'entreprise.

Formation et expérience :

- Ecole d'ingénieurs, maîtrise d'informatique, instituts de *programmation* ou équivalent ;
- DUT Informatique, ayant expérience en *analyse programmation de gestion* ;
- Expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur *mini-ordinateur* sera très appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, *dont prime de fin d'année.*

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE

RECHERCHE

INGENIEUR

Pour étude et mise en œuvre de logiciel de télétraitement dans le

Service INFORMATIQUE DE GESTION

équipé d'un 3031 *(DOS/VS-DL1-CICS/VS* et CMS sous *VM).*

Formation : Ingénieur, MIAGE, Institut de Programmation ou équivalent.

Expérience souhaitée dans la fonction système.

Connaissance ASSEMBLEUR IBM et TELEINFORMATIQUE.

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.

B.P. 59 – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

S/s Réf. 1.015



Ingersoll-Rand

recherche

ingénieur commercial

A.M - ENSAIS - ENSEM - ICAM...

pour lui confier la prospection de notre clientèle industrielle de la moitié Nord de la France et la négociation des contrats de vente de nos compresseurs de grande puissance.

Outre une expérience commerciale de 2 années *au moins, une connaissance de l'air comprimé* ou des machines tournantes serait appréciée.

Anglais indispensable.

Le poste est basé au siège de la Compagnie.

Adresser CV et prétentions, sous référence 115, Service du Personnel, B.P 113, 78190 Trappes.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER (région VERSAILLES)

recherche

UN INGÉNIEUR-ANALYSTE

Responsable de projets *informatiques*, de la phase de définition à la mise en œuvre opérationnelle. Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 2 années d'expérience *informatique de gestion*, souhaitant évoluer grâce à un recyclage permanent en informatique vers un poste de CHEF DE PROJETS.

Connaissances IBM 370 et OS appréciées.

Adr. C.V., prét. et salaire à nº 96.238 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER ET DE SERVICES (Pont de Neuilly)

recherche pour son

SERVICE INFORMATION

une jeune licenciée en Droit

REDACTRICE *

La candidate sera plus particulièrement chargée de la rédaction de documents et de synthèse concernant les activités retraite et prévoyance, expérience souhaitée.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo sous Nº 7080 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris * qui transmettra

---

Nous recherchons pour nos études et réalisations informatiques

ANALYSTE

FONCTIONNEL et ORGANIQUE

Ingénieur ou universitaire - expérience 3 à 5 ans - connaissances bancaires - maitrisant Cobol et Assembleur.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ASSEMBLEUR - COBOL - ANS/DOS VS

DUT, BTS ou équivalent - expérience 2 à 3 ans - connaissances GAP II

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 1964 à AXIAL Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Leader en développement des ventes - Formation et Recrutement, riche de 10 années d'existence

Nous souhaitons nous adjoindre :

CONSULTANT/FORMATEUR

FORCE DE VENTE

Vos références premières ?

Etre un homme de métier. Avoir déjà une expérience de poids en FORMATION ET RECRUTEMENT des vendeurs dans un conseil d'entreprise ou une société performante.

De préférence domicilié en Région Parisienne.

Une formation aux techniques spécifiques d'animation ADC vous sera dispensée. Des possibilités importantes d'évolution vous seront offertes.

Contact confidential garanti.

Ecrire avec CV + photo sous référence 5243 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE

Banlieue Sud-Ouest de Paris

recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

même débutants

pour l'étude de systèmes logiques à base de microprocesseurs.

Adresser *C.V. détaillé* à C.G.P., nº 894, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

Important Groupe Industriel développe sa coopération avec l'Etranger et recherche

RESPONSABLE AFFAIRES INTERNATIONALES

— Il est chargé d'établir et de suivre les relations de la Société avec les pays du Moyen-Orient sur des affaires d'exportations et de coopérations.

— Il *convient pour ce poste d'être ingénieur* de formation, d'avoir une expérience de 5 à 10 ans notamment d'une bonne pratique des négociations commerciales à haut niveau et notamment avec les pays du Moyen-Orient.

— *L'anglais courant est indispensable compte* tenu de fréquents voyages à l'Etranger.

Envoyer CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 7089 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

recherche

pour son Agence Champs-Elysées

EXPLOITANT DÉMARCHEUR

de bon niveau connaissant le service étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à SOFAO, 116, Champs-Elysées, 75008 PARIS, réf. LM 31 334. DISCRETION TOTALE ASSUREE.

---

ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing, des INGENIEURS SYSTEME.

Le matériel actuellement installé *se compose de :*

- UN 3033 - 8000 K,
- UN 370/168 - AP 6000 K,
- UN 370/168 - UP 5000 K,
- 700 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer CV, sous réf. 2579 au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

RESPONSABLE COMMERCIAL

Ce poste s'adresse à un ingénieur technico-commercial expérimenté dans le domaine de la commutation et des transmissions de données.

Cet ingénieur sera chargé, avec son équipe, de la commercialisation de réseaux et de matériels commutation de données en France et à l'étranger.

Adresser C.V., prétentions et photo à : T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



CHIMIE

recherche pour renforcer l'encadrement de son SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION

2 JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Formation Grande Ecole scientifique, commerciale ou équivalent.
- Deux à cinq années d'expérience.
- Anglais indispensable.
- Les postes à pourvoir sont situés à PARIS-LA DEFENSE et NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON (Haute-Normandie).
- Possibilités de carrière au niveau français et international.

Ne pas se présenter, mais écrire avec C.V., photo et prétentions à :
M. S. POTHIER - ESSO CHIMIE
CEDEX 2. - 92080 PARIS LA DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
recrute pour ses nouvelles équipes de Recherches en Région Parisienne

jeunes techniciens chimistes

titulaires B.T.S. (ou équivalent)

Les candidats devront :
- *Justifier d'une expérience de plusieurs années en synthèse organique, de préférence dans l'industrie.*
- *Surtout aimer le travail pratique de laboratoire.*

Horaires personnalisés.

Adresser CV détaillé à MEDIA SYSTEM sous référence M 2595, 104 rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

minimum 25 ans
pour développer son département tous risques chantiers.

Le candidat sera appelé à assumer progressivement après sa période de formation les responsabilités techniques ainsi que le développement commercial de ce département, ce qui pourra impliquer des déplacements en France et à l'étranger.

Anglais courant indispensable.
Allemand ou Espagnol souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous n° 57825 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes, Q.T.

Désormais, un seul numéro à retenir :
525.55.05 + lignes groupées
Toute l'équipe de consultants de l'ETAP est heureuse de mettre à la disposition de ses clients et correspondants, cette nouvelle facilité.
Conseil en recrutement - Formation - Analyse des relations de travail dans l'entreprise.
etap
4, rue Massenet - 75016 Paris
Agence de Bordeaux :
30, rue Catros - 33000 Bordeaux - Tél. (56) 52.40.45

CONSULTANTS Immobiliers INTERNATIONAUX offrent rémunération exceptionnelle à JEUNE FEMME dynamique douée pour la prospection intensive et les relations professionnelles. Formation et salaire de base assurés. - Courrier et photo à KFR 16, pl. Vendôme, Paris-1er.

ECOLE privée rech. un prof. Sciences-Eco, 2 ans expérience pour enseigner en première et terminale. Téléph. : 636-73-47.

CLINIQUE 65 LITS. Ligne Paris-Nord-Pontoise, sortie gare, 15 mn gare du Nord. Recherche pour chirurgie jour infirmières D.E. Tél. pour R.-VS : 959-48-12.

Société à fort potentiel de développement
cherche
DELEGUES COMMERCIAUX
pour vente matériels PUBLICIT. et PROMOTION NOUVEAUTES BREVETEES.
DISP. DE PREF. VOITURE.
TEL. : 820-25-68.

STÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche
EXPERT-COMPTABLE
ou EQUIVALENT INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU
pour animer son service d'audit informatique
Ecrire avec C.V. : SECOR 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES PRIVEES
recherche pour CONTACTS COURTAGE
COLLABORATEUR TECHNICO-CCIAL
Niveau Etudes Supérieures, formation assurée par nos soins.
POSITION CADRE.
Adresser C.V. et prétentions sous référence 9.155 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo — 75001 Paris, qui transmettra.

Sté NOUVELLE SOCOME rech. pour AGENCE PARIS
CORRESPONDANT CCIAL
(VENDEUR INTERNE)
pour assurer contacts clientèle coordination magasin S.A.V.
Maison siège agence
Env. C.V. et prétent. n° 19.691 JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

Importante sté internationale recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
libres de suite, dynamiques, ambitieux, bonne élocution et excellente présentation. Voiture souhaitée - Travail sur rendez-vous - Avant. socx Gains importants - Formation assurée - Situation d'avenir
Tél. ce jour : Mlle FOURNIER 538-66-16.

INSTITUTEURS
domiciliés région parisienne recherchés pour élaboration collection SOUTIEN classes primaires. Ecr. n° 788.127 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS êtes chef comptable ou cadre administratif et financier dans une P.M.E. ; vous avez un âge où l'on souhaite se stabiliser en élargissant son domaine de responsabilité, tout en étant encore assez jeune pour vous intégrer à une équipe de direction dynamique.

NOUS sommes un groupe de P.M.E. spécialisées dans le service informatique et la commercialisation de matériels. 20 M. F chiffre d'affaires et une situation *financière saine nous permettent* de lancer de nouvel. activités et de vs offrir des perspectives de développement personnel (comptabilité, trésorerie, personnel, contrôle de gestion, juridique).

SI VOUS ne considérez pas que l'intérêt de votre travail repose sur des effectifs qui vs sont subordonnés et sur la taille de l'entreprise, envoyez-nous lettre et C.V. manuscrits à :
EUROPE INFORMATIQUE SELECTION 8, rue de Sèvres, 75009 PARIS.

Société de conseil financier recherche
COMMERCIAUX
— Ambitieux
— Dynamiques
— Excellente présentation
Pr contact et suivi des affaires. Formation assurée. Rémunération importante pour éléments de valeur.
Tél. : 723-78-67 M. LOUIS.

STE VENTE SYSTEME INFORMATIQUE rech.
INGÉNIEUR SYSTÈME
chargé de former les opérateurs de nos clients à l'usage d'un système informatique.
Après une période de formation approfondie sur le système et son application, il restera 6 à 8 semaines chez l'utilisateur en province.
— Ingénieur ou formation informatique
— Bonne connaissance anglais
— Sens pédagogique
Transmettre C.V. et prétent. à : D. STANESCO
ITS FRANCE
32, pl. de la Loire Silic 441 94593 RUNGIS-CEDEX.

ALBA INFORMATIQUE
recherche pour son département logiciel d'application
ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
niveau maîtrise
2 ans d'expérience
Bonne connaissance d'ASSEMBLEUR OS/VS1 méthode WARNIER LIBRARIAN CICS/VS.
Très bon salaire.
ALBA INFORMATIQUE 116, rue de la Tour, 75016 PARIS.
Tél. : 504-89-96 ou 504-89-10.

HEBDOMADAIRE SPECIALISE LEADER DANS SA BRANCHE recherche
POUR RÉDACTION
ARTICLES ET ENQUETES
UN ou UNE SPÉCIALISTE TRANSPORTS ROUTIERS
Adresser C.V. à : ALPHAIZE, 11, r. Godefroy-Cavaignac (11e).

Pour CHANTIERS FRANCE et ETRANGER
TECHNICIEN
Spécialiste traitement des eaux industrielles
ANGLAIS COURANT.
Adr. C.V.+prétent. à WANSON, BP 22, 94114 ARCUEIL CEDEX.

ORGANISME recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN OU MÉCANICIEN
si possible diplômé ESSA. Quelques années d'expérience en contrôle non destructif comme adjoint Chef section. *Disponible très rapidement.* Situation Paris avec déplacements France et étranger. Permis VL, anglais apprécié.
C.V., photo et prét. N° 96.791, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Société industrielle française C.A. 100 millions, 200 personnes, recherche pr son siège social, banl. Lyon,
UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ss l'autorité du directeur général il coiffera l'ensemble des services financiers : comptabilité, contrôle de gestion, informatique et personnel.
Le candidat âgé de 30 ans mini, diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co, devra avoir acquis une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Anglais lu, parlé et écrit.
Salaire proposé : 140.000 F.
Ecrire avec C.V. et photo, à n° 7.015, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Clinique 65 lits, ligne Paris-Nord-Pontoise, sortie gare 15 mn gare du Nord, recherche pour chirurgie jour infirmières D.E. Téléphonez pour rendez-vous : 959-48-12

représent. offre

S.T.D. Refores industrielles rech. REPRESENTANTS QUALIFIES pr Paris et province TEL. : 227-02-35.

CARBONA recherche
REPRÉSENTANTS QUALIFIÉS
réf. exigées pr prospection-vente fournitures de bureau et papeterie. PARIS PROVINCE. Téléph. : pour R.-VS 227-02-35.

VENEZ NOUS REJOINDRE
Nous sommes une équipe jeune (21 à 36 ans) dynamique.
Nous vendons un produit de première nécessité à une clientèle désignée de particuliers.
SI VOUS ÊTES ADMIS
très bonne présentation, niveau B.E.P.C. minimum, après formal. théorique, pratiq. rémunérée, vs gagnerez de 4.000 à 6.000 F/mois en travaillant 5 heures par jour.
Présentez-vous à M. BOUDIER BUILDING POISSONNIERE, 11, rue du Fg-Poissonnière, 9e bureau 13. Téléph. : 523-28-15 pour rendez-vous.

secrétaires

Agence publicité moyenne cherche secrétaire dynamique et expérimentée. Tél. fin de journée à 225-23-96.

STÉNODACTYLO
DEBUTANTE
bilingue anglais, français, connaissance sténo anglaise appréciée. Téléphone : 371-12-65.

SOCIETE MECANIQUE recherche :
SECRÉTAIRE
SERVICE EXPORT
Bonne connaissance langue allemande exigée. Anglais souhaité.
Lieu de travail : SUD-OUEST Banlieue Parisienne.
Avantages sociaux. Restaurant - *Mutuelle*, 13e mois.
Envoyer C.V. et prétentions à : n° 96.686, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

capitaux ou proposit. com.

Hme, 30 a., disposant 100.000 F formation cciale autodidacte, rech. participat. ou création sté, sect. BATIMENT, IMPORT-EXPORT, DISTRIBUT., SERVICE, etc. Ec. Delplanque, 11, r. des Ormes, 94220 Charenton.

propositions diverses

Ch. pers. pr transcrire en style clair, alerte et dactylo. textes vulgarisat., phys., métaphys., cosmologie, énerg. sol., philos. Ecr. n° 644 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travail à domicile

Demande

Ts trav. dactyl. s. mach. perfect. Possib. de conserv. doc. sur cassettes pr reprod. ou modific. Prix intéres. (page ou forfait), trav. rapide et soigné. TEL. : 296-91-12.

Jne femme recherche travaux à dactylographier à domicile. 292-29-45.

J. F., ts trav. dactylo., secrét., composition, C.V., courrier, thèses, mémoires, trav. soigné. Tél. 707-72-09 - 337-52-77.

automobiles

vente

+ de 16 C.V.

Coupé Jaguar XJ 6, 4,2 litres, 39.000 km., gris métallisé, boîte automatique, année 1976. Téléphone : 359-58-61, poste 903.

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES
Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet, Paris (17e) - S/place mardi-jeudi, 16 à 19 h.

SAINT-MANDE-TOURELLES OU PRES, cherche à acheter ou à louer box auto. Tél. : 808-08-10.

demandes d'emploi

JE CHERCHE
UN DIRECTEUR DE MARKETING OU DE PUBLICITÉ
INTERESSE PAR UNE FORMATION *COMMERCIALE SUPERIEURE* (NOMBREUX STAGES) SECTEUR BGC
Ecrire sous le n° T 010.903 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CADRE FRANÇAIS SUPÉRIEUR
(40 ans) - 15 ans douane commerce et transports Internationaux
Actuellement Chef d'Agence Société Transit connaissant bien Afrique
cherche
POSTE DE DIRECTION
en *Afrique Francophone* dans Société de Transit commerciale ou industrielle
Ecrire à HAVAS GABON, B.P. 213, LIBREVILLE, qui transm. Réf. 0012.

TRÉSORIER DEVISE M B A
— 35 ans —
- 6 ans solide expérience gestion de trésorerie ; 8 filiales eropéennes.
- Change - GESTION DU RISQUE ; négociations bancaires, réglementation.
- Sens du commandement.
- Formation : marketing, contrôle budgétaire.
- bilingue Anglais.

CHERCHE
RHONE - ALPES
Poste Trésorier ou Directeur Financier.
Ecrire sous le numéro 87.359 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur électronicien ENSEEC rech. poste ing. d'étud. compét. en log. câblée et programmée (exp. en log. TTL et MICRO-PROCESSEURS. De prét. dépt 91-78-28-72. Ecr. à M. FROGER LAVARE, 72390 DOLLON.

SECRETAIRE, nationalité allemande, 28 a., faibles connaissances en français, av. fils de 5 a., cherche place AU PAIR pour 1 an ds région parisienne, chez famille sérieuse laquelle acceptera également *mon fils*. Offres s/n° 187 à : SOPIC, BP 31, 67001 Strasbourg.

Jne Fme, 32 a., maîtrise d'angl., licence lettres, expér. de profess., documental., traductions, étud. ttes proposit. (mi-temps). Ecr. n° 7 014 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

LIC., DIPLOME JAPONAIS LU, PARLE, ECRIT.
licencié Histoire-Géographie. Bonnes notions allem., danois, 30 ans, célibataire, ch. poste.
CCIAL ou ADMINISTRATIF dans firme française ou banque.
Accept. rés. tempor. TOKIO. Assimilation formation rapide.
Ecr. n° 6.983 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Architecte D.P.L.G.
17 ans d'expérience polyvalente, sens des relat. humaines et de la négociat., imaginat. positive. Examine toutes propositions. Rémunération à définir.
Ecr. n° 6 982 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, secrétaire de direction sér. réf., intéressée partic. par secteur socio-culturel, étudie toutes propositions. Rémunér. ann. 55 à 60.000. Mme Rivet-Danis, 110, bd Richard-Lenoir Paris-11e.

JH 25 ans licencié Sciences-PO anglais, allemand, expérience journalistique 2 ans rech. poste à responsabilité et contacts. Libre de suite TELEPHONE : 250-16-85.

Cadre, 40 a., transit, douane, *transi., 18 a. expér. Afrique, 5 a.* direct. agces, rech. empl. simil. en France. Ecr. à Hennequin, 11, pl. A.-Chérioux, 75015 Paris.

Cherche emploi de manutention, place stable, région Paris. TEL. : 773-00-58.

CHEF COMPTABLE
H. 35 ans, niv. D.E.C.S., 15 ans d'expér., ch. emploi étranger. Libre immédiatement
Ecr. n° T 10.886 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. - 24 ANS
Dégagé O.M., diplômé Ecole Supérieure de Journalisme, sciences humaines, parlant anglais, allemand, très bonne culture générale, cherche emploi presse, relations publiques, publicité. — *Libre de suite.* Téléphoner le matin : 963-44-38, ou écrire à M. STERN, 14, rue Félicien-David, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Young french student in chinese would do little jobs phone 568-87-40 and leave a message.

l'agenda du Monde

Ameublement

Céramiques Emaux grand-feu, meubles copies d'ancien, sièges de marque. 62, allée de Montfermeil, Le Raincy. - 927-80-16.

Animaux

A vendre teckels à poils longs roux, 5 mois, tatoués, vaccinés. Tél. : 466-52-88 après 17 heures.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 80-75.

ARTISAN DÉCORATEUR
tous travaux d'aménagement. Appartements, magasins, etc. Nombreuses références. Téléph. : 622-58-71 et 766-31-15.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collection

Vends modèle réduit fabriqué en 1867, pièce unique, locomotive reproduction Crampton n° 4, Arras-Cuvelier ; tender Nord 124. Tél. (85) 59-05-71, heures repas.

Cours

VIVRE L'ANGLAIS
à deux pas de Notre-Dame
avec des enseignants-animateurs de langue maternelle
Cours par petits groupes
Espace langues
Hypérion école de langues
27, quai de la Tournelle, PARIS (5e)
Tél. : 033-93-15 et 326-33-80.

J. H., Marocain, lic. d'arabe, donner. cours arabe littéral et dialectal, ferait égal. traduction. Téléphone, matin : 887-55-72.

Piano, métho. accél., spéc. adult. début. Résultats très rapides Téléphone : 502-18-00 à l'Etoile.

Séjour linguistique, SUD DE l'ANGLETERRE 2 s. 2.000 F TT compr. sérieux gar. Mrs Arms PEMBROKE house, ASHFIELD Road CHELSTON TORQUAY.

STAGE A PARIS
PERFO - OPÉRATRICE
SUR MATERIEL IBM
COURS C.F. - 233-65-05.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

Très beau VIOLON ALTO de 1798, expertisé 3.000 francs. Téléphone : 656-74-65.

PIANOS
Un grand choix de vrais occasions sélectionnées et expertisées. Contrôle GARANTIE-REPRISE Patrick CHEVALLIER, 23, place des Vosges, PARIS. Tél. : 278-50-43.

Mode

SUR MESURE
chaussures, bottes, tous coloris, toutes formes, tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet, même par *correspondance :*
GALVIN BOTTIER
42, rue Meslay. — Paris (3e), dans la cour - au 1er étage. Tél. : 272-64-14 et 278-88-30.

Meubles

Cause départ, Part. vd à Part. beau mobilier + installat. cuis. Tél. : 722-04-42, préfér. matin.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 737-19.19.

Relations

Une prestation hors du commun
CABINET RUCKEBUSCH
32ème année
Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.
Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.

75008 Paris	*59000 Lille*
5 rue du Cirque	*4 et 6 rue Jean Bart*
(Rond Point des Chps Elysées)	*Tél.54.86.71*
Tél.720.02.78/720.02.97	*54.77.42*

Numismatique

BOURSE DU COLLECTIONN. 11, rue Saint-Marc, 75002 Paris. TEL. : 508-49-01. Achat au plus haut cours pièces argent, billets démonétisés.

Rencontres

Pour une nouvelle vie à deux LE CLUB E.M.A., DE PARIS, PROPOSE :
RENCONTRES ET LOISIRS
Tél. pour doc. 277-56-23

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Stage

TAPISSERIE D'ART POINT D'AUBUSSON
ECOLE PROFESSIONNELLE
STAGE PERMANENT
800 F mensuel
26, rue de Charonne, 75011 Paris. Téléph. : 805-34-77.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CAMPING - CARS
Location Hiver - Eté
AVIATOUR, 68, r. de Dunkerque, 75009 Paris. Téléphone 878-86-91.

SKI *Pâques 79* pour les 12-15 ans
A.C.V.L., 36, rue du Dr-Roux, 94500 Champigny. Tél. 283-65-14.

06 - Saint-Cézaire (centre), sauf été, villa, tt cft, beau mobilier, jard., garage, vue. T. 527-57-38.

Locations meublées saisonnières Antibes-Juan, Agence Septentrion, 5, bd du Général-Vautrin, ANTIBES. Téléph. : 33-76-56.

CAMPAGNE Réservation immédiate
HOTELS et GITES RURAUX : *Maïs. Poitou, Charentes, Vendée* 4, avenue Opéra, 75001 Paris. Téléph. : 296-04-08 et 296-01-88.

Vosges, proxim. ski et fond, chalet 4 pers., 650 F/sem.; appt pr 8 pers., 900 F/sem. (29) 36-31-71.

Etudes - Sports - Loisirs en ANGLETERRE. Jeunes et adultes. - Club A. Tél. : 354-81-73.

ISOLA 2000 : 665 F
7 jours HOTEL + pts déjeuners remontées comprises.
Du 5 mars au 7 avril.
T. 260-46-67, 15, av. de l'Opéra.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

CARNET

Réceptions

— Le ministre des affaires étrangères d'Israël et Mme Moshé Dayan ont offert mardi 30 janvier, une réception à l'ambassade d'Israël à l'occasion de leur visite en France.

Naissances

— Max et Marie-Hélène BASSANT, née Bellière, et Marianne ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe,

le 24 janvier 1979.
106, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

— M. et Mme Gérard BENGUIGUI ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils

Stéphane,

le 22 janvier 1979.
208, avenue de Versailles, 75016 *Paris.*

— Evelyne et Bernard-Marie BOYER sont heureux d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 17 janvier 1979.
35, *rue Broca, 75005 Paris.*

— Maud et Norbert GIAOUI ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le jeudi 25 janvier 1979.
5, square de l'Opéra, 75009 Paris.

— Frédéric GUEURY et Isabelle, née Derreumaux, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 4 janvier 1979.
Djeddah.
P.O. Box 4 180.

— M. et Mme Georges LANET sont heureux d'annoncer la naissance de leur neuvième petit-enfant

Thibault,

le 22 janvier 1979.
Il est venu se joindre à Frédéric et à Florent au foyer des docteurs Patrice LANET et Françoise LANET-CALAS.
38, place du Muse, 63570 Brassac-les-Mines.

— M. Jean-Claude TEXTE et Mme, née Monique Fion, Hélène et Emmanuelle ont la joie de faire part de la naissance de

Jean-Baptiste,

le 18 décembre 1978.
Résidence du Petit-Chambord, Rue de la Fontaine-Grelot, 92340 Bourg-la-Reine.

Décès

— *La direction et l'ensemble du* personnel des Classiques Hachette ont la tristesse de faire part du *décès de*

M. André ALBA,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de première supérieure
au lycée *Henri-IV*,
officier de la Légion d'honneur.
[*Le Monde* du 31 janvier.]

— La Baule - Saumur.
M. Guy Cesar,
M. et Mme Saudeau et leurs enfants,
M. et Mme Guitton et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Cesar et leurs enfants,
Mme Lorriaux et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme CESAR,
née Andrée Courtoison,

survenu à l'âge *de* soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 1er février 1979, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de La Baule, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Saumur, le même jour, à 16 h. 45.
41, avenue Maréchal-Foch, 44500 La Baule.

— *Nous apprenons le décès de*

M. Etienne de CLEBSATTEL,
ancien président-directeur général de l'Agence maritime
G. Feron E. de Clebsattel et Cie.

[*Né le 13 octobre 1894 à Dunkerque, M. de Clebsattel a été président de 1956 à 1967, puis président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque. De 1966 à 1967 il a présidé le conseil d'administration du Port autonome de Dunkerque. Il avait présidé aussi l'Union des chambres de commerce maritimes et des ports français. M. de Clebsattel appartenait à une famille très connue dans les milieux maritimes et portuaires de Dunkerque. Il avait été en outre consul du Brésil et du Danemark dans ce port.*]

— On nous prie d'annoncer le décès, à Nîmes, de

Mme Georges COMBALAT,
née Mireille Bourgue,

rappelée à Dieu le 24 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part de ses enfants :
M. et Mme Jean Combalat,
M. et Mme Francis Combalat,
M. et Mme Pierre Combalat,
et de ses petits-enfants.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 27 janvier, dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Jean - 55, rue de Mareil, Saint-Germain-en-Laye.
Francis - 68, *rue Didouche-Mourad,* (Alger).
Pierre - 78-2, rua das Amoreiras, (Lisbonne).

— Les familles Daucé et Schaeffner ont *la douleur de faire part du* décès de

Mme Pierre DAUCÉ,
née Andrée Schaeffner,

le 22 janvier 1979, à Saint-Maur, après une longue maladie.

— André Dumont,
Sylvie, Bernard et Stéphane Faivre d'Arcier,
Paulette Daroux,
font part du décès de

Mme Raymonde DUMONT,
née Daroux,

survenu le 8 janvier 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Marcel et l'inhumation au cimetière de Saint-Maur-*des-Fossés, le 11 janvier* 1979, dans la plus stricte intimité.
André Dumont,
« Les Roys ».
89120 Perreux.

— A l'intention du Père

Alphonse d'HEILLY,
de la Compagnie de Jésus,

rappelé à Dieu le 22 janvier 1979, une messe sera célébrée le samedi 3 février, à 15 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

— Une messe sera célébrée le lundi 5 février 1979, à 18 h. 30, en l'église *Saint-Eustache, 2, rue du Jour* (Paris-1er), pour

Mme Félix MOUTON,
née Yolande Foye,

à l'occasion de son inhumation à à Paris, qui aura lieu le matin dans l'intimité familiale.
De la part de ses enfants :
Mme Pierre Mouton,
M. et Mme Jacques Mouton,
M. René Mouton,
M. et Mme Roger Mouton,
Le comte et la comtesse de Faletans,
De ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants et des autres *membres de sa famille.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André RANSON,

survenu à Paris le 25 janvier 1979, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité au Bourg-Dun (76).
De la part de ses enfants, petits-*enfants, de ses* proches parents et alliés, et de ses amis.

Messes anniversaires

— *A l'occasion du* premier anniversaire du rappel à Dieu, de

Mme Marcel MARTRE,
née Simone Rochat,

une messe sera dite à son intention le lundi 5 février, à 10 h. 30, en la crypte de Notre-Dame d'Auteuil, 1, *rue Corot*, Paris-16e.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-X, jeudi 1er février, à 14 heures, salle C. 26, Mme Delphine Perret : « L'ironie au pays du langage : analyse linguistique de *l'ironie* ».

— Université de Paris-IV, samedi 17 *février*, à 15 heures, amphithéâtre-Ouest, Centre universitaire du Grand Palais, M. Joseph Beaude : « La crise culturelle au début du XVIIe siècle (1600-1637) et le problème de Dieu ».

— Université de Paris-III, lundi 5 février, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Joseph Savalle : « Travestis, *métamorphoses* et dédoublements dans l'œuvre romanesque de Théophile Gautier ».

— Université de Paris-I, mardi 6 février, salle des commissions, *centre Panthéon, à 15 h. 30.* Mme Rolande Bouquet, née Juery : « L'assurance contre l'incapacité de travail en droit *européen* ».

— Université de Paris-IV, samedi 3 *février*, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Abdul Kafi Al Sattouf : « L'opinion française et les relations avec la Grande-Bretagne à *la fin* du XIXe siècle de 1881 à 1898 ».

— Université *de Paris-IV*, samedi 3 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Mervaud : « Nicolas *Platonovic Ogarev* (1813-1877). Le penseur et le révolutionnaire ».

Communications diverses

— Le Grand Maître tibétain Dudjom Rimpoche donnera une conférence intitulée « Bouddha en *nous », le 4 février, à la salle* Sien, 8, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e, à 14 h. 30. S.S. Dudjom Rimpoche *est le chef suprême de la tradition* des anciens du bouddhisme au Tibet. Erudit, maître de méditation, musi*cien, poète, historien, philosophe, il* se rend en Occident pour la troisième fois.

— *Journée* d'amitié et de rencontre *pour* les Aveyronnais de Paris et d'Ile-de-France, le dimanche 4 février. Messe à 10 h. 30. Stands, tombolas, déjeuner, spectacles, chants, danses, lunch vers 19 h. 30. Paroisse aveyronnaise de Paris, 30, cité des Fleurs, Paris-17e, métro : Brochant.

INSTITUT

● *L'Académie des sciences morales et politiques* a élu M. Polys Modinos, ancien ambassadeur de Chypre à Paris, membre correspondant dans la section de morale et de sociologie en remplacement de M. Moses B. Amzalak, décédé.

Elle a ensuite entendu une *communication* de M. Pierre-Paul Grassé, de l'Académie des sciences, sur le thème : « Conduite animale et conduite humaine » qui s'inscrit dans la série établie par M. Jean Fourastié, et consacrée à « *La condition humaine à la lumière des grandes découvertes de la science* ».

Visites et conférences

JEUDI 1er FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., *cour Carrée*, pavillon de l'Horloge au Louvre, Mme Bouquet des Chaux : « Les appartements royaux du *Louvre* ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Chaurla : « Exposition la Ruche au musée Jacquemart-André ».

15 h., 17, rue Saint-Antoine, *Mme* Pennec : « *Les* monastères parisiens au XVIIe siècle : la Visitation et les jésuites » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Just : « La Ruche, ou le Montparnasse des années 25 » (Mme Hager).

15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges et la maison de Victor Hugo » (Barc de La Roche).

15 h., 60, rue des Archives : « Le Marais : hôtel Guénégaud, Musée de la chasse » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe aux XIVe et XVe *siècles :* l'Empire germanique et les premiers Habsbourg ».

20 h. 30, 24, rue Saint-Victor, M. Georges Sauge : « De Pierre à Jean Paul II, la longue marche » (Centre d'études supérieures de psychologie sociale).

15 h., pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Mme Anne Prache : « Architecture romane au XIIe siècle, région septentrionale » ; 20 h. 30 : « *Le mobilier anglais,* seconde moitié du XVIIIe siècle » (Arts décoratifs).

14 h. 15, Maison de la culture de Colombes, Mme Angot : « Venise » (avec projections).

17 h. 30, salle Médicis, au Sénat, 15, rue de Vaugirard, M. Emil Condurachi, M. Jean Thibaudet : « L'union des principautés roumaines », « Le soixantième anniversaire de l'union de la Transylvanie à la Roumanie » (Groupe d'amitié France-Roumanie).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité B.P.I., Mme Desanti, MM. Pierre Daix et Frédéric Grover : « Les chemins divergents : Drieu, Aragon, Malraux ».

20 h. 45, 38, rue des Epinettes (porte de Saint-Ouen) : « Le tiers-monde est-il responsable du chômage ? » (Groupes locaux tiers-monde de Paris).

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRÈS PL. STE-OPPORTUNE Gd studio, cft, 30 m2, bon état, 3e étg. sur rue, imm. classé. Prix : 140.000 F. - Facilités. *SERIC : 523-33-93.*

3e arrdt.

ARTS-et-METIERS Studio 32 m2, tél., tout confort. Tél. 271-41-93.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
Calme, soleil, duplex 55 m² impeccable - 633-33-67.

Place de THORIGNY (près) *ravissant living s/rue +* 1 chbre sur jardin, tt cft, parfait état. DE VILERS - 525-22-01.

QUAI D'ORLEANS
Vue exceptionnelle, réception, 3 chambres, 240 m², caractère, soleil - 293-51-07.

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES
récent, standing, 3 pces, 82 m², 540.000 F - 535-86-37.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
S/place des mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

RUE MOUFFETARD
IMMEUBLE RESTAURE
Sur cour très agréable
STUDIO + petite pièce *40 m2 environ*
cuis. équipée, chauffage et eau chaude par l'imm., asc. 755-98-57

NEUF - 7.650 F/m2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. Direct. promoteur. *Reste quelques* 3 Pièces, Sud. GRAND LUXE. TEL. : 331-32-32.

111, RUE MOUFFETARD
Propriét. vd beau dble living, refait neuf, cft, soleil, 3e étage. 240.000 F. - Jeudi, de 14 à 17 h.

6e arrdt.

DANS HOTEL XVIIIe siècle
Très *beau 2 P. raffiné,* calme, soleil - GEFIC CTI. 723-78-90, poste 325.

RASPAIL 2 PIECES EN DUPLEX
SUR COUR AVEC ARBRES
POUR AMATEUR 230.000 F.
Serge KAYSER - 329-60-60.

6e JACOB - 50 m2 à débattre. ST-SULPICE - *65 m2,* à débattre - 705-31-13.

7e arrdt.

BARBET-DE-JOUY
Entouré de ministères et d'ambassades, bel hôtel privé du 19e siècle, *entièrement restauré. Ascenseur.* Reste disponible 4 p. 176 m², 3 bains, chbre service, *2 parkgs,* classe *exceptionnelle.* Visite s/place jeudi 1er février, de 11 h. 30 à 16 h., 26, rue Barbet-de-Jouy, *ou sur rendez-*vous, FRANK ARTHUR, 766-01-69, 134, boulevard Haussmann.

VANEAU/DUROC. Imm. P. de taille s/cour fleurie, 2 pièces en DUPLEX - 329-85-06.

94, RUE DE SEVRES
Appartement 3 pièces, 88 m², 3e étage, soleil. Sur place jeudi, 14 h. 30-17 heures.

7e MINISTERES. Immeuble Directoire, 170 m² à moderniser. Faire offres : 705-31-13.

RUE DE L'UNIVERSITE 100 m², rez-de-chaussée, immeuble tout *confort - 567-22-88.*

VERNEUIL BAC - ODE. 42-78
SUR JARDIN CHARME CALME
57 m², ascens. Luxe, caractère.

8e arrdt.

Cours Albert-Ier, imm. ancien, très grand standg, sur jard. très beau living, haut. sous plafond *+ chbre, bur., en loggia, décor.* luxueux. De Vilers, 525-22-01.

9e arrdt.

FAUBOURG POISSONNIERE
Petit studio, chff. central, imm. *6e étage sans ascens. Prix très* intéressant - MARTIN, docteur en droit - 742-99-09.

13e arrdt.

Près **ARAGO** refait neuf
Studio, 4 ét., cuis. équipée, wc, s. d'eau. 110.000 F - 589-49-34.

MASSENA. Beau 2 p., 44 m², *cuisine équipée,* parking, VUE, 200.000+20.000 C.F. - 535-56-92.

PORTE CHOISY. 4 pces, 86 m², parkg, 342.000 F + 38.000 C.F. Tél., immeuble récent. 535-56-92.

14e arrdt.

ALESIA Bel appart. bourgeois
4 P., entrée, cuis., bns. w.-c. + salle d'eau, *chauff.* cal, 110 m2, im. p. de taille. 560.000 F, poss. profess. *libérale. - Visite* jeudi 13-19 h. : 2, RUE LENEVEUX.

R. SARRETTE - Récent, beau 115 m2, parfait état, box.
GEFIC CTI - 723-78-90 poste 325

15e arrdt.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 P. *DUPLEX,* AVEC JARDINS PRIVATIFS.
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.
CIME, 538-52-52.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 p., sur pl. tous les jours sauf *lundi* et *mercredi,* 14 h. à 19 h. - 359-63-63.

131, RUE BRANCION
BEAUX 2 P., tout cft, décorés. A partir de 175.000 F. Visites de 14 h. à 18 heures, 206-15-30, 874-43-98.

15e TOUR DE MARS
3 P. 90 m2, *cuis.* équipée, 11e ét. Vue sur Seine. Tél. Cave. Parking. 630.000 F. Tél. : 359-43-70

PARIS-15e. Front de Seine, superbe 2 P., 15e étage, grand luxe, livraison mars 79. Prix *intéressant* - NOTAIRE 501-54-30 le matin.

EMILE-ZOLA - Atelier artiste *luxueusement* décoré, 85 m² duplex - 567-22-88.

16e arrdt.

AV. FOCH (près) - Petit imm. neuf, luxe, 2 p. gd confort, cuis. équipée. 256-16-87.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans petit immeuble, cadre de verdure - Exceptionnel, 1 APPT, 105 m², 1 APPT 112 m² + terrasse 90 m², *PARFAIT ETAT. Chff.* individuel - TEL. 723-38-58.

PORTE DAUPHINE
Imm. pierre de taille, 5e étage, asc., 230 m², 7 pièces princip., *2 chbres service - 567-22-88.*

JASMIN Réception de 50 m2 + 4 chbres, 2e ét. 2 asc. Bon plan. Calme. Soleil. Gd box. 1.050.000 F. - 254-41-34.

MUETTE Imm. pierre *de taille*
6 P. divisibles. 166 m2, Ascens. Tél. Cuis. équip. Px 1.350.000 F. *Tél. : 265-65-89*

AUTEUIL Vds beau local 90 m2. Toutes professions *libérales — Tél. : 924-15-80.*

Mo EXELMANS 7e étage
IMM. RECENT TT CONFORT
Pierre de taille. Prix intéressant GD LIVING + 1 CHBRE, entrée, cuisine, salle de bains, téléph. 114, rue MICHEL-ANGE *Mercredi-jeudi, de 14 h à 17 h.*

17e arrdt.

PEREIRE AV. GOURGAUD *140 m2 en 6 pces* principales, divisibles. 2 s. de bns. Impecc. Imm. 1960, 5e ét. Asc. Vue et soleil. - 887-97-81.

18e arrdt.

MONTMARTRE-PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES 100 M2 PLUS
ATELIER *D'ARTISTE* 55 M2
PARFAIT ETAT

CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra, 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

RUE DU MONT-CENIS
Imm. NEUF, STUDIOS et 2 P. PX INTERESSANTS. 280-23-25.

MONTMARTRE ATELIER D'ARTISTE
58 m2, tt cft, BALCON, TEL. 330.000 *F CREDIT.* - 346-11-76.

19e arrdt.

IDEAL PLACEMENT
19e Propriétaire vend dans *Imm. rénové,* studio 32 m2 envir., refait neuf, séjour 2 fenêtres, cuisine équipée, salle de bains. Rapport annuel 10.800. Prix 98.000 F. - 256-38-84.

STUDIO TT CONFT - 38 m2
Belle cuis. équipée, grand bains *moderne,* bel immeuble 1930, chauff. central, toiture neuve, proche ORTF, BUTTES-CHAUMONT. Prix 130.000 F. Crédit. Voir propriétaire jeudi, de 10 h. à 12 h. 30 *et 14 h. à 18 h. 30*, 11, RUE DES SOLITAIRES.

20e arrdt.

20e. Place des Fêtes, gd 4 P., imm. rec., étg. élevé, *livg 30m²* + 3 chb., cuis. équipée, bains, s. d'eau, placards, cave et park. *490.000* F. T. 366-03-40, 208-37-03.

3 P. 70 m² + balcon, sur jard., parkg et frais notaire compris, 356.000 F. Nouveau prêt conven*tionné* - 723-72-00.

78 - Yvelines

LA CELLE-ST-CLOUD
4-5 pièces ouest, libre, 2e sur entresol, sans asc. Petits travaux, 295.000 F - 954-68-00.

SAINT-GERMAIN
150 *m2* de très GD STANDING décoré avec goût. Séj. s. à m. *4 chbres, 3 bains, gde cuisine* équipée, 2 garages, 3 caves. Vastes baies panoramiques/ Balcons. Terrasse aménagée de 220 m2, Belle vue très étendue. RHODES *Le Vésinet* : 071-32-84.

91 - Essonne

LONGJUMEAU. Recent 4 P., *tout confort, loggia,* 149.000 F. 29.000 F comptant - 665-22-84.

FONTENAY-AUX-ROSES
Centre. Partic. vend 3 p., plein sud, vue féerique. Téléphone : *350-30-96, du 2 au 4 février.*

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES BOURGUIGNONS Bel immeuble brique 1930, chauffage central, *2 P., cuis., wc, s. d'eau. Idéal* pour location. 115.000 F, crédit 80 %. Pptaire : 720-89-18, p. 33.

VINCENNES, près métro Bérault, R. E. R., bois, rénovation de qualité. Appartem. *entièrement équipés.* Studios depuis 103.000 F, 2 P. *depuis 208.000* F. GEFIC CTI - 723-78-90.

ASNIERES. 200 m. gare, dans *résidence grand standing, joli* 2-3 p., état impeccable, calme, libre de suite, téléphone. UFFI - 261-80-27, poste 442.

LEVALLOIS - Occupé loi 1948. Droit de reprise dans bel imm. ravalé, 3 p., entrée, cuis., déb., 43 m², 3e étage sur rue et jardin, 95.000 F - 755-82-30.

94 Val-de-Marne

BOIS de VINCENNES
SAINT-MANDE Chaussée de l'Etang
2 *chbres* sur jardin. DOUBLE LIVING, s/bois. Balcon. Entrée. *Cuis., 2 w.-c., salle de bains,* penderie, cave, box, téléphone. 980.000 F — 328-66-13.

95 - Val-d'Oise

IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE **RECENT**
Près ENGHIEN, 2 P. en duplex, tout confort, PLEIN SUD. *270.000 F. - Tél. 989-31-74.*

ST-GRATIEN PRES GARE CALME
Séj. 35 m2 + 4 chbres av. portes-fenêtres sur balc., s. de bains, s. de douche, park., ss-sol, cave. Prix 325.000 F. - Tél. 989-31-74.

ST-GRATIEN PRES ENGHIEN VILLA
de caractère, séjour 40 m2 + *2 pièces, cuis.,* 1er ét., 3 chbres, bains, remise 45 m2, gar., jard. 850 m2, 750.000 F. - 989-31-74.

Province

83-TOULON - F3 TBE vue imprenable, 230.000 F. Tél. après 18 heures 24-44-50.

BEAULIEU-SUR-MER (06)
Pour placement, résidence de luxe, piscine, parc. à 300 *mètres* de la plage. - Appartements : 2 PIECES : 360.000 F, STUDIO : 260.000 F. Exposition sud. T. (93) 80-60-33.

appartem. achat

Rech. appartement bourgeois 80 à 120 m², bon quartier PARIS. Urgent - 280-87-82.

Jean FEUILLADE, 54, av. de *La Motte-Picquet-15e* - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et *immeubles, paiement comptant.*

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfère rive gauche, avec ou *sans travaux. Urgt. Paiem. cpt* chez notaire. Téléph. 873-20-67.

appartements occupés

17e - Proxim. Av. CLICHY, 2 p., cuis. 30 m², 35.000 F. Propriétaire, 324-32-16 le matin.

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume

GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres, studios 2, 3, 4 p. nouv. pr. Plc. S/pl. jeudi., ven., sam., dimanche, lundi 14-19 h. Téléph. : 359-63-63 et 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

ASNIÈRES (92)
18 - 20, avenue Henri - Barbusse *150 m* GARE D'ASNIERES 3 et 4 PIECES LOGGIAS. Tr. ensoleillé, vue très étendue. *Entièrement terminés.* Prêt nouveau. Plc. Tous les jrs 14 à 19 h. sf mardi, mercredi. Renseignements : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit *programme neuf* en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT *surface à définir.* Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

LE RÉGENT
Construction de premier ordre dans le NEUILLY VIVANT près commerces, communicat. *Grande variété de Plans.* 5, r. Rigaud (124, Ch.-de-Gaulle) 14 h. à 19 h. ou 723-72-00.

viagers

LIBRE, Vosges, 12 km ST-DIE, *altitude 700 m.,* belle maison, 7 P., 2 cuis., 2 bains, 3 w.-c., grenier aménageable. Gar. Jard. 1.500 m2 170.000 + 1.300 rente. LODEL. 700-00-99.

CHANTILLY. Pav. 5 P. tt cft. *Terrain 3.800 m2 divisible 3 lots* occupé 80 ans. 120.000 + 5.000 rente. LODEL. 355-61-58.

AV. MARCEAU Bel immeuble pierre
OCCUPE 1 TETE 71 ANS
Somptueux 140 m2 + studio, *cuis., douche de service.* Cpt + RENTE LIMITEE 10 ANS VERNEL - 526-01-50

châteaux

TOURAINE SUR 80 HA
CHATEAU XVe-XVIe S. 30 P. restauré, 6 tours, 1 donjon, dépend. douves, écuries, chasse, pêche, atterrissage avion poss. PRIX : 3.500.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-23-27.

locations non meublées Offre

Paris

Près bois BOULOGNE, Mo Ranelagh, bd Suchet, bel appt, 5 P., 114 m2, s. de bains, s. d'eau, w.-c., cuis. + *office*, cave, tél., 5.880 F ch. compr. *Cabinet Plisson. 320-77-47.*

Pte Orléans, 25, r. de Coulmiers, *imm. récent, 2-3 p., tt cft, 5e ét.* 1.950 F + charges - 874-70-47.

Mo MONGE, 3 pces, cft, bail 6 ans, bel imm. pierre de T., *calme, 2.000/mois* - 256-13-29.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - *283-57-02.*

locations meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT
5 P. Parking. Immeuble neuf. 3.500 F + charges. — 285-71-82.

locations meublées Demande

Paris

POUR DIPLOMATE, appart. de *récept. 7e, 16e, Nord, 8e.* RESIDENCE SERVICE. 742-62-65

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 P. pour Cadres *étrangers garantis* par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. - 285-11-88.

PARIS PROMO Spécialiste location
2 mois et +, ch. appts gd stand. et luxe pour importante clientèle - 325-28-77.

fonds de commerce

HOTEL MARSEILLE.**
20 chambres, pl. cent. Conf. 300.000 cause santé. Pancrazi, 3, rue Robert, 13007.

Part. vend sur 1.400 m2 murs et fonds, 100 km Paris, bar, *hôtel, rest., terrasse sur route* Dieppe, park. Ecr. CLAUDE, av. Mathilde, 76440 Forges-les-Eaux

bureaux

PARC MONCEAU
Av. Hoche, à louer r.-de-ch. 366 m2, boiserie 17e siècle. Loyer annuel 265.000 F + ch. Tél. : 227-07-06.

Plein centre POITIERS
Entrée rue piétonne dans bel immeuble de prestige, 3 étages de 230 m2 divisibles. *Touraine et Poitou. (49) 21-09-65.*

75 m2 Dupleix. Très bon état. 4 tél. Park. Imm. 1963. 525.000 F. - Tél. : 563-40-92.

BOURSE 1.000 M² Bureaux modernes
Division possible Tél. 265-64-11 **P. BLUM**

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
Prix : 950.000 F
PANTHEON, 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 *m2, grande hauteur sous* plafond. 4 parkings.
Tél. : 707-02-31

IMMEUBLE RÉCENT DE 4.800 m2
Paris 15e - Niveaux de 500 m2 *cloisonnés - Standard et postes* en place - Restaurant - Parkings Local informatique équipé Disponibilité immédiate
GIM - 766-35-60

terrains

EXCEPTIONNEL
FACE BOIS VINCENNES
Beau terrain à bâtir 1.300 m2. 975.000 F. F. CONTI. 346-63-09.

LUBERON
30 min. Aix, terr. 1.100 m2, eau, électr., plat., vue, exposit. sud, 75.000 F H.T., avec 10.000 F cpt. *Crédit possible.* CATRY, Tél., jeudi : (91) 54-92-93, jours suivants : (90) 57-47-95, hres repas.

fermettes

INDÉPENDANTE
Au nord de la Creuse, dans belle rég. tourist., fermette typ. s/200 m2 au sol, constr. granit., *gros œuvre en très bon état.*
6 PCES à rénover, poutr. app., cheminée rust., grandes dépend. Tr. beau terr. atten. de 3.850 m2. - Eau et électricité.
PRIX 85 000
Possibilité crédit 90 %
PROGECO, 33, av. Gambetta, 23000 GUERET.
Tél. : (16-55) 52-50-87

130 KM SUD PARIS
Fermette 3 P. pples + dépend. Cave, grenier, poutres appar., cheminée, eau, élect. S/verger clos 1.100 m2. 185.000 F. AG. TIR. (38) *95-64-94 - 67-07-87.*

propriétés propriétés

REGION St-NOM-la-BRETECHE-MAULE, belle *propriété 18e,* 10 Pces princ. + communs + dépendances, jardin *4.000* m2, gros œuvre en bon état, aménagement intérieur à *prévoir,* conviendrait à prof. libérale. Prix : 995.000 F. *VIMO. 951-32-78.*

pavillons

URGENT
TRAPPES-LA BOISSIERE, pav. récent 1973, 5 P. + dépend. avec jdin. Prix 360.000 F, C.F. inclus. VIMO. 951-32-78.

NANTERRE
(PAV. R.E.R. 600 mètres)
8-9 P., 2 cuis., tt conft., 2 garages, jard. 370 m. *575.000 F.*

MAISON A RENOVER
(R.E.R. 150 mètres)
6 P. + 1 P. 32 m2, loggia possible, 2 cuis., bains, gar. 2 voitures, cour et jardinet. 480.000 F.
Cabinet Labreton. 721-10-59.

BRY-SUR-MARNE
BORDURE MARNE, pr. centre. Maison 4 P. cuis., bns, parfait état, garage. 350.000 F.
AG. REGNIER,
254, av. Pierre-Brossolette,
94-LE PERREUX. 324-17-63.

maisons de campagne

LUBERON
30 min. Avignon, ferme habitab., *en pierres pays, 5 gdes Pces +* dépend. + terrain, eau, électr., plein sud, 260.000 F, avec 20.000 compt. Crédit possible. CATRY, Tél., jeudi : (91) 54-92-93, jours *suivants : (90) 57-47-95, h. repas,* ou d'autr. aff. vous seront prop.

A VENDRE DANS L'YONNE
100 km de *Paris*
Maison de campagne, tt confort, Granges, cellier, cave voûtée, *jardin 250 m2. Prix : 200.000 F.* Cab. RENARD, Pont-sur-Yonne. Tél. : (86) 67-82-73.

forêts

REG DIJON *150 ha RESINEUX Plantat. 15 ans*
Tél. : 16 (4) 441-54-91

FORÊT
Le plus sûr des placements. Droits de mutation 4 %. Droit de succession réduit des 3/4 à 70 km SUD-PARIS, 93 ha. avec rendez-vous de chasse en parfait état. Prix 1.400.000 F. MEUNIER, 28, bd Bonne-Nouvelle, 75010 PARIS.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'électricité plus chère pour les régions les plus éloignées des centrales ?

Vives réactions en Bretagne après les déclarations de M. Boiteux

A partir de 1981, l'électricité sera-t-elle facturée plus cher aux habitants des régions de l'Ouest, qui refusent les centrales nucléaires, qu'à ceux de l'Est, qui les acceptent ? Dans une interview publiée par « le Matin » du 30 janvier, M. Marcel Boiteux, nouveau président d'E.D.F., n'écarte pas cette hypothèse. Cela reviendrait à supprimer la péréquation nuancée qui, depuis douze ans, est la règle dans les tarifs électriques. M. Boiteux justifie cette éventuelle mesure par la nécessité de faire apparaître le vrai prix de l'énergie, selon qu'elle est produit sur place ou qu'elle est « importée » de régions lointaines.

Mais n'est-ce pas la notion même de service public — égal pour tous quel que soit son prix — qui serait ainsi remise en cause ?

En tout cas, l'interview de M. Boiteux suscite déjà de vives réactions. Selon notre correspondant à Nantes, Jean-Claude Murgalé, les propos du patron d'E.D.F. ont été accueillis en Loire-Atlantique avec une certaine gêne, même parmi les plus ardents défenseurs du projet de construction d'une centrale nucléaire au Pellerin. La chambre patronale qui, récemment encore, tirait argument d'un gigantesque chantier de travaux publics de un milliard, n'a pas fait de déclaration officielle. En privé, on y juge l'intervention *« maladroite dans sa formulation »*.

A la chambre de commerce et d'industrie de Nantes, le président, M. Jean-Joseph Régent, autre partisan de la centrale, déclare : *« Cette intervention nous appelle tous à une réflexion profonde sur les difficultés d'équipement. Les choses doivent se dire parfois de manière brutale, autrement on n'y est pas sensible. »* Cependant, le président de la chambre de commerce et d'industrie refuse d'envisager une tarification qui sanctionnerait l'Ouest. Pour lui, la péréquation ne doit pas être remise en cause.

« Cela procède d'une conception nouvelle du service public, ou alors E.D.F. est en train de se privatiser », a déclaré pour sa part François Autain, député (P.S.) et maire de Bouguenais, commune riveraine du site. Selon lui, de tels propos vont *« à l'encontre d'un des principes fondamentaux du droit français selon lequel tous les citoyens sont égaux devant le service public »*.

M. Alain Chenard, député (P.S.) et maire de Nantes, qui a décidé d'engager un recours pour excès de pouvoir contre le décret déclarant la centrale d'utilité publique, a fait savoir son *« dédain à l'égard de ce chantage. E.D.F. organise la discrimination entre les citoyens et fait pression sur le pouvoir politique. C'est indigne d'un service public »*.

Chez les adversaires du projet et du nucléaire en général, c'est le tollé. Jean-Claude Demeaure, vice-président de la Société pour la protection de la nature en Bretagne, qualifie d'inadmissible un tel moyen de pression : *« Depuis la première panne, il y a deux ans, lors du passage à la télé du* Jour le plus long, *il y a eu de fréquents délestages dans l'Ouest, puis la panne générale du fameux mardi noir. Chaque occasion est utilisée pour culpabiliser la population. »* Et il ajoute : *« E.D.F. n'a pas pour but exclusif de vendre toujours plus de courant, mais de satisfaire une mission de service public. »*

Sur le terrain, M. Albert Héridet, syndicaliste agricole et militant anti-nucléaire de la première heure, qualifie les propos de M. Boiteux de *« déformation technocratique au plus haut niveau »*. *« E.D.F. apparaît sous son vrai visage*, ajoute-t-il : *l'Etat dans l'Etat, un service public complètement perverti par ses fréquentations avec les multinationales. Après la carotte du tout-électrique, voici le bâton, le recours au portefeuille pour les récalcitrants. Vingt-cinq pour cent de plus sur les factures, après tout E.D.F. n'a qu'à faire ça ! Cela encouragera les gens à retrancher de leurs quittances les 15 % préconisés par les écologistes. »*

De son côté, le Mouvement écologique, dont le siège est à Paris, a publié mercredi 31 janvier un communiqué qui dit notamment : *« M. Boiteux évoque la baisse des investissements de l'Etat. Il oublie qu'E.D.F. n'est pas seule : les centrales nucléaires nécessitent des mines d'uranium, des usines d'enrichissement et de retraitement des déchets. Tout cela coûte cher, en argent et en énergie. Il oublie aussi de dire que cet argent a été exclusivement attribué au nucléaire, au détriment d'autres sources d'énergie plus décentralisées, dont la présence aurait permis d'éviter ce qui s'est passé le mardi noir. Il oublie enfin que, au mépris de son rôle de service public, E.D.F. s'est lancée dans une campagne agressive d'incitation à la consommation et au gaspillage. Combien d'établissements publics dépenseront-ils d'argent cette année pour la propagande et combien pour la recherche des énergies nouvelles ? »*

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE PORNICHET

Après l'annulation du POS de La Baule (*le Monde* daté 7-8 et 12 janvier), le plan d'occupation des sols de Pornichet (Loire-Atlantique) vient d'être annulé par le Conseil d'Etat.

La décision de la Haute Assemblée du 26 janvier concerne l'arrêté du préfet de Loire-Atlantique du 20 juin 1975 approuvant le POS de cette commune littorale, voisine de La Baule. En fait, le plan d'occupation des sols était applicable depuis le 18 mars 1974, date à laquelle il a été rendu public. Son approbation étant aujourd'hui annulée, le POS lui-même devient inapplicable puisqu'il n'a pas été régulièrement approuvé dans les trois ans. Toute la procédure devra être reprise, et il est vraisemblable qu'il faudra tenir compte, dans la nouvelle instruction, des directives concernant la protection du littoral : les fortes densités prévues en bord de mer devront sans doute être réduites.

Un sursis à exécution a été imposé par le Conseil d'Etat, en juillet dernier, au permis de construire des bâtiments commerciaux sur le port. Par ailleurs, la concession d'endigage doit être prochainement examinée, en appel, par le Conseil d'Etat et la légalité du port de plaisance pourrait être remise en cause.

L'annulation de l'arrêté d'approbation a été décidée sur le motif que l'enquête publique obligatoire ne s'était pas déroulée dans des conditions satisfaisantes, selon le rapport du commissaire du gouvernement, M. Bruno Genevois. Celle-ci avait débuté avant même que le POS soit rendu public, ce qui est contraire à la loi. De plus, sa durée correspondait au minimum légal, mais incluait le dimanche et le lundi de Pâques.

● *Les Normands chez le président ?* — Le conseil régional de Haute-Normandie a chargé son président récemment réélu, M. André Bettencourt (P.R.), de demander audience au président de la République pour lui exposer les graves problèmes de l'emploi dans cette région. La main-d'œuvre féminine est particulièrement touchée, notamment dans les agglomérations d'Elbeuf, de Dieppe, et dans la vallée du Cailly, proche de Rouen. — *(Corresp.)*

ÉLECTIONS DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

● CENTRE : M. Jean Delaneau

M. Jean Delaneau, député P.R. d'Indre-et-Loire, a été élu président du conseil régional du Centre. Sur soixante et un votants, il a obtenu quarante-neuf voix contre sept à M. Maurice Ravanne (P.S.), adjoint au maire de Dreux, deux à M. Jacques Rimbault (P.C.), maire de Bourges, une à Mme Dacquin (Maj.), maire de Luant, conseiller général de l'Indre, et deux bulletins blancs.

M. Delaneau succède à M. Pierre Sudreau (app. U.D.F.), député et maire de Blois, qui avait annoncé son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat et exprimé à plusieurs reprises son désaccord sur le fonctionnement actuel des institutions régionales.

[M. Delaneau, âgé de quarante-six ans, est docteur en médecine, vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire, maire de Château-Renault. Il a été élu député en 1974.]

● MIDI-PYRENEES : M. Alain Savary

M. Alain Savary (P.S.) a été réélu président du conseil régional de Midi-Pyrénées pour la sixième fois.

M. Savary était candidat unique. Il a obtenu cinquante-huit voix sur soixante-treize votants. Quatre voix se sont portées sur le nom de M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, ancien président des Radicaux de gauche (non inscrit), MM. Saint-Paul, André Méric, Robert Castaing (P.S.) ont obtenu chacun une voix. Il y a eu sept bulletins blancs et un bulletin nul.

● ALSACE : M. Pierre Schiele

M. Pierre Schiele (C.D.S.), sénateur-maire de Thann (Haut-Rhin), a été réélu le mardi 30 janvier à la présidence du conseil régional d'Alsace. M. Schiele a recueilli 35 voix sur 40 voix (3 bulletins blancs et 2 nuls). C'est le troisième mandat de M. Schiele.

ENVIRONNEMENT

Sondage dans le quartier de Passy à Paris

LES RUES PIÉTONNES CHEZ LES AUTRES, PAS CHEZ SOI

La mairie de Paris peut-elle continuer l'expérience de voie piétonne tentée dans le seizième arrondissement, rue de Passy, entre l'avenue Paul-Doumer et la rue Jean-Bologne, la rue Guichard et la rue de l'Annonciation, après les résultats peu favorables du sondage effectué auprès des commerçants et des riverains de ces artères ?

La réponse appartient à la commission d'arrondissement convoquée pour le lundi 5 février par M. Jacques Chirac. On peut prévoir un débat houleux entre les adversaires et les partisans de cette expérience, commencée depuis le 15 novembre 1978 (*le Monde* daté 14-14 janvier).

Le maire a communiqué le 30 janvier aux élus de l'arrondissement les résultats du sondage commandé à ses services. Rue Guichard, commerçants et riverains sont opposés, à une forte majorité, à l'expérience en cours ; rue de l'Annonciation, les opinions favorables l'emportent. Rue de Passy, les avis sont très partagés. Entre le début de cette artère et la place de Passy, 67 % des commerçants sont favorables à l'expérience ainsi que 70 % des riverains. Entre la place de Passy et la rue Jean-Bologne, 30 % des commerçants seulement et 58 % des riverains veulent que l'on continue l'expérience.

La question a également été posée aux commerçants et riverains de la rue de Passy entre la rue Jean-Bologne et la place de Costa-Rica pour savoir s'ils désiraient que se déroule, dans leur secteur, une expérience piétonne. La réponse est la suivante : 13 % des commerçants ont répondu favorablement et 50 % des riverains. Bref, on ne veut pas voir chez soi ce qu'en souhaite chez le voisin.

Cette expérience lancée par la mairie de Paris, à la demande de la commission d'arrondissement, qui, dans cette affaire perd une partie de sa crédibilité, aura déjà coûté 500 000 francs pour l'aménagement des rues concernées.

● *Millau : le référendum sur le Larzac est illégal.* — *« Les électeurs de Millau doivent savoir que le projet de consultation organisé par le conseil municipal sur l'extension du camp militaire du Larzac est totalement dépourvu de fondement légal. »* C'est ce qu'a déclaré M. Paul Bernard, préfet de l'Aveyron, le 26 janvier. Selon le préfet : *« Les résultats de la consultation ne pourront avoir aucune valeur officielle. »* — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

Il faudrait en 1985 cinq grands car-ferries pour desservir correctement la Corse

De notre correspondant

Ajaccio. — *Sous la présidence de M. Emile Arrighi de Casanova, le Comité économique et social de la Corse a fait connaître, mardi 30 janvier, son avis sur les conditions de la desserte maritime de l'île à l'horizon 1985. Le conseil régional, qui siégera les 8 et 9 février, sera à son tour saisi du dossier. Il s'agit de savoir quels types de bateaux doivent être mis en service sur les lignes reliant la Corse au continent.*

Institué en 1976, le principe de la continuité territoriale a déjà permis une diminution significative des tarifs de transport et le système est encore en cours d'amélioration. D'autre part, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a admis, dans une lettre au comité consultatif de la desserte maritime, qu'il n'était pas défavorable à la création d'un établissement public régional des transports maritimes.

L'étude sur la desserte de l'île, à l'horizon de 1985, a été établie par M. Albert Pouplier, directeur régional de l'équipement. La question, dont ont débattu les membres du C.E.S., est de savoir quelle flotte il faut à la Corse. Des bateaux de 145 mètres, de 135 mètres ou bien un « panaché » des uns et des autres ? Rappelons que le *Napoléon* est long de 155 mètres, le *Fred Scamaroni*, de 115 mètres et le *Cyrnos*, qui entrera en service à la mi-juin 1979, de 138 mètres.

Deux hypothèses ont été étudiées : un taux de croissance annuel du trafic de 6,50 % qu'a annuel du trafic de 6,50 % qu'a retenu la Société nationale Corse-Méditerrannée ou un accroissement de 10 %, qui est celui de l'INSEE. Soit pour les treize semaines d'été : 1 300 000 ou 1 600 000 passagers contre 823 000 en 1978.

Le Comité économique et social a retenu l'hypothèse basse. Dans ce cas, il faudrait, en 1985, disposer de cinq car-ferries de 145 mètres ou de huit de 135 mètres, ou bien encore de six de 145 mètres à 135 mètres. Ses conclusions sont les suivantes :

En dehors du Napoléon et du *Cyrnos*, il faut commander trois car-ferries de 145 mètres qui entreraient en service en 1981 (date du retrait du *Corse*), 1983 (retrait du *Comté de Nice*) et 1985 (retrait du *Provence*).

Une politique de modernisation de tous les ports actuellement desservis, aux frais de l'Etat, doit être décidée. Le coût est évalué entre 32 et 38 millions de francs.

La desserte du port de Porto-Vecchio, qui est réclamée par la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène et le conseil général de la Corse du sud, pourrait être assurée, mais il faudrait alors adjoindre un sixième navire.

L'étude des dessertes éventuelles de la Corse par naviplanes (appareils qui ne semblent pas encore totalement au point), ne devra être faite qu'en partant du principe selon lequel ce type de transport (contrairement aux liaisons par car-ferries), ne bénéficiera pas des avantages tarifaires de la continuité territoriale.

PAUL SILVANI.

LES CHEMINS DE FER AMÉRICAINS ENVISAGENT DE RÉDUIRE DE PLUS D'UN TIERS LEUR RÉSEAU « VOYAGEURS »

Washington (*A.F.P.*). — La société Amtrak, qui assure les transports ferroviaires de passagers aux Etats-Unis, envisage de réduire ses services de plus d'un tiers.

Le secrétaire aux transports, M. Brock Adams, devait proposer ce mercredi de ramener le réseau des lignes transportant des passagers de 43 000 à 27 000 kilomètres. Parmi les lignes abandonnées figurent celles de New-York-Montréal, Chicago-Miami, Chicago-Laredo et Washington-La Nouvelle-Orléans.

L'Amtrak, société semi-publique, a été créée en 1971 pour reprendre le transport de passagers que les compagnies ferroviaires américaines voulaient réduire dans des proportions très importantes parce qu'il était déficitaire. Depuis cette date, elle a reçu environ 3 milliards de dollars de subventions du gouvernement fédéral.

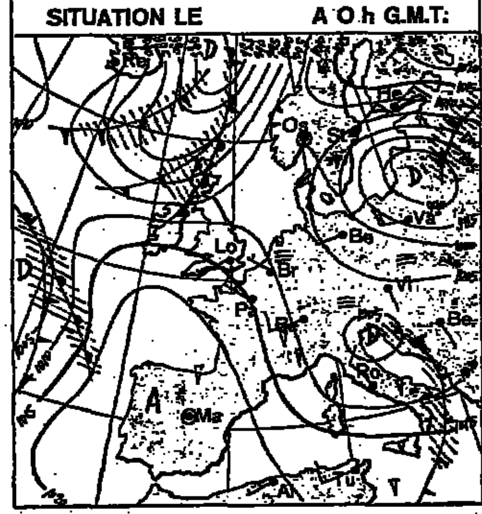
● *S.N.C.F. : les usagers de la banlieue parisienne manifestent.* — A la veille des augmentations de tarifs de la S.N.C.F., des usagers de la grande banlieue parisienne ont manifesté le 30 janvier leur mécontentement à la gare Saint-Lazare à l'occasion de l'arrivée d'un train en provenance d'Evreux.

Les voyageurs estiment qu'ils sont des *« laissés-pour-compte »* de la S.N.C.F. et demandent l'abolition du décret de 1966 qui a limité à 75 kilomètres autour de la capitale la zone tarifaire préférentielle.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE ... A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1-2-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 janvier à 0 heure et le jeudi 1er février à 24 heures :

Après la hausse du champ de pression observée mercredi sur l'ouest de l'Europe, une nouvelle baisse se produira avec l'arrivée des perturbations venant de l'Atlantique et de l'Islande. Il en résultera une nouvelle aggravation pluvieuse sur la France avec des masses d'air maritime temporairement plus doux.

Jeudi matin, ces perturbations apporteront dès le matin un temps très nuageux, avec des pluies de la Manche occidentale au Limousin et aux Pyrénées-ouest, ainsi que de la Manche orientale aux Ardennes, où elles pourront être précédées d'un peu de neige. Le soir, cette aggravation aura atteint nos régions orientales et méditerranéennes, les précipitations pouvant être assez abondantes, surtout sur la moitié nord.

Les vents s'orienteront au sud-ouest et se renforceront ; ils deviendront forts sur les côtes de Bretagne, de Vendée et des Charentes. On notera un adoucissement assez sensible avec l'arrivée de cette aggravation, qui sera précédée le matin d'un temps encore frais et brumeux sur les régions du Centre, du Centre-Est et de l'Est.

Mercredi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 5; Bordeaux, 8 et —2; Brest, 7 et 1 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 2 et 1 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 6 et 2 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 7 et —1 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 6 et —1 ; Toulouse, —

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 7 degrés ; Amsterdam, 2 et 0 ; Athènes, 9 (min.) ; Berlin, 1 et —2 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 3 et 1 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, —2 et —8 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 13 et 4; Londres, 4 et —3; Madrid, 10 et —3 ; Moscou, —2 et 1 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenet —4 ; New-York, 4 et —1 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, —4 et —8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 janvier 1979 :

DES DÉCRETS

● Modifiant les annexes no 1 et no 2 du décret no 77-389 du 25 mars 1977 portant application de l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

● Modifiant les articles R. 213-1 et R. 213-2 du code des assurances ;

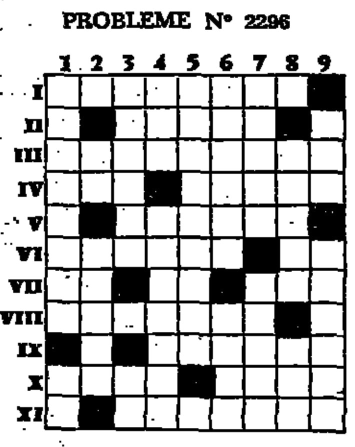
● Modifiant l'article 3 du décret no 75-107 du 20 février 1975 relatif à la revalorisation de certaines rentes allouées en réparation du préjudice causé par un véhicule terrestre à moteur.

UNE LISTE

● D'aptitude pour 1979 aux emplois de direction et d'agent comptable des organismes de sécurité sociale du régime général.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2296



HORIZONTALEMENT

I. Compléments d'agents, par exemple. — II. Pas renfermée. — III. Risquent d'être retardées dans leur travail par des envies. — IV. Mot qui peut s'appliquer à tout ce qui est fin ; Ce n'est qu'une fois qu'on l'a jetée qu'on voit son utilité. — V. Qualifie un vieux dialecte. — VI. Peuvent être accommodés avec art; Arme (épelé). — VII. Ne pourrait faire qu'une toute petite chute ; Repas d'enfant (épelé) ; Gros, quand on flambe. — VIII. Pas dégourdie. — IX. On a bonne mine quand il est double. — X. Procéda à un examen ; Son coup peut briser une carrière. — XI. Mis dans le placard, par exemple.

VERTICALEMENT

1. Repris avec violence ; Utile pour ceux qui sont souvent dans les cercles. — 2. Article ; Un fidèle porcher. — 3. Bien pourvus ; En haut d'une échelle. — 4. Endroit où l'on peut mettre la main ; A une trame de coton. — 5. Fournit un très bon rouge. — 6. Mis en groupe ; Peut qualifier un écu. — 7. Retourné plus d'une fois ; Ne pas conserver. — 8. On y fabrique des chaussures ; Procède à un enlèvement. — 9. Pas innocent ; Pas les premiers venus.

Solution du problème n° 2295

Horizontalement

I. Fourrière. — II. Ruas. — III. Arrières. — IV. Gourme ; en. — V. Temps. — VI. Réa ; Eaux. — VII. Cotre. — VIII. Eté ; Ra ; PS. — IX. Ure ; Obéré. — X. Ras ; Pluie. — XI. Fée ; As.

Verticalement

1. Flagorneur. — 2. Ro ; Trac. — 3. Rutacées. — 4. Raire. — 5. Emmétrope. — 6. Irréparable. — 7. Eue ; Sue ; Eu. — 8. Rase ; Pria. — 9. Es ; Nu ; Osées.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

LA CRISE DE L'EMPLOI ET LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES

Les cinq fédérations de la métallurgie lancent un ordre de grève générale pour le 16 février dans la sidérurgie

Montée de la violence dans le bassin sidérurgique de Longwy (Meurthe-et-Moselle) : après l'affrontement qui a eu lieu, dans la nuit du 29 au 30 janvier, entre policiers et sidérurgistes à l'usine de la Chiers, un demi-million de manifestants ont assiégé, dans l'après-midi de mardi, le commissariat de la ville, au terme d'un défilé organisé par l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) pour protester justement, contre les interventions policières. Selon la C.G.T., l'attaque du commissariat de Longwy a été le fait d' « éléments incontrôlés ». Ce n'est pas l'avis de la C.F.D.T., et, selon des témoignages concordants, les jeunes n'étaient pas les plus nombreux parmi ces « assaillants ». En fait, il semble bien que les syndicats n'arrivent plus à canaliser la colère des militants de la base.

Réunies mardi, les quatre fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. et les organisations F.O. de la métallurgie ont lancé un ordre de grève générale de vingt-quatre heures, pour le vendredi 16 février, dans l'ensemble de la sidérurgie. Les représentants des cinq syndicats doivent se rendre le 8 février au ministère du travail et de la participation afin de faire valoir auprès de M. Robert Boulin, chargé de la coordination du dossier de la sidérurgie, « leurs exigences et leurs revendications ». Dans une lettre adressée au premier ministre, les présidents des groupes Usinor et Sacilor rappellent, pour leur part, qu'ils ont déjà proposé une rencontre avec les syndicats. De son côté, le P.C.F. a fait savoir, mardi, qu'il organisait, les 23 et 24 février « deux journées nationales d'action et de solidarité avec les sidérurgistes ».

Dans une déclaration faite mardi, M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a rejeté sur le gouvernement la responsabilité des incidents de Longwy : « A force de jouer la provocation, a-t-il dit, à force de dire n'importe quoi dans les pires des conditions, il n'est pas étonnant de constater que les populations ont maintenant des réactions très violentes. »

D'autres actions ont été entreprises mardi par les sidérurgistes lorrains : blocage pendant plusieurs heures de la voie ferrée Charleville-Sedan et de la route nationale Charleville-Mézières-Revin, interruption du trafic ferroviaire en gare de Rombas.

Manifestations également dans le Nord, où quelque quatre cents ouvriers métallurgistes ont bloqué pendant près d'une heure, mardi après-midi, les accès de l'autoroute Paris-Bruxelles à la hauteur de Denain. Le conseil régional Nord-Pas-de-Calais a, dans le même temps, envoyé un télégramme au premier ministre pour lui demander « instamment d'intervenir auprès d'Usinor pour éviter les suppressions d'emplois à Denain ».

Nouveaux incidents à Longwy

De notre correspondant

Metz. — Après l'amertume et le désespoir, la violence. A Longwy, ce que tout le monde redoutait depuis des semaines est arrivé. Pour la première fois, forces de police et sidérurgistes se sont affrontés. Le détonateur : une intervention des forces de l'ordre, à 4 h. 15 du matin, mardi 30 janvier, à l'usine de la Chiers, où des ouvriers séquestraient depuis le lundi à 9 heures, le directeur de l'usine et deux cadres administratifs (*le Monde* du 31 janvier).

Bilan de l'affrontement : huit policiers blessés, dont un gravement. Conséquence : réunie mardi en fin de matinée, l'intersyndicale de Longwy décidait une manifestation pour l'après-midi même. Cinq mille personnes ont défilé dans les rues de la ville. Malgré les appels au calme lancés par les syndicalistes, l'ordre de dispersion n'était pas respecté, et environ quatre cents manifestants se sont lancés à l'assaut du commissariat de police, qu'ils ont bombardé de boulons et de pavés pendant environ une heure.

Pour empêcher les manifestants de pénétrer dans l'hôtel de police, les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes. La façade du commissariat a été très endommagée, ainsi que plusieurs véhicules de police.

L'irruption de la violence à Longwy prend une résonance toute particulière en Lorraine. Tout d'abord, il s'agit d'une région où, malgré de multiples conflits sociaux de ces dernières années, la population a toujours su garder son sang-froid. Ensuite et surtout, cette violence n'a pu être ni empêchée ni endiguée par les syndicats. Ceux-ci reconnaissent en effet qu'il leur est de plus en plus difficile de contrôler la situation.

A propos des incidents qui se sont produits à l'issue de la manifestation de mardi, la C.G.T. parle même de *« professionnels de l'émeute et d'éléments extérieurs et provocateurs »*. Ceci est d'autant plus inquiétant que personne ne peut dire aujourd'hui si le mouvement déclenché à Longwy ne risque pas de faire tache d'huile dans d'autres secteurs du bassin sidérurgique.

Polémique entre la police et les syndicats

Les incidents de Longwy ont, en tout cas, relancé le débat sur le problème de l'utilisation de la force publique, et cela dans un climat où la passion tend vite à prendre le pas sur la raison. Une polémique s'est instaurée entre les autorités préfectorales et les syndicalistes au sujet de l'intervention de la police à l'usine de la Chiers. *« Cette épreuve de force aurait pu être évitée,* déclare M. Jean-Claude Lefèvre, porte-parole de l'intersyndicale de Longwy. *L'action devait s'achever à 6 heures pour permettre une relance de l'usine. Les travailleurs n'ont pas compris cette irruption de la police seulement deux heures avant cette échéance. D'autant que les représentants de la direction n'ont subi aucun préjudice de la part des occupants. »*

Cette version des faits est contestée par le préfet de région, ainsi que par le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Rouvière, qui affirme : *« Les gardiens de la paix de Longwy sont intervenus à 4 heures car les trois otages avaient lancé un appel à la libération. Il y avait dix-neuf heures qu'ils étaient séquestrés. Nous ne pouvions laisser se prolonger plus longtemps cette privation de liberté. Nous n'avions plus confiance en la parole des représentants de l'intersyndicale qui nous avaient, à deux reprises, laissé entendre qu'ils libéreraient leurs otages, une première fois à 18 heures, une deuxième fois à 22 heures. »*

Les incidents de Longwy n'ont pas été les seuls à marquer cette journée de mardi. Pour protester contre les importations de minerai étranger, une trentaine de mineurs de fer de Jarny (Meurthe-et-Moselle) ont bloqué, à l'initiative du parti communiste local, une rame de vingt-six wagons transportant du minerai mauritanien. Comme cela s'était déjà produit dimanche, à Longwy, les manifestants, en tête desquels se trouvaient les élus communistes du bassin, ont vidé sur la voie ferrée et la route quelque 1 500 tonnes de minerai destinées à la fonderie de Pont-à-Mousson. Enfin, à Rombas (Moselle), une soixantaine de sidérurgistes ont interrompu, entre 11 heures et 13 heures, le trafic ferroviaire, créant des perturbations sur le réseau Longwy-Nancy.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *A l'usine Brissonneau et Lotz Marine,* à Nantes, les grévistes, depuis le 15 janvier, occupent des ateliers pour s'opposer aux cent trente-six licenciements annoncés. La direction, le 30 janvier, a vainement proposé des stages de formation aux licenciés, en assurant que l'entreprise nantaise ne serait pas fermée. *La C.G.T.* estime que l'emploi peut être garanti sur la base de 32 heures de travail par semaine.

Aux portes de la violence

(Suite de la première page.)

Il est même vraisemblable qu'en Lorraine, comme le laissent entendre des employeurs, mais aussi la C.G.T., certaines opérations de commando ont été menées par de jeunes agitateurs, venus de Paris ou d'ailleurs. La gravité de cette renaissance de groupuscules anarchistes ne doit pas être sous-estimée. Mais les cheveux longs, la difficile digestion de théories qualifiées d'« intellectuelles », le refus de la civilisation du rendement et de la consommation... *toutes ces explications avancées doctoralement pour démontrer qu'on assiste là au mal périodique — mais passager — d'une certaine jeunesse ne sont plus suffisantes.*

Elles négligent l'influence déterminante du chômage et de l'absence d'emplois attrayants offerts à de jeunes demandeurs d'emploi. La violence de certains jeunes ne répond-elle pas aux carences d'une société qui n'a pas su améliorer à temps les conditions de travail ? Ou plus simplement leur offrir du travail ?

Les jeunes n'ont d'ailleurs plus l'exclusivité des actions de commando. A Denain, à Saint-Chamond, à Saint-Nazaire, à Longwy, des adultes, des pères de famille, ont refusé de se cantonner dans les classiques manifestations de protestation. Les milliers de salariés qui sont menacés par les licenciements s'enfoncent, le plus souvent, dans une apparente passivité : recherche individuelle d'un autre emploi, recours au « système D », parfois participation plutôt accablée aux grands défilés syndicaux. Les Lorrains et les Nordistes sont respectueux des procédures classiques de concertation. Ils ont longtemps — même sans illusions — fait confiance aux syndicats. Mais rapidement ils ont compris que tout le monde était au pied du mur.

Où est le pouvoir ?

Qui décide des fermetures ? Qui fixe les aides à la reconversion et à l'implantation d'usines nouvelles ? Où est le pouvoir ? Les rendez-vous à Matignon et ailleurs, les déclarations fracassantes de certains hommes politiques, les dépôts de motion par les syndicats sont de plus en plus ressentis comme une *agitation-spectacle.* Et derrière l'apparente passivité du monde ouvrier, le dégoût, l'accablement s'amplifient, pour laisser place à une sourde rancœur, que la moindre étincelle peut transformer en violence.

Mais il y a une autre violence, celle, par exemple, de dirigeants d'entreprise, même si c'est dans un style moins brutal que celui de ce directeur de Sonolor fonçant avec sa voiture sur une déléguée ou l'irruption de vigiles et de leurs chiens à *Saint-Chamond.* Il y a aussi la violence bureaucratique des technocrates officiels ou des gouvernants, annonçant brutalement des dizaines de milliers de licenciements, en négligeant d'en discuter préalablement avec les syndicats et les élus, estimant sans doute que le seuil d'alerte du chômage n'est pas encore atteint.

Certes, le gouvernement a récemment pris conscience du malaise social. Dans la lettre que M. Raymond Barre a adressée aux fédérations de la métallurgie, vendredi dernier, pour leur annoncer une concertation avec M. Robert Boulin, le premier ministre paraît avoir découvert les vertus du syndicalisme : à trois reprises, il manifeste son souci de *« reconnaître le rôle naturel »* des syndicats, de *« renforcer le dialogue »* avec eux, de *« renforcer leur rôle d'interlocuteur »*. Il n'est assurément jamais trop tard pour réinventer le dialogue. Mais, aujourd'hui, si les salariés manifestent, *dans* l'ensemble, un calme étonnant, des milliers d'ouvriers, parfois des cadres, sont déjà profondément exaspérés et campent aux portes de la violence. Il est minuit, docteur Barre.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *A Saint-Nazaire,* les ouvriers des chantiers de l'Atlantique ont manifesté devant l'hôtel de ville le 30 janvier. Ils soutiennent les douze délégués convoqués par la police au sujet des incidents du 20 décembre, au cours desquels des directeurs des chantiers avaient été conduits par des ouvriers à l'hôtel de ville de *Saint-Nazaire* et n'en étaient sortis qu'après l'intervention de la police (*le Monde* du 23 décembre 1978.)

● *Le syndicat C.G.T. de Chrysler-France* (38 000 salariés) a remis le 30 janvier au ministre du travail et de la participation un ensemble de propositions destinées à éviter les licenciements et le chômage technique (semaine de trente-huit heures, mise en retraite, cinquième semaine de congé, etc.). Une réunion paritaire serait convoquée le 1er février.

A Firminy (Loire)

UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE HEURTE UN OUVRIER AVEC SA VOITURE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La C.F.D.T. a déposé plainte, mardi 30 janvier, au commissariat de police de Firminy (Loire), contre M. Vincent Guittard, gérant de la S.A. Eviers Denis, qui, refusant de discuter avec des ouvriers de l'entreprise entourant sa voiture rue Jean-Jaurès, à Firminy, avait démarré et heurté un polisseur de la société, M. Aimé Brun, quarante ans. Ce dernier, blessé à un bras, a dû recevoir des soins à l'hôpital de Firminy.

Cet incident s'est produit au terme d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, qui venait de siéger durant deux heures, et alors qu'un compte rendu venait d'en être donné par un délégué au personnel rassemblé rue Jean-Jaurès.

Filiale du groupe Derain, la société Eviers Denis emploie à la fabrication d'éviers, dans son usine du Chambon-Feugerolles (Loire), soixante salariés, en chômage technique depuis le 18 décembre. La reprise du travail, déjà repoussée une fois, aurait dû s'effectuer lundi 29 janvier. Mais trois jours auparavant, le personnel avait été avisé par lettre recommandée que l'usine ne fonctionnerait pas jusqu'à nouvel ordre.

UN FOYER D'IMMIGRÉS A SAINT-DENIS : UN « CAMP DE LA HONTE »

Un communiqué de M. Stoléru

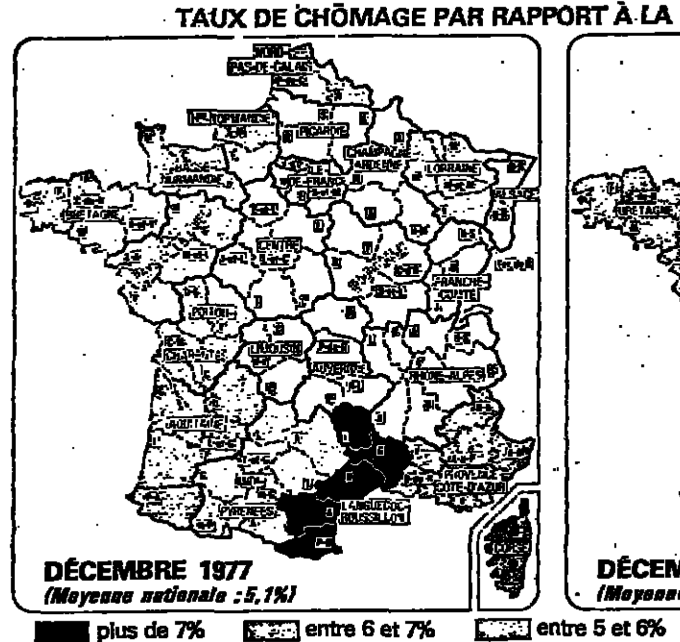
A la suite de notre article *« Un foyer d'immigrés à Saint-Denis, un camp de la honte »* (*le Monde* des 20 et 21 janvier), M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a publié le 23 janvier un communiqué déclarant que *« le secrétariat d'Etat est prêt à financer, sur les fonds affectés au logement des immigrés, toutes opérations qui pourraient être menées à leur terme, à condition que les communes concernées puissent proposer des terrains pour une construction nouvelle et que les travailleurs immigrés concernés acceptent de payer une redevance établie en fonction des nouvelles conditions de logement qui leur seront offertes ».*

De leur côté, les résidents nous précisent : *« En 1977, l'Office départemental des H.L.M., gérant du foyer, a proposé de reloger quelques résidents dans un foyer à Blanc-Mesnil qui était presque plein. Le loyer était de 310 F. Nous avons refusé, parce que cela nous divisait et était trop loin et trop cher. Nous demandons à être relogés tous ensemble à Saint-Denis, dans un nouveau logement construit et géré par l'O.D. H.L.M., avec le statut de locataires. »* Jeudi 25 janvier, les résidents précisaient qu'ils n'avaient pas été invités à assister à la réunion prévue, au niveau départemental, pour débattre de leur sort.

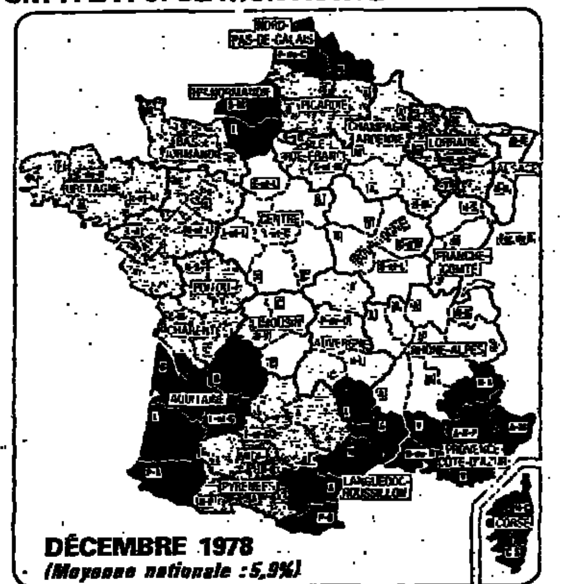
SOCIAL

LE SOUS-EMPLOI S'EST AGGRAVÉ EN UN AN DE 3 % A 30 % SELON LES RÉGIONS

TAUX DE CHÔMAGE PAR RAPPORT A LA POPULATION ACTIVE



DÉCEMBRE 1977
(Moyenne nationale : 5,1 %)



DÉCEMBRE 1978
(Moyenne nationale : 5,9 %)

plus de 7 % — entre 6 et 7 % — entre 5 et 6 % — moins de 5 %

En un an (décembre 1977 à décembre 1978), le chômage a *augmenté en France de 15,7 %*. 180 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit la population d'une ville comme Toulon, se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

Le flot des sans-travail est ainsi passé, en données brutes, de 1 148 296 à 1 328 308 personnes. Par *rapport* à la population active (recensement de 1975), le taux de chômage a atteint, fin 1978, 5,9 % contre 5,1 % un an plus tôt. Mais ces statistiques nationales masquent de grandes disparités régionales, comme le montrent les cartes.

Une région, et une seule, a *échappé*, l'an dernier, à l'aggravation générale de la situation de l'emploi : l'Alsace, qui a même enregistré une baisse de 2,1 % de ses inscrits à l'ANPE et qui, avec le taux de chômage le plus faible de France (3,3 %), connaît une situation proche du plein emploi. Partout ailleurs, le chômage s'est accru.

La lecture des cartes comparatives entre décembre 1977 et 1978 indique à l'évidence que la marée noire du chômage s'est sensiblement étendue, envahissant notamment toutes les régions du littoral et ne laissant plus que quelques « plages blanches » au centre du pays. C'est ainsi que, d'une année à l'autre, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 20 % en Haute-Normandie (29,4 %), dans le Nord-Pas-de-Calais (26,8 %), en Picardie (26 %), en Poitou-Charentes (22,2 %), en Bourgogne (20,8 %) et en Auvergne (20,1 %). Il s'est accru de plus de 10 % dans toutes les autres régions, sauf en Ile-de-France (6,8 %) et dans le Midi-Pyrénées (9,2 %) et, bien entendu, en Alsace.

Douze régions connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. La palme peu enviable revient au Languedoc-Roussillon, avec 8,3 % de sans-emploi par rapport à la population active, suivi par la Provence-Côte d'Azur - Corse (8 %), le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine (7,4 %), la Haute-Normandie (7,1 %), le Poitou-Charentes (6,9 %), la Basse-Normandie, les Pays de la Loire (6,3 %), la Lorraine, la Picardie, le Midi-Pyrénées (6,2 %) et la Bretagne (6,1 %).

Si l'on ajoute qu'à l'intérieur des régions, y compris celles qui sont le moins touchées, de nombreux départements se trouvent dans une situation encore plus catastrophique — nous publierons ultérieurement des cartes départementales du chômage, — ce sont les deux tiers de la France, et pas seulement le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, qui ont dépassé la cote d'alerte en matière de sous-emploi. — M. C.

LE DÉBAT SUR LE TRAVAIL DES FEMMES

Mme Pasquier « a cappella »

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, voudrait bien rencontrer Mgr Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française. Pour lui dire que les déclarations des évêques invitant le conjoint dont le salaire n'est pas nécessaire à l'équilibre de la famille à renoncer à un travail salarié l'ont surprise et peinée. Non que Mme Pasquier soit contre un effort de solidarité. Ni encore moins contre la diminution du chômage que les évêques, avec une générosité un peu brouillonne, espèrent faciliter.

Mais Mme Pasquier a depuis un an la charge de l'emploi féminin. A ce titre, elle doit veiller à ce que la situation, de difficile, ne devienne pas catastrophique. Et faire en sorte que des déclarations intempestives ne viennent pas jeter de l'huile sur le feu. Sur ce plan, Mme Pasquier a fort à faire. A commencer avec M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, son patron, qui ne s'est pas privé d'affirmer qu'il n'était pas « impérieux » *pour l'épouse d'un salarié de travailler* (le Monde *du 18 octobre 1978). Solidarité oblige, Mme Pasquier assure que ces propos ont été arrachés à son ministre au cours d'un déjeuner de presse par des journalistes particulièrement insistants et habiles. Et qu'il ne les a jamais renouvelés. Un simple lapsus ?*

Est venue la déclaration des évêques. Puis la publicité dont bénéficie — pour quel motif ? — le livre de Mme Christiane Collange, Je veux rentrer à la maison (le Monde *du 27 janvier). Face à ce chœur bien orchestré, Mme Pasquier répète a cappella que la doctrine du gouvernement n'a pas changé : les femmes doivent avoir le choix de travailler ou non.*

Le malheur est que le libre jeu de l'offre et de la demande d'emploi, bien dans la veine du libéralisme actuel, perpétue les inégalités. 53 % des chômeurs recensés sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 40 % de la population active ; 60 % des femmes salariées occupent un emploi pas ou peu qualifié (O.S., vendeuse, manœuvre, ouvrière du textile, etc.). Le salaire moyen féminin est de 2 500 F par mois ; le salaire moyen masculin de 3 800 F ; 70 % des « smicards » sont des femmes.

Les mots pour le dire

On pouvait penser que la création d'un secrétariat d'Etat à l'emploi féminin remédierait à cette situation. Depuis douze mois qu'elle est installée avenue Charles-Floquet, Mme Pasquier ne paraît pas s'être attaquée aux racines du mal. Une sorte d'aumône de 5 millions de francs lui a été accordée en novembre dernier (s'ajoutant au second « pacte national ») pour mettre en route des expériences de diversification des emplois féminins, trop spécialisés et peu qualifiés. Mme Pasquier juge en particulier possible d'orienter les femmes vers des métiers « où elles sont remarquablement absentes » : dépannage électroménager, réparation des téléviseurs, etc.

Les crédits dont elle bénéficie ne lui permettront pas de s'engager très loin dans cette voie. L'ambition de « la » secrétaire d'Etat (elle tient à cette appellation, premier signe de diversification d'une profession fortement masculinisée) est au reste relativement limitée. Dans un premier temps, il s'agira surtout d'informer les femmes de la gamme d'emplois plus étendue qui s'offre (théoriquement) à elles.

Informer ou réformer ? Tel est le débat. Le gouvernement paraît pour l'instant avoir choisi. Un groupe de réflexion sur le travail à temps partiel, présidé par M. Michel Lucas, inspecteur général des affaires sociales, a été installé en octobre dernier par Mme Pasquier. Un second sur les disparités de salaires et les discriminations dont sont victimes les femmes salariées, présidé par M. Jacques Baudouin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été créé en décembre.

Mme Pasquier multiplie les visites en province et à l'étranger pour recenser les expériences dont pourraient s'inspirer ces deux groupes. Qui le lui reprocherait ? Face aux assauts redoublés de ceux qui voudraient voir les femmes rentrer à la maison, cette politique paraît pourtant timide. Mme Pasquier souhaite sortir les femmes de leur ghetto et, malgré la discrétion de ses propos publics, trouve, en tête à tête, les mots pour le dire. Le gouvernement lui donnera-t-il — et quand ? — les moyens pour le faire ?

BERTRAND LE GENDRE.

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les femmes restent moins payées que les hommes pour un travail égal

Pour un travail égal, les femmes sont toujours moins payées que les hommes dans les pays du Marché commun, indique un rapport de la Commission européenne publié le jeudi 25 janvier à Bruxelles. La Commission estime qu'aucun Etat de la C.E.E. n'applique les directives communautaires en la matière, et elle envisage de saisir la Cour de justice de Luxembourg. Les Pays-Bas, le Danemark et la R.F.A. seraient particulièrement visés. La Commission souligne que des progrès décisifs ne peuvent toutefois être accomplis que « *si les femmes elles-mêmes, dont la résignation et le découragement peuvent se comprendre, prennent leurs responsabilités, notamment avec l'aide des syndicats ou de comités nationaux chargés de la promotion de l'emploi féminin* ».

Le rapport ajoute que les femmes pâtissent souvent de la discrimination de façon indirecte ou déguisée en fonction de leur classification professionnelle, mais qu'il serait facile d'évaluer la « *valeur égale du travail effectué* » en se demandant si un homme remplaçant une femme aurait le même salaire ou exigerait une augmentation. La Commission demande également le remplacement de la notion de « *chef de famille* », qui ne s'applique pratiquement qu'aux hommes, par la notion plus moderne de « *responsabilité parentale* ».

Enfin, le rapport estime que la protection contre les licenciements consécutifs à un recours formulé pour obtenir l'égalité salariale est insuffisante en France, en Belgique, en Irlande, au Danemark, au Luxembourg et en Grande-Bretagne.

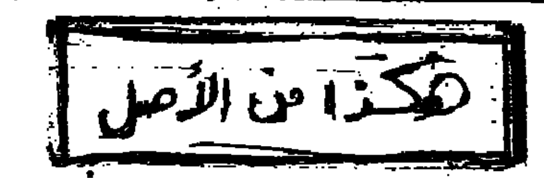
Le P.C.F. étudie le cas de la fonction publique

Sur les 815 288 femmes employées à temps complet dans la fonction publique — soit 47,5 % des agents de l'Etat, — 56,6 % sont des non titulaires. La proportion est encore plus forte, par exemple, au ministère du travail et de la participation et au ministère de la santé et de la famille, qui emploient au total 14 000 femmes, et où 3 non-titulaires sur 4 sont des femmes.

« *Cette pratique fait partie de l'offensive générale menée par le gouvernement pour la remise en cause des avantages acquis par les travailleurs, en premier lieu ceux du secteur public* », a déclaré, au cours d'une conférence de presse récente, Mme Gisèle Moreau, député de Paris et membre du comité central du P.C.F., qui entendait dénoncer les « *graves inégalités et discriminations* » dont sont victimes les salariées du secteur public.

« *Les femmes sont massivement employées dans les tâches d'exécution, c'est-à-dire dans les catégories les moins payées,* affirmait Mme Gisèle Moreau, *et, plus la qualification s'élève, et moins il y a de femmes : par exemple, les femmes représentent 70 % des enseignants du premier degré, mais 5,7 % des professeurs titulaires d'une chaire.* » Et, à l'indice hors échelle, il y a seize fois plus d'hommes que de femmes. Toutes ces statistiques ont été établies dans un récent rapport du comité du travail féminin dépendant du ministère du travail et de la participation.

En outre « *le principe constitutionnel de l'égalité d'accès aux emplois publics n'est pas pleinement respecté* », ajoutait le député communiste, *puisque l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 permet d'instituer des dérogations pour le recrutement exclusivement masculin de certains corps* ». Pour toutes ces raisons, le P.C.F., qui rappelle que treize de ses vingt-sept élus parisiens sont des femmes et qui se présente comme le « *parti de la libération de la femme* », a décidé d'entreprendre, par l'intermédiaire de sa fédération de Paris, « *une campagne d'action et d'information* » auprès des deux cent cinquante *mille femmes qui travaillent*, à Paris, dans la fonction publique. Ses principales revendications portent sur la titularisation de toutes les employées ; l'augmentation du salaire d'embauche, avec un minimum de 2 800 francs, et des bas salaires ; la réduction du temps de travail (trente-cinq heures par semaine et la retraite à cinquante-cinq ans) ; la création de postes en nombre suffisant et la création « *systématique* » de comités d'hygiène et de sécurité.



SOCIAL

RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS ANNONCE HUIT CENT SOIXANTE-TREIZE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.

(De notre correspondant.)

Lyon. — Le P.-D.G. de R.V.I. (Renault véhicules industriels), M. François Zanotti, a confirmé, le mardi 30 janvier au cours d'une conférence de presse qui a suivi la séance extraordinaire du comité central d'entreprise, que la société se trouvait dans l'obligation, pour des raisons structurelles, de supprimer à nouveau 938 postes d'employés et de personnel d'encadrement (*le Monde* du 26 janvier).

L'essentiel de ces suppressions de postes sera concentré dans la région Rhône-Alpes (205 à Vénissieux, 116 à Saint-Priest, 80 à Lyon) et à Suresnes (297 suppression de postes, soit 13 % des effectifs), ainsi qu'à Blainville (82) et à Limoges (23). Parallèlement, la réorganisation du groupe entraînera la création de 65 postes de travail, si bien qu'au total, pour l'ensemble de R.V.I., le nombre des suppressions d'emploie n'atteindra que 873 (706 employés et 167 cadres).

Ces suppressions s'ajoutent aux 950 annoncées lors du comité central ordinaire tenu le 21 décembre, qui concernaient le personnel de production et qui ont été réalisées grâce à des « départs volontaires ». Au total, ce sont 5 000 emplois qui ont disparu depuis 1976 dans le groupe de Renault véhicules industriels.

DES SAPEURS-POMPIERS EN GRÈVE PERTURBENT UNE VISITE DE Mme GISCARD D'ESTAING A CHAMBÉRY

Mme Giscard d'Estaing s'est rendue en Savoie et en Haute-Savoie, le mardi 30 janvier, pour remercier les familles qui avaient reçu, pendant les vacances de Noël, cent cinquante enfants de la Fondation qu'elle préside. La visite de Mme Giscard d'Estaing à Chambéry a été perturbée par une manifestation de sapeurs-pompiers de la région Rhône-Alpes, en grève depuis deux mois. Plusieurs dizaines de grévistes, venus de cinq départements, avaient envahi la préfecture de la Savoie, déployant des banderoles sur la façade du bâtiment et criant des slogans.

Les forces de l'ordre ont maintenu les manifestants à distance des salons où avait lieu la réception offerte par Mme Giscard d'Estaing.

Selon l'IFOP

LES FRANÇAIS SERAIENT FAVORABLES A LA NATIONALISATION DE CERTAINES PROFESSIONS LIBÉRALES

Les Français sont favorables à la nationalisation de certaines professions libérales (pharmaciens, agents d'assurances, notaires) si l'on en croit un sondage de l'IFOP réalisé pour l'hebdomadaire « le Point » et l'Union nationale des professions libérales. Cette opinion vaut aussi, dans une moindre proportion pour les dentistes (49 %) et les médecins (47 %). Seuls les architectes et les vétérinaires trouvent une majorité relative hostile à cette mesure.

Parmi les professions libérales, chirurgiens et médecins bénéficient de la meilleure image de marque (77 %), suivis des dentistes (69 %), des vétérinaires (66 %) et des pharmaciens (65 %). Ce sont les agents d'assurances qui ont la plus mauvaise cote (25 %), suivi de peu par les notaires, les avocats et les architectes (29 %).

● *Cent vingt personnes vont être embauchées*, dans les prochaines semaines par Chaffoteaux et Maury (chauffe-bain), à Saint-Brieuc. Quatre-vingts emplois avaient déjà été créés en septembre dernier. L'effectif de l'entreprise passera ainsi de 1 800 à 2 000 personnes.

M. JACQUES BAUDOUIN NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Le *Journal officiel* du 31 janvier publie, au titre du ministère du travail et de la participation, un décret nommant M. Jacques Baudouin, maître des requêtes au *Conseil d'Etat, en qualité de* directeur général de l'Agence nationale por l'emploi (ANPE), en remplacement de M. Guy Métais, lui-même nommé directeur *général de l'Association* nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). M. Baudouin, dont *le Monde* du 12 janvier avait annoncé la nouvelle affectation, doit prendre ses fonctions le 1er février.

[Né le 16 septembre 1924 à Paris, M. Jacques Baudouin, ancien élève de l'ENA, a occupé, de 1946 à 1960, *divers postes d'administrateur de la France d'outre-mer. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en* 1962, il n'occupe cette fonction qu'en *1964 : entre temps, il fait* une incursion dans le secteur privé comme conseiller de gestion d'une grande société d'équipements électriques et électroniques. *Directeur* des hôpitaux de 1970 à 1976, il met en place l'Ecole nationale de la santé publique et il introduit l'informatique dans la gestion des établissements hospitaliers. En 1977, M. Jacques Baudouin est nommé directeur de cabinet de M. Robert Boulin, alors ministre chargé des relations avec le Parlement, avant de revenir au Conseil d'Etat l'année suivante. Le nouveau directeur de l'ANPE, apprécié pour son autorité, *est membre de la commission des* sondages et de la commission des *opérations de Bourse*. Il préside la commission relative aux discriminations en matière *d'emplois féminins*.]

Au Conseil économique et social

DÉMISSION DU RAPPORTEUR SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

M. Antoine Antoni (coopératives ouvrières) a donné récemment sa démission de rapporteur *sur un projet d'avis* relatif au renforcement de la sécurité du travail, au cours du débat en séance plénière au Conseil économique et social. Le rapporteur a *pris cette décision* après l'adoption d'un amendement présenté par le patronat : *cet* amendement annule une recommandation — proposée dans le rapport — de créer des comités d'hygiène et de sécurité dans toutes les entreprises de plus de cinquante employés, alors que cette obligation ne vise actuellement que le seul secteur industriel.

Le projet d'avis prévoit, d'autre part, que *« tout délégué à la sécurité qui constaterait, dans une entreprise, un état de danger, aurait l'obligation d'en informer aussitôt le chef d'atelier »* et, en l'absence *« de décision immédiate du chef d'entreprise »*, ce dernier *« serait tenu de rendre une réponse motivée dans la demi-journée »*. Si celle-ci était négative, *« la présomption de faute inexcusable serait établie »* au cas où un accident viendrait à survenir.

Les autres recommandations formulées pour améliorer l'hygiène et la *sécurité dans* le travail sont notamment : renforcement de la politique d'amélioration des conditions de travail, stricte application des règlements, *« meilleure connaissance »* des risques, *« nécessité d'une meilleure formation spécifique »* des travailleurs.

● *Les actionnaires de Manufrance*, réunis en assemblée générale extraordinaire mardi 30 janvier, ont accordé au nouveau P.-D.G. de la firme stéphanoise, M. René Mestries, une confiance limitée à quinze jours. Tout en jugeant le délai qui lui est laissé *« extrêmement court »*, M. Mestries a déclaré : *« Le juge-commissaire pense qu'il faut déposer le bilan très rapidement, mais je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas venu à Saint-Etienne pour liquider Manufrance. Pour cela, il y a des gens dont c'est le métier. Ce n'est pas le mien. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U. ..	4,2795	4,2855	— 140	— 105	— 280	— 215	— 870	— 770
$ can. ...	3,5885	3,5950	— 145	— 105	— 255	— 205	— 730	— 630
Yen (100)	2,1225	2,1280	+ 60	+ 100	+ 150	+ 195	+ 360	+ 445
DM	2,2935	2,2985	+ 35	+ 75	+ 80	+ 125	+ 250	+ 335
Florin	2,1240	2,1285	30	— 0	— 40	— 5	— 60	— 15
F. B. (100)	14,5570	14,6050	— 255	— 135	— 340	— 160	—1165	— 665
F. S.	2,5300	2,5355	+ 110	+ 150	+ 245	+ 290	+ 790	+ 870
L. (1 000).	5,0765	5,0854	— 25	— 5	— 720	— 610	—1890	—1655
£	8,5380	8,5535	— 465	— 390	— 975	— 865	—2780	—2565

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3 3/8	3 3/4	3 1/2	3 7/8	4	4 3/8
$ E.-U.	29 1/2	29 7/8	10 1/8	10 1/2	9 15/16	10 5/16	10 5/8	11
Florin	7 1/2	8	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 1/16	7 9/16
F. B. (100)	7 1/4	8 3/4	7 7/8	8 5/8	8	8 3/4	8 1/4	9
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000).	11 3/4	15 1/4	12 1/4	13 3/4	12	13 1/2	12 5/8	13 7/8
£	12	12 3/4	12 3/4	13 5/8	12 7/8	13 5/8	13 3/8	14 1/8
Fr. franc..	6 1/4	6 7/8	7 7/16	7 15/16	7 3/4	8 1/4	8 9/16	9 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PRIX

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE L'ARRÊTÉ ABAISSANT LES PRIX DE DEUX CENT QUARANTE-SIX MÉDICAMENTS.

Le Conseil d'Etat a décidé d'annuler pour vice de procédure l'arrêté du 5 février 1976 abaissant de 1 % à 5 % les prix de deux cent quarante-six spécialités pharmaceutiques remboursées par la Sécurité sociale (*le Monde* du 11 février 1976). Cet arrêté, signé par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et *des finances, avait soulevé* à l'époque de très vives protestations, tant du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique que des cinquante-deux industriels du médicament touchés par cette mesure. Quatorze firmes pharmaceutiques l'avaient attaqué devant le Conseil d'Etat, mais en définitive, trois d'entre elles seulement avaient maintenu leur plainte : Glaxo, Wellcome et Bouchart. L'arrêt du Conseil, fondé sur le caractère arbitraire de l'arrêté, pris sans consultation préalable d'une commission *ad hoc*, composée de membres appartenant à toutes les parties *intéressées*, comme l'exige le code de la santé, constitue une victoire pour l'industrie pharmaceutique, au moment où le ministère de la santé et de la famille cherche à *réduire les dépenses de santé* de la Sécurité sociale. (Voir en dernière page.) Au cabinet de Mme Veil, on se refuse à tout commentaire, précisant toutefois que la politique suivie en matière de médicaments ne sera pas modifiée. Si l'arrêt est appliqué, toutes les hausses de tarifs intervenues depuis février 1976 sur les deux cent quarante-six spécialités concernées seront supprimées.

A. D.

● *Les producteurs et les négociants de vin ont signé un accord interprofessionnel* prévoyant un prix minimum du vin pour la campagne en cours. Pour le vin de table, les producteurs sont ainsi assurés d'un prix garanti de 135 F par hectolitre sur la base de 10 degrés. Parallèlement, les *négociants* se sont engagés à limiter leurs importations sur les mêmes bases que l'an dernier.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Déficit record de la balance commerciale en 1978 28,4 milliards de dollars

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a atteint un niveau record en 1978 : *28,45 milliards de dollars contre* 26,53 milliards en 1977 (+ 7 %). Ce déséquilibre s'explique par des importations importantes (172,03 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année) constituées pour presque un quart par des achats de pétrole qui se sont élevés à 39,5 milliards. Les exportations, tout en augmentant fortement en valeur (+ 18,5 %) et malgré le niveau record atteint en 1978 (143,57 milliards de dollars), sont encore loin d'équilibrer les achats.

Encore *le déficit commercial* des Etats-Unis apparaissait-il plus important si l'administration américaine adoptait les mêmes méthodes statistiques que celles en vigueur dans presque tous les pays industrialisés de l'O.C.D.E. et qui consistent à *comptabiliser dans* la valeur des importations les frais de transport et d'assurance comme cela se fait pour les exportations. Avec cette méthode qui permet de juger du déficit réel, le déséquilibre américain atteint 39,56 milliards de dollars en 1978 contre 36,41 en 1977, soit une augmentation de 8,6 %.

C'est avec le Japon que les Etats-Unis enregistrent leur déficit commercial le plus important puisqu'il a atteint 11,6 milliards de dollars (contre 8 milliards de dollars en 1977, soit + 45 %). Avec l'Allemagne, le déficit s'élève à 3 milliards de dollars contre 1,25 milliard en 1977 (soit une augmentation de 40 %).

Par secteur, la balance des produits agricoles a été excédentaire *de 14,8 milliards de dollars* l'année dernière, ce qui représente une très importante amélioration par rapport à l'année précédente (+ 54,2 %) où elles avaient atteint *9,6 milliards de dollars*.

Pour les produits manufacturés, la balance américaine est *déficitaire de 9,5 milliards de dollars avec des importations* atteignant 104 milliards et des exportations ne s'élevant qu'à *94,5 milliards*.

D'une façon générale pourtant, malgré le mauvais résultat de décembre (mois au cours duquel un déficit de 2,04 milliards a été enregistré à *cause notamment* d'achats spéculatifs de pétrole) la tendance est plutôt depuis quelques mois à une réduction du déficit commercial, les exportations *stimulées* par la baisse du dollar progressant plus vite que les importations.

ENQUÊTE SUR LE DUMPING DE POSTES DE TÉLÉVISION JAPONAIS

Quatre-vingts compagnies américaines, qui importent des postes de télévision construits au Japon, font l'objet d'une enquête de la justice fédérale, selon des sources officielles citées récemment par le *New-York Times*.

Des *« grands jurys »* (qui jouent un peu le rôle des chambres d'accusation *françaises*) étudient à Los Angeles, Chicago et Norfolk les suites éventuelles à donner aux témoignages recueillis.

Selon ces derniers, les constructeurs japonais, et les importateurs américains ont employé toutes sortes de moyens pour *camoufler des pratiques de dumping*. Les postes étaient vendus nettement moins cher aux Etats-Unis qu'au Japon. Le dumping n'est pas illégal, mais les firmes qui y ont recours sont *tenues de* verser, sous forme de droits divers, la différence et un « supplément » *en forme de punition*. Pour échapper à ces taxes, les sociétés auraient utilisé des moyens illégaux. Les importateurs devraient plus de 400 millions de dollars au *département du Trésor*. Les téléviseurs japonais représentent environ 40 % du marché aux Etats-Unis.

DES CAPITAUX ARABES INVESTIS DANS LA PLUS GRANDE ENTREPRISE MAURITANIENNE

Quatre organisations de financement arabes ont décidé de souscrire au capital de la plus grande entreprise mauritanienne, la Société nationale industrielle *et minière* (SNIM), *qui comprend* six mille salariés, pour une participation totale de 98 millions de dollars, a annoncé un communiqué publié à l'issue du conseil *d'administration de cette société*.

Il s'agit de la Société arabe d'industrie, pour 28 millions de *dollars, de la Société koweïtienne* du commerce et des investissements étrangers (40 millions de dollars), de la Banque islamique de développement (10 millions de *dollars) et de l'Office marocain* des études et d'industrie (20 millions de dollars). Deux pays, la Libye et l'Irak, sont également convenus de souscrire au capital de la SNIM. *Le montant de leur* participation n'a toutefois pas encore été rendu public.

Entreprise d'Etat créée en 1972 pour assurer le contrôle de la recherche et de l'exploitation des ressources minéralières de la Mauritanie, la SNIM avait été *transformée, en 1968, en société* d'économie mixte, l'Etat y conservant toutefois 51 % des actions. Cette transformation avait été réalisée dans la perspective de la mise en exploitation, en 1982, de nouveaux gisements de fer dans la région de Zouérate, nécessitant un investissement global de 460 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Le coût de la vie* au Japon a augmenté de 3,8 % en 1978. C'est la hausse la plus faible enregistrée depuis 1960 (3,6 %). L'inflation n'a cessé de décroître depuis quatre ans ; en 1974, la hausse avait été de 24,5 %, à la suite du quadruplement des prix du pétrole ; le taux d'inflation a été ramené à 11,8 % en 1975, 9,3 % en 1976 et 8,1 % en 1977.

AFFAIRES

La mise en place du plan composants

AMERICAN CONNECTION

Cahin-caha, le plan composants, décidé en mai 1977, se met en place. Plusieurs accords et conventions signés ces dernières semaines entre l'Etat et des industriels privés complètent le dispositif. Le plan s'articulera autour de trois grands axes :

— Les circuits *« bipolaires rapides »* (utilisés surtout en informatique et dans les télécommunications) La Radiotechnique Compelec (filiale du groupe néerlandais Philips) recevra une aide publique de 100 millions de francs en cinq ans ;

— Les circuits *« bipolaires linéaires »* (audio-visuel, automobile), où Thomson-C.S.F. recevra également une aide de 100 millions de francs en cinq ans ;

— Les circuits *« MOS »*. Ils représentent la technologie la plus évoluée et couvrent déjà 50 % du marché mondial. Finalement, trois pôles de production en série de circuits MOS vont être créés en France (1).

Le premier est constitué par la réunion des moyens du Commissariat à l'énergie atomique et de Thomson-C.S.F. (*le Monde* du 24 janvier). La société EFCIS (filiale à 50 % de Thomson et du Commissariat à l'énergie atomique) a repris depuis le 1er janvier les moyens de Thomson dans ce secteur et, le 7 janvier, les accords techniques liant EFCIS et le groupe américain Motorola, ainsi que la convention signée entre l'Etat et EFCIS, ont été officiellement approuvés par les pouvoirs publics. Cette dernière société s'engage notamment à atteindre d'ici cinq ans un *chiffre d'affaires de 230 millions de* francs (70 millions actuellement). En contrepartie, elle recevra une aide publique de 200 millions. Les deux *maisons mères* (C.E.A. et Thomson) se sont engagées de leur côté à fournir chacune 108 millions de francs en cinq ans sous forme d'augmentation de capital ou d'avances de trésorerie.

Les liens avec Motorola ne sont pas organiques. Il s'agit en fait d'un accord de licence « élargi ». Enfin, EFCIS produira en série toutes les familles de circuits MOS (« C », « N » et « SOS »). En outre, le groupe américain va aider les équipes d'EFCIS à monter ses ateliers de production (choix des machines, notamment) et donner le libre accès à ses laboratoires. Toutefois *« chacun garde les mains libres »*, précise-t-on à EFCIS, notamment pour les recherches sur les futurs circuits.

Un point noir : la future usine de production pourrait être, sous la pression du gouvernement, implantée hors de la région de Grenoble. Au risque de nuire à la cohérence de l'opération.

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson et National Semi - Conductor (N.S.C.) créent une société commune (51-49). Au total, 500 millions de francs seront investis en cinq ans pour produire les circuits MOS (d'abord la filière « N »-MOS et, par la suite, « C »-MOS) : 200 millions de francs viendront des pouvoirs publics (subventions, prêts bonifiés, prêts du Fonds spécial d'adaptation industrielle) et 300 millions de francs de *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. N.S.C.* recevra une somme relativement importante (autour de 100 millions de francs) pour l'achat de sa technologie de fabrication de circuits. Cet argent, réinvesti dans la société de production, donnera à N.S.C. sa participation de 49 %.

A Aubagne

Le gouvernement avait demandé que l'usine de production soit implantée dans l'une des quatre régions aidées par le Fonds spécial. Finalement, le choix s'est porté sur un terrain situé entre Aix-en-Provence terrain situé à Aubagne, 200 emplois seront créés dans un premier temps, l'objectif étant d'atteindre un effectif de six cents personnes en 1985. Chez S.G.P.M., on se déclare persuadé que National *« jouera le jeu et fera tout pour que l'usine soit performante »*. L'accord prévoit ainsi des comparaisons régulières des coûts de production des deux côtés de l'Atlantique et l'« ouverture » des usines de National aux équipes françaises.

Enfin, Matra et la société américaine Harris se sont mis d'accord pour installer une usine de production de circuits « C »-MOS en France. Tout n'est pas encore réglé, mais la décision de principe est prise. Là aussi, une société commune de production (51 % Matra, 49 % Harris) sera créée. Au total, l'investissement est évalué à 200 millions de francs en cinq ans. Plus de 50 millions seront fournis par Matra, le reliquat venant de l'Etat, notamment de la DATAR (Fond spécial d'adaptation). Comme dans le cas Saint-Gobain-N.S.C., Harris fournit les procédés et les licences de fabrication de circuit « C »-MOS, la technique et le management de l'usine. En échange, elle obtient une participation de 49 % dans la société commune. L'usine s'installerait en Loire-Atlantique (à Nantes). La production démarrerait dès 1980, avec une centaine de personnes, l'objectif final étant la création de six cents emplois. Chez Matra, on mise cependant beaucoup sur les prochaines générations de circuits qui sortiront dans les années 1985. C'est là, estime-t-on, que *la coopération technique avec Harris* devrait surtout porter ses fruits.

La mise en place définitive de ce plan appelle trois grandes remarques. Même si ses initiateurs espèrent « pomper » ici et là quelques crédits supplémentaires, il reste que l'effort public global de 600 millions de francs sur cinq ans paraît faible par rapport à ce qui se fait dans d'autres pays (600 millions de francs par an au minimum au Japon; 1,4 milliard de francs sur trois ans en Grande-Bretagne, *sans parler des* Etats-Unis).

L'idée d'une coordination de la politique d'achat des grands utilisateurs français de circuits afin de créer un marché captif a finalement été abandonnée. Au nom du libéralisme et de la concurrence. Reste à savoir si dans de tels secteurs le strict jeu libéral ne revient pas à privilégier le plus fort, c'est-à-dire les groupes américains.

Le « Gap » technologique a-t-il des chances réelles d'être comblé dans le cadre des *« Joint Ventures »* conclues avec National Semi-Conductor et Harris ? Ces deux firmes cherchaient une implantation en Europe. *Elles l'ont trouvée.* Tout comme un autre américain, Fairchild, qui s'est « allié » avec General Electric Company en Grande-Bretagne. Texas Instruments et Motorola ont déjà leurs propres usines ou des licenciés. Il fallait être présent à la bataille pour la conquête des marchés européens des circuits intégrés qui s'engage. *Mais*, dans l'esprit des Américains, il existera toujours un décalage technologique entre les Etats-Unis et l'Europe, et l'innovation doit *d'abord être vendue sur leur marché* avant de traverser l'Atlantique.

Aussi, le succès du plan composants repose-t-il en grande partie sur ce qui va se faire, notamment dans la « vallée grenobloise », en matière de recherche et de développement sur les prochaines générations de circuits.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le groupe C. G. E. continue, de son côté, à négocier avec la firme américaine AMI, mais sans grande conviction, semble-t-il, et de toute façon en dehors du plan composants.

LA SOCIÉTÉ DE CONFECTION EMESSE PREND LE CONTROLE DES ÉTABLISSEMENTS PROST

La société Emesse, spécialisée dans le prêt-à-porter et les articles de maille (pull over), a pris le contrôle des établissements Prost, à Roanne. Filiale du groupe SCOA, Prost fabrique des pull-overs *commercialisés sous* la marque Tricolux, et emploie 250 salariés pour un chiffre d'affaires de 20 millions de francs (hors taxes). La société connaissait depuis deux ans de graves difficultés, qui l'avaient amenée à envisager le licenciement de 92 salariés.

La *société* Emesse a racheté à la SCOA la majorité du capital de Prost. Emesse, qui emploie à Grenoble 280 salariés et réalise un chiffre d'affaires (hors taxes) de 67 millions de francs (dont 60 % à l'exportation), *fabrique* la totalité de ses articles de prêt-à-porter et confiait jusqu'ici à des sous-traitants la production de ses articles de maille. Selon la direction, cette opération devrait permettre de limiter les licenciements *envisagés dans l'usine de* Roanne, en *« faible nombre »*.

Mis en cause pour son action sous l'occupation

M. RENÉ BOUSQUET DÉMISSIONNE DE LA BANQUE D'INDOCHINE

M. René Bousquet, secrétaire général du ministère de l'intérieur chargé de la police de 1941 à 1943, qui avait été mis en cause pour son action sous l'occupation à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 10 novembre 1978), a démissionné de son poste de « censeur » à la Banque d'Indochine et de Suez. Selon M. Jack Frances, président du directoire de la banque, qui a annoncé cette démission, lundi 29 janvier, au comité d'entreprise de l'établissement, avait présenté cette démission dès le mois de septembre 1978.

La banque a, d'autre part, refusé de confirmer l'assertion du Comité antifasciste, créé au sein du personnel, *selon laquelle* M. Bousquet aurait abandonné l'ensemble des postes d'administracteur qu'il détenait dans les sociétés du groupe. M. Bousquet avait déjà donné, le 4 décembre 1978, sa démission d'administrateur de la compagnie UTA.

B.S.N. et Pilkington s'associent avec Saint-Gobain pour développer leurs activités au Brésil

Les deux grands producteurs de verre européens, B.S.N.-Gervais-Danone et Pilkington Brothers (G.-B.), ont décidé de développer ensemble leurs activités au Brésil en se partageant la majorité des actions de deux importantes entreprises locales : la Companhia produtora de vidro (Providro), un des deux plus gros fabricants brésiliens de verre plat, et la *société* Santa Lucia Cristais Blindex, principal transformateur de verre plat pour l'automobile et le bâtiment.

Par l'intermédiaire de sa filiale allemande Flachglas A.G., le groupe B.S.N. deviendra actionnaire à 38 % de Providro et à 50 % de Santa Lucia. Les participations *dans le capital des* deux firmes rachetées par Pilkington seront du même ordre de grandeur : 38 % dans Providro et 50 % dans Santa Lucia. B.S.N. n'a pas révélé le montant de son investissement, qui devrait, selon nos informations, largement excéder 100 millions de francs. Pour Pilkington, le coût de cette acquisition s'élèvera à 14,5 millions de livres (123,3 millions de francs).

La collaboration entre B.S.N. et Pilkington au Brésil ne s'arrêtera pas là, les deux groupes ayant décidé d'entreprendre, vers la fin de 1979, la construction en commun avec Saint-Gobain d'une grande fabrique de verre plat d'une capacité de 500 à 600 tonnes par jour selon la technique du *float glass* mise au point par la firme britannique. Le groupe Saint-Gobain sera le chef de file de cette opération, en devenant le principal actionnaire de la société gérante de cette fabrique (la Cebrace), par l'intermédiaire de sa filiale locale Santa Marina, entreprise occupant six mille personnes pour un chiffre d'affaires de 850 millions de francs. Le prix de cette usine serait d'au moins 500 millions de francs. Globalement, les investissements dans le verre décidé par les trois plus gros fabricants européens dépasseraient alors 800 millions de francs, ce qui leur donnerait *la* suprématie au Brésil dans cette branche industrielle. — A. D.

PRESSE

Le quotidien japonais « Asahi » fête son centenaire

De notre correspondant

Tokyo. — Le quotidien japonais *Asahi Shinbun* (littéralement le « Journal du Soleil-Levant ») a fêté, *le jeudi 25 janvier, son centenaire*, avec ses dix éditions du matin et du soir, c'est le plus grand journal du monde, tirant à 11 millions d'exemplaires (par comparaison, aux Etats-Unis, le plus gros tirage revenait, en 1977, au *Daily News* de New-York avec 1,9 million d'exemplaires).

L'Asahi a été fondé à Osaka une dizaine d'années après le commencement de l'ère Meiji (1868), qui marqua le début de la modernisation du Japon. Dans l'effervescence intellectuelle de l'époque naissent une centaine de titres. L'*Asahi* tirait alors à 1 000 exemplaires sur quatre pages. *Ses deux fondateurs, MM. Ryohei Maruyama et Riichi Ueno*, étaient les propriétaires de la société éditrice. Celle-ci, devenue société par actions *à la fin de la guerre, regroupe* aujourd'hui les héritiers des fondateurs, qui détiennent plus de 50 % des actions. Le reste étant réparti entre les employés et la direction. Désormais apaisées, des oppositions assez franches sont apparues ces dernières années entre la famille Maruyama et la rédaction, celle-ci reprochant aux héritiers des fondateurs de vouloir exercer une influence sur le contenu du journal.

Par fac-similé à domicile

Etendant ses activités d'Osaka à *Tokyo, choisissant un grand format* qu'il a conservé de nos jours, l'*Asahi Shinbun* est, dès le début du siècle, un quotidien national. Depuis 1959, pour accélérer le tirage du journal, ses éditions du soir et du matin sont imprimées dans cinq lieux différents (Tokyo, Osaka, Seibu (Kyushu), Nagoya et Sapporo), le texte étant transmis par fac-similé depuis le siège de Tokyo. Utilisant la photocomposition électronique, l'*Asahi* sera, l'année prochaine — dans ses nouveaux locaux, un bâtiment de seize étages, — l'un des premiers journaux à être imprimés grâce à des procédés faisant appel entièrement à l'ordinateur. Il a d'autre part mis au point, en 1970, un système de journal en fac-similé à domicile Expérimental, celui-ci fonctionne notamment dans un grand hôtel pour la version en anglais du quotidien :

L'*Asahi*, comme les autres grands quotidiens japonais (dont le *Yomiuri* qui l'égale pour le tirage et le *Mainichi*, un peu inférieur : sept millions...) est une entreprise gigantesque. Elle compte 9 096 employés, répartis en *cinq villes, 281 bureaux régionaux et* 25 bureaux à l'étranger (où le plus souvent plusieurs correspondants sont en poste). Le journal dispose *de 123 voitures avec chauffeurs* pour la collecte de l'information, 82 motocyclistes, 52 jeeps radio 13 camions de transmission des radiophotos, 3 avions et 4 hélicoptères. Ses bureaux utilisent quotidiennement 1 450 crayons (les articles, étant donné l'écriture japonaise, sont écrits àla main par les rédacteurs).

Les cinq succursales de l'*Asahi* à travers le Japon consomment quotidiennement 1 150 tonnes de papier journal. *Chaque jour, 1 404 camions* et 216 wagons de chemin de fer transportent les éditions du journal vers les 7 706 dépositaires (dont 4 962 travaillent exclusivement pour *Asahi*) et les 70 000 porteurs qui les distribuent à domicile. Au Japon, toutes les opérations de distribution sont organisées par le journal lui-même. Pour *Akahata*, l'organe du P.C. japonais (350 000 exemplaires et 1 million le dimanche), 40 % de la distribution est faite bénévolement par les militants.

L'*Asahi* publie d'autre part trois hebdomadaires (dont *Asahi Journal* qui, par son contenu, *s'apparente, en France, au Nouvel Observateur*), trois mensuels et dix bilans annuels. Editrice de livres, la société Asahi a en outre des participations importantes *dans le journal de langue an*glaise *Asahi Evening News* (35 000 exemplaires), qui a fêté son vingt-cinquième anniversaire, des chaînes de radio et de télévision et même une compagnie aérienne intérieure (All Nippon Airways).

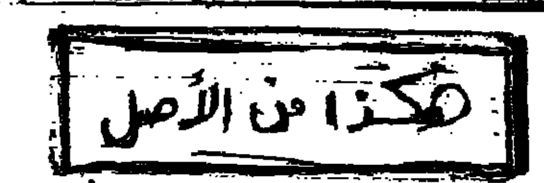
Longtemps à la première place parmi les journaux japonais (cent dix quotidiens, dont treize consacrés aux sports), l'*Asahi* est désormais talonné, sinon dépassé disent certains, par le *Yomiuri*. Traditionnellement représentatif d'un courant libéral, l'*Asahi*, qui est lié par des *copyright* avec les principaux journaux internationaux, dont *le Monde*, n'en conserve pas moins le prestige que lui confère la qualité de son information et de ses commentaires, teintés d'un progressisme prudent, dont il fit preuve en particulier au début des années 1970 pour développer les relations avec la Chine et, plus récemment, pour dénoncer le scandale Lockheed.

PHILIPPE PONS.

M. CHRISTIAN BRÉGOU SUCCÈDE A M. JACQUES KLEIN A LA TÊTE DE LA COMPAGNIE EUROPÉENNE DE PUBLICATION

M. Jacques Klein, président-directeur général de la Compagnie européenne de publication et du *Nouvel Economiste*, vient de donner sa démission. Le conseil d'administration de la C.E.P. a désigné à sa place M. Christian Brégou, directeur général du *Nouvel Economiste*.

M. Jacques Klein, qui dirigeait *les Informations*, avait participé activement au rapprochement de ce titre avec *Entreprise*. Leur fusion avait abouti à la création de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*, dont il prit la direction en 1975. La Compagnie européenne de publication, qui édite *le Nouvel Economiste, l'Usine nouvelle, le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, ainsi que de nombreuses revues techniques, représente un chiffre d'affaires de quelque 400 millions de francs.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 JANVIER

Hausse des pétroles dans un marché toujours languissant

Les décisions qui seraient prises mercredi en conseil des ministres pour faciliter la reconstitution des stocks de produits pétroliers a déclenché mardi à la Bourse de Paris une hausse des valeurs pétrolières, particulièrement celles appartenant aux compagnies tournées vers le raffinage (Aquitaine, Esso, Française B.P., Française de raffinage), dont les gains se sont échelonnés entre 3 % et 4 %.

Ce mouvement a eu pour effet de freiner un peu le repli général des cours amorcé maintenant depuis quatre séances en raison surtout du manque d'affaires.

Une trentaine de baisses de quelque importance (1 % et plus) ont ainsi été relevées contre plus de quarante la veille. Aucun compartiment n'a vraiment souffert, les dégâts causés à la cote étant très éparpillés. Finalement, l'indicateur instantané s'est établi à 0,5 % environ au-dessous de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, les professionnels, qui, avant l'ouverture de la Bourse, craignaient de voir le processus baissier s'accélérer, se déclaraient plutôt rassurés par la résistance du marché. Rassurés mais pas nécessairement satisfaits, la minceur persistante du volume des échanges constituant toujours un facteur de préoccupation pour les charges d'agent de change.

Sur le marché de l'or, le lingot, monté la veille à son plus haut niveau historique, a reperdu 95 F, à 31 805 F, tandis que le napoléon se traitait à 269,50 F (— 0,50 F). L'activité a décru avec 8,15 millions de francs de volume d'affaires contre 11,29 millions.

Recul à peu près général des valeurs étrangères, Petrofina et Mobil exceptés.

LONDRES

Les cours ne varient guère dans un marché rendu prudent par les dernières propositions salariales faites aux chauffeurs routiers. Hausse des pétroles, mais effritement des fonds d'Etat. Nouvelle baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 232 85 contre 232 50

VALEURS	CLOTURE 30 1	COURS 31 1
Beecham	605 ...	608 ...
British Petroleum	898 ...	902 ...
Courtaulds	111 ...	111 ...
De Beers	436 ...	437 ...
Imperial Chemical	355 ...	355 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	267 ...	272 ...
Shell	568 ...	571 ...
Vickers	184 ...	184 ...
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 7/8
*West Driefontein	30 1/2	30 1/4
*Western Holding	26 7/8	27 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CROUZET. — La société va augmenter son capital par émission d'une action nouvelle payante pour quatre anciennes.

UNION INDUSTRIELLE BLANZY-OUEST. — Le bénéfice net de l'exercice 1977-1978 s'est élevé à 4,90 millions de francs contre 4,24 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 20,25 F contre 15,15 F. Une prochaine augmentation de capital est à l'étude.

SIMMONDS S.A. — Bénéfice net pour l'exercice 1978 : 4,49 millions de francs contre 4,23 millions de francs en 1977. Dividende global : 21 F contre 18 F.

A.T.T. — Bénéfice net pour 1978 : 5,27 milliards de dollars (+ 17 %) contre 4,48 milliards.

SAXBY. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978 se soldent par un bénéfice net de 4,97 millions de francs. Dividende global de 11,25 F contre 8,25 F.

IMMOBANQUE. — Le dividende pour 1978 devrait atteindre 23 F sur un capital augmenté de 35 % (par suite de conversion d'obligations) contre 20,5 F pour 1977.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 1	31 1
1 dollar (en yens)	200 30	201 40

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/8 %

NEW-YORK

Nouvel effritement

Espérée depuis des semaines autour du Big Board, une détente des taux d'intérêts paraît s'être enfin amorcée aux Etats-Unis. Le taux de base (« prime rate ») de la Chase Manhattan a été ramené de 11 3/4 % à 11 1/2 %. Annoncé tard dans la soirée, bien après la clôture du New York Stock Exchange, cette nouvelle n'a pas eu d'impact sur la séance de mardi, et l'indice Dow Jones s'est effrité de 3,99 points avant de s'établir à 851,78. Le volume des échanges s'est légèrement gonflé, grâce aux ventes bénéficiaires, et 26,96 millions d'actions ont été traitées, contre 24,24 millions la veille.

Sur 1 868 valeurs cotées, 805 ont reculé, 593 ont monté, tandis que 470 restaient inchangées. Le marché américain saluera-t-il comme il se doit le recul du loyer de l'argent ? « Le prime rate bancaire peut encore monter jusqu'à 12 %, voire 12 1/4 % », a déclaré M. Walter Wriston, chairman de la Citibank. Or c'est justement cet établissement qui joue le rôle traditionnel de chef de file en matière de taux de base bancaire...

VALEURS	COURS 29 1	COURS 30 1
Alcoa	53 ...	53 ...
A.T.T.	63 5/8	64 3/8
Boeing	78 1/2	76 7/8
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 ...
Du Pont de Nemours	136 1/2	135 1/4
Eastman Kodak	63 1/2	62 1/4
Exxon	51 1/8	51 3/8
Ford	41 1/8	41 ...
General Electric	49 5/8	49 1/8
General Foods	35 1/2	35 3/8
General Motors	58 1/4	58 1/8
Goodyear	18 3/8	18 3/8
I.B.M.	311 1/4	312 ...
I.T.T.	29 1/8	28 7/8
Kennecott	22 3/4	22 5/8
Mobil Oil	73 7/8	73 1/4
Pfizer	32 1/2	32 ...
Schlumberger	97 3/8	97 1/8
Texaco	25 3/4	25 3/4
U.A.L. Inc.	29 3/4	28 7/8
Union Carbide	38 5/8	36 1/4
U.S. Steel	25 3/8	25 1/4
Westinghouse	18 1/8	18 3/4
Xerox	59 1/4	59 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	104	103,8
Valeurs étrangères	108,3	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,7	88,5

BOURSE DE PARIS - 30 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G.A.N. (Sté) Centr.	855	854
S.P.E.G.	194	193 50
Protectrice A.I.R.	251	2 0 ..
U.A.P.	567	568
Laffitte-Bail	168 20	172 20
Locabail Immob.	317 50	318 50
Loca-Expansion	139	139
Locafinancière	182	180 20
Immobilvest	102	...
Cie Lyon. Imm.	118	118
UFIMEG	59	59
U.G.I.M.O.	126 50	126 50
Union Habit.	187 20	188 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	...
Banq. Fin Sur.	..	..
Cellulose Pin	..	..
Caparex	277 50	275 20
Ecco	888	800
Euratrop	420	410
Intertechnique	420	420
Métall. Minière	68 ..	..
Océanic	85	85
Promoptis	...	...
Sab Mer Corv.	...	..
Total C.F.N.	..	90 30
S.P.R.	...	
Ufinex	...	
Voyer S.A.	d 2 30	d 2 30
Oce V. Grinten		
Rorento NV	253 80	250 70

SICAV

Plac. institut.	15538 39	15812 94
1re catégorie	11265 27	11844 38

31/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	136 73	130 53
Actions Sélec.	172 87	164 84
Aedificandi	211 ..	201 43
Agfimo	238 50	227 69
A.L.T.O.	183 04	174 71
America-Valor	301 31	287 65
Assurances Plac.	144 02	137 49
Bourse-Invest.	167 79	160 18
C.I.P.	351 46	335 53
Convertibles	140 93	134 54
Convertimmo	145 03	138 45
Drouot Invest.	220 04	210 03
Elysées-Valeurs	191 20	183 29
Epargne-Croiss.	607 24	570 16
Epargne-Industr.	260 52	248 71
Epargne-Inter.	283 31	270 48
Epargne-Mobil.	196 84	187 91
Epargne-Oblig.	153 48	146 52
Epargne-Revenu	330 71	315 71
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
24	De Beers (S.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
695	Deutsche Bank	684	681	681	675
335	Dome Mines	350	340	340	340 ..
585	Du Pont Nem.	586	583	583	575
285	East Kodak.	270 .	268 50	267 50	267 20
16 50	East Rand.	18 25	18 05	18 05	17 95
130	Ericsson	135 50	132	132 50	131 .
218	Exxon Corp	218 20	216 50	221 ..	216 50
175	Ford Motor	178 80	178 30	176 50	176 50
89	Free State.	97 50	95 20	95 20	95 ..
210	Gen. Electric	216 .	214 .	214 .	211 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
635	Siemens A.G.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
37	Sony	36 20	36	35 10	35
285	Unilever	282	280 50	280 50	282
17 50	Union Corp.	18 ..	18 05	18 85	18 75
109	U. Min. 1/10	109 50	109 20	109 50	108 90
140	West Deep.	140 20	139 50	138 50	140
51	West Drief.	53 20	52 ..	52 15	51
108	West Hold.	114 30	114 10	114 30	113 30
250	Xerox Corp.	258	251	250 90	249 30
0 77	Zambia Corp	0 84	0 83	0 83	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30 1	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 288	4 270	4 26
Allemagne (100 DM)	229 710	228 680	228
Belgique (100 F)	14 586	14 586	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 830	212 830	210 50
Danemark (100 krd)	83 000	83 050	81 50
Norvège (100 k)	83 520	83 710	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 537	8 522	8 50
Italie (1 000 lires)	5 087	5 079	5 10
Suisse (100 fr.)	252 870	253 080	251 .
Suède (100 krs)	97 700	97 690	96 75
Autriche (100 sch.)	31 385	31 380	31 25
Espagne (100 pes.)	6 120	6 110	5 90
Portugal (100 esc.)	9 060	9 070	9
Canada ($ can 1)	3 583	3 578	3 595
Japon (100 yens)	2 138	2 133	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30 1
Or fin (kilo en barre)	31900	31750
Or fin (en lingot)	31900	3185
Pièce française (20 fr.)	270	269 50
Pièce française (10 fr.)	219 90	220
Pièce suisse (20 fr.)	267 70	269 50
Union latine (20 fr.)	240	239 20
Souverain	283 80	287
Pièce de 20 dollars	1290	1294 80
Pièce de 10 dollars	708	715
Pièce de 5 dollars	435	436
Pièce de 50 pesos	1244 50	1242
Pièce de 10 florins	241	240 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— EUROPE.

3. ÉTRANGER
— Les crises du Proche-Orient.

4. AFRIQUE

4. DIPLOMATIE

5-6. EUROPE

7. AMÉRIQUES
— Le voyage du pape.

8. ASIE
— « Le Xinjiang, au bord de la Chine » (II), par Alain Jacob.
— Le voyage de M. Deng Xiaoping à Washington.

10. POLITIQUE
— M. MITTERRAND : le P.S. va élaborer un « contre-plan ».

11. SOCIÉTÉ
— M. Alain Peyrefitte aux « Dossiers de l'écran ».

12. DÉFENSE

MODE

ÉDUCATION
— Une fête pour défendre Paris-VIII.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pages 13 à 21

EXPOSITIONS : Chardin au Grand Palais, par André Chastel ; les marionnettes de Klee, par Jean-Marie Dunoyer.

MUSIQUE : « l'Or du Rhin » à Strasbourg, par Jacques Lonchampt.

CINEMA : Festival écologique à Grenoble, par Catherine Humblot; « Quand Joseph revient » et « Parlons-en », par Louis Marcorelles ; « Prisonnier de Mao », par Jean de la Guérivière.

26. ÉQUIPEMENT

27 à 30. ÉCONOMIE

30. PRESSE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (21)

Annonces classées (22 à 25) ; Aujourd'hui (26) ; Carnet (25) ; Météorologie (26) ; Journal officiel) ; Mots croisés (26) ; Bourse (31).

AU CONSEIL DES MINISTRES

Mme Simone Veil annonce le dépôt de deux projets de loi

- *Sur la « fermeture » de lits hospitaliers*
- *Sur la mise en œuvre d'un « budget global » des hôpitaux*

Le conseil des ministres de ce mercredi devait aborder le second volet des mesures de redressement du budget de la Sécurité sociale, le premier volet — notamment l'augmentation des cotisations — ayant été annoncé au cours du conseil des ministres du 13 décembre 1978 (*le Monde* du 14 décembre).

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, devait parler en particulier du fonctionnement des « profils médicaux », et annoncer le dépôt de leurs projets de loi — concernant l'hospitalisation.

● LES DEPENSES D'HOSPITALISATION.

Mme Simone Veil doit annoncer d'autre part le dépôt d'un projet de loi, dès la session parlementaire de printemps, aux termes duquel les autorités sanitaires seront autorisées à *« fermer »* les lits hospitaliers en cas *« d'excédents manifestes par rapport aux besoins »*, les besoins étant définis par la carte sanitaire.

Un autre projet de loi sera déposé à la session d'automne, *afin de permettre* la *mise* en œuvre du « budget global » destiné à réformer la tarification hospitalière. Les pouvoirs publics avaient longuement hésité entre cette formule, qui consistera à *définir annuellement une somme* globale affectée à chaque hôpital, et une autre méthode, dénommée « budget éclaté ». Cette dernière formule consistait notamment en une individualisation, dans les dépenses hospitalières, des différents postes (hôtellerie, médicaments, soins, enseignements, etc.).

Enfin, Mme Simone Veil devrait annoncer la nomination d'une « personnalité éminente » qui sera chargée de faire des propositions en vue d'éviter le gaspillage des médicaments.

Il est vraisemblable que le conseil des ministres de ce mercredi n'abordera pas le problème de la sélection au cours des études de médecine. Mais cet aspect des « économies » en matière de santé sera évoqué au cours d'un prochain conseil des ministres.

● LES PROFILS MEDICAUX.

Mme Simone Veil souhaite relancer l'*autodiscipline médicale*. *Il s'agit* là d'un vieux projet que M. Robert Boulin, alors ministre de la santé, avait inséré dans le plan d'*assainissement* de la Sécurité sociale, en juillet 1970. A l'époque, le ministre avait annoncé que la mise en place de « profils médicaux » — des tableaux statistiques d'activité — permettrait aux médecins et aux caisses d'assurance-maladie de mieux maîtriser leurs dépenses et même d'économiser 1 milliard de francs en 1975 ! (*Le Monde* du 6 novembre 1971.)

Cette formule d'autodiscipline avait été prévue dans la convention nationale de 1971 entre médecins et Sécurité sociale. Elle devait se traduire, en cas d'abus caractérisé de prescription, par un rappel à l'ordre et même par des *sanctions après examen des dossiers* au sein d'une commission médico-sociale. Mais les lenteurs administratives et les réticences des médecins n'ont pas permis d'aboutir aux résultats envisagés. *Aujourd'hui, le système informatique* qui a été installé devrait enfin donner la possibilité aux caisses et aux syndicats de médecins d'apporter la preuve que l'autodiscipline peut devenir une réalité.

Mme Simone Veil devrait également annoncer la mise en place d'un groupe d'experts qui devra, dans un délai de deux mois, étudier les mesures propres à assurer une meilleure maîtrise de la croissance des prescriptions, sans pour autant porter atteinte à la qualité des soins.

LE GOUVERNEMENT VEUT FAVORISER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS POLITIQUES

Le conseil des ministres de ce *mercredi 31 janvier* entend une communication de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, et de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail *et de la participation*. Mme Pelletier devait faire un bilan de l'action gouvernementale en faveur des femmes depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'Etat en 1974. La *communication de Mme Pasquier* devait porter sur l'emploi féminin, dont elle a la charge.

Le gouvernement souhaite, comme Mme Pelletier l'a souvent *répété*, accroître la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale. Le conseil des ministres devait se prononcer sur l'opportunité de faire figureer sur les listes des candidats aux *élections municipales* un nombre minimum et obligatoire de femmes. Cette réforme instituant un « quota » est liée au projet du gouvernement d'instituer une certaine proportionnalité, dans les *villes de plus de trente mille habitants*, aux scrutins municipaux, réforme sur laquelle le premier ministre vient d'achever de consulter les formations politiques de la majorité et de l'opposition. Ce quota *pourrait être de 20 %*.

L'idée d'un quota sur les listes municipales figure déjà dans un rapport que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition *féminine*, avait *demandé*, en 1975, à un groupe de travail chargé de faire des propositions sur l'accès des femmes à la vie politique et sociale. En janvier 1975, il y a quatre ans, M. Giscard d'Estaing déclarait : *« Je crois qu'il est important que les femmes entrent nombreuses dans les conseils municipaux et que les femmes exercent la fonction de maire dans les villes moyennes ou importantes. »*

(Lire page 28 l'article de Bertrand LE GENDRE.)

AU CONGRÈS DU F.L.N. A ALGER

La succession de Boumediène a donné lieu à un débat très ouvert

De notre correspondant

Alger. — *Contrairement aux prévisions et aux pronostics diffusés lundi soir 29 janvier par l'agence officielle Algérie-Presse Service, le congrès du F.L.N. n'a pas terminé ses travaux mardi soir. Les débats se sont prolongés et sont devenus, semble-t-il, fiévreux.*

Les quelque trois mille participants ne paraissaient pas disposés à avaliser purement et simplement, sans discussion et *contestation*, le compromis élaboré après des semaines de négociations serrées par le Conseil de la révolution. Cette solution était centrée autour de la personne du colonel Chadly, *commandant* la *région militaire d'Oran*, qui était assuré du soutien de l'armée. Celle-ci se trouvait en position d'arbitre entre les deux principaux courants « civils », menés l'un par M. Mohamed Salah *Yahiaoui*, et l'autre par M. Abdelaziz Bouteflika. Le premier souhaite accentuer l'option socialiste de l'Algérie et faire jouer pleinement au parti son rôle de direction et d'orientation. Le second, qui prône un socialisme plus libéral, moins systématique, recrute surtout ses partisans parmi les cadres de l'État et des sociétés nationales.

M. Yahiaoui avait été chargé, à la fin de 1977, par le président Boumediène de préparer la tenue d'un congrès du F.L.N. Il est intervenu activement dans la mise au point et le déroulement des *actions* des organisations de masse qui se sont tenues tout au long de l'année 1978. Récemment encore, il a suivi de près les travaux de l'Union de la jeunesse, qui le soutient tout particulièrement, *de même que l'Union* générale des travailleurs.

« Pour construire le socialisme, a-t-il dit samedi dans son rapport d'orientation, *il faut placer aux postes de responsabilité des hommes qui croient au socialisme.* » Ses partisans semblent décidés à se battre pied à pied pour concrétiser sans concession ce programme. Ils auraient marqué des points ces deux derniers jours. Les membres du Conseil de la révolution et le chef de l'Etat par intérim, M. Rabah Bitat, se sont réunis dans le journée de mardi, hors congrès, pour tenter de mettre au point un arrangement de dernière minute. Si ces efforts n'aboutissent pas, le comité central pourrait se trouver devant plusieurs candidatures à la magistrature suprême.

Les congressistes ont réussi cependant à *se* mettre d'accord, mardi, sur les résolutions et les statuts, qui ont été adoptés par des votes à main levée. Les statuts stipulent notamment que le secrétaire général du parti est automatiquement le candidat unique à la présidence de la République. Il devait être élu ce mercredi par le comité central. Celui-ci, doté de très larges pouvoirs, est composé de cent vingt à cent soixante membres titulaires et de trente à quarante suppléants qui se réuniront tous les six mois. Le secrétaire général est responsable devant lui. Le bureau politique, enfin, comprend de dix-sept à vingt et un *membres*. Ils *sont* élus *par* le comité central sur proposition du secrétaire général, qui répartit les tâches entre eux

Les statuts fixent le principe de l'élection de toutes les instances du parti, de la *base* au sommet. La liberté de candidature est totale pour tous les militants. Le vote doit être secret, et la liste des candidats doit comporter plus de noms que de postes à pourvoir. Ces dispositions ne peuvent être écartées que si un consensus se dégage sur une liste bloquée. L'adoption de toutes ces règles ne s'est pas *faite* sans heurts, et le projet initial établi par la commission nationale de préparation du congrès a été sévèrement mal- Certaines résolutions demandent

La révision constitutionnelle

Il ne semblait pas, jusqu'à mercredi matin, qu'un consensus ait pu se dégager sur une liste bloquée pour le comité central qui doit être, en principe, élu ce mercredi. Les efforts déployés par la commission des candidatures, présidée par M. Youssef Yalaoui, secrétaire général des Moudjahidines, assisté du colonel Hadjeres, commandant la région militaire de Constantine, et de M. Demene Debbih, secrétaire général de l'U.G.T.A., n'avaient pas abouti mardi soir.

Le congrès a décidé de s'en remettre au futur comité central pour veiller à l'harmonisation de la Constitution avec les dispositions des nouveaux statuts. La *révision constitutionnelle devra* être mise en œuvre par le nouveau chef de l'Etat et l'Assemblée nationale. Les congressistes veulent notamment que soit établie une concordance entre la durée du mandat présidentiel, celle du plan et le rythme de réunions des congrès du parti, qui devront se tenir tous les cinq ans (1). Le F.L.N. pourra ainsi débattre régulièrement, comme le souhaitait le président Boumediène, des grands choix économiques et sociaux et fixer les orientations du plan. Certaines résolutions demandent d'ailleurs la tenue prochaine d'un congrès *extraordinaire afin que* soient discutées les grandes lignes du prochain plan quinquennal.

Un fait est certain : le congrès a échappé aux dispositions soigneusement mises en place pour le contrôler et l'orienter. Il a été le lieu d'un débat intense et démocratique, comme le F.L.N. n'en avait pas connu depuis très longtemps.

DANIEL JUNQUA.

(1) Actuellement, le chef de l'Etat est élu pour six ans et la durée des deux derniers plans était de quatre ans.

PRIX EN HAUSSE A ROTTERDAM, STOCKS EN BAISSE

Les marchés pétroliers accusent les effets de la crise iranienne

Les questions pétrolières figureront la semaine prochaine au premier rang des réflexions gouvernementales. Mardi 6 février, *un conseil restreint se penchera, sous* la *présidence* du *président* de la République, sur les structures de l'approvisionnement pétrolier de la France à l'horizon 1985. Le lendemain, M. André Giraud, ministre de l'industrie, fera, en principe, une communication en conseil des ministres sur la fixation des prix des produits pétroliers. Prévus de longue date, ce conseil et cette communication ne manqueront pas d'être influencés par les soubresauts, consécutifs à la crise iranienne, que l'on constate sur les marchés pétroliers.

Sur le marché libre de Rotterdam, les prix *flambent*. On paie une tonne de fuel domestique plus de 200 dollars, contre 145 dollars auparavant. Certes, l'Arabie Saoudite a accru, depuis trois mois, sa production (1 million de barils par jour supplémentaire). *On* peut penser que les Emirats en font autant et bien des pays exportateurs trouvent là un moyen de vendre à bon prix les stocks qui s'étaient accumulés en 1978. Il reste que si la crise iranienne devait se prolonger, tout ceci se révélerait insuffisant pour combler le trou causé par la défection du second exportateur mondial.

Cette situation ne pouvait pas ne pas avoir de répercussions en France. Ces derniers jours, les compagnies pétrolières se sont inquiétées de la diminution de *leurs stocks. Certes*, les *réserves* stratégiques (équivalentes à trois mois de consommation) ne sont pa touchées. Mais, pour le fuel domestique, par exemple, les stocks normaux sont tombés à moins de *cinq journées. Outre* la crise iranienne, on peut avancer quatre grandes raisons pour *expliquer* cette tension sur les *approvisionnements* français :

— La vague de froid en France, comme dans toute l'Europe du Nord, a entraîné une surconsommation de fuel domestique ;

— *La grève des marins* de la mi-octobre à la mi-novembre avait conduit les compagnies à « tirer » sur leurs stocks. Elles n'ont pas eu le temps de les reconstituer ;

— Ces mêmes compagnies avaient déjà puisé dans leurs stocks en septembre-octobre afin d'améliorer leur trésorerie pour faire face à la crise de l'industrie du raffinage ;

— D'ordinaire, les « indépendants », qui couvrent une petite partie du marché français, s'approvisionnent à Rotterdam. Cette année, l'écart est trop grand entre les prix du marché libre et les tarifs imposés en France. Cet écart a d'ailleurs peut-être conduit certaines compagnies pétrolières installées en France à exporter des produits raffinés vers des pays aux prix intérieurs plus élevés plutôt que de les livrer sur le marché français. Au ministère de l'industrie, on ne pense pas, cependant, que ce phénomène ait revêtu une grande ampleur. D'autant que, depuis quelques semaines, un système de surveillance a été mis en place : la procédure du visa préalable de l'administration pour exporter des produits pétroliers raffinés. Ce conflit est cependant de nature « purement statistique », les autorités françaises ne pouvant pas s'opposer à des exportations à l'intérieur de la Communauté européenne.

Pas de mesure de rationnement

Pour le moment, il est hors de question de prendre des mesures de rationnement. Au ministère de *l'industrie, on considère que « tant que les stocks de réserves ne sont pas touchés, il n'y a pas de véritable problème »*. A la suite de la réunion, lundi, entre M. Giraud et les présidents des compagnies pétrolières, il a simplement été décidé de *« suivre de près l'évolution des stocks »*.

Ces tensions apportent des arguments aux partisans de la libération immédiate et totale des prix des produits pétroliers (seuls les prix du naphta, des lubrifiants et du fuel industriel sont libres depuis environ un an). M. Chenevier, P.-D.G. de la société française des pétroles B.P., *déclarait récemment à la Vie française* qu'aujourd'hui *« les importateurs ne peuvent importer, à moins de perdre de l'argent. Ce qui est cocasse, mais prouve que la liberté est indivisible et qu'il ne faut pas truquer avec elle »*.

Les pouvoirs publics, s'ils restent toujours partisans d'une libération totale, assortie de conditions (maintien de l'obligation de pavillon, concurrence loyale au détail, sécurité des approvisionnements), pensent qu'elle ne peut se faire en une seule fois et brutalement. « *Comment l'opinion aurait-elle réagi si les prix du fuel domestique avaient augmenté en quelques semaines de 50 %, comme cela a été le cas en Allemagne fédérale ?* », fait-on remarquer dans les milieux gouvernementaux.

Pour le moment, aucune décision, et à plus forte raison aucun chiffre précis de hausse n'a été arrêté. *Le 15 février*, le *gouvernement* appliquera la formule automatique de révision des tarifs en fonction de l'évolution des cours du dollar et des nouveaux prix de l'OPEP. Par définition, *cette formule* ne peut s'appliquer qu'à partir des dernières données statistiques (cours du dollar du 14 *février*). Toutefois, si la tension persistait sur le marché du fuel domestique, on pourrait décider, à l'occasion de cette hausse *« mécanique »*, un *« coup de pouce »* supplémentaire sur ce produit afin de diminuer quelque peu l'écart qui existe entre les prix français et ceux pratiqués à Rotterdam et dans d'autres pays européens.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1979 a été tiré à 577 790 exemplaires.

A B C D E F G

Aux États-Unis

LA CHASE MANHATTAN RÉDUIT DE 0,25 % SON TAUX DE BASE

La Chase Manhattan, troisième banque des Etats-Unis, a annoncé mardi 30 janvier qu'elle ramenait son taux de base (« prime rate ») de 11,75 % à 1,50 %. Cette réduction était prévisible dès la semaine dernière (« le Monde » daté 28-29 janvier), en raison du plafonnement, puis du fléchissement des taux d'intérêt des bons du Trésor et du papier commercial aux Etats-Unis, conjugués avec un ralentissement du rythme de délivrance des crédits bancaires. Elle met fin, pour l'instant, à la hausse du taux de base des banques, qui, à 11,75 %, avait presque atteint le niveau record touché en 1974 (12 %).

Comme il était *également* prévisible, la tenue du dollar n'en a pas été affectée, au contraire. Si une *diminution de la rémunération offerte* aux capitaux investis en dollars peut affaiblir la monnaie américaine, moins attrayante, en pratique, le reflux des taux d'intérêt se présente comme une marque de confiance des autorités monétaires américaines dans leur propre monnaie. On sait que les taux d'intérêt avaient été sensiblement relevés outre-Atlantique en octobre et novembre derniers précisément pour contribuer au raffermissement du dollar.

En Israël

DÉMISSION DU CONSEILLER DE M. BEGIN POUR LES AFFAIRES ARABES

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — M. Moshe Sharon, conseiller auprès du premier ministre pour les affaires arabes, vient de démissionner de ses fonctions comme il en avait récemment manifesté l'intention (*le Monde* du 23 janvier).

M. Menahem Begin, qui l'avait nommé à ce poste en 1977, a accepté *sa démission* le 30 janvier.

En proposant l'été dernier un programme d'action, M. Sharon avait affirmé la nécessité d'améliorer rapidement dans de nombreux domaines la condition des Arabes israéliens. Il avait laissé entendre à cette occasion que les carences des gouvernements successifs risquaient à long terme d'avoir de graves *conséquences* politiques, et avait demandé que ses attributions soient confiées à un ministre disposant d'un budget suffisant pour parvenir à « *changer l'atmosphère* ». Mais M. Sharon n'a pas été entendu.

F. C.

LE CONSULAT DE FRANCE A BELFAST DÉTRUIT PAR UNE BOMBE

Belfast (A.F.P.). — Le consulat de France à Belfast a été détruit dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 janvier par un incendie consécutif à l'explosion d'une bombe, a annoncé un porte-parole de la police nord-irlandaise. L'attentat n'a pas fait de victimes.

L'engin avait été placé devant un bâtiment adjacent, siège d'une société nord-irlandaise. Il est impossible de préciser si l'attentat, qui n'a pas été revendiqué, visait cette société ou le consulat français.